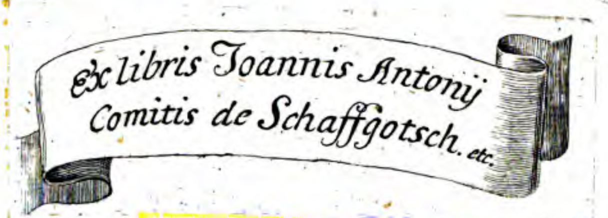
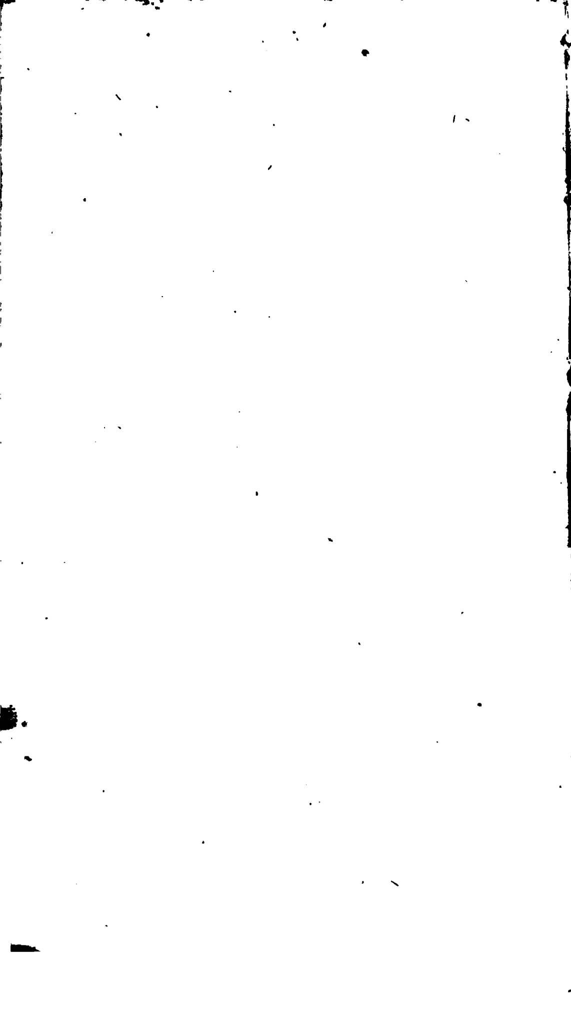
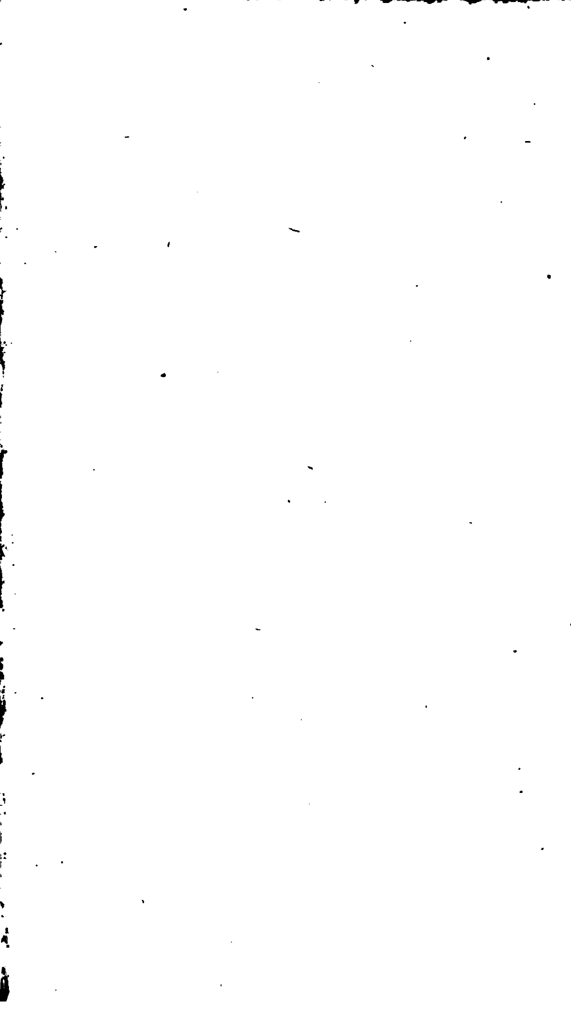
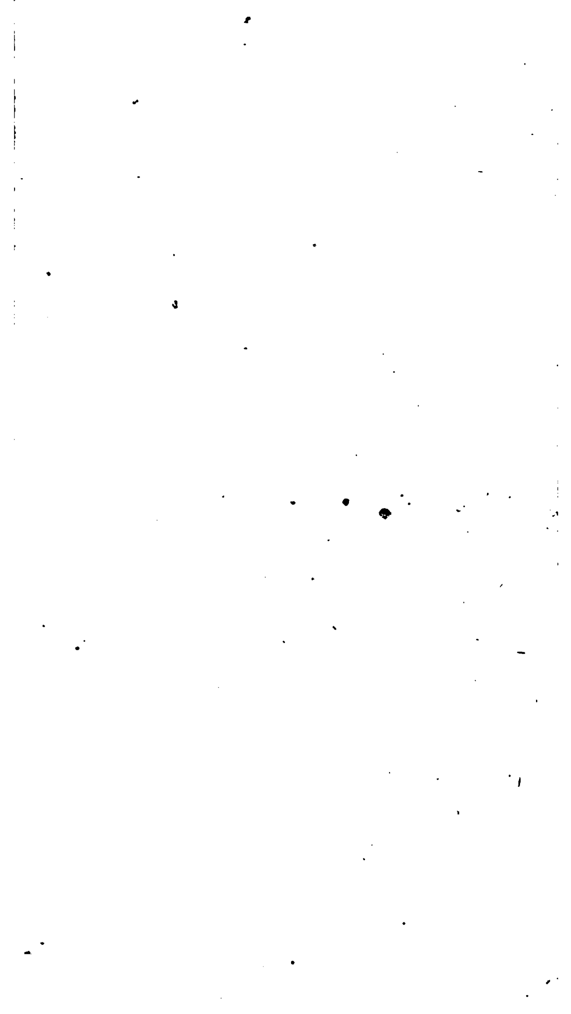

Ex libris Ioannis Antonij
Comitis de Schaffgotsch. etc.


AL 212.







BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNE'E

M. D. C. LXXXVI.

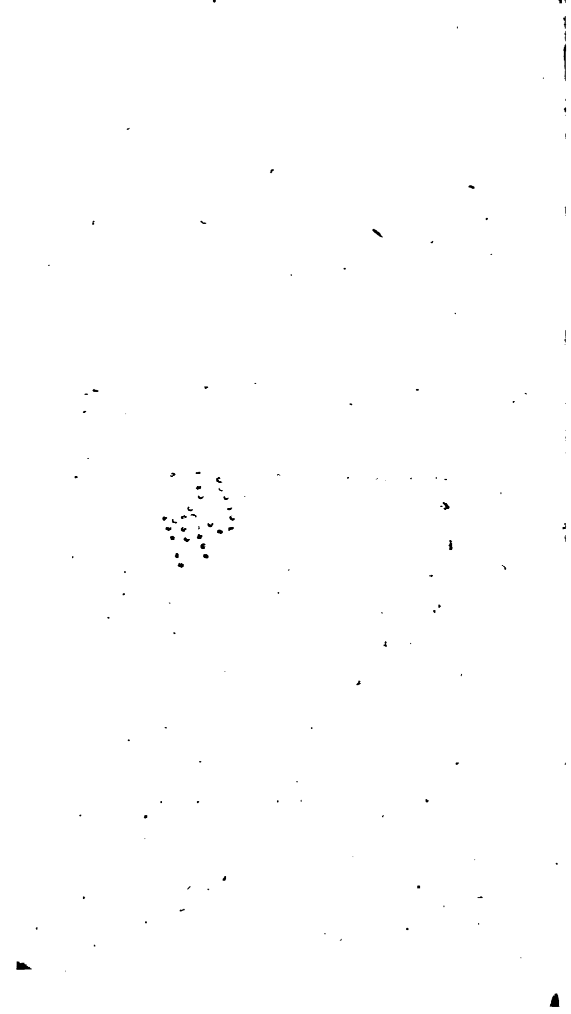
TOME TROISIEME.



A AMSTERDAM,

Chez WOLFGANG, WAESBERGE, BOOM, & van SOMEREN.

M. D. C. LXXXVI.



AVERTISSEMENT.

LOrs qu'on donna au public le premier Tome de cette Bibliotheque, on croioit qu'on seroit en peu de temps en état de suivre la coûtume des autres Journalistes, qui publient tous les mois, cinq ou six feuilles de leurs Journaux. Mais on s'est apperçu en travaillant à ce qui restoit de l'année M DC L X X X V I, *qu'on ne pourroit executer ce dessein, sans abandonner la Methode que l'on s'est proposé de suivre dès le commencement, & que le public n'a pas des approuvée. On s'est engagé à donner des extraits exacts & circonstantiez des livres qui contiendroient des matiéres utiles & curieuses, & à publier les mémoires que l'on recevroit, dans toute leur étenduë. Or c'est ce qu'on ne sauroit faire, en faisant imprimer tous les mois cinq ou six feuilles, parce qu'il se rencontreroit souvent qu'on ne pourroit donner*

dans un mois que deux ou trois extraits ou mémoires, à cause de leur longueur. La plus part du monde qui ne se plait presque qu'à la diversité, se plaindroit incontinent de n'en voir pas assez dans nos Iournaux. On trouveroit un extrait excessivement long, lors qu'il occuperoit la moitié ou le tiers des six feuilles, au lieu que dans un volume, qui en contient vint-quatre ou vint-cinq cette longueur paroit plus supportable, parce qu'elle est assez proportionnée à la grosseur du volume. Outre cela on y peut encore trouver cette varieté que l'on cherche, qu'on ne pourroit voir dans un petit livre de cinq ou six feuilles, à moins qu'on ne se contentât de faire les extraits des plus petits ouvrages que l'on donne au public, & d'indiquer simplement les matiéres qui sont traitées dans les grands Volumes, c'est à dire à moins qu'on ne fit des extraits des Livres que tout le monde peut lire sans peine en peu d'heures, & qu'on ne fit que toucher en passant les Ouvrages que peu de gens lisent, & dont par conséquent le public souhaite le plus d'a-

voir de bons abregez.

Ce sont là les raisons qui nous ont empêché d'executer la promesse que nous avions faite dans l'Avertissement du premier Tome de nôtre Bibliotheque, & qui nous ont fait résoudre de donner desormais tous les trois mois seulement, un Volume semblable à celui-ci & aux deux autres qui l'ont précedé. Nous avons eu tant de matiere pendant nôtre premiere année, que nous avons été obligez de renvoier divers ouvrages que nous avons entre les mains, à l'année suivante, & que nous avons crû qu'il y en auroit toûjours assez pour remplir tous les ans quatre Volumes. Peut-être que quelcun dira que nos extraits ne venant que de trois en trois mois, ne parleront des livres que lors qu'ils seront assez connus, & qu'on n'aura plus besoin qu'on en instruise le public. Mais outre qu'il n'y a personne qui lise tous les Livres dont on parle dans les Iournaux, & qu'il y en a même tres-peu qui en lisent un nombre considerable, on ne doit pas penser qu'un ouvrage, quelque bon qu'il puisse être,

 vien-

vienne dans trois mois à la connoiſſance de tous les curieux, ou qu'un Livre utile vieilliſſe en ſi peu de temps. On ſait le contraire par une infinité d'experiences. Ainſi l'on a ſujet d'eſperer que l'on recevra les quatre Volumes de l'année M DC LXXXVII, *comme on a reçu les deux qui ont paru avant celui-ci.*



TA-

TABLE
DES
LIVRES

Du Troisiême Volume de cette Bibliotheque,& de quelques autres imprimez cette année.

Le premier mot des Livres,dont on a fait des Extraits, est en lettres Capitales, & le nombre, qui se trouve à la fin du titre, marque les pages où sont ces Extraits.



A

Brucis,

G.

Pandectarum de Regulis Juris Antiqui. Opusculum multorum aliorum Commentariorum vicem supplens. Editum, curante, & quæ partui posthumo deerant cum Indice addente Ottone Philippo Zaunschliffero JCto, Antecessore Marburgi. in 8.

In Magnis voluisse sat est. Treur-spelen onder die naam, Agamemnon, Bajazet, Berenice, Phœdra en Hippolitus. Tot Amsterdam by Albert Magnus.

I.

INSTRUCTIONS Chrêtiennes sur les Sacremens. 12. A Bruxelles & se trouve à Amsterdam chez Wolfgang. p.512.

——— de S. *Dorothée*, Pere de l'Eglise Grecque & Abbé d'un Monastere de la Palestine, traduites de Grec en François, par l'Auteur du Livre de la sainteté & des devoirs de la vie Monastique. A Paris in 8.

Interpretation des Psaumes & des Cantiques de l'Eglise, avec un abbregé des veritez & des mysteres de la Religion Catholique, par M. *Cocquelin*: à Paris & à Amsterdam in 12.

Introduction facile aux Langues Françoise, & Flamande, où l'on trouve tout ce qu'il y a de plus necessaire pour parvenir à la connoissance de ces deux Langues, par P. L. G. Gemakkelijke inleiding tot de Fransche en Duitsche taal &c. A Amsterdam chez Daniel du Fresne, in 12.

JOUR-

tem-

M.

gen-baar,

Titu-

Pu-

lement, Suivant la Copie de Paris, A Amsterdam Chez P. Mortier. 8.

Tolet (François) N. Chirurgien. Traité de la Lithotomie ou de l'extraction de la Pierre hors de la vessie, enrichi de figures necessaires pour représenter la maniere de sonder les instrumens propres, le malade dans l'operation; la ponction du Perinée & les differentes methodes de tirer la Pierre; avec les appareils, les remedes preservatifs du Calcul & les medicamens pour les tailler. Derniere Edition. in 12. A la Haye.

Tractatus duo singulares de examine Sagarũ super aquam frigidam projectarum in quibus hujus purgationis origo, natura & veritas curiosè inquiritur. Francofurt. 12.

Traité, de l'Eucharistie en forme d'Entretiens. voi. Entretiens pacifiques.

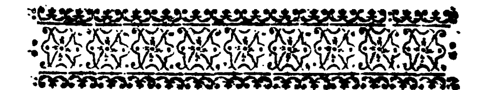
Traité des Hygrometres ou machines pour mesurer la secheresse & l'humidité, par M. Foucher Chanoine de Dijon. in 12. à Paris.

V.

VIta di Don Giovanni d'Austria figlio Naturale di Filippo IV. Rè di Spagna. Opera Istorica e politica; raccolta e scritta da N. N. In Colonia. 1686. in 12.

Uries (s. de) Wonderen zoo aan als in; en Wonderge vallen, zoo op als ontrent de Zeen, Rivieren, Meiren, Poelen en Fonteinen; Historischer, onderzoekender, en Redenvoorstellender Wijze verhandeldt. t'Amsterdam. By Jan ten Hoorn. 4. in p. 51. 5.

Bi-



BIBLIOTHEQVE VNIVERSELLE ET HISTORIQVE

DE L'ANNE'E 1686.

SEPTEMBRE.

I.

HISTORIA PLANTARUM, *species hactenus editas, aliásque insuper multas noviter inventas & descriptas complectens: In qua agitur primò de Plantis in genere, earúmque partibus, accidentibus & differentiis: deinde genera omnia, tum summa, tum subalterna ad species usque infimas, Notis suis certis & characteristicis definita, Methodo naturæ vestigiis insistente disponuntur; species singulæ accuratè describuntur, obscura illustrantur, omissa supplentur, superflua resecantur, synonyma*

 necessa-

necessaria adjiciuntur ; Vires denique & usus recepti compendiò traduntur. Auctore JOANNE RAIO *è Societate Regia, & SS. individuæ Trinitatis Collegii apud Cantabrigienses quondam socio. Tomus Primus.* Londini. 1686. in fol.


E n'est pas ici le premier Ouvrage, dont le public soit redevable à M. Rai. Il y a déja quelques années qu'il publia *l'Ornithologie*, ou l'histoire des Oiseaux de M. Willougby son ami, & cette année il nous a donné *l'Histoire des Poissons* du même Auteur, mais dont il a composé la moitié, pour la rendre complette, & la mettre en état de paroître. *L'histoire des Plantes* dont on vient de lire le titre, est toute de sa façon, quoi qu'il l'ait entreprise à la sollicitation de cet illustre ami, qui semble avoir eu une passion extrême pour l'histoire de la Nature, comme il paroît par les ouvrages que l'on vient de citer.

Depuis le temps que *Bauhin* publia son *Histoire des Plantes*, & *Parkinson* son *Theatre Botanique*, on a découvert un grand nombre de plantes, que l'on ne trouve point dans leurs recueuils. Guillaume Pison, George Margrave, Jaques Bontius, Recchus, Hernandez, Paul Boccone, Jaques Zanoni, Robert Morison, Jaques Breynius, les Auteurs de *l'Hortus Malabaricus*, Mentzerus,

Mun-

Muntingius en on décrit pluſieurs , qui étoient inconnuës aux Botaniſtes qui les ont précedez. Mais perſonne ne les avoit encore ramaſſées en un ſeul ouvrage, comme a fait préſentement M. Rai, qui les a de plus diſpoſées beaucoup plus méthodiquement que l'on n'a accoûtumé de faire.

Il a diviſé les plantes en Genres & en Eſpeces , & il a rapporté à la même ſorte celles qui ſe reſſemblent dans leurs principales parties, comme dans la fleur, dans la graine, & dans les enveloppes qui les couvrent. Il juge que cette Methode eſt la plus naturelle, & la plus commode , pour s'inſtruire en peu de temps dans la Botanique. Il croit même qu'une perſonne qui s'appliqueroit à cette étude, ſans le ſecours d'aucun Maître, pourroit par cette voie aquerir avec facilité la connoiſſance des Plantes. *Si on lui en préſentoit quelcune*, dit M. Rai, de celles qu'on ne connoit pas ordinairement , il n'auroit qu'à la comparer avec les diſtinctions générales que l'on donne des principaux Genres, leſquelles il eſt bon de ſavoir par cœur. Il reconnoîtroit d'abord à quel Genre elle appartient , & deſcendant aux Eſpeces contenuës ſous ce Genre , il verroit à laquelle on la doit rapporter , par les marques eſſentielles auſquelles on diſtingue ces Eſpeces, & il la reconnoîtroit enfin par la deſcription particuliere, que l'on donne des plantes qu'elles renferment. Ou s'il s'appercevoit qu'aucune de ces deſcriptions

ne lui convient, il conclurroit ou qu'on l'a omiſe dans ce recueuil,ou que les Botaniſtes ne l'ont pas encore remarquée.

Ce n'eſt pas que l'Auteur croie d'avoir trouvé une Méthode ſi juſte & ſi exacte, qu'il n'y ait diverſes Plantes, qu'il eſt difficile de rapporter aux Genres & aux Eſpeces marquées dans cet Ouvrage. La prodigieuſe varieté de la nature, & les richeſſes inépuiſables, qu'elle étalle avec tant de profuſion à nos yeux, ne ſauroient être renfermées en de certaines bornes. Il y a des combinaiſons preſque infinies entre les diverſes proprietez des plantes, qui forment neceſſairement des anomalies, & des exceptions dans les regles que l'on donne pour diſtinguer leurs differentes ſortes. La forme de la graine, & de l'enveloppe qui la couvre, n'eſt pas un moien ſi aſſuré qu'on a crû, pour diſtinguer les plantes,puis que quelques-unes qui ſont aſſurément d'une même eſpece, ſont aſſez differentes en cela, comme il paroît par pluſieurs exemples que M. Rai en apporte. Il y a une eſpece de Cumin,dont la graine eſt veluë, quoi que dans le reſte elle reſſemble aux autres ſortes. Les Panets à large fueuille ont la ſemence plate & large, & d'autres l'ont longue & canelée.

On trouve au commencement de l'Ouvrage une Table generale,où l'Auteur marque en peu de mots les differences, par leſquelles il a diſtingué les Plantes en divers Genres, & en diverſes eſpeces, qu'il eſt bon de

de savoir, pour trouver les Plantes dont on souhaite d'apprendre la description. Ce Volume contient XVIII Livres, dont le dernier traite *de Herbis flore papilionaceo, sive leguminosis*. En comparant ce titre avec la Table dont on vient de parler, on peut conjecturer, que ce premier Tome contient plus de la moitié de l'ouvrage. On promet la suite, le plûtôt qu'il sera possible.

Pour ce qui regarde la matiére, on peut juger par le titre de ce qu'on trouve dans ce Livre, sans qu'il soit besoin qu'on le répete ici. On remarquera seulement que l'on y trouvera des descriptions plus exactes des plantes qui peuvent être particuliéres aux Iles Britanniques, que dans nos Botanistes de deçà la mer, & qu'on en verra même qui ne se trouvent point dans ces derniers. Ce qui y manque principalement, ce sont les figures des Plantes, qu'il n'est pas toûjours aisé de reconnoître, à leur seule description. Les figures en bois sont d'ordinaire trop grossiéres, quoi qu'on en voie d'excellentes dans quelques anciens Botanistes, comme dans le Matthiole de Venise: & celles en taille douce coûtent beaucoup. C'est ce qui a empêché qu'il n'y eût de figures en cette Edition. Mais les Libraires aux dépens de qui elle s'est faite, promettent de les ajoûter bien-tôt, & de publier chaque Classe des Plantes, les unes aprés les autres, pourvû qu'ils puissent trouver assez de gens qui vueillent donner quelque argent d'a-

vance, & s'engager à prendre quelques exemplaires de ce Livre à un certain prix.

Il est bon d'avertir qu'on trouve à part in 8. la Methode, selon laquelle M. Rai dispose les Plantes. Elle est intitulée : *Methodus Plantarum nova brevitatis, & perspicuitatis causâ Synopticè in Tabulis exhibita, cum notis generum, tum summorum, tum subalternorum Characteristicis, observationibus nonnullis de seminibus plantarum & Indice copioso.* Aut. J. Raio, &c. Amstelod. apud Waesbergios. 1681.

On voit encore une seconde Edition d'un autre Livre du même Auteur, touchant cette matiére, dont voici le titre : *Catalogus Plantarum Angliæ, & Insularum adjacentium, tum indigenas, tum in agris passim cultas complectens. In quo præter Synonyma necessaria, facultates quoque summatim traduntur, unà cum observationibus & Experimentis novis Medicis & Physicis. Editio secunda, plantis circiter quadraginta sex, & observationibus aliquammultis auctior.* Operâ J. Raii. A Londres.

Outre que cette Edition est plus correcte que la précedente, on y a ajoûté trente plantes, & 16 sortes de *Fungus*, qu'on avoit omises par mégarde, ou qu'on n'avoit pas vuës. On a mis les remarques qui étoient à la fin, chacune en son lieu, & de plus on y en a ajoûté de nouvelles en divers endroits. On trouve encore deux figures dans cette Edition qui n'étoient pas dans l'autre, où il n'y en a point

point du tout, l'une est d'un *Fungus Phalloïde*, & l'autre du *Pentaphylloïdes Fruticosum*. Si l'on souhaite de savoir quelles plantes on a ajoûtées, on les trouvera dans le fueuillet qui suit le titre. On voit encore à la fin un autre indice des vertus des plantes, & des maladies ausquelles elles remedient.

A propos du *Phallus*, Daniel Heinsius a fait une Elegie fort spirituelle sur cette plante, & comme il feint ingenieusement qu'elle est née de la partie dans laquelle fut blessé Adonis, cela nous a donné occasion d'inserer ici *l'Explication Historique de la fable d'Adonis*, par l'Auteur de *l'Hercule Marchand*. Les avis qu'il a reçus sur les conjectures qu'il a proposées sur la fable de ce Heros, l'ont fait résoudre, à donner de temps en temps au public quelques endroits de son *Histoire Fabuleuse*, jusqu'à ce qu'il ait pû rassembler toutes les lumieres, qui lui sont necessaires sur ce sujet.

II.

EXPLICATION HISTORIQUE DE LA FABLE D'ADONIS.

O Ægypte, Ægypte, religionum tuarum sola supererunt fabulæ, eaque incredibiles posteris tuis! Asclep. c. IX.

QUelques siecles aprés le Déluge, le genre humain s'étant extrémement multiplié en Assyrie, & dans les Pro-

vinces voisines, il n'étoit plus possible qu'il se renfermât dans les limites étroites, dans lesquelles il étoit demeuré jusqu'à lors. Ce païs ne pouvoit pas nourrir une si grande multitude. Les troupeaux manquoient de pâture, & outre cela, il étoit arrivé de (1) la division, qui jointe aux raisons précedentes, obligea les hommes de se separer en diverses Colonies, qui se répandirent dans tout l'Orient. (2) On n'a pas dessein de dire ici ce que devinrent toutes ces Colonies, & quels païs elles occuperent. On s'attachera seulement à la famille d'Adonis. Avant qu'elle quittât l'Assyrie (3) Cinnor son grand-pere, que les Grecs appellent *Cinyras* & (4) *Cronos*, aiant un jour (5) trop bû, s'endormit dans une posture indécente. Sa vieillesse le faisoit demeurer dans son tabernacle, pendant que ses fils étoient à la campagne à paître leurs troupeaux. Ils ne l'auroient point vû en cet état, si (6) *Mor*, ou *Myrrha*, comme parlent les Grecs, femme de Hammon, fils de Cinyras, étant entrée dans sa tente avec Adonis le plus jeune de sa famille, ne l'eût apperçu, & n'en eût fait avertir Hammon, qui le dit encore à ses freres. Ils quitterent leurs troupeaux, & étant entrez dans la tente de leur pere, ils jetterent une couverture sur lui, pour lui sauver la honte qu'il auroit eûë de se trouver en cet état à son réveil. Mais cela n'empêcha pas qu'il ne sût que Mor & Adonis l'avoient vû en cet état, sans avoir soin de

le

le couvrir. Il (7) entra dans une grande colere contre Adonis, il lui donna sa malediction, & menaça sa posterité d'être un jour asservie à celle de ses freres.

On ne sait pas si cette malediction a précedé de plusieurs années la séparation du genre humain, & c'est tout ce qui nous est resté de l'Histoire de la famille d'Adonis ; si l'on en excepte l'histoire de la Tour de Babylone, qui fut l'occasion de la separation des hommes, & quelques autres évenemens semblables. Alors Hammon (8) alla habiter avec Adonis, & ceux qui se joignirent à eux, la Palestine, & l'Egypte. Quoi que Hammon fût consideré comme le Chef d'un grand nombre de familles qui habiterent l'Afrique, & une partie de l'Asie, ce qui a fait dire aux Egyptiens, qu'il a regné sur toute la terre ; il fixa le lieu ordinaire de sa demeure aux bords du Nil, dans la haute Egypte, & jetta les fondemens de la fameuse *No-hammon*, dont le nom signifie *l'habitation de Hammon*. On l'ensevelit en ce lieu, & sa posterité (9) crût que son ame étoit allée parmi les intelligences célestes, qui sont les ministres de Dieu, dans la conduite du monde. On le loüa peut-être, selon la coûtume particuliere des Egyptiens, qui s'assembloient pour examiner la vie des morts avant qu'on les ensevelît, & qui après leur avoir donné les loüanges qui leur étoient duës, disoient dans ces oraisons funebres que les défunts joüissoient *d'une vie*

éternelle parmi les gens de bien. On crut que cette ame (10) prendroit soin particulierement du païs de sa demeure. On s'imaginoit alors que les ames des morts, étoient attachées aux lieux, où le corps auquel elles avoient été unies reposoit, qu'elles (11) voioient tout ce qui se passe parmi les hommes, qu'elles s'intercessoient encore pour leur posterité, & qu'elles lui donnoient de grands secours, soit par des avertissements nocturnes, (12) ou des oracles, soit par d'autres effets sensibles, ou insensibles. Enfin on croioit que ceux qui avoient gouverné les peuples pendant leur vie, d'une maniére visible, devenoient après leur mort, comme les lieutenans de la souveraine Divinité, pour les conduire d'une maniére qui ne frappe pas nos sens. Dès lors on commença à leur adresser des prieres, & à implorer leur secours dans le besoin. Insensiblement on leur dressa des Temples, comme des lieux plus propres à y faire leur demeure que leurs Tombeaux, ou toute l'étenduë de l'air. On crut leur témoigner plus de respect & de reconnoissance, en faisant ces Temples les plus magnifiques que l'on pouvoit, & l'on donna à quelques personnes le soin de les bien entretenir. On s'imagina ensuite que ces Ames touchées de la magnificence de ces lieux, les choisissoient en effet pour leur demeure, s'y communiquoient plus particulierement à ceux qui en avoient le soin, & y écoutoient plus volontiers les

prieres

prieres qu'on leur adressoit, que celles qu'on leur faisoit ailleurs. On s'accoûtuma donc à venir là, pour leur rendre les honneurs qu'on croioit leur devoir, & comme on leur attribuoit tout le bien, & tout le mal qui arrivoit, on faisoit dans ces lieux tout ce qu'on croioit propre pour flêchir leur colere, & pour leur rendre graces de leurs bienfaits. L'agriculture, & la vie pastorale étoient alors l'occupation ordinaire de la plûpart des hommes, & l'un des plus grands avantages qu'on pût recevoir de ces Divinitez subalternes, étoit la multiplication du bêtail & la fertilité des champs. Lors que l'un ou l'autre reüssissoit, on se croioit obligé d'en aller témoigner sa reconnoissance dans les Temples des Dieux, & leur faire comme une espece d'hommage solemnel de tout ce qu'on avoit, en leur offrant les prémices de ses fruits, & en leur égorgeant quelques victimes. On mangeoit de ces victimes proche des Temples, on s'y traitoit du mieux qu'on pouvoit, on y invitoit ses amis, (13) & l'on croioit même que les Dieux se trouvoient à ces festins, que l'on faisoit en leur honneur. Mais lors qu'on n'avoit pas fait une assez bonne recolte, ou qu'il y avoit eu quelque mortalité dans le bêtail, on tâchoit d'appaiser la colere des Dieux, de quelque autre maniere, selon que les Ministres des Temples disoient au peuple que cela étoit plus agréable à la Divinité. On peut aisément concevoir quels avantages ces Ministres

pouvoient tirer de tout cela, & que les hommes étant aussi trompeurs & aussi artificieux qu'ils le sont, ces Prêtres ne manquoient pas d'inventer mille choses propres à les rendre plus vénerables au peuple, & à en tirer une espece de tribut, sous le nom de leurs fausses divinitez. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici. On n'a remarqué tout cela, que pour faire comprendre d'où sont venus les sacrifices qu'on présenta à Hammon, pere d'Adonis, & que les Grecs appélloient *festins des Dieux*, & pour marquer ce qui a fait croire qu'Adonis lui-même étoit Dieu aprés sa mort.

(14) Adonis, comme on l'appelloit en Phénicie, ou Osiris (*Ahasi-erets*, selon la prononçiation Hebraïque) comme le nommoient les Egyptiens, (15) s'appliqua au même genre de vie que Hammon, c'est à dire à l'agriculture, qu'il perfectionna beaucoup. Il enseigna à ses peuples la culture des champs & des vignes. Il établit à Nohammon des ouvriers qui travaillerent aux metaux, qui firent des armes pour combattre les bêtes sauvages, & des instrumens pour servir à l'agriculture. Il favorisoit tous ceux qui pouvoient inventer quelque chose de nouveau, & c'est sous son regne que *Thaaut*, ou *Thoüt*, inventa une infinité de choses, mais particulierement les lettres & la musique. Il fit rendre à Hammon des honneurs divins, dont ce Thoüt regla les ceremonies.

Osiris

Osiris voulut étendre ses Colonies le plus qu'il pourroit, & c'est pour cela qu'il s'avança lui-même jusqu'en Ethiopie. Il revint en suite en Egypte, où étant à la chasse, il fut blessé à l'aine par un (16) sanglier, proche d'un Sapin. Astarte sa femme, (17) comme la nommoient les Phéniciens, ou Isis, ainsi qu'on l'appelloit en Egypte, le crut blessé à mort. Elle aimoit éperdument son mari, & elle fit si fort éclatter sa douleur, que le bruit de la blessure d'Osiris, s'étant répandu dans toutes les Colonies de Phénicie & d'Egypte qu'il avoit fondées, on le pleura par tout comme mort. (18) Il semble encore avoir eu une autre femme, que les Phéniciens appelloient *Abanzi-kerets*, & les Grecs *Axiokersa*, ou *Persephone*: mais il se pourroit faire aussi que la pluralité des noms, (19) assez commune chez les Orientaux, ait été cause qu'on a fait dans la suite des temps deux personnes d'une seule: comme il est arrivé que la ressemblance du nom d'*Abanzi-erets*, & d'*Abanzi-kerets*, a fait dire qu'Adonis étoit homme & femme tout à la fois. En suite (20) aiant recouvré la santé, après un an de maladie, on en fit des réjouissances publiques, (21) & on ne se contenta pas de le faire une seule fois, on resolut qu'en mémoire de cela, ce dueuil & cette réjouissance se renouvelleroient tous les ans, ce qui se changea en une ceremonie sacrée & mysterieuse, après sa mort. (22) Pour marquer encore mieux cet évenement, on consacra

era une figure d'or de la partie qui avoit été blessée, qui représentoit un *Phallus*, & l'on plaça ensuite de semblables figures dans tous les temples que l'on bâtit à Osiris. Comme les Anciens avoient accoûtumé d'établir de certaines (22) ceremonies, pour conserver la memoire des évenemens considerables, on représenta encore la même chose par un taureau que l'on noioit, & que l'on pleuroit, jusqu'à ce qu'on en eût retrouvé un tout semblable. Dans la suite des siecles ce taureau passa pour un temple vivant d'Osiris. On croioit que l'ame d'Osiris entroit dans son corps, & y demeuroit jusqu'à ce qu'on le noiât. Cela ne doit pas paroître étrange, puis que des peuples bien plus polis que les Egyptiens, ont pris de simples symboles, instituez en memoire d'un grand évenement, pour le propre corps de leur Dieu.

On ne sait pas combien de temps il s'écoula depuis cette avanture, jusqu'à la guerre qu'Osiris (23) fit contre quelques-uns de ses voisins, & dans (24) laquelle il perit. Son armée fut entierement défaite, & ce ne fut qu'avec toutes les peines du monde qu'Isis (25) en rallia les restes, qui néanmoins, étant soûtenus de quelques nouvelles troupes, défirent à leur tour ceux qui les avoient vaincus, & vangerent ainsi la mort d'Osiris. Après cela (26) Isis, si l'on en croit les Egyptiens, ordonna que l'on honorât la memoire d'Osiris, comme on honoroit celle de Hammon. Etant morte elle-même af-

sez

sez long-temps après, elle fut ensevelie dans une île du Nil qu'on appelle *Philé*, où Osiris avoit été enseveli avant elle. On lui rendit les mêmes honneurs qu'à son mari. L'on établit des Prêtres proche de leur tombeau, qui avoient soin de leur présenter tous les jours trois cents soixante coupes de lait, & de les invoquer en pleurant, comme pour regretter la mort d'un Roi, & d'une Reine, à qui l'Egypte avoit de grandes obligations. On leur dressa des monumens en divers endroits de ce Roiaume, & dans la suite du temps, comme on voioit que les peuples couroient à leur tombeau, & que les Prêtres qui demeuroient près de là retiroient un grand profit de cette superstition de l'Egypte, on essaia de persuader aux Egyptiens qu'Osiris n'étoit point enseveli dans l'île de *Philé*. Chaque lieu, où se trouvoit l'un de ces monumens, *prétendoit que* ces divinitez y étoient ensevelies. (27) On *feignit qu'on* en avoit des preuves à l'*égard* d'Osiris, de la propre bouche d'Isis. On voioit un de ces monumens dans la ville de *Nysa*, que quelques-uns placent en Arabie, & les autres en Egypte, où l'on lisoit deux Inscriptions en caractères Sacrez, lesquelles semblent néanmoins avoir été faites long-temps après la mort d'Isis & d'Osiris, à moins que l'interprete Grec n'y ait fait de grands changemens. * Il y avoit ces paroles sur une colomne: *Je suis* ISIS *Reine de tout ce païs,*
qui

* Lib. 1. p. 24.

qui ai été instruite par Thoüt. Il n'est au pouvoir de personne de délier ce que je lierai. Je suis la fille ainée de (28) *Cronos le plus jeune des Dieux. Je suis la femme & la sœur du Roi Osiris. C'est moi la premiere qui ai enseigné aux hommes l'Agriculture. Je suis la mere du Roi Horus. C'est moi qui brille dans l'étoile de la Canicule. C'est moi qui ai bâti la ville de Bubastus. Adieu, Adieu Egypte où j'ai été élevée.* On lisoit sur une autre Colomne: *Mon Pere est Cronos le plus jeune de tous les Dieux. Je suis le Roi* OSIRIS, *qui ai porté mes armes par toute la terre, jusqu'aux contrées inhabitables des Indes, jusqu'à celles qui sont sous l'Ourse, jusqu'aux sources du Danube, & ailleurs jusqu'à l'Ocean; je suis le fils aîné de Cronos, & le rejetton d'une belle & d'une noble race; je suis parent du jour; il n'y a point de lieu au monde où je n'aie été, & j'ai rempli tout l'Univers de mes bienfaits.*

L'un & l'autre étoit petit-fils de Cronos, qui est appellé le plus jeune des Dieux à la maniere des Egyptiens, qui disoient que les Dieux avoient gouverné le monde pendant quelque temps, & qu'en suite ils en avoient remis le soin aux Demi-dieux. * Ils appelloient Dieux les Patriarches qui ont vécu avant le Déluge, quoi qu'ils ne s'accordent pas dans leur nombre, comme il paroît par cette Epitaphe, qui fait Cronos le plus jeune des Dieux, au lieu que les autres qui content

* *Vid. Marsh.* ἀρχαιολογουμένων.

vent sept Dynasties, ou regnes des Dieux, metrent Cronos le quatriéme, & Typhon le dernier, après un Anonyme qui suit Osiris & Isis. Mais il paroitra assez par les remarques suivantes que ces derniers se trompent.

On ne parlera pas ici des mysteres d'Isis, où, si l'on en excepte quelques ceremonies on ne voioit que des inventions extravagantes, pour tenir les peuples dans la crainte, & dans l'admiration. C'est de quoi on peut s'assurer parfaitement, en examinant avec quelque soin ce que nous en disent les Anciens, les peintures Egyptiennes qui nous restent encore, & particulierement la Table sacrée que l'on voit en Italie dans le cabinet du Duc de Mantoüe.

PREUVES DE L'EXPLICATION DE LA FABLE D'ADONIS.

1. LA principale division, qui arriva parmi les hommes peu de temps après le Déluge, est celle dont il est parlé Gen. XI. Mais outre cela on conçoit aisément, que tant de gens ne pouvoient pas vivre dans une seule province. Voiez Gen. XIII. 6. & suiv. où l'Histoire sacrée nous apprend que deux familles riches en bêtail, s'incommodoient l'une l'autre, en demeurant en un même lieu. On suppose que la vie pastorale est la plus ancienne, sans s'attacher à le prouver, parce que tout le monde en convient.

2. On

n'ont sû l'ancienne histoire du monde que par une tradition imparfaite, ils ont souvent reüni des histoires differentes, & ils ont aussi fait differens Rois d'une même personne.

5. Cette circonstance, qui s'accorde fort bien avec l'histoire de Noë, est dans Ovide, qui dit que la nourrice de Myrrha trouva Cinyras yvre:

Nacta gravem vino Cinyram malè sedula nutrix.

6. La Myrrhe, s'appelle en Hebreu *Mor*, & ce peut avoir été le nom d'une femme, comme *Ketsiah*, *Casia* qui marque une sorte d'aromate, a été le nom d'une des filles de Job.

5. Ce ne fut pas Cham qui vit le premier la nudité de son pere, mais le fils de Cham, de qui sont descendus les Cananéens, & dont on ne trouve pas le veritable nom dans l'Ecriture, car *Canaan*, est le nom d'une nation & non pas d'un homme, comme il seroit aisé de le faire voir, si cela étoit necessaire pour nôtre sujet. Il faut seulement prouver ici que ce ne fut pas Cham, qui découvrit la nudité de Noë. Or c'est ce qui paroît 1 par la malediction de Noë, laquelle ne regarde point Cham, & sa posterité en general, mais seulement le pere des Cananéens: *Maudit soit Canaan, il sera le serviteur des serviteurs de ses freres.* Il faut necessairement que celui des enfans de Cham, d'où sont descendus les Cananéens, fût coupable en ceci plus

que

que les autres. Autrement il n'y auroit pas de raison de le maudire plûtôt que ses freres.
2. L'Ecriture dit que Noë s'étant réveillé *sut ce que son fils le plus petit lui avoit fait*, par où l'on ne peut pas entendre Cham, qui n'étoit pas le Cadet, comme il paroît par tous les endroits où les enfans de Noë sont nommez, où il est toûjours nommé le second. L'Ecriture n'a donc voulu marquer qu'un des petits fils de Noë, savoir celui de qui sont sortis les Cananéens, & c'est pourquoi lors qu'elle parle de l'action de Cham, elle ne dit point simplement que Cham vit la nudité de son pere, mais elle l'appelle *Cham pere de Canaan*, ce qui semble faire comprendre qu'elle a omis une circonstance, à l'occasion de laquelle elle parle de la sorte. Ainsi il faudroit traduire cet endroit en cette maniere: *Noë sut ce que le plus jeune de ses petits-fils lui avoit fait*, car le mot Hebreu *Ben* peut aussi bien s'entendre d'un petit fils, que d'un fils.

6. Les Hebreux disent *voir*, ou *découvrir la nudité de quelcun*, pour dire ce qu'Homere appelle μιγνύμεναι ἐν φιλότητι; & cette même phrase marque aussi une simple vuë, sans attouchement. Les Phéniciens, ou les Grecs, trompez par cette maniere de parler équivoque, ont cru que Myrrha avoit couché avec son pere, au-lieu qu'elle ne fit que voir sa nudité, de sorte qu'elle pouvoit dire:

Cur aliquid vidi, cur conscia lumina feci?

7. La

7. La fable de Myrrha dit, que son perè se mit en une si grande colere contre elle, qu'il la suivit l'épée à la main pour la tuer, mais qu'elle échapa à la faveur de la nuit, & qu'aprés avoir erré en Arabie pendant neuf mois, elle fut changée en l'arbre d'où la myrre coule. Cette colere n'est autre chose que la malediction de Noë, la fuite de Myrrha en Arabie, est tirée de cette circonstance de l'histoire que l'Ecriture nous apprend, & que Bochart a prouvée dans son Phaleg, c'est que la posterité de Cham a habité la Phénicie & l'Egypte ; la metamorphose de Myrrha en arbre n'a été feinte qu'à cause du nom *Mor*, qui signifie *de la myrre*; comme il y en a plusieurs autres dans Ovide, que les Grecs ont inventées seulement, à cause de la ressemblance du nom de quelques personnes, avec celuy d'une plante, d'une fontaine, d'un fleuve, &c. * Ainsi dans la fable qui suit celle d'Adonis, il dit qu'une Nymphe nommée *Menthé* fut changée en *Menthe*:

———— Stillatáque cortice myrrha
Nomen herile tenet, nulléque tacebitur avo.

8. On a appellé Cham, *Hammon*, à la maniére des Egyptiens. On en peut chercher les raisons dans Bochart, qui a fort bien prouvé, que le *Hammon* des Egyptiens est le même que le *Cham* des Hebreux. On trouvera encore dans le même Auteur la de-

* *Lib.* XI. *f.* 13.

description, & les antiquitez de *Nohammon*, ou *Thebes*. *Phaleg*. Lib. I. c. I.

9. C'est là la veritable origine de l'idolatrie, quoi qu'elle ait étrangement changé dans la suite des temps. On ne peut pas marquer exactement les degrez par lesquels elle a passé, avant que d'en venir à cet excés, ni les temps ausquels les Prêtres ont fait des additions à l'ancienne religion de leurs Péres. Mais on conçoit aisément qu'on n'est pas venu tout d'un coup en Egypte, à la superstition excessive dans laquelle elle étoit, lors que les Grecs ont commencé à en faire des relations. Il seroit aisé de prouver que la plus ancienne idolatrie a été le culte que l'on a rendu aux morts. Mais c'est ce qu'on pourra faire quelque jour, dans une dissertation particuliere. Cependant, pour ne renvoier pas le Lecteur trop loin, on en trouvera quelques preuves dans *le second Tome de la Bibliotheque Universelle* p. 355.

Il est vrai que les Egyptiens semblent avoir cru la Metempsycose, & l'on en peut voir des preuves dans *Marsham* sur le siecle XI, au titre ΑΔΗΣ. Mais on ne sauroit croire que cette ridicule opinion se soit établie si peu de temps aprés le déluge, & il y a eu une autre opinion parmi les Paiens, dont il n'est pas moins facile de prouver l'antiquité que de la Metempsycose, C'est que les ames étoient reçuës dans le nombre des *Heros*, ou des *Démons*, comme parloient les Platoniciens, c'est à dire des

Anges,

Anges, sur quoi l'on peut voir *Hierocles* dans son Commentaire sur les vers de Pythagore. Lucain en parlant de la mort de Pompée, exprime ainsi ce sentiment:

> *Quà niger astriferis connectitur axibus aër,*
> *Quáque patet terras inter Lunaque meatus,*
> *Semidei manes habitant, quos ignea virtus*
> *Innocuos vita, patientes atheris imi*
> *Fecit, & aternos animam collegit in orbes.*

On peut encore consulter *Ciceron dans le songe de Scipion*. Et il paroit assez que ç'a été l'opinion des anciens Egyptiens, puis qu'ils ont mis au rang des Dieux Osiris & Isis qui ont été les plus anciens Rois d'Egypte, comme le témoigne Diodore dans son premier Livre, avec une infinité d'autres Auteurs. C'est à quoi se rapportent encore les paroles des harangues funebres que l'on a citées, & qui sont tirées du même Ecrivain.

10. C'est de là que chaque nation a eu ses Dieux particuliers, ou des Heros que l'on croioit être attachez à de certains lieux, & les gouverner. Voiez 2. Rois XVIII, 33. Ainsi l'on voit que Cyrus, avant que de partir pour la Medie, invoque *les Dieux & les Heros qui demeuroient en Perse*, comme le rapporte Xenophon dans le 2. Livre de *l'Education de Cyrus*. Ce sont les Dieux, que les Romains appelloient *Indigetes. Indiges*, dit

Festus,

Festus, *hoc nomine Æneas ab Ascanio appellatus est, cùm pugnans cum Mezentio nusquam apparuisset: in cujus nomine etiam Templum construxit.* Si l'on veut un témoignage formel d'un Ancien, par lequel il paroisse que les Rois qui ont vécu sous Cronos, comme Osiris & Isis, ont été mis dans le nombre des Dieux, on n'a qu'à lire quelques vers d'Hesiode dans son Livre intitulé *Opera & Dies*, depuis le 111 jusqu'au 125, où ce Poëte dit que ceux qui vivoient sous Cronos, étant morts comme par un sommeil, ils avoient été mis parmi les Dieux protecteurs des hommes:

> *Indigetes Divi fato summi Iovis hi sunt*
> *Quondam homines, modò cum superis humana tuentes.*
> *Largi ac munifici, jus Regum nunc quoque nacti.*

C'est ainsi que Macrobe a traduit trois vers d'Hesiode, qui confirment admirablement ce qu'on dit ici des commencemens de l'idolatrie. Il faut encore remarquer en passant que Theocrite dans sa XV Idylle, n'appelle Adonis que *Demi-dieu*, ainsi qu'on nommoit les hommes que l'on avoit rangé parmi les Dieux.

11. C'est pour cela que les Grecs appeloient ces ames δαίμονας de δαήμων *savoir*, parce qu'elles savoient tout ce qui se passoit: ou de δαίειν signifiant *diviser*, parce qu'elles *partageoient les biens & les maux aux hom-*

 mes,

mes. Ce sont les paroles de Proclus, sur l'endroit d'Hesiode que l'on vient de citer. Cet Auteur remarque qu'Homere n'appelle jamais δαίμονας ceux que l'on croioit avoir été hommes : mais il paroit par cette difference de style qu'Hesiode & Homere ont vécu en divers temps, & que ce dernier a peut-être vécu dans un siecle, où l'on avoit oublié ce que l'on savoit en celui d'Hesiode, c'est que ceux que l'on appelloit *Démons*, avoient autrefois été des mortels.

12. Cette opinion ne semble être née que de la tromperie des Prêtres, à qui elle rapportoit beaucoup de profit, en les rendant venerables aux peuples. On en trouve un exemple dans Herodote, qui en parlant d'une ville de la Thebaïde, nommée *Chemmis*, dit qu'il y avoit un Temple & une statuë de Persée, que les habitans assuroient leur apparoitre, souvent comme sortant de terre, & souvent aussi dans le Temple. *Euterpe*, ch. xci.

13 Tout ce qu'on dit ici des sacrifices n'a pas besoin de preuve. Il suffit de dire en passant, que ce qu'on croioit touchant la présence des Dieux dans les festins sacrez, a donné occasion à * Homere de feindre que lors qu'Achille se plaignit à Thetis de l'injustice d'Agamemnon, Jupiter étoit en un festin chez les Ethiopiens, où il devoit être traité avec les autres Dieux, pendant douze jours. Eustathe remarque savamment que

* *Iliad*. A.

que la raison de cela, c'est qu'à Diospolis, c'est à dire à No-hammon, il y avoit une statuë de Jupiter, que les Ethiopiens, ou les habitants de la haute Egypte, avoyent accoûtumé de porter pendant douze jours en divers lieux de l'Afrique, en celebrant une fête à son honneur.

14. Il paroit clairement qu'Adonis & Osiris étoient le même Dieu, par la maniere dont on celebroit la memoire de la maladie, & de la convalescence de l'un & de l'autre, ce qui se faisoit en même temps en Egypte, & en Phénicie. On dit même que les Egyptiens mettoient en ce temps-là une lettre dans un vaisseau de jonc, & le jettoient dans la mer, par où il se rendoit de lui-même à Byblos, pendant qu'on y pleuroit la blessure d'Adonis. D'abord qu'il y étoit arrivé on commençoit à s'y réjouïr, pour renouveller la memoire de sa convalescence. Voiez *Seldenus de Diis Syris* Synt.2.c.x. Ce savant homme prouve la même chose, par diverses autres raisons : ausquelles on peut ajoûter un passage d'un Ancien Auteur, qui se trouve dans Suidas, au mot ΗΡΑΙΣΚΟΣ, ou l'on dit qu'il y avoit à Alexandrie *une statuë de l'Eternité habitée par le Dieu que ceux d'Alexandrie honoroient, comme étant tout ensemble Adonis & Osiris*. C'est ce qui fait que Theocrite, dans sa XV Idylle, réprésente la fête d'Adonis en Egypte. En effet ces deux noms marquent la même chose, *Adonis* signifiant en Hebreu *Seigneur*, & *Osiris*, *Possesseur de*

la terre, car c'est la même chose que *Achasi-erets*, à un petit changement prés, qu'y faisoit la Dialecte Egyptienne dans la prononciation.

15. On peut trouver tout ceci dans Diodore, de qui on l'a tiré presque mot pour mot. On peut voir encore ce que dit Servius sur ce vers de la x. Eclogue de Virgile:

Et formosus oves ad flumina pavit Adonis.

16. C'est ce que la fable nous apprend d'Adonis. Voiez Ovide Met. xi. fab. 12. & l'Idylle xxx de Theocrite. Pour la circonstance que l'on a ajoûtée, qu'il fut blessé en fuiant derriere un sapin, on la tirée d'un endroit de *Nicandre de Calophon*, qui, au * rapport d'Athenée, avoit dit dans ses *Glosses*, ou interpretations de termes barbares, qu'Adonis se sauva derriere une plante que les Cypriens appelloient βρένθιν. Il faut lire βεραθὶν qui signifie en Phénicien *des Sapins* ברתין. Il est ridicule de dire avec Nicandre qu'Adonis se sauva derriere une *laituë*, car c'est ainsi qu'il interprete le mot Cyprien. Ovide a fort bien exprimé cette circonstance en ces termes:

——*Trepidúmque & Tuta petentem.*
Trux Aper insequitur, totósque sub inguine dentes
Abdidit: & fulvâ moribundum stravit arenâ.

Les

* *Lib. 2. p. 69. Ed. Casaub.*

Les Egyptiens ont aussi conservé, quoi que plus confusément, la memoire de cet évenement, car ils ont dit que Typhon avoit mis en pieces Osiris, & lui avoit particulierement emporté les parties qui sont proche de l'aine. Ils appelloient * *Typhon*, un être malin, qui étoit, selon eux, l'auteur de tout le mal qui arrive au monde. Mais ils ont dit mal à propos qu'Adonis en étoit mort, puis qu'aprés l'avoir pleuré pendant quelques jours, comme s'il étoit perdu, on se réjouissoit en suite de l'avoir recouvré.

17. Adonis & Osiris étant le même, & Isis étant sa femme, selon toutes les anciennes Histoires, quoi que quelques Auteurs Chrétiens disent qu'elle fut sa mere; on ne peut pas douter qu'Isis n'ait été femme d'Adonis. Or la fable nous apprend qu'Astarte fut femme d'Adonis. *Quarta Venus Syria*, dit Ciceron dans son 3. Liv. de la Nature des Dieux, *Tyróque concepta quæ Astarte vocatur, quam Adonidi nupsisse traditum est*. Il s'ensuit de là, où qu'Astarte & Isis ont été la même, où qu'Adonis a eu plusieurs femmes. Ciceron dit expressément *nupsisse*, qu'Astarte épousa Adonis, par où il paroit que cette Venus fut une mortelle: & quoi que Theocrite, dans l'Idylle que l'on a cité, la représente comme une immortelle, il luy échape deux fois d'appeller Adonis *mari de Venus*: *Quoi méchante bête*, dit la Déesse au sanglier, *est-ce toi qui as*

B 3 *blessé*

* *Voiez Pignorius sur la Table d'Isis. p. 42.*

Annua plangoris peraget simulamina nostri.

C'est de quoi tous ceux qui ont parlé de la fable d'Adonis tombent d'accord : mais les Prêtres Egyptiens qui ne trouvoient pas leur conte en une ceremonie, qui marquoit si clairement la mort d'Osiris, en cacherent au peuple l'origine autant qu'ils purent, & on a été assez simple, pour y chercher de grands mysteres. Quelques-uns ont cru qu'Osiris representoit les semences qui demeurent cachées quelque tems dans la terre, avant que de paroître, & les autres le Soleil qui se leve & qui se couche tous les jours &c. Il étoit néanmoins fort aisé de s'appercevoir que ces pretendus mysteres étoient sans fondement, parce qu'outre qu'il n'y en avoit aucune preuve, on pouvoit bien penser que les premiers Auteurs de ces ceremonies avoient vécu dans des tems, où les hommes n'étoient pas encore si subtils, ou assez fous pour instituer des ceremonies obscures, qui représentassent des choses qui arrivoient tous les jours. Les fables des Grecs étoient aussi toutes pleines de mysteres, si l'on en vouloit croire les Stoïciens: mais il ne faut pas être bien fin, pour voir qu'il n'y a rien de si veritable que ce que dit Vellejus chez * Ciceron: *Magnam molestiam suscepit & minimè necessariam primus Zeno, post Cleanthes, deinde Chrysippus, commentitiarum fabularum reddere rationem.*

* *De Nat. Deor. lib.* 3.

Honesti. C'étoit aussi le sentiment d'Aristarque, qu'il ne faloit pas chercher d'allegories dans les Fables ; & il paroit que ç'avoit été celui de Platon avant lui, * par un bel endroit de ses Livres de la Republique.

22. On sait que c'étoit la coûtume des Orientaux de consacrer des figures d'or des parties du corps, dans lesquelles ils avoient été incommodez. On en trouve un exemple dans le I. Liv. de Samuel. Ch. VI, 4. Adonis aiant été blessé dans l'aine, & étant gueri de sa blessure, il consacra un *Phallus* d'or. C'est ce que nous apprend Diodore, † quoi qu'il dise mal à propos que ce fut Isis, qui le fit aprés la mort d'Osiris. Le même Auteur rapporte que l'on avoit un tres-grand respect pour cette figure dans les mysteres d'Osiris, & dans ceux de Bacchus, que *les Grecs*, selon lui, ont tiré des Egyptiens, de qui, ou des Phéniciens, on avoit pris le mot de φαλλὸς, car פלוא *phalou* signifie en Phénicien *une chose qu'on cache*. Dans la suite du tems cette figure servit aux Prêtres à introduire, sous prétexte de Religion, des saletez & des crimes, qui firent enfin regarder à Rome les céremonies Egyptiennes comme des céremonies impures & propres à corrompre la jeunesse. Voiez *Pignorius* p. 12. 24.

Il semble aussi que, le culte d'Osiris étant

* Lib. 2. p. 429. Ed. Ficin. † Bib. Lib. I. p. 193

confondu avec celui d'Isis ou d'Astarte, c'est de là que sont nées les fables que l'on a débitées de l'impudicité de Venus, & les impuretez que l'on commettoit en divers lieux dans le culte de cette Déesse. La posterité ne sachant plus la raison du Phallus, on y chercha des mysteres ridicules, ou l'on crut de bonne foi que cette figure marquoit la passion dominante de Venus, & celle qu'elle inspiroit aux hommes. C'est encore d'ici qu'on a formé la fable de Priape, qu'on nommoit Ι'τύφαλλος, c'est à dire *le Phallus d'Adonis*, car Ι'τυάϳος, ou Ι'τιάϳος étoit un des surnoms d'Adonis, comme l'a remarqué Bochart dans son *Canaan*, Liv. 2. c. XI. Aussi dit-on que Priape étoit fils d'Adonis & de Venus. Voiez Lilio Giraldi.

22. Un * ancien Grammairien Grec a remarqué que les Anciens avoient accoûtumé de conserver la memoire des évenemens, non seulement par des écrits, mais encore par des Symboles. On en voit plusieurs exemples dans l'Ecriture Sainte. Voiez Grotius sur S. Matt. c. XXI, 19. Il paroit clairement que la perte & le recouvrement d'Apis marquoit la même chose, que les céremonies de la fête d'Osiris. Voici ce que dit d'Apis Ammien Marcellin. *Qui cùm post vivendi spatium præstitutum sacro fonte immersus è vita abierit, alter cum publico quaritur luctu, & si omnibus signis consummatus reperiri potuerit, ducitur Memphin* &c. Voiez *Marsham*

* *Denys de Thrace.*

Marsham sur le siecle IV, au titre APIS. On conçoit sans peine qu'on a pu représenter Osiris Prince adonné à l'Agriculture, & à la vie Pastorale par un Taureau. Aussi les Prêtres d'Egypte disoient non seulement que l'ame d'Osiris étoit entrée dans Apis, mais que ce Taureau étoit *l'image d'Osiris*, comme le rapporte Plutarque dans son Traité *d'Isis & d'Osiris.*

23. Diodore dit contre son frere Typhon. Les Egyptiens appelloient Typhon, Seth, Bebon & Smy une puissance maligne, & même tout ce qui leur causoit du mal. Bochart a crû que ce dernier mot étoit le nom de Sem, que la posterité de Cham n'aimoit pas. Il y a bien de l'apparence que cette guerre d'Osiris contre Typhon *son frere*, n'est autre chose qu'une guerre contre quelques-unes des colonies de la posterité de Sem. Si l'ancienne Tradition des Egyptiens ne leur eût appris que Smy étoit frere de Cham, ils n'auroient jamais uni de la sorte un être qu'ils détestoient, à la plus grande de leurs Divinitez. Voiez Diodore.

24. Cet Auteur rapporte *que les Sacrificateurs Egyptiens savoient par une ancienne tradition qu'ils tenoient secrete, qu'Osiris avoit été tué, & que ce secret avoit été enfin découvert par le temps.* * *Car on dit*, ajoute-t-il, *qu'Osiris regnant sur l'Egypte avec beaucoup de justice, il avoit été tué par son frere Typhon, homme violent & impie.*

* P, 18.

25. La fable dit qu'Osiris fut coupé en 26 morceaux, mais qu'Isis les ramassa tous, excepté les parties qu'on ne sauroit nommer. Ce sont deux evenemens que l'on a mêlez, comme on le peut voir, par ce qu'on en a déja dit. On les as rendus surprenans en entendant à la lettre une chose, qu'il ne faloit prendre que Metaphoriquement, ce qui a donné la naissance à une infinité de fables.

26. Il y a de l'apparence qu'Isis honora beaucoup la memoire d'Osiris, mais les honneurs excessifs qu'on lui rendit dans la suite, en le reconnoissant pour le Souverain des Dieux, ne peuvent pas être si anciens, quoi que les Egyptiens en attribuassent l'institution à Isis. C'est aussi long-tems aprés, qu'on a dit qu'Isis étoit la Lune, & Osiris le Soleil, savoir lors que les Sacrificateurs commencerent à pouvoir tromper les peuples: mais malgré tous leurs pretendus mysteres ils ne purent tout à fait éteindre l'ancienne tradition, qui se trouvoit tres-conforme à quelques coûtumes, qu'ils n'avoient pu abolir. Et c'est ce qui a fait dire à * Lucain, en parlant à l'Egypte.

Nos in Templa tuam Romana accepimus Isin
Semideósque canes, & sistra moventia luctus,
Et quem tu plangens hominem testaris Osirin.

a 1 Les

* P. 18.

Les gens d'esprit ne vouloient pas entendre parler de Dieux, qui eussent été hommes, & Ciceron nous apprend que l'Achaïe aiant été reduite en Province, comme on vouloit en Béotie que les terres consacrées à Throphonius fussent exemptes de tailles, les fermiers Romains s'y opposerent, & dirent pour leurs raisons, qu'il n'y avoit point de Dieux qui eussent été hommes : * *negabant immortales esse ullos, qui aliquando homines fuissent*. Ciceron lui-même censura vigoureusement en plein Senat les honneurs divins, qu'Antoine avoit fait rendre à Jules Cesar. *An me censetis*, dit-il dans sa premiere Philippique, *quod, vos inviti secuti estis, decreturum fuisse, ut parentalia cum supplicationibus miscerentur? &c. ut decernerentur supplicationes mortuo? &c. Adduci non possem ut quenquam mortuum conjungerem cum Deorum immortalium Religione*. C'est pour cela qu'on cachoit avec le plus de soin qu'on pouvoit, qu'Osiris & Isis eussent été mortels.

27. On en peut voir l'Histoire dans Diodore Liv. 1. p. 18. de l'Edition de *Rhodomannus*. Strabon la traite de fable Liv. 17. p. 552.

28. On a gardé le mot Grec Κρόνος, parce qu'on a des raisons de croire que le *Saturne* des Latins n'étoit pas le même, mais qu'on n'apportera pas ici. On dira seulement une chose : C'est que les Grecs & les Romains

* *Lib. 3. de Nat. Deor.*

theque des Auteurs Ecclésiastiques, puis qu'il ne fait presque autre chose dans cet ouvrage qu'écrire leur vie, faire le Catalogue de leurs écrits, & en rapporter plusieurs passages. Aprés avoir parlé de ceux qui se sont attachez dans la suite à de semblables travaux, & sur tout a de *Photius*, M. du Pin ajoûte que jamais on n'a tant travaillé sur les Auteurs, & principalement sur les Ecrivains Ecclésiastiques, que dans les derniers siecles, où l'on a renouvellé les belles Lettres & les Sciences, & porté la Critique à un point, où elle n'avoit jamais été; *les Catholiques & les Hérétiques* ayant travaillé comme à l'envi à faire des Bibliotheques. Erasme, poursuit-il, en faisant imprimer les Peres, a mis à la tête de leurs Ouvrages des Préfaces, & des Notes, qui contiennent une critique tres-judicieuse, & quoi qu'il soit quelquefois trop hardi à rejetter certains ouvrages, il faut avoüer néanmoins qu'il a frayé le chemin à ceux qui l'ont suivi. On parle avec la même liberté des autres Ecrivains de l'Eglise Romaine, & à l'égard des Protestans, quoi qu'on les accuse de passion & d'être remplis d'erreurs, on b avoué *néanmoins que pour ce qui regarde la Critique, ils ont été quelquefois plus clairvoyans que les Catholiques; & qu'ils ont découvert des choses, que ceux-ci ont été obligez de reconnoitre & d'approuver.* L'Auteur nous apprend ensuite les motifs

a P. 4. b P. 7.

motifs qui l'ont porté à entreprendre ce travail, qui sont que personne avant lui n'a rien fait de complet là-dessus. Il nous fait comprendre le dessein de son Livre, par une comparaison entre un grand nombre de Livres bien rangez, ce qu'on appelle proprement *Bibliotheque*: & l'ordre qu'on a gardé dans cet Ouvrage, auquel on donne le même nom. Il y a seulement cette difference, entre ces deux Bibliotheques; c'est que dans la premiere, si on se contente de lire des titres, on n'en devient pas plus savant, & que pour parcourir les Auteurs qui la composent, il faut beaucoup de tems & de peine: au lieu que dans celle-ci, on peut s'instruire de plusieurs choses importantes, avec assez de facilité; puis qu'on y trouve non seulement les titres des Livres, mais encore l'abbregé, & le sommaire de ce qu'ils contiennent, & qu'on y fait remarquer les sentimens particuliers qui s'y rencontrent.

Dans la seconde partie de la Préface, M. du Pin fait voir la necessité qu'il y avoit de se servir de la méthode qu'il a suivie; savoir, d'écrire la vie des Auteurs, de faire le Catalogue & de marquer la Chronologie de leurs Ouvrages: les circonstances des tems, des lieux, de l'âge & de la condition de celui qui écrit, & des personnes avec qui il a à faire, faisant changer de face aux objets, & les hommes parlant & écrivant d'ordinaire selon les mouvemens qui les agitent. Un Auteur qui combat une heresie de son

temps, qui est chef d'un parti, qui a des contestations personnelles avec ceux qu'il attaque, s'exprime bien autrement que celui qui écrit contre une héresie éteinte, qui ne prend aucune part à cette querelle, qui n'a point d'autre motif en écrivant, que de défendre la verité. *a S. Cyprien parle de la reconciliation des Pénitens, suivant les differentes circonstances des temps, S Augustin écrivant contre les Pelagiens, a parlé autrement de la Grace, & du Libre arbitre qu'il n'avoit fait auparavant*, & depuis qu'il eut en tête ces Héretiques & les Donatistes, *b il parloit continuellement dans tous ses écrits, même dans ses Homilies, de l'Eglise, & de la Grace.*

On rapporte en suite les raisons, qui ont fait attribuer à des Auteurs celebres, plusieurs Ouvrages qui ne sont pas d'eux; savoir la malice des Héretiques, la pieté peu éclairée de quelques Orthodoxes, le caprice des hommes, l'ignorance, ou l'avarice des Copistes, & des Imprimeurs; & la bevuë de ceux qui ont pris pour Auteurs de certains Dialogues, les personnages qu'on y fait parler. C'est ainsi que Vigile de Tapse a fait cinq Livres sous le nom de S. Athanase: & peut-être a-t-il fait aussi sous le même nom le Symbole qui est attribué à ce Pere. Enfin l'ambiguité des Titres, & la ressemblance des noms a souvent fait donner des Ouvrages à ceux dont ils n'étoient point. Après

a P. 18. *b* P. 16.

près cela on établit les regles de la veritable Critique, en remarquant que les preuves & les conjectures qu'on peut avoir d'un Ouvrage sont *internes* ou *externes*. Le temps est une des marques *internes* les plus certaines, & rien n'est plus capable de convaincre un écrivain d'imposture, que lorsque les dattes de son ouvrage sont fausses, ou qu'il y parle de personnes, qui ont vécu long-temps aprés celui qui en porte le nom. II. La matiére qui est contenuë dans un Livre, en découvre aussi la supposition: comme (1) quand on y trouve des Dogmes qui n'ont été enseignez que long-temps aprés ce siecle-là; (2) des expressions touchant ces Dogmes, des Céremonies, & des Coûtumes, qui n'étoient point alors en usage, (3) des erreurs qui sont nées depuis, ou des matiéres qu'on ne traitoit point au temps que l'Auteur dont on a pris le nom vivoit; (4) des dogmes contraires à ceux qui se trouvent dans leurs ouvrages, (5) ou des Histoires manifestement fabuleuses. III. Le tour du discours, la maniere d'écrire, l'élocution, les figures, la méthode étant des choses tres-difficiles à contrefaire, servent extrémement à faire connoître la verité, & la fausseté des Ouvrages. Il ne faut pas toutefois rejetter un livre sur une difference legere de stile, sans autre preuve, parce qu'on peut écrire differemment, selon l'âge, les lieux, & la matiére, ni le recevoir sur la seule ressemblance du stile; parce qu'un habile

bile homme imite souvent assez bien les phrases & les maniéres d'un Auteur, dans un Ouvrage qui n'est pas long.

Les preuves *externes* de supposition sont tirées (1) des manuscrits anciens, dans lesquels on ne trouve point le nom de l'Auteur, ou l'on trouve celui d'un autre. 2. du témoignage des Auteurs anciens qui rejettent cet Ouvrage, ou qui n'en parlent point.

* M. du Pin commence par les Livres de l'Ecriture à appliquer les regles de sa Critique, & veut prouver par là que Moïse est veritablement l'Auteur du Pentateuque, puisque c'est un fait établi par des passages formels de l'Ecriture Sainte, par l'autorité de Jesus Christ, par le consentement de toutes les Nations, & par des témoignages autentiques des plus anciens Auteurs. Il est bon de remarquer que cette Dissertation sur la Bible & tout le reste de l'Ouvrage est disposé en cet ordre; que chaque Article contient un discours suivi, où l'on ne fait presque que proposer son sentiment, & l'appuyer de quelques raisons, qui sont de la portée de tout le monde: aprés quoi viennent des notes qui renferment des preuves & des autoritez de ce qu'on a avancé dans l'article précédent. Suivant cette Méthode, l'Auteur pour prouver que Moïse a écrit les Livres qui portent son nom, cite dans les notes plusieurs passages du Vieux & du Nouveau Testament. Il dit que le Pentateuque

Sa-

* *Dissertation préliminaire.*

Samaritain, étant écrit en anciens caracteres Hebreux, doit necessairement avoir été composé avant la Captivité de Babylone, où l'usage de cés caracteres se perdit. Il rapporte les témoignages de Manethon, de Philocorus d'Athenes & d'autres Anciens, dont Joseph & les premiers Chrétiens nous ont cõservé quelques passages. A ceux-là il ajoûte d'autres Auteurs plus recens, & dont les Ouvrages nous restent, Strabon, l'Abbregé de Trogue-Pompée, Juvenal, Pline, Tacite, Longin, Porphire, Julien &c. Et de ce consentement universel il tire un argument invincible, pour prouver que Moïse a écrit la Loi & qu'il a été le Legislateur des Juifs.

a On répond dans les notes à onze Objections, qui semblent tirées de *l'Histoire Critique du V.T.* & des *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande* sur ce Livre, & qui contiennent les raisons, de ceux qui prétendent que le Pentateuque est un recueil fait sur des anciens mémoires & sur les écrits de Moïse; mais compilé par quelque autre. *b* Enfin on soûtient que quand on supposeroit que les raisons qu'on allegue contre l'antiquité du Pentateuque, sont toutes sans réponse, elles prouveroient seulement qu'il y a quelques noms de villes ou de païs changez, quelques petits mots insérez pour éclaircir des difficultez, & enfin que la narration de la mort de Moïse, necessaire pour finir

a P. 27. 32. *b* P. 4.

ces Livres n'étoient pas encore dans le Canon de l'Ecriture, puisque ce Pape en parle en ces termes. † *Nous ne faisons rien de déraisonnable, en produisant des témoignages des Livres qui ne sont point Canoniques, puis-qu'ils ont été publiez pour l'edification de l'Eglise.* Plusieurs Auteurs Ecclésiastiques Grecs & Latins, ne content que 22 Livres Canoniques, en joignant l'histoire de Ruth à celle des Juges, & les lamentations de Jeremie à ses Propheties, quoi qu'ils aient vécu aprés le troisiéme Concile de Cartage & aprés Innocent I, qu'on dit avoir mis les Maccabées & d'autres Livres Apocryphes dans le Canon. *Ce qui fait voit*, ajoûte l'Auteur, *que ces définitions n'ont pas été suivies de tous les Auteurs & par toutes les Eglises, jusqu'à ce que cela ait entierement été terminé par la définition du Concile de Trente:* ces assemblées ecclésiastiques ayant cela de commun avec les autres, que les Decrets de la derniere abolissent tous ceux des précédentes. D'ailleurs il est juste que l'Eglise Romaine, qui a le pouvoir de faire de nouveaux articles de foi, ait aussi celui de rendre Canoniques les Livres d'où elle les tire.

III. Dans le III Article de cette dissertation, où l'on fait l'histoire du Texte Hebreu, de la Version des Septante & des autres Traductions Greques, on refute l'histoire d'Aristée, à peu prés par les mêmes raisons qu'on a rapportées dans l'extrait de M. Hodi.

† *Greg. lib. 12. Moral.*

M. * Hodi. Néanmoins on ne croit pas qu'on puisse nier absolument qu'il n'y ait eu une version Greque des Livres de la Bible, faite du temps de Ptolomée Philadelphe, parce qu'il n'y a pas d'apparence que les Auteurs des Livres attribuez à Aristée & à *a* Aristobule, aient inventé entierement ce fait : Mais on rejette comme une conjecture sans fondement une pensée du P. Simon; savoir, que cette version a été appellée version des Septante, parce qu'elle fut approuvée par le Sanedrin. *b* On soutient aussi, contre l'opinion reçuë par tout ce qu'il y a de savans, que la Langue Caldaïque ne fut pas d'abord commune à tous les Juifs, au retour de la Captivité de Babylone, que plusieurs d'entre eux parloient encore Hebreu & que tous l'entendoient : mais qu'insensiblement la Langue Syriaque mêlée de termes Hebreux, est devenuë vulgaire aux Juifs, & a depuis été appellée la Langue Hebraïque. On examine dans l'Article IV les Ouvrages de plusieurs Auteurs, qui ont du rapport à l'Ancien Testament comme ceux de Philon, de Joseph, de Juste &c. * En parlant des Ecrivains du Nouveau Testament, on remarque, après S. Jerôme, *a* que le dernier chapitre de l'Evangile de S. Marc ne se trouve que dans très-peu d'exemplaires, & qu'on peut le rejetter avec presque tous les Grecs, à cause qu'il semble

C raconter

* *Bibl. Tom. II. p. 386. a pag. 88. b pag. 86.*
* *V. d. p. 95.*

raconter des choses contraires à celles qui sont rapportées par les autres Evangelistes. *a* On assure encore sur la foi de ce Pere, que ce qui obligea S. Jean d'écrire son Evangile aprés les autres, fut que les ayant lus, il remarqua qu'ils ne s'étoient attachez qu'à écrire l'histoire d'une année de la vie de Jesus Christ, depuis l'emprisonnement de S. Jean jusqu'à la mort du Sauveur, & que là dessus il prit la résolution de faire aussi part à l'Eglise de ce qui s'étoit passé, dans les années précédentes. *b* On ne voit pas précisément dans les Actes des Apôtres, le tems auquel *S. Paul* quitta son ancien nom de *Saul*. M. du Pin conjecture que ce fut après la conversion de *Sergius Paulus*, parce que *c'étoit*, selon lui, *la coûtume des Romains de donner ainsi leurs noms en témoignage d'amitié*. On pourroit dire aussi, comme Budée le prouve dans ses Pandectes, que c'étoit pour faire honneur à leurs patrons & à leurs bienfaicteurs, que les Cliens prenoient leur nom.

* On finit cette dissertation par les Livres du Nouveau Testament, dont on a douté d'abord, mais qui bien tôt après ont été mis dans le Canon des Ecritures du consentement de toutes les Eglises; savoir, l'Epître aux Hebreux, l'Epitre de S. Jaques, la seconde Epître de S. Pierre, la seconde & la troisiéme de S. Jean, celle de S. Jude & l'Apocalypse.

† Le

a P. 97. *b* P. 105. * VI.

† Le Corps de cette Bibliotheque commence par la Critique des Lettres d'Agbar à Jesus Christ & de Jesus Christ à Agbar, dont on fait voir la supposition, aussi bien que de l'Evangile selon les Egyptiens, de l'Evangile selon les Hebreux, & de plusieurs autres ouvrages qu'on a voulu faire passer sous le nom des Apôtres. Il y avoit des gens, du temps de S. Jerôme, qui prétendoient que l'Evangile selon les Hebreux étoit l'original de celui de S. Matthieu, parce qu'il étoit écrit en Syriaque & en caracteres Caldaïques. M. du Pin prouve ici qu'ils étoient differents, non seulement par des passages de cet Evangile selon les Hebreux, qui ne se trouvent point dans celui de S. Matthieu. * comme l'histoire de la femme adultere: mais aussi parce qu'Eusebe & après lui S. Jerôme les distinguent nettement; que ce dernier avoit traduit l'Evangile selon les Hebreux, au lieu que l'Auteur de la version de celui de S. Matthieu est inconnu, & que dans l'Evangile selon les Hebreux, l'Ecriture y étoit citée, selon la verité Hebraïque, au lieu que S. Matthieu a suivi dans le sien la version des Septante. On pourroit néanmoins douter de la force de ce dernier argument, puisque le même S. Jerôme qui distingue ici ces deux Evangiles les confond ailleurs, selon le rapport de nôtre Auteur p. 93. de sa Dissertation. Et ce n'est pas la seule contradiction de ce Pere qu'on ait re-

† I siecle. * Eus. lib. 3.

marquée. *Toutes les fois*, dit l'Auteur, *que S. Jerôme traite exprès des Livres Canoniques, il rejette comme Apocryphes ceux qui ne sont point dans le canon des Juifs, mais lorsqu'il parle sans faire reflexion, il cite souvent ces mêmes Livres comme de l'Ecriture* Ib. p. 72: parlant ainsi diversement *par économie*, & selon les personnes avec qui il a affaire.

L'Epitre de S. Barnabé, dont nous avons encore une version Latine toute entiere, & une grande partie de l'original Grec, est veritablement de lui, puis qu'on y voit les mêmes passages, que S. Clement d'Alexandrie, Origene, Eusebe & S. Jerôme en citent. Mais, dit-on, si cette Lettre étoit en effet de S. Barnabé, on l'auroit jointe aux autres Livres du Nouveau Testament.
„ a Céla ne s'ensuit pas, selon nôtre Auteur;
„ car quand il seroit vrai qu'un Livre est
„ Canonique, dès qu'il est certain qu'il a été
„ écrit par un Auteur qui a l'Autorité de le
„ faire Canonique, qui nous a dit que S.
„ Barnabé doit être de ce nombre, plûtôt que
„ S. Clement & qu'Hermas? C'est à l'E-
„ glise à le déclarer; & il suffit qu'elle ne
„ l'ait point fait, afin que sa Lettre soit mi-
„ se au nombre des Livres Apocryphes; quoi
„ qu'elle soit effectivement de lui. On ajoûte que cette Lettre est indigne de ce Saint, étant pleine de fables & d'allegories. b *Mais il faut peu connoître le genie des Juifs & des premiers Chrétiens nourris & élevez dans les* Sy-

a P. 16. b P. 175.

Synagogue, pour croire que ces sortes de pensées ne peuvent venir d'eux; au contraire c'étoit là leur caractere, ils avoient appris des Iuifs à tourner toute l'Ecriture en allegories, & à faire des remarques sur les proprietez des animaux, dont il étoit défendu de manger par la Loi: il ne faut donc pas s'étonner, si S. Barnabé, Iuif d'origine, écrivant à des Iuifs, a expliqué allégoriquement plusieurs passages, puisque tout le monde sait que les Livres des premiers Chrétiens sont pleins de ces sortes de fables & d'allegories.

« a On rejette les Liturgies attribuées aux Apôtres; parce qu'il ne faut que faire un peu de reflexion sur ce qu'on lit de la célébration de l'Eucharistie dans la I. Epître aux Corinthiens, & sur ce que S. Justin & les premiers Peres de l'Eglise en ont dit, pour être persuadé que les Apôtres & ceux qui leur ont succedé ont celebré le *Sacrifice de la Messe*, avec une grande simplicité. On n'y recitoit qu'un petit nombre d'oraisons: mais peu à peu l'on y a ajoûté quelques priéres, & l'on y a joint quelques ceremonies exterieures, pour rendre le sacrifice plus vénérable au peuple. Enfin les Eglises ont reglé & mis par écrit la maniére de le célébrer, & c'est ce qu'on appelle *Liturgie*.

b Le Symbole des Apôtres, ni les Canons & les Constitutions Apostoliques ne sont point d'eux. Rufin est le premier & le

a P. 21. b P. 30.

seul des Auteurs du cinquiême siecle qui ait écrit que les Apôtres avoient composé le Symbole, & il ne l'avance que comme une tradition populaire. M. du Pin pour confirmer son sentiment, & montrer que le Symbole n'est point des Apôtres, quant aux mots & à la forme, donne une table des quatre anciens Symboles, le vulgaire, celui d'Aquilée, l'Oriental & le Romain, où l'on peut les comparer ensemble, & remarquer qu'il y a entre eux des differences considerables, par exemple les termes de *Catholicam*, *Sanctorum communionem* & *vitam aeternam*; qui sont dans le Symbole ordinaire, manquent dans les trois autres.

a A l'égard des Canons qu'on attribuë aux Apôtres, on défend le sentiment de l'Aubespine & de *Beveregius* qui les croient tres-anciens, & qui prétendent que c'étoit proprement une collection des Canons de plusieurs Conciles tenus avant celui de Nicée. L'Auteur des Constitutions Apostoliques est le premier qui les ait attribuez aux Apôtres, & auparavant on ne les appelloit que *Canons Anciens* ou *Canons Ecclésiastiques*. C'est lui qui y a inseré quelques mots pour persuader que les Apôtres en étoient Auteurs, & qui dans ses Constitutions, où il veut passer pour S. Clement Romain, leur attribuë plusieurs réglemens qui ne conviennent nullement aux Apôtres, tels que sont ceux qui concernent les Temples,

a Pag. 35.

ples, les Catheeumenes, les Energumenes, les Jours de Fête, &c. Il en a même d'absurdes & *a* d'impies, comme celui qui or- « donne de raser la barbe des femmes, & non « celle des hommes, Lib. 1. & cet autre qui « permet aux femmes esclaves de se laisser corrompre par leurs Maîtres. Lib. 8. Constit. cap. 32.

b Quoi que Baronius, Bellarmin, & quelques autres Critiques Catholiques reçoivent les Actes de la passion de S. André, Mr. du Pin ne laisse pas de les rejetter avec sa liberté ordinaire, comme un Livre douteux, dont on ne peut se servir pour prouver quelque dogme de foi, & qui n'a été cité dans l'état où nous l'avons, que dans le septiéme ou huitiéme siécle.

En parlant des Sybilles, l'Auteur dit plusieurs choses qu'on a déja remarquées dans l'extrait de Mr. Petit, * & montre dans ses notes qu'il n'y a rien de si incertain, que le nom & le nombre de ces Prophetesses. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il refute le sentiment de Mr. Vossius, qui soûtient que dans les vers des Sibylles, qu'Otacilius Crassus rapporta de Grece, après l'embrasement du Capitole, il s'étoit glissé des Propheties, que quelques Juifs avoient données comme étant des Sibylles, & que ce sont celles que les Peres ont citées. Pour répondre à cela, on fait voir que ce systeme, tout bien inventé qu'il est, souffre de grandes diffi-

 clutez,

a P. 45. col. 1. *b* P. 47. * Bibl. T. II. p. 120.

cultez, & que la doctrine des Livres Sibyllins est plûtôt celle d'un Chrétien que celle d'un Juif; JESUS-CHRIST y étant prédit plus clairement que dans les Prophetes. & la Résurrection, le jugement, le regne de mille ans, l'Antechrist y étant marquez en termes formels. *a* C'est une imagination sans fondement que de dire avec S. Jerôme, que les Sibylles avoient reçu le don de prophetiser, en récompense de leur Virginité. Si les Peres ont cité les vers de ces Prophetesses comme véritables, c'est parce qu'ils n'examinoient pas les Livres en Critiques. On sait assez qu'ils s'appliquoient tout entiers à des choses de plus grande conséquence, & qu'il leur arrivoit souvent de se méprendre dans les Histoires Prophanes, & de citer des Livres supposez, tels que sont Hystaspe, & Mercure Trismegiste, &c. Il n'est pas facile de dire, ni quand, ni par qui ces faux Oracles des Sibylles ont été faits. mais comme ils n'ont fait du bruit que depuis le tems d'Antonin le Pieux, on conjecture que ç'a été vers le commencement du second siécle. *b*

c C'est par une fraude pieuse à peu près semblable, qu'on a fourré dans le Chap. 4. du 18. Livre des Antiquitez Judaïques un passage touchant JESUS-CHRIST; mais le tour embarrassé, les manieres & toute la suite du discours font voir qu'il y est entré par force. C'est ce qu'on prouve par Origene. Théo-

a P. 71. *b* P. 73. col. 1. *c*. P. 67.

Théodoret & Photius; à quoi M. Huet ne répond, qu'en disant que ces anciens Auteurs ont eu des Manuscrits de Joseph, d'où les Iuifs avoient retranché ce passage.

a Le Livre du Pasteur qui porte le nom de Hermas, Disciple des Apôtres, est véritablement de lui. Il a été reçu pour Canonique dans plusieurs Eglises, & S. Irenée, & Origene le citent en cette qualité; quoi qu'il soit rempli d'un grand nombre de visions, d'allégories, & de similitudes qui le rendent ennuyeux.

Entre les ouvrages qu'on attribuë à S. Clement, on n'admet pour veritables, que b les deux Epîtres aux Corinthiens. La premiere est, selon l'Auteur, après l'Ecriture Sainte, un des plus beaux monumens de l'Antiquité: mais la seconde n'est pas si certainement de lui. Pour les Constitutions Apostoliques; c'est un ouvrage du troisiéme ou du quatriéme siecle, & qui de tems en tems a été reformé, changé & augmenté, suivant les differentes coûtumes des tems & des lieux.

c Le faux Denis l'Aréopagite est un Auteur du 5 ou 6 siécle, dont les Livres furent citez, pour la premiere fois en 532, par des Hérétiques qu'on nommoit Severiens. L'Auteur y parle de la Trinité, & de l'Incarnation en des termes, qui n'ont été usitez que depuis le quatriéme siécle de l'Eglise. On prouve dans une d Note, que le vrai Denis Aréopagite n'a jamais été en France;

C 5 que

a P. 74. b P. 82. c P. 89. d P. 100.

que Photin a prêché le premier le Christianisme dans ce Royaume, & que du temps de S. Irenée son successeur, la foi n'étoit encore établie que dans les Gaules Viennoise & Lionnoise, puisqu'il n'y eut des Martyrs, que dans ces deux Provinces.

a On rejette l'édition vulgaire des Lettres de S. Ignace, mais on reçoit les sept, que le *savant Isaac Vossius* a publiées sur un manuscrit Grec de la Bibliotheque de Florence, qui s'est trouvé tout à fait conforme à la Version qu'Usserius en avoit donnée au public. On refute les deux sentimens opposez, l'un est celui de quelques Catholiques comme Bellarmin, Baronius, & Possevin, qui reçoivent toutes les Greques, ou qui admettent les trois Latines comme le P. Halloix, *qui quoique dans un temps plus éclairé n'a pas eu pour cela plus de Critique*. L'autre est celui de quelques Protestans, comme Saumaise, Blondel, Aubertin, Daillé, qui ont fait tous leurs efforts, pour détruire le crédit des éditions d'Usserius, & de Vossius.

Tout le monde convient présentement que la Lettre de S. Polycarpe aux Philippiens est de lui; & que les autres Ouvrages qu'on lui attribuë sont supposez. Le Martyre de ce Saint est décrit d'une maniere fort circonstantiée dans une Lettre de l'Eglise de Smirne aux Eglises de Pont, & nôtre Auteur en rapporte un passage qui merite

a P. 102. 135.

merite d'être en plus d'un endroit. Les Payens ayant empêché les Chrétiens d'emporter le corps de Polycarpe, qui étoit demeuré tout entier au milieu des flammes, de peur disoient les Payens, qu'ils ne l'adorassent au lieu de Jesus-Christ; l'Eglise de Smyrne fait là-dessus cette reflexion. « *Insensez qu'ils étoiêt, s'ils ignoroient que les Chrétiens n'adorent que Jesus-Christ, parce qu'il est le Fils de Dieu, & qu'ils aiment seulement les Martyrs, qui sont ses disciples & ses imitateurs, à cause de l'amour qu'ils témoignent avoir pour leur Roi, & pour leur Maitre.* En suite, *le Centurion ayant fait bruler le corps de ce Martyr, les Chrétiens emporterent ses os plus pretieux que les pierres les plus rares & plus purs que l'or, qu'ils* ENSEVELIRENT *dans un lieu où ils s'assembloient, pour celebrer avec joye, & avec allegresse le jour de son Martyre,* HONORANT *ainsi la* MEMOIRE *de ceux qui avoient combattu glorieusement pour la Religion, afin d'affermir & d'instruire les autres par ces exemples.* Voilà, ajoûte M. du Pin, les sentimens de l'ancienne Eglise, touchant le respect dû aux Martyrs & à leurs Reliques, expliquez d'une maniere bien nette & bien précise, également éloignée du mépris qu'en font les Héretiques de nôtre tems, & de la SUPERSTITION de QUELQUES CATHOLIQUES.

En parlant de Papias, qui, tout Disciple

C 6 qu'il

a P. 138.

qu'il étoit de S. Jean l'Evangeliste, passoit dans l'esprit d'Eusebe, pour un homme fort credule, d'un esprit très-mediocre, & qui se plaisoit à entendre & à conter des histoires, & des Miracles; *a* on dit qu'il a fait passer des erreurs & des faussetez pour des sentimens des Apôtres, & on fait là-dessus cette reflexion tirée de S. Augustin. „ Ce „ qui nous montre qu'il n'est rien de si dan- „ gereux en matiére de Religion, que de „ croire legerement à tout esprit; & d'em- „ brasser avidement tout ce qui a l'appa- „ rence de pieté, sans considerer s'il en a la „ verité. *Non sit Religio nostra in phantasmatibus nostris: meliùs est enim qualecunque verum, quàm omne quidquid pro arbitrio fingi potest; melior est vera stipula, quàm lux inani cogitatione pro suspicantis voluntate formata.* De Ver. Rel. c. 55.

* Il ne nous reste rien de Quadratus, d'Aristides, d'Agrippa, ni d'Hegesippe que quelques fragmens rapportez par Eusebe, & par S. Jerome: car c'est un faux Hegesippe, un Auteur du quatriéme siécle, que celui qui a fait l'histoire de la guerre des Juifs, & de la prise de Jerusalem, divisée en cinq Livres, qui a été donnée plusieurs fois au public, & qui n'est qu'un abbregé de Joseph.

b On ne reconnoit pour ouvrages de S. Justin, que ses deux Apologies, & son Dialogue contre Tryphon. Il y a encore deux Dis-

a P. 145. * II. Siecle. *b* P. 153. 167.

Discours aux Gentils qui sont à la tête de ses ouvrages, & qu'on pourroit lui attribuër, sans lui faire tort, aussi bien que l'Epître à Diognet. *a* On met, entre les opinions particulieres de ce Pere, celle de n'avoir pas desesperé du salut des Gentils : car dans sa 2 Apologie, p. 83, il dit que ceux qui ont vécu conformément à la raison, comme Socrate, Heraclite, &c. peuvent être appelez Chrétiens, & il semble supposer qu'ils pouvoient être sauvez en suivant la Loi naturelle. On explique plusieurs passages de Justin, de Tatien & de Théophile d'Antioche touchant la génération du Verbe, & sa visibilité, qui ne paroissent pas conformes au sentiment commun. *b*. On remarque que ce Théophile est le premier qui se soit servi du nom de Trinité, pour marquer les trois Personnes divines, & qu'il appelle la troisiéme la *Sagesse:* Qu'Athenagore dit que les Démons se sont perdus par l'amour qu'ils avoient pour les femmes ; qu'il admet le Libre-arbitre dans toute son étenduë, louë la virginité, & condamne les secondes nôces, les appellant un honête adultere. Mais Denis de Corinthe, dans un fragment qu'Eusebe nous en a conservé. L. IV, c. 23, avertit Pinytus, Evêque des Gnossiens, de ne pas *c* charger les Chrétiens du lourd fardeau de l'obligation de garder la Virginité, mais d'avoir égard à la foiblesse, qui est dans la plus-part. *d* Ce même Auteur se plaint qu'on

a P. 167. col. 2. *b* P. 179. *c* P. 184. *d* P. 186.

qu'on avoit falsifié quelques-unes de ses Lettres, & dit qu'il ne faut pas s'étonner, qu'il y eût des gens qui osassent corrompre les Livres sacrez, puis qu'ils le faisoient dans des Livres de bien moindre autorité.

a S. Irenée semble avoir cru, aussi bien que S. Justin, que les ames ne sont immortelles que par grace, & que celles des impies cesseront d'être après avoir été long-temps tourmentées. *b* Il a encore quelques sentimens particuliers ; par exemple que J. C. a vécu plus de cinquante ans sur la terre : que les Saints apprendront peu à peu en l'autre vie les choses qu'ils ignorent, &c. *Il faut pardonner*, ajoûte l'Auteur, *ces sortes d'opinions à tous les anciens Auteurs du Christianisme, n'y en ayant pas un seul qui n'en ait eu de semblables.*

c Eusebe nous a conservé un fragment d'un Auteur nommé *Rodon*, qui raconte que dans une conference qu'il eut avec l'héretique Apellès, celui-ci aiant été convaincu de plusieurs faussetez, dit qu'il ne falloit point examiner ce qu'on croyoit, & que tous ceux qui mettoient leur esperance en Jesus-Christ crucifié seroient sauvez ; que la question de la nature de Dieu étoit très-obscure ; qu'il croyoit à la verité qu'il n'y avoit qu'un principe, mais qu'il n'en étoit pas assuré, & que les Propheties étoient contraires les unes aux autres.

d M. du Pin s'étonne qu'on n'ait point encore

a P. 197. *b* P. 198. *c* P. 210. *d* P. 219.

core traduit en nôtre Langue les Livres du Pédagogue de Clement d'Alexandrie. *Mais si quelcun vouloit entreprendre cette traduction*, *il faudroit*, dit-il, *qu'il en retranchât quelques endroits, qui ne doivent pas être lûs de tout le monde, & qu'il en accommodât d'autres aux coûtumes & aux manieres de nôtre temps.* On doute fort que cette maniére d'agir marque assez de respect pour l'antiquité; & on veut bien croire que l'Auteur n'a pas suivi en faisant ses extraits, le conseil qu'il donne aux autres.

a Le même S. Clement a fait d'autres Livres celebres, sous le nom de *Stromates*, qu'on appelle ainsi, parce qu'ils contiennent plusieurs pensées recueuillies de differens endroits & ramassées ensemble, ce qui fait une varieté à peu près semblable à celle qu'on apperçoit dans les tapisseries. C'est pourquoi ce Pere compare lui même son ouvrage à un pré, ou à un jardin, où l'on trouve toute sorte d'herbes, de fleurs & de fruits qu'on peut cueuillir à son choix. Mais non pas à ces jardins où les arbres, & les plantes sont rangées par ordre, pour divertir la vuë: mais plutôt à une montagne sombre & épaisse, où les Cyprès, les Tilleuls, les Lauriers, le Lierre, les Pommiers, les Oliviers, les Figuiers, & les autres arbres fruitiers & steriles seroient mêlez ensemble. Dans *b* le troisiéme Livre des Stromates, Clement assure que S. Pierre & S. Philippe avoient

a P. 220. *b* P. 223.

avoient été mariez ; & qu'ils avoient eu des enfans : que S. Philippe avoit même marié ses filles, & que S. Paul avoit aussi une femme, *en quoi il se trompe*, dit l'Auteur. Il y a une maniere de parler de ce Pere, qui semble favoriser l'Arianisme, c'est que *la Nature du Fils est la plus excellente, & la plus parfaite, & celle qui approche le plus du Dieu tout-puissant.* On l'excuse en disant que les Anciens n'ont pas fait une distinction si exacte entre les termes de Nature & de Personne, & qu'ils prenoient souvent l'un pour l'autre. *b* Mais on avouë qu'il parle d'une maniere à faire croire qu'il n'a pas crû, ou du moins qu'il n'a pas fait reflexion sur le peché originel. *Qu'on nous dise*, dit-il, *comment un enfant qui ne vient que de naître a prévariqué, & comment celui qui n'a encore rien fait a pû tomber sous la malediction d'Adam.*

c Il y a une contestation entre les savans sur le mariage de Tertullien, pour savoir s'il s'est marié devant ou après sa conversion, & lors qu'il étoit Prêtre. Or parce que, dans les Livres qu'il a adressez à sa femme, on voit qu'il vivoit encore avec elle, lorsqu'il les écrivoit, l'Auteur de la vie de Tertullien & d'Origene, a été obligé de dire qu'il les avoit composez aussi tôt aprés sa conversion ; mais M. du Pin assure qu'il est plus probable que Tertullien ne s'est marié qu'aprés son batême ; & qu'il n'écrivit ses livres

à sa

a P. 227. *b* P. 228. *c* P. 245.

à sa femme que lors qu'il étoit déja sur l'age, un peu avant qu'il tombât dans l'erreur des Montanistes. *a* On recherche les raisons de son changement, & on croit avec S. Jerôme que l'envie que lui portoient ceux du Clergé de Rome, & la maniere outrageuse dont ils le traiterent, l'irrita contre l'Eglise & le porta à s'en separer.

b On fait ensuite le Catalogue des Ouvrages de Tertullien, & on distingue avec soin ceux qu'il a faits étant Catholique, d'avec ceux qu'il a composez, après s'être engagé dans l'hérésie de Montanus : mettant entre ces derniers son livre des Prescriptions.

Entre les Traitez Orthodoxes de Tertullien, on donne le premier rang à son Apologetique, ses deux livres aux Nations & celui qu'il adresse à Scapula, pour détourner ce Gouverneur d'Afrique de la persécution qu'il faisoit aux Chrétiens. *c* Il prouve dans ce dernier, qu'il doit être libre aux hommes d'embrasser la Religion, qui leur semble la plus veritable. que la Religion d'autrui ne nuit & ne sert à personne : que ce n'est point une Religion de contraindre les hommes d'embrasser une Religion, qu'on doit choisir volontairement. *Non est Religionis cogere Religionem, quæ sponte suscipi debet non vi.*

d Dans le sixiéme Livre du Batême, Tertullien desapprouve qu'on batise les enfans sans necessité. ,, Qu'est-il necessaire, dit-il, ,, d'ex-

a P. 240. *b* P. 249. *c* P. 262. *d* P. 274.

faut rebatiser les hérétiques, proposée * par Januarius, & les Evêques de Numidie, qui vinrent consulter là-dessus un Concile, où étoit S. Cyprien. Ceux qui le composoient répondirent que cette question avoit déja été décidée par les Evêques leurs prédecesseurs, qui s'étoient déclarez pour l'affirmative. L'année suivante, il s'assembla un autre Synode en Afrique, lequel ayant confirmé cette décision, l'envoya à Etienne, qui tenoit pour lors le siege de Rome, l'exortant à embrasser cette discipline. Mais cet Evêque, bien loin de se rendre aux raisons des Africains, s'emporta contre S. Cyprien, & ses Collegues, & maltraita leurs députez, les appellant de faux Chrétiens, de faux Apôtres & des seducteurs, défendant même à tous ceux de son Eglise de les loger, & les privant ainsi non seulement de la communion ecclésiastique, mais leur refusant aussi les droits de l'hospitalité. Pour S. Cyprien il témoigna beaucoup de modération, ne voulant se separer de la communion de personne pour cette dispute. Après cela M. du Pin tâche de prouver dans ses notes, que S. Cyprien n'a point changé de sentiment, & que les Eglises de Grece ont été encore long-temps après lui partagées sur cette question. Il renvoie à une Lettre de S. Basile à Amphiloque, dans laquelle ce Pere raporte les differentes coûtumes des Eglises là-dessus.

Pref.

* *En 255. P. 480.*

Presque toutes les Lettres de S. Cyprien roulent sur les sujets qu'on vient de marquer, & on en donne ici des extraits, en les rangeant selon l'ordre des temps. On en rapporte plusieurs beaux passages, sur la nécessité qu'il y a de regarder à la disposition de ceux qu'on admet à la communion, sur l'excellence du Martyre, qui consiste principalement à garder par tout une sainteté inviolable dans ses paroles, & à ne pas détruire les préceptes de Jesus-Christ, en même temps qu'on est martyr pour lui. Ce S. Evêque s'étoit fait une Loi de ne rien faire, dans les choses qui regardoient son Eglise, sans le conseil de son Clergé, & sans le consentement du peuple. C'est pourquoi, dans un Concile de 37 Evêques, tenu à Cartage, en 256, sur la reiteration du Batême, ce Saint rend cette raison du dessein qu'il avoit de n'excommunier point ceux d'un sentiment contraire au sien : a Car « personne de nous ne se doit établir Evê- « que des Evêques, ou prétendre contrain- « dre ses Collegues par une crainte tyranni- « que, parce que chaque Evêque a la liberté « & la puissance d'en user comme il lui « plaît, & qu'il ne peut non plus être jugé « par un autre, qu'il ne peut le juger. Mais « nous devons tous attendre le jugement de « Jesus-Christ, qui seul a le pouvoir de nous « préposer à son Eglise, & de juger de nos « actions. « b Dans cette question les deux partis

a P. 444. b P. 442.

partis prétendoient d'avoir la tradition de leur côté : & S. Cyprien opposoit à la tradition que le Pape Etienne lui alleguoit la verité de l'Evangile, & la premiere tradition des Apôtres. a M. du Pin dit encore que S. Cyprien est le premier qui parle bien clairement du peché originel, & de la necessité de la grace de Jesus-Christ. L'édition des ouvrages de ce Pere dont on fait le plus cas, est celle que deux Evêques d'Angleterre ont donnée depuis peu au public ; mais on n'a pas beaucoup d'estime pour les observations de Pamelius, parce qu'il s'applique plus à confirmer la doctrine & la discipline de nôtre tems, qu'à expliquer les difficultez de son Auteur.

b On rejette toutes les Lettres attribuées à Corneille, Evêque de Rome, si ce n'est celles qui sont inserées dans les Ouvrages de S. Cyprien, parce que les autres, particulierement l'Epître à *Lupicinius*, Evêque de Vienne, & deux autres, qui sont dans les Décretales, sous le nom de ce Pape, ne sont point du stile de celles qui sont indubitablement de Corneille, & qu'on y rencontre le terme de *Messe inconnu à toute l'antiquité*.

c Du temps de Denis d'Alexandrie, qui vivoit sur le milieu du troisiéme siécle, un certain Nepos, Evêque d'Egypte, ayant fait un Livre pour soûtenir le regne de mille ans, où il prouvoit son sentiment par l'Apocalypse, Denis entreprit de le refuter.

Pour

a P. 474. b P. 490. c P. 513.

Pour répondre au témoignage de l'Apo- "
calypſe, que ſon adverſaire alleguoit, il "
dit que quelques-uns ont rejetté ce Livre, "
comme étant de l'Hérétique Cerinthe, "
qui n'admettoit d'autre béatitude que cel- "
le qui conſiſtoit dans les voluptez charnel- "
les: que pour lui il n'oſoit le rejetter entie- "
rement, parce qu'il étoit eſtimé par plu- "
ſieurs Chrétiens: mais qu'il étoit perſuadé "
qu'il a un ſens caché, qui ne peut être "
compris de perſonne; qu'il avoüoit que "
c'eſt un Livre d'un Auteur inſpiré du S. "
Eſprit, qui n'eſt point S. Jean l'Evangeli- "
ſte, mais un autre qui portoit le nom de "
Jean comme lui, ce qu'il tâche de prouver "
par la difference du ſtile & des penſées. "

a Denis alla ſans doute trop loin ſur cette matiére, auſſi bien que dans des Lettres qu'il écrivit aux Evêques de la Pentapole, lors que pour refuter l'erreur de Sabellius, qui confondoit les trois perſonnes de la Sainte Trinité, *il lui échappa de dire que le Fils eſt l'ouvrage du Pere, qu'il étoit au Pere ce que la Vigne eſt au Vigneron, le Navire à l'Ouvrier, & qu'il n'avoit point été, avant que d'être fait.* Il arriva à Denis, ajoûte nôtre Auteur, ce qui arrive preſqu'à tous ceux qui combattent une erreur, ſavoir de parler d'une maniere qui favoriſe l'erreur oppoſée. *b* Baronius s'eſt imaginé qu'une Lettre que Turrien a publiée, ſous le nom de Denis, & qui eſt inſerée au premier Volume des derniers Conciles p. 850, étoit véritablement de lui.

a P. 514. b P. 516. Mais

Mais M. du Pin montre que c'est un Ouvrage supposé, parce que l'Auteur de cette Lettre approuve le mot de *Consubstantiel*, & dit même que les Peres ont appellé ainsi le Fils de Dieu. Or il est certain que Denis d'Alexandrie, & le Synode d'Antioche ont désapprouvé ce terme, & que du temps de Denis on ne pouvoit pas dire, que les Peres s'en fussent servis communément. Il ne nous reste de cet Evêque qu'une Lettre à Basilides, imprimée dans le Tome premier des Conciles.

Outre plusieurs Fragmens de Methodius, Evêque d'Olympe, ou de Patare en Lycie, que le P. Combefix a tirez des Anciens, ou recueuillis de divers manuscrits, nous avons presentement son *Festin des Vierges* complet, que nous devons au Jesuite Possin. C'est un Dialogue de plusieurs Vierges, qui font chacune un discours à la loüange de la Virginité, sans blâmer néanmoins le mariage, *moderation très-rare aux Anciẽs*, dit M. du Pin. *a* Cet Ouvrage est composé de dix Discours pleins d'allegories, & de passages de l'Ecriture, & on y traite par occasion diverses matieres. Dans *b* le second, pour expliquer comment Dieu n'est point Auteur des adulteres, quoi qu'il forme les enfans qui en naissent, on apporte l'exemple d'un homme, qui feroit des ouvrages de terre dans un lieu environné de quatre murailles, pleines de trous, par où on lui serviroit l'argile dont il formeroit son

a P. 539. *b* P. 533.

son ouvrage, en sorte que si ceux qui le servent le trompoient, en prenant une ouverture pour l'autre, & qu'il arrivât que l'Ouvrage ne fût pas tel qu'il doit être, ce ne seroit la faute, ni de l'ouvrier, ni de l'argile, mais de ceux qui auroient mal appliqué la matiere. Dans le huitiéme discours, ce Pere, combattant le *Fatum* des Stoïciens, prouve que les hommes sont libres, & qu'ils ne sont point necessitez à faire le bien ou le mal, par les influences des Astres. Sur la fin de ce Dialogue, l'Auteur parle d'une maniére très-orthodoxe de la S. Trinité, si l'on en croit M. du Pin. On n'a plus que des fragmens du Traité de Méthodius contre Origene tirez de S. Epiphane, & d'un manuscrit du Pere Sirmond. Nôtre Auteur doute que le passage que Jean Damascene rapporte dans la troisiéme Oraison des Images, soit de Méthodius. On y assure que les Chrétiens font des Images d'or représentans les Anges, pour la gloire de Dieu. S'il est de cet Evêque, il faut, dit M. du Pin, qu'il ait eu un autre sens, que celui que lui donne Damascene, & que par le mot d'Anges, de Principautez & de Puissances il entende les Rois de la terre, comme les paroles qui précedent celles-ci le font comprendre. a

On joint aux Auteurs des trois premiers siécles, Arnobe, Lactance, Commodianus, & Julius Firmicus Maternus, quoi qu'ils aient passé la plus grande partie de leur vie

D dans

a P. 542.

dans le quatriême siécle, parce qu'ils ont imité le genre d'écrire des premiers Peres, en s'attachant plus à combattre les Payens que les héretiques. On donne de grands éloges à Lactance, & on avouë que dans son Livre des persécutions, il semble marquer que S. Pierre n'est venu à Rome, qu'au commencement de l'Empire de Neron.

On parle ensuite des Conciles tenus dans les trois premiers siécles de l'Eglise, & on assure qu'il n'y en a pas de plus anciens que ceux qui furent assemblez au temps de Victor, à la fin du second siécle, sur le sujet de la célebration de la Pâque; & qu'on n'a point tenu de Conciles, pour condamner les premiers Hérétiques, les Disciples de Simon, & de Carpocrate, les Basilidiens & les Gnostiques, parce que leurs erreurs étoient en horreur à tous les Chrétiens.

On rejette toutes les Décretales attribuées aux premiers Papes. On croit que c'est Riculphe, & son Successeur Benoît qui les ont supposées, dans le neuviême siécle. On finit ce Volume par un abbregé de la Doctrine, de la Discipline, & de la Morale de l'Eglise des trois premiers siecles. On ne fait point de notes sur cet abbregé, parce qu'on suppose qu'on a donné les preuves de tout ce qu'on y dit dans le corps de l'Ouvrage. Cependant on n'a pas remarqué en le lisant, sur quelles raisons M. du Pin appuye dans son Traité les propositions suivantes, qu'il avance dans cet abbregé. (1) Que quoi que tous les Pe-

res ne demeurent pas d'accord que les enfans naissent sujets au peché, & dignes de la damnation ; le sentiment contraire étoit néanmoins celui de l'Eglise. (2) Qu'on celebroit le Sacrifice de la Messe en mémoire des Morts. (3) Qu'on prioit les Saints & les Martyrs decedez, & qu'on étoit persuadé qu'ils prioient Dieu pour les vivans. En voici d'autres qui sont mieux soûtenuës ; & de grande consequence, par rapport aux differens qui partagent présentement les Chrétiens. (1) Que les Anciens ont parlé de la Vierge Marie avec beaucoup de respect, quoi qu'ils n'aient pas outré la matiére, comme on a fait dans la suite ; qu'on n'a pas cru généralement qu'elle fût demeurée vierge après l'enfantement ; qu'on n'a point parlé de son Assomption, & qu'il y a un passage de S. Irenée qui n'est pas favorable à sa Conception immaculée. (2). Que l'Ecriture contenoit les principaux Articles de nôtre Foi, & que tous les Chrétiens la peuvent lire. (3) Que les élemens de l'Eucharistie étoient du pain ordinaire, & du vin mêlé d'eau. Qu'on divisoit le pain consacré en morceaux; que les Diacres le distribuoient aux assistans qui le recevoient dans leur main, & qu'ils leur donnoient aussi du vin consacré. Que dans quelques Eglises cette distribution étoit reservée aux Prêtres, mais qu'en d'autres chacun s'approchoit de la Table, & prenoit sa portion de l'Eucharistie. (4) Que dans ces trois premiers siécles, il

n'est point parlé de l'Onction des malades, dont S. Jaques fait mention. (5) Qu'il étoit défendu aux Cleres de se mêler des affaires civiles & temporelles. (6) Qu'il étoit permis aux Prêtres de garder les femmes qu'ils avoient épousées, avant que d'être ordonnez, & non d'en épouser après leur ordination : mais que l'un & l'autre étoit permis aux Diacres. (7) Qu'il n'y a presque point eu de disputes dans l'Eglise, ni de differens sentimens touchant les questions de Morale.

On trouve à la fin plusieurs tables ; les unes sont Chronologiques, & marquent le temps de la naissance & de la mort, & celui auquel ont fleuri les Ecrivains sacrez, & les Auteurs Ecclésiastiques ; d'autres servent à distinguer les Ouvrages vrais d'avec les supposez. Il y a aussi des indices alphabetiques pour les Auteurs, & pour les matiéres.

IV.

THE HISTORY OF HAI EBN YOKDHAN, *Or the Self-taught Philosopher. L'Histoire de* Hai Ebn Yokdhan, *ou le Philosophe de soi-même ; écrite en Arabe par* Iaaphar Ebn Tophail. *Philosophe Arabe & Mahometan. Où l'on montre par quels degrez la raison humaine avec le secours de l'experience, & d'un grand nombre d'observations exactes, peut parvenir à*

la connoissance des chosesnaturelles, découvrir ensuite les surnaturelles, & s'élever jusqu'à Dieu, & à ce qui regarde l'autre vie. Traduit en Anglois sur la Version Latine d'EDOUARD POCOCK, Maître aux Arts dans le College de l'Eglise de Christ à Oxford, in 8. A Londres.

L'Auteur de ce Livre étoit contemporain d'*Averroës*, & vivoit sur la fin du douziéme siécle. On a dit ailleurs que c'étoit en ce temps-là, que les Arabes s'attacherent à l'étude de la Philosophie. Mais cette science ne leur fit pas perdre l'amour qu'ils avoient pour les Histoires feintes, & pour les Allegories: de sorte qu'ils proposerent la plus part de leurs découvertes Physiques embellies de paraboles & de narrations fabuleuses. Cette Histoire est, à ce qu'on croit, une de leurs plus belles productions en ce genre d'écrire. Il y a quelques années que Monsieur Pocock en donna une Version Latine, sur laquelle on en fit aussi-tôt une traduction Flamande, qui fut imprimée à Amsterdam chez *Ian Rieuwerts*, in 4. en 1672. Il y a un peu plus d'un siécle qu'un Rabbin la mit en Hebreu, & on vient présentement de la traduire en Anglois. Mais ceux qui n'ont pas vû ce Livre, ou qui n'entendent pas les Langues dans lesquelles on l'a traduit, n'ayant point de connoissance de cette Histoire, ou plûtôt de ce Roman Philosophique, ne seront pas fâchez

d'en trouver ici un extrait un peu circonstantié.

Dans une Ile des Indes, située sous la Ligne Equinoctiale, regnoit un Prince, que ses mauvaises qualitez rendoient extrémement défiant. Il n'avoit qu'une sœur, qu'il ne vouloit point marier, de peur de rencontrer un beau-frere qui fût plus aimé du peuple que lui. Mais quelque soin qu'il prit de veiller sur les actions de sa sœur, il ne put empêcher qu'un de ses parens nommé *Yokdhan* ne la vit, & ne s'en fit aimer: & qu'ayant trompé la vigilance des gardes, ils ne goûtassent les plaisirs d'un mariage clandestin. Le fruit de cette union fut un fils que la Princesse tint long-temps caché; mais enfin craignant la colere de son frere, elle se résolut d'exposer cet enfant; de peur que ses cris ne fissent perdre la vie, & à lui, & à ceux qui la lui avoient donnée. Elle choisit pour cette separation une nuit calme & seraine, & l'heure de la marée; & ayant mis son enfant dans une caisse enduite de bitume, au meilleur état qu'elle pût, elle l'abandonna à la merci des flots, qui le porterent au bord d'une Ile deserte, vis à vis de celle qui lui avoit donné naissance, & dans l'embouchure d'une riviere qui se deborde une fois toutes les années. C'étoit justement alors que ce fleuve étoit le plus enflé; de sorte qu'il couvroit presque toute l'île; & que la marée remontant bien avant poussa la caisse assez loin dans l'embouchure de la riviere, jusqu'à ce qu'elle

qu'elle s'engageât dans des brossailles. L'eau s'étant écoulée & le vent abbaissé, la caisse demeura sur le sable ; mais il étoit arrivé qu'en choquant contre des branches, les cloux des aiz de dessus, qu'on avoit negligé tout exprès d'enfoncer, s'étoient enlevez, & que les aiz étoient tombez à terre. Cependant le petit *Ebn Yokdhan* pressé de la faim, crioit de toute sa force, en sorte qu'une chevre à qui une aigle venoit d'enlever son chevreau, l'oüit & vint là tout à propos pour lui donner la mammelle. Elle le fit non seulement cette fois-là, mais encore plusieurs autres ; si bien qu'il se forma peu à peu entre eux les mêmes liaisons qu'entre un enfant & sa nourrice. Dès que le petit *Ebn Yokdhan* put marcher il suivit cet animal par tout : & ne vivant que parmi des troupeaux de Chevres, il n'apprit qu'à former des sons approchans des leurs. Il imitoit aussi parfaitement bien le chant des oiseaux, & le cri des bêtes, qu'il avoit oüies plusieurs fois. Quand il eut atteint l'age de cinq ou six ans, & qu'il commença à se reconnoître, il s'apperçut insensiblement qu'il étoit le seul des animaux qui fût nud, & sans défense ; tous les autres étant couverts de poil, de laine ou de plume. Il pensa aux moyens de remedier à cette incommodité, & le premier qui lui vint dans l'esprit fut de prendre des fueilles larges de quelque arbre, & de les mettre sur les parties, par où la nature se décharge des excremens,

En même temps ayant rompu une branche d'arbre, il vit qu'en la remuant, il faisoit fuir toutes les bêtes d'alentour; d'où il conclut que ses mains valoient infiniment mieux que le poil, la queue, ni les cornes des bœufs & des chevres, puis qu'elles pouvoient le fournir de couverture, & de défense. En suite il se fit une espece d'habit de la peau, & des plumes d'une aigle morte, parce qu'il avoit remarqué que son cadavre ne sentoit pas mauvais, & allant toûjours armé d'un bâton, il se fit craindre à tous les animaux de l'île, qui n'osoient plus s'approcher de lui. Il n'y avoit que la chevre sa nourrice qui ne le quittoit point, & qui étoit devenuë fort foible & fort vieille. Le jeune *Ebn Tokéhan* en prenoit un soin extraordinaire, mais il ne put empêcher qu'elle ne mourut bien-tôt.

La surprise & la douleur de cet enfant furent extrêmes, lors qu'il vit sa nourrice sans mouvement; il l'appella long-temps, mais voyant qu'elle ne répondoit rien, il se prit à regarder les yeux, les oreilles, & les jambes de cette chevre, croyant qu'il y avoit quelque obstacle dans ces parties qui les empêchoit de faire leurs fonctions; parce qu'il avoit remarqué que quand il fermoit les yeux, qu'il se bouchoit les oreilles, ou se lioit les jambes, il ne pouvoit ni voir, ni ouïr, ni marcher. Sa recherche fut inutile, il n'y apperçut rien qui ne fut en bon état: ce qui le fit conclurre qu'il falloit que cet em-

empêchement fût interieur, & attaché à quelque partie, qui mit en mouvement toutes les autres. Il jugea qu'il falloit que cette partie mouvante fût placée au milieu du corps, afin qu'elle pût communiquer sa force aux autres membres, avec plus de facilité; & dans l'agitation d'esprit où il étoit, se sentant battre le cœur avec beaucoup de violence, il crût que c'étoit là le principe, & la source du mouvement. Là-dessus il resolut d'abord d'ouvrir le corps de sa nourrice, y chercher cette partie, & voir ce qui lui manquoit. Mais venant en suite à penser que le remede pourroit bien être pire que le mal; & qu'il ne lui seroit pas facile de refermer l'ouverture qu'il vouloit faire, il trouva bon d'attendre encore quelque temps. Enfin ayant perdu toute esperance, & ne croyant plus hazarder rien; il revint à son premier dessein. Ayant donc choisi quelques pierres aiguës, & quelques roseaux secs qu'il aiguisa le mieux qu'il pût, il fit une incision au corps de cette chevre entre les côtes, & trouva bien-tôt le poûmon, qu'il jugea n'être pas la partie qu'il cherchoit, parce qu'elle n'étoit pas dans le milieu du corps. Il fit le même jugement du foie, & crut que cette partie ne pouvoit être que le cœur, dont la figure, la situation, & la solidité lui paroissoient très-propres à produire, & à conserver le mouvement. C'est pourquoi il se mit à considerer tous les côtez de cette partie, & y ayant apperçu deux

D 5 cavi-

cavitez, l'une pleine de sang caillé, & l'autre vuide, il s'imagina que c'étoit dans ce creux qu'avoit residé le principe de la vie. Et comme il vit que ce principe vivifiant étoit sorti du corps, pendant qu'il étoit encore entier, il jugea qu'il n'y retourneroit pas, quand le corps seroit divisé en plusieurs parties. Ensuite considerant que ce cadavre étoit incapable de toutes sortes de fonctions, il conclut que c'étoit à ce Principe qui n'y étoit plus, auquel il falloit attribuer toutes les operations qu'il avoit vû faire à la chevre; que c'étoit ce qui l'avoit allaité, & pris soin de lui dès son enfance. Ces pensées lui donnerent beaucoup d'envie de savoir ce qu'étoit devenu ce principe, où il étoit allé, s'il étoit sorti du corps de soi-même, ou s'il en avoit été chassé par quelque force étrangere.

Pendant que nôtre Solitaire se plongeoit dans ces réveries, le cadavre commençoit à sentir mauvais; & cette odeur attira deux corbeaux, qui n'osant approcher, de peur d'*Ebn Yokdhan*, se prirent à se battre. Dès que l'un d'eux eût tué l'autre, il fit un creux dans la terre, où il jetta le mort, & couvrit ensuite la fosse. Cela fit naître à *Ebn Yokdhan* la pensée d'enterrer sa nourrice, & de lui rendre un devoir qu'un corbeau avoit rendu à son ennemi.

Quelque temps après il s'éleva un orage, qui poussa si violemment des branches d'arbres secs les unes contre les autres, que le feu

feu s'y prit. La nouveauté de cet accident étonna fort nôtre Solitaire, & sa curiosité naturelle le porta à s'en approcher. Comme il étoit, à cet égard, sans experience, il essaia d'abord de prendre la flamme avec les mains, & la douleur l'ayant fait retirer, il s'avisa en suite de prendre une branche de bois, qui n'étoit allumée qu'à un bout, & de l'emporter dans une caverne, où il s'étoit logé, pour examiner ce feu & les effets qu'il étoit capable de produire. Il prit grand soin de le conserver, remarquant que la flamme lui servoit de Soleil durant la nuit, & qu'à une certaine distance la chaleur moderée de ce feu le réjouïssoit, & réparoit ses forces. Cependant il ne s'étoit pas encore défait de l'envie, de savoir en quoi consiste le principal de la vie, & du mouvement des animaux, de sorte que remarquant que le feu meut tous les corps ausquels il se communique, & qu'on sent une extrême chaleur, lorsqu'on touche certaines parties d'un corps animé, il s'imagina, qu'il falloit que le principe qui nous fait agir, tint de la nature du feu. Pour s'en éclaircir, il resolut de dissequer toute vive la premiere bête qu'il rencontreroit. Il ne lui fut pas difficile d'en venir à bout, toute l'île étant pleine d'animaux. Ayant ouvert une brebis sauvage, à peu prés comme il avoit fait le corps de la chevre sa nourrice, & ayant trouvé le cœur, il commença à le dissequer par le côté gauche, & vit sortir de la cavité qui est en cet

endroit, une vapeur blanchâtre. Il y mit aussi-tôt le doit, & sentit que le lieu, qu'elle venoit de quitter, étoit tout brûlant, remarquant aussi que l'air, que contenoit cette cavité, ne fut pas plûtôt évaporé, que la bête ferma les yeux & mourut.

Cette experience, qui se trouva si conforme aux conjectures de nôtre Solitaire, ne fit qu'augmenter sa curiosité, en sorte qu'il resolut d'examiner la nature de tous les autres membres du corps, & qu'il fit tant d'experiences, que quoi qu'il n'eût pas des instrumens commodes, son esprit & son application lui firent surmonter toutes ces difficultez, & le rendirent en quelques années habile Anatomiste.

Un jour qu'il étoit occupé à faire une dissection, un poisson qu'il venoit de pêcher, sauta sur des charbons de feu. L'attachement qu'il avoit à son travail fit qu'il ne s'en apperçut pas d'abord; mais quelques momens après, une odeur agréable, qu'il n'avoit pas accoutumé de sentir, venant frapper ses narines, l'excita à en chercher la cause. Il vit ce poisson à demi-grillé & l'envie lui prit de goûter de cette chair rôtie. Il le fit, & la trouvant de meilleur goût que les fruits, dont il s'étoit nourri jusqu'alors, il s'addonna à la chasse & à la pêche; inventant divers moyens pour y reüssir; comme d'apprivoiser des oiseaux, qui par leur chant appelloient les autres, & les faisoient donner dans ses pieges, & d'élever des chevaux

sur

ſur leſquels il montoit, & devançoit à la courſe les bêtes les plus vîtes. *Ebn Yokdhan* n'avoit guere plus de vint & un an, ſi l'on en croit l'Auteur, lorſqu'il inventa tout cela, & qu'il ſe fit des habits de peaux de bêtes couſuës enſemble avec des filamens d'écorce de palmier, de chanvre, &c. Mais ces exercices du corps ne l'occupant pas tout entier, il ne voyoit preſque rien, dont il ne voulût penetrer les cauſes. On ſeroit trop long, ſi l'on vouloit rapporter tous les raiſonnemens qu'il fit ſur l'étenduë. C'eſt pourquoi nous le laiſſerons raiſonner à la Peripateticienne ſur la nature des corps terreſtres, & des celeſtes, pour paſſer tout d'un coup à la maniére dont il aquit la connoiſſance de l'Etre infiniment parfait.

Nôtre Solitaire avoit déja remarqué que la matiére n'opere pas par elle même, mais en vertu d'un mouvement & d'une certaine diſpoſition qu'elle reçoit d'ailleurs. Il chercha long-temps ſur la terre, & dans le ciel, s'il ne trouveroit point d'être, qui fut l'Auteur de ces diſpoſitions. Mais voyant qu'il n'y avoit point de corps particulier, qui ne fût fini, & qui ne fût ſujet au changement; il conclut de là que celui qui avoit formé les corps, & qui les avoit mis dans une certaine diſpoſition, n'étoit point corps, puiſqu'il devoit être neceſſairement infini & immuable: Que les corps n'ayant point d'eux-mêmes ces diſpoſitions à agir, ce n'étoit pas eux, à proprement parler, qui faiſoient les

nois, j'aurois beaucoup de plaisir à me joindre à des Etres, avec qui je pourrois louër nôtre commun Créateur.

Ce qui portoit nôtre Solitaire à raisonner de cette maniére, c'est que n'ayant jamais vu que son Ile, la Mer, & le Ciel, & manquant des secours par lesquels les autres animaux se multiplient, il ne croyoit pas qu'il y eût d'autre homme que lui au monde, & ne savoit pas s'il y en auroit après luy. Cependant il lui sembloit, que c'étoit une chose indigne de la Bonté & de la Puissance infinie, de ne produire que des créatures corruptibles, & incapables de le connoître, de l'aimer, & de jouïr d'une felicité plus grande, que celle qu'on sent par le moien des corps. C'est pourquoi ne trouvant point ici à bas d'être immateriel fini, il crût qu'il y en avoit là-haut, qui étoient unis à ces globes lumineux, qui roulent au dessus de nos têtes. Il se confirma dans cette pensée, par cette reflexion. Si l'Etre souverain m'a donné le pouvoir de le connoître, & de le contempler en quelque maniére, quoi qu'il m'ait uni à un corps sujet à mille necessitez differentes, & qui par le sentiment de la douleur, me contraint à le satisfaire, & me détourne de cette heureuse contemplation. A plus forte raison doit-il avoir uni un Etre immateriel aux Corps celestes, qui sont si grands, si beaux, si constans, si uniformes, & si réglez dans leurs mouvemens.

C'est ainsi qu'*Ebn Yokdhan* se satisfit sur la

la pluralité des Esprits, ou des Etres immateriels; mais il lui restoit une autre difficulté qui lui faisoit beaucoup de peine. C'est de savoir pourquoi l'Etre souverain unissoit des Esprits, qui n'étoient faits que pour lui, à des corps, qui interrompent à tout moment l'union qui doit être entre les Esprits finis, & l'Esprit infini, pour rendre les premiers heureux. Il eut plusieurs pensées là-dessus, & s'attacha enfin à celles-ci. Que l'état où se trouvent alors ces Esprits est un état d'imperfection, & qu'il faut qu'il y en ait un autre après cette vie, où ils jouïront d'un plus grand bonheur. Qu'on ne sauroit douter de la possibilité de cet état, puis que la mort n'est autre chose que la division de plusieurs parties, dont le corps est composé, & que les Esprits étant immateriels, & indivisibles ne sauroient mourir. Que l'Etre souverain a uni les Esprits à un Corps, qui les porte vers les créatures, pour éprouver s'ils lui demeureroient fideles, & s'ils auroient assez de courage & de force, pour s'élever jusqu'à lui en méprisant les plaisirs sensibles. Que l'Etre infiniment parfait vouloit qu'ils l'aimassent d'un amour de choix, & qu'il ne leur présentoit des objets aimables en apparence, qu'afin que le préferant à toutes choses, ils meritassent son amour, & le bonheur qu'il leur prépare. Que les Esprits lâches qui s'abandonnent aux mouvemens de leur corps, & qui négligent la méditation des choses celestes, à cause

à cause de la peine qu'ils y trouvent, sont indignes d'être unis avec l'Être souverain; de sorte qu'après cette vie, se trouvant privez de la consolation que leur donnent maintenant les plaisirs du corps, ils ne seront immortels, que pour être eternellement miserables.

Ces reflexions pénétrérent si fort nôtre Solitaire, & il conçut tant de mépris pour les choses visibles, qu'il auroit abandonné le soin de son Corps, s'il n'eût crû que pour témoigner sa soumission aux ordres de l'Être tout-parfait, il étoit obligé de le conserver, jusqu'à ce qu'il plût à son souverain Maître de le délivrer d'une machine, qu'il ne regardoit plus que comme un obstacle à sa felicité. C'est pourquoi il resolut de ne prendre soin de son corps, qu'autant qu'il seroit necessaire pour s'empêcher de mourir, & prévenir les douleurs, qui le détacheroient de la contemplation de l'Etre tout-parfait. Il le fit, & ne sortit plus de son antre qu'une fois la semaine, pour chercher des fruits, prenant les premiers qu'il rencontroit, sans y mettre beaucoup de façon. Il continua cette maniere de vivre jusqu'à l'age de cinquante ans, que Dieu, dit l'Auteur, ne voulant pas qu'un exemple si rare de vertu demeurât inconnu aux hommes, permit qu'il fût découvert de cette maniere.

Près de l'Ile où *Ebn Yokdhan* avoit été élevé, il y en avoit une autre habitée par des Disciples des anciens Prophetes, qui pour ren-

rendre sensibles les Mysteres du Ciel, les expliquoient par des allégories & des paraboles. Deux des plus considerables de ces Insulaires, *Asal* & *Salaman*, tout bons amis qu'ils étoient, avoient des sentimens fort differents, sur la voie qui mene au salut. Le premier croioit, que le plus sur est de quitter le monde, & de se retirer dans la solitude; & le second étoit persuadé, qu'on peut plus facilement resister aux tentations, par les secours qu'on reçoit des gens de bien qu'on frequente, que par la retraite & la fuite dans un desert.

Asal avoit oüi parler de l'Ile, où demeuroit *Ebn Yokdhan*, comme d'un lieu qui n'étoit habité de personne, & persistant toûjours dans le dessein de se séparer du reste des hommes, pour s'attacher tout entier à la dévotion, il donna tout son bien aux pauvres, ne s'en reservant qu'autant qu'il lui en falloit, pour loüer un vaisseau & se faire transporter dans cette Ile. Il ne rencontra pas d'abord *Ebn Yokdhan*, parce qu'il se tenoit ordinairement renfermé dans son antre; néanmoins étant obligé de sortir quelquefois, pour cueuillir des fruits, il apperçut un jour d'assez loin Asal, qui faisoit ses prieres. *Ebn Yokdhan*, n'ayant jamais vû d'animal qui luy ressemblât, fut extrémement surpris, & sa curiosité le poussa d'abord à s'en approcher. Mais *Asal* le prenant pour un autre Solitaire, & ne voulant ni l'interrompre, ni en être interrompu, s'é-

s'éloigna aussi-tôt. *Ebn Yokdhan* ne fit pas semblant de le voir, mais le suivant de loin, sans qu'il y prit garde, il attendit qu'il se fût remis à genoux, avant que de courir après lui. Asal se voyant poursuivi, fut saisi de peur, & prit la fuite; mais *Ebn Yokdhan*, qui étoit beaucoup plus robuste & plus agile que lui, l'eut bien tôt attrapé. Peu s'en falut que le nouveau Solitaire ne mourut de frayeur, lors qu'il se vit entre les mains d'un sauvage, auquel il ne pouvoit resister: mais *Ebn Yokdhan* le rassura par toutes les caresses qu'il put lui faire. Asal étant revenu à soi, lui parla en plusieurs langues, pour tâcher de se faire entendre, à quoi *Ebn Yokdhan* ne répondoit qu'en marquant son étonnement; étant charmé, dit l'Auteur, de la cadence de ces sons articulez, qu'il trouvoit beaucoup plus harmonieux que le chant d'aucun oiseau. Asal lui offrit quelques restes des provisions qu'il avoit apportées, & en mangea pour lui montrer l'exemple, *Ebn Yokdhan*, qui s'étoit fait des regles très-étroites de sobrieté, refusa d'abord d'en manger, mais craignant d'irriter ce nouveau venu, il en prit, & lui alla querir des meilleurs fruits de l'Ile. Enfin il se forma une liaison très-étroite entre eux, & Asal qui étoit dans l'impatience de savoir par quel accident, il avoit rencontré un homme ainsi fait, resolut de lui apprendre à parler. Il commença par lui dire les noms des choses, & lui apprit ensuite à les lier ensemble. En

un

un mot le maître s'y prit si bien, & le disciple eut tant de docilité & de disposition à apprendre, qu'en peu de temps ils purent s'entretenir commodément.

Ebn Yokdhan ne commença pas plûtôt à se faire entendre, qu'Asal lui demanda qui l'avoit mis dans cette Ile. Il y a sans doute long-temps que le Lecteur s'attendoit que l'on fit cette demande, & il semble que c'est une des premieres questions qu'Ebn Yokdhan se devoit faire à soi-même; mais nôtre Philosophe Arabe ne l'a pas jugé à propos, & chacun a sa méthode. Pour revenir à l'histoire, Ebn Yokdhan répondit qu'il ne savoit qui l'avoit mis là, & qu'il ne connoissoit point ceux qui lui avoient donné la vie, mais seulement la chevre qui l'avoit nourri. Il fit ensuite le recit des occupations de son enfance, de sa jeunesse, des recherches qu'il avoit faites, & des pensées qu'il avoit euës sur les choses du ciel, & lui demanda à son tour d'où il étoit venu, & ce qui l'avoit amené dans cette Ile: sur quoi Asal lui fit la description de son païs, des mœurs, & de la Religion de ses habitans. Ebn Yokdhan fut fort satisfait que tout ce que ces gens-là enseignoient sur la nature de Dieu, les peines & les recompenses aprés cette vie, & même la resurrection, & le jugement dernier se trouvât conforme à ses méditations. Mais deux choses le surprenoient extrémement, l'une que les Docteurs de ses peuples voilassent les veritez de tant d'images sensi-
bles,

bles, & que la Loi de leur Prophete semblât se contenter de l'observation de certains jeûnes, de quelques prieres & aumônes, permettant d'ailleurs des choses très-dangereuses, comme l'amas des richesses, le choix, & même l'excès dans les viandes, le trafic, l'usure, les supplices, & par consequent l'homicide. Une autre chose qui lui paroissoit fort étrange, est qu'on traitât les hommes comme on fait, & qu'on fût obligé d'établir des Loix pour conserver la societé civile, & d'infliger de griéves peines aux infracteurs. Il lui sembloit que c'étoit guerir un mal par un autre; & que ces desordres ne venoient que de ce qu'on ne prenoit pas assez de soin d'instruire les hommes, & de leur proposer la verité d'une maniere simple & nette. Asal eut beau lui dire, qu'il ne connoissoit pas le monde: que les hommes étoient méchants & stupides, entêtez de leurs préjugez, adonnez à leurs passions, incapables d'attention & d'amour pour la verité. Ebn Yokdhan persista à lui soûtenir qu'il étoit impossible, que les hommes ne se convertissent, si on les enseignoit de la maniere, qu'il étoit parvenu lui-même à la connoissance des plus importantes veritez. C'est pourquoi il étoit resolu d'aller converser parmi les hommes, & de faire ses efforts pour les ramener de leurs égaremens. Asal approuva son dessein, & pour l'executer, ils furent d'avis de se tenir jour & nuit sur le bord de la mer, & de faire grand

feu,

feu, afin que les mariniers les pussent découvrir.

Heureusement un vaisseau, qui faisoit voiles vers l'Ile d'où étoit Asal, s'étant écarté de son cours, côtoyoit celle de nos Solitaires, qui firent signe au Pilote de les prendre dans son bord. Salaman venoit d'être élu Prince de ces Insulaires, & sa Cour étoit composée des personnes les plus habiles qu'il y eût dans toute leur Secte. On y reçut Asal & Ebn Yokdhan avec de grandes marques de joie, & on y conçut une estime toute particuliere pour le dernier, lors qu'on eut appris son Histoire. Cet accueuil lui fit naître l'esperance de ramener des gens si doux & si moderez, & il commença à leur expliquer l'ordre, & la méthode qu'il avoit suivie dans ses méditations. On écouta avec plaisir tout ce qu'il dit sur la nature des corps; mais lors qu'il vint à parler de celle des Esprits, & particulierement de l'Etre tout-parfait, de la pureté, du renoncement de soi-même, du mépris de toutes les commoditez de la vie, des abstractions presque continuelles où se doivent plonger ceux qui veulent s'unir à lui, nôtre Philosophe eut le chagrin de voir tous ses auditeurs s'éclipser. Il comprit alors qu'Asal lui avoit fait un portrait fidele des hommes, qu'ils étoient incapables de connoître la verité, & de s'élever jusqu'à la sublime sagesse; de sorte qu'il n'est rien de plus vrai que ce que l'Alcoran dit d'eux. * *La folie les a accablez,*

* *Alc. c.* 83.

blez, & ce qu'ils cherchoient s'est emparé de leur cœur, comme la rouille, Dieu a mis un seau sur leur cœur & sur leurs oreilles, les tenebres leur offusquent la vuë, & une grande peine les attend. C'est pourquoi ils n'ont qu'à croire ce que les Messagers de Dieu leur disent, & à faire ce que la Loi * leur commande ; comme étant l'unique moyen par lequel toutes sortes de gens peuvent être sauvez. En suite Ebn Yokdhan demanda pardon à Salaman, de la précipitation avec laquelle il avoit condamné la maniere d'agir de la secte de Mahomet, & l'assura que l'experience lui avoit appris que c'étoit la voie la plus sure. Qu'ainsi il lui conseilloit de se tenir attaché aux commandemens de sa Loi, & d'observer religieusement les pratiques exterieures qu'elle ordonne; d'imiter la pieté de ses ancêtres en croyant par la foi les choses, qui paroissent douteuses, & ayant de l'horreur pour toutes les nouvelles doctrines. Car, dit-il, Asal & Moi sommes pleinement persuadez, que cette race d'hommes corrompuë, & incapable de se conduire elle-même, ne peut obtenir le salut autrement, & qui si on les fait entrer dans la voie de l'examen, ils seront dans des inquietudes, & des doutes perpetuels, & periront enfin. Que pour ceux qui sont plus avancez ; qu'ils penetrent plus avant, à la bonne heure.

Il paroît par la fin de cet Ouvrage, qu'*Abu Jaaphar* l'a composé pour fortifier

* *De Mahomet.*

tifier son frere contre les Hérétiques Mahometans, qui, ayant abandonné la tradition des Prophetes, s'étoient jettez dans les nouvelles doctrines de quelques insensez. Il prétend prouver par là, que le commun des hommes, qui n'est pas capable de s'élever jusqu'aux meditations d'Ebn Yokdhan, & d'aquerir la connoissance de la verité, par une voie si simple, l'est encore moins d'examiner tous les faux raisonnemens des seducteurs: qu'ainsi il n'y a rien de plus sur & de plus aisé, que de croire tout ce que le Mufti croit, & de le croire sur sa parole, en supposant qu'il est infaillible.

On ne s'étonne plus que les Mahometans aient tant de zele pour leur Religion, lors qu'on verra qu'ils ont des Docteurs aussi subtils qu'*Abu Jaaphar*, qui emploient toute la finesse de leur esprit à les détourner de la voie de l'examen, comme d'une route dangereuse, & pleine d'égaremens. On a même remarqué qu'ils savent se servir de la Philosophie, pour donner un tour raisonnable aux ceremonies, & aux observances de leur Loi, qui paroissent les plus absurdes. Un Chrétien se moqueroit de la compassion que les Turcs ont pour les bêtes, du soin qu'ils prennent de certaines plantes, de leurs fréquentes purifications, des cercles, & de plusieurs autres gestes qu'ils font en priant: mais nôtre Peripatéticien prétend que ce sont des devoirs, ausquels la nature de nôtre Etre nous oblige. Car, dit-il, nous sommes

composez de trois substances, d'un corps, d'une ame sensitive, & d'une ame raisonnable. Par la prémiere, nous avons liaison avec les corps qui nous environnent: par la seconde, l'ame sensitive étant une matiere très-subtile qui circule dans nôtre corps, nous avons relation avec les corps celestes: & par la troisiéme, qui est l'esprit pur, nous ressemblons en quelque maniere au Créateur. La premiere liaison nous engage à prendre plus de soin des animaux qui nous font le plus de bien, de nourrir les chiens qui nous aiment, & nous sont fideles, de défendre les brebis contre les Loups, de conserver les plantes les plus utiles & les plus rares, &c. La seconde nous doit porter à purifier nôtre corps, à le parfumer, à faire divers cercles; de même que les Astres sont purs, éclatans, & roulent incessamment autour de leur centre. La troisiéme est la plus importante, & toutes les autres occupations lui doivent ceder, mais elle n'est que pour les parfaits; & ceux qui ne sont pas capables de cette contemplation sublime, sont obligez de s'attacher aux autres pratiques.

V.

DÉFENSE DES SENTIMENS DE QUELQUES THEOLOGIENS DE HOLLANDE *sur l'Histoire Critique du Vieux Testament; contre la Réponse du Prieur*

Prieur de Bolleville. A Amſterdam, chez Desbordes, in 8.

IL y a plus d'un an & demi, que le Livre qu'on défend dans celui-ci a paru ; & il y aura bien tôt un an que M. Simon y répondit, ſous le nom du Prieur de Bolleville. Voici une Replique, qui ſera le dernier ouvrage que l'Auteur des *Sentimens* fera contre M. Simon. Il ſe plaint que cet Auteur n'a gardé avec lui aucunes meſures d'honêteté, & que la verité n'eſt pas ce qu'il conſidere le plus. C'eſt pour cela qu'il lui déclare dans un petit Avertiſſement, qui eſt à la tête de l'ouvrage, qu'il ne luy répondra plus. Il dit auſſi qu'il ne s'eſt pas propoſé ſimplement de répondre au Livre du Prieur de Bolleville, mais encore de ſatisfaire des perſonnes pour qui il a beaucoup de conſidération & d'eſtime, & à qui il n'a pû refuſer quelques éclairciſſemens, ſur diverſes matiéres de Controverſe, ou de Critique.

On ne s'arrêtera pas à quelques faits particuliers, & perſonnels, que l'Auteur de la Défenſe a cru devoir éclaircir, ni aux railleries qu'il rend à ſon adverſaire, pour les injures qu'il lui a dites. Il eſt auſſi ridicule de commencer l'extrait d'un Livre, par remarquer ces ſortes de choſes, que de commencer un tableau, par les figures groteſques que l'on veut mettre dans la bordure. Si l'on avoit à faire l'extrait du Livre de M. Simon, on n'y mettroit pas les paroles

méprisantes que l'on y trouve * contre Luther & contre toute la nation Allemande, non plus que les injures qu'il dit à l'Auteur des Sentimens, n'y aiant point de raison de remarquer l'un plûtôt que l'autre.

Cet Ouvrage est divisé en XVII. Lettres, qui ne contiennent pas toûjours des matiéres suivies. C'est pourquoi on ne s'attachera pas à lier les parties de cet extrait, comme l'Auteur n'a pas crû devoir toûjours se donner la peine de lier les diverses matiéres, sur lesquelles M. Simon l'attaque.

I. Il commence à entrer en matiére *a* par l'explication d'un passage de S. Jerôme, qui n'est pas de grande importance, mais que M. Simon avoit cité à la 2. p. de sa Critique à contre-sens, comme le croit l'Auteur des Sentimens. En suite il fait voir que l'Histoire des Livres de l'Ancien Testament doit renfermer l'Histoire des occasions, & des vuës que se sont proposées les Ecrivains Sacrez, & non simplement l'histoire de la maniére dont on a transcrit leurs livres, & une Critique génerale de leurs Interprétes, comme le croit M. Simon. On cite pour cela l'exemple de Denys d'Halicarnasse, qui, en faisant l'Histoire Critique de quelques anciens Réteurs Grecs, dit en abregé ce que la plûpart contiennent, marque les vuës qu'ils ont euës, & nous apprend diverses choses de leur vie. C'est ce qu'il a fait dans ses jugemens de Lysias, d'Isocrate, d'Isée,

* *In Praef. & p. 216. a P. 12.*

de Dinarque, &c. On confirme cette pensée par l'explication des principales vuës des Historiens Sacrez, que l'on avoit marquées dans les Sentimens : & l'on soûtient que pour n'avoir pas pris garde à cela, la plûpart des Commentateurs ont commis une infinité de fautes. On presse à tous momens à la rigueur de certaines expressions, comme si les Auteurs Sacrez avoient écrit avec une exactitude Philosophique, ou d'une maniere toute mysterieuse, & s'ils avoient voulu toûjours apprendre à tous les hommes de certaines veritez génerales, qui n'ont aucun rapport aux occasions, aux temps, & aux lieux, dans lesquels ces Saints hommes écrivoient, non plus que les propositions de la Geometrie. L'Auteur apporte diverses preuves de cela. Il dit par exemple *a* qu'il faut penser en lisant la Genese, que l'Historien Sacré nous a voulu apprendre à la verité quelle a été l'origine de tous les peuples, *mais particulierement des Israëlites & des Caldéens*. & que cette remarque sert à faire comprendre, pourquoi cet Auteur s'est plus étendu au Chap. X. de la Genese sur l'origine des Caldéens, que sur celle des autres peuples. C'est qu'il a vécu en Caldée, ou dans un temps, auquel il étoit de grande consequence aux Israëlites de savoir les commencemens de l'Empire des Babiloniens. Peut-être, dit l'Auteur de la Défense, que l'antiquité prodigieuse que les Caldéens

a P. 22.

attribuoient à leur Monarchie, a été cause que l'Historien Sacré en a marqué si exactement l'origine. On sait qu'ils se vantoient d'avoir des observations Astronomiques, de quatre cens soixante & dix mille années. On sait encore qu'ils disoient que du temps du Déluge ils avoient un Roi nommé Xisuthrus, à qui ils attribuoient une partie des choses qui sont arrivées à Noé. Il se peut faire que c'est pour refuter ces fables, que l'Auteur de l'Histoire Sacrée a parlé plus au long des Caldéens & des Assyriens, que des autres peuples.

II. On tâche de montrer dans la Seconde Lettre que M. Simon a eu tort de dire que les préjugez des Catholiques Romains, contre les Protestans sont *legitimes*. Voici à quoi se reduit ce qu'on en dit. a On appelle préjugé en géneral, le jugement que l'on fait de quelque chose, à n'en regarder que quelque circonstance exterieure, & sans examiner le fonds. En ce sens-là il n'y a point de *préjugez légitimes*, & c'est le sens dans lequel on prend ordinairement ce mot. On ne peut appeller *préjuge legitime*, qu'un jugement fondé sur la connoissance exacte d'une proprieté essentielle du sujet, qu'il faudroit examiner; c'est à dire qu'aprés avoir examiné cette proprieté, on peut former un jugement des autres, sans qu'il soit necessaire d'en avoir une connoissance distincte. Cela étant ainsi, on soûtient que les raisonnemens

a P. 30.

nemens de l'Auteur du livre des *Préjugez legitimes* & de M. Simon tombent d'eux mêmes, parce que le peuple parmi les Catholiqus Romains, n'est pas en état d'examiner à fonds l'une de nos controverses capitales, comme est celle de l'infaillibilité de l'Eglise, pour fonder sur cet examen un préjugé legitime contre les Protestans. On s'applique à le faire voir, à l'égard de la Controverse que l'on vient de nommer, & l'on conclut delà que les préjugez du peuple Catholique Romain contre les Protestans sont très-illegitimes, & que M. Simon a eu tort de dire, *qu'il n'est plus necessaire d'examiner les raisons qui ont obligé les Protestans de se separer de l'Eglise Romaine, puis que l'on suppose qu'elles ont été suffisamment examinées.* On ne peut supposer sans examen, que les Protestans ont été legitimement condamnez, sans être assuré que l'Authorité qui les a anathematizez est infaillible. Or c'est cela même dont il est impossible de s'assurer, selon l'Auteur de la Défense, si bien que les Catholiques condamnent les Protestans, sans savoir pourquoi, comme il l'avoit assuré dans ses *Sentimens.*

En suite, on critique *a* un endroit de M. Simon où il pretend, contre ce qu'il avoit dit plusieurs fois en sa Critique, qu'il a plus tiré de lumieres des Catholiques que des Protestans: on lui reproche de juger de Bochart d'une maniére tout à fait indigne

a P. 43.

& de le copier en même temps : on lui soûtient qu'il est l'Auteur d'une Preface qui est au devant de la nouvelle Edition de sa Critique, qu'il attribuë faussement, comme l'on dit, à un Rémontrant, qu'il appelle quelquefois *Calviniste*, & qui parle tantôt en Catholique Romain, & tantôt en Réformé.

III. On défend a dans la Troisiéme Lettre, ce qu'on avoit dit de la clarté de l'Ecriture Sainte, touchant les articles fondamentaux. On soûtient de nouveau que toute la Religion se reduit *à nous dire, où se trouve le souverain bonheur auquel nous aspirons naturellement, & à nous donner les moiens d'y parvenir*. On soûtient que M. Simon ne sait ce qu'il dit, lors qu'il objecte à son adversaire, que ce principe appuie également le Judaïsme, le Christianisme, & même le Deïsme, puis, qu'à moins de n'être pas Chrétien, on ne peut pas nier que ce n'est que la Religion Chrétienne, qui nous enseigne les moiens de parvenir au salut éternel. On dit encore que toute la Religion Chrétienne consiste *à croire en l'Evangile, & à lui obeïr*; & comme M. Simon avoit accusé l'Auteur de ne retenir du Symbole que les premiers mots, *je croi en Dieu*, & de *reduire ainsi la Religion à rien*, on lui répond qu'outre qu'on a ajoûté l'obeïssance à la foi, quand on auroit dit que toute la Religion consiste à croire en Jesus-Christ, on n'auroit fait que suivre une maniére de parler de nôtre San-

a P. 59.

Sauveur; & des Apôtres, qui comprennent ordinairement toute la Religion sous ces termes.

Après cela on vient à la *a* Controverse de la Tradition & de l'Autorité de l'Eglise. La Tradition doit avoir ces deux Caractéres, selon M. Simon, pour être veritable. Le premier c'est *qu'elle doit être fondée sur le consentement perpetuel des Eglises, depuis les Apôtres jusqu'à nôtre temps.* Le second c'est *qu'il faut avoir le consentement de toutes les Eglises, au moins des principales.* M. Simon tire lui-même de ces principes deux consequences: 1. *que plusieurs témoignages sur un même fait, doivent être préferez à un seul:* 2. *que ce qui ne pourra pas être décidé clairement par l'autorité de l'Ecriture & des Peres, ne sera pas mis au nombre des articles de nôtre créance.* Comme on n'a avancé ce Systeme de la Tradition, que parce qu'on prétend que l'Ecriture est trop obscure pour décider les controverses, qui sont aujourdhui entre les Chrétiens, & nous instruire suffisamment des articles, qu'il faut croire necessairement pour être sauvé; on ne s'attache qu'à montrer la difficulté qu'il y a à s'instruire de cette Tradition. On remarque donc 1. Qu'il faudroit être assuré par la Tradition non seulement des dogmes, mais encore de leur importance, parce que tout ce qu'on a toûjours cru, dans toutes les Eglises Chrétiennes, n'est peut-être pas necessaire

a P. 67.

au salut. 2. Qu'en examinant les écrits de chaque siécle, l'un aprés l'autre, on a besoin de tous les mêmes secours qui sont necessaires, pour entendre les seuls livres de l'Ecriture, & que sans ces secours on ne sauroit entendre les Peres. 3. Que pour preuve que les premiers Peres sont trés-obscurs dans des articles de la derniere consequence, c'est qu'il a fallu que ceux qui ont véeu aprés eux devinassent leurs pensées touchant la S. Trinité, sans s'attacher trop scrupuleusement à leurs expressions. *On ne doit pas*, dit M. Simon, *insister avec tant de rigueur sur les expressions des anciens Peres, mais il les faut interpreter selon leur pensée, plûtôt que selon les mots, comme les Evêques assemblez à Nicée ont interpreté les sentimens de leurs prédecesseurs, sans avoir égard à quelques expressions qui paroissoient dures.* On montre au long la difficulté & le danger qu'il y a, à expliquer les Peres en devinant leur pensée, sans bien entendre leurs termes. On en donne des exemples tirez de Tertullien, qui semble nier l'éternité du Fils, en quelques endroits, & le soûtenir en d'autres. „ On „ remarque, aprés *Bullus*, que plusieurs „ écrivains orthodoxes, qui ont vécu avant „ le Concile de Nicée, ont cru que le Verbe „ qui a existé en Dieu, & avec Dieu le Pere „ avant tous les siécles; lors que Dieu le „ Pere a voulu créer le monde, est sorti „ pour ainsi dire de lui, pour former l'Uni„ vers, & faire connoître lui & son Pere à

ses

ses créatures ; & que c'est à cause de cette «
émanation ineffable, que l'Ecriture l'ap- «
pelle *le Fils de Dieu*, *& son premier-né*. «
Quoi que cette doctrine soit assez obscure, on ne doute pas que si quelcun s'expliquoit aujourdui de la sorte, nos Théologiens ne crûssent entrevoir une héresie au travers de cette obscurité. On dit bien plus, on soûtient qu'il est très-difficile d'entendre le mot de *ὁμοούσιος consubstantiel*, dont s'est servi le Concile de Nicée. On cite le Pere Petau, qui a cru que ce mot ne signifioit que *d'une substance d'une égale perfection*, & c'est en ce sens où il semble que l'a pris le Concile de Calcedoine, qui dit que le Fils *est consubstantiel au Pere selon la divinité, & consubstantiel à nous selon l'humanité*. S. Athanase dans ses *Dialogues de la Trinité*, parle aussi d'une maniere à faire croire qu'il imaginoit trois Dieux collateraux. On conclut de tout cela, qu'il faut avoüer que la Tradition est beaucoup plus obscure que l'Ecriture Sainte.

IV. On s'attache encore au commencement de la Quatriéme Lettre, à montrer la difficulté qu'il y a à examiner la Tradition. On attaque ensuite le sentiment de M. Simon touchant l'infaillibilité de l'Eglise, qui consiste, selon lui, *en ce que l'Eglise ne juge de quoi que ce soit que sur de bons témoignages, qui sont les veritables preuves en matiere de fait, & que c'est ce qu'elle nomme Tradition*. On soûtient à M. Simon. 1. Que

ce n'est point la methode des Conciles de décider, aprés un examen exact, de la créance des siécles précedens, & on apporte pour exemple le Concile de Trente. 2. Que l'Eglise ne produit point ces preuves, de sorte qu'il l'en faut croire aveuglément; ou que si elle les produit, & qu'il les faille examiner, on retombe dans tous les inconveniens que les Catholiques Romains objectent aux Protestans, à l'égard de l'Ecriture. 3. Que l'infaillibilité dont parle M. Simon, n'est point celle que l'on croit communément dans l'Eglise Romaine, ce que l'on prouve par un passage de M. de Meaux, & par le sentiment commun de tous les Docteurs, que l'Eglise n'est pas infaillible en matiéres de fait, comme le suppose M. Simon.

A l'occasion de la Tradition, sur laquelle M. Simon fonde l'infaillibilité de son Eglise, on examine de nouveau la force de ces paroles: *Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob*, par lesquelles nôtre Seigneur a prouvé la Resurrection contre les Sadducéens, & par lesquelles M. Simon prétend qu'on ne peut rien examiner sans la Tradition. On tâche de faire voir qu'il se trompe, & l'on remarque en passant que quelques maniéres de parler dont il se sert, sont directement opposées à celles de Jesus-Christ.

On explique aprés cela le passage de la 1. à Tim. III, 15. *L'Eglise de Dieu est la colomne & le soûtien de la verité*, & l'on remarque

marque entre autres choses que le Sanhedrin est appellé par Maimonides, *le fondement de la loi orale & les colomnes de l'instruction*, sans que ce Rabbin ait cru néanmoins, que le Sanhedrin étoit infaillible.

V. L'Auteur commence sa Cinquiéme Lettre par l'examen d'un passage de Joseph, qu'on dit avoir été mal traduit par M. Simon, qui a mis dans ce passage *les choses futures* pour *les choses passées*. Ce dernier avoit repliqué *qu'il faut avoir entierement perdu le sens*, pour ne pas voir que c'est une faute de Correcteur d'Imprimerie. On ne manque pas de relever une expression aussi forte que celle-là, & on lui reproche d'avoir fait commettre un barbarisme à Joseph, en changeant un mot dans ce passage.

Comme M. Simon donne de grands éloges à Joseph, lors que l'autorité de cet Historien lui est favorable, on examine cette autorité en peu de mots. On dit qu'il y a dans Joseph des faits, & des raisonnemens. Pour les raisonnemens, il est visible qu'on ne les doit recevoir, qu'autant qu'ils sont conformes au bon sens, & à la nature des sujets dont il s'agit. Il y a de deux sortes de faits dans cet Auteur. Il y en a dont il a pu être témoin, ou dont il pouvoit être bien instruit, parce qu'ils n'étoient pas trop éloignez de son temps : & des faits éloignez dont il ne pouvoit avoir de connoissance, que par les Livres de l'Ecriture Sainte, que nous pouvons consulter aussi bien que lui.

Pour

Pour les faits dont il a été témoin, on l'en peut croire, lors qu'on ne voit pas qu'il ait eu d'interêt à déguiser la verité, & qu'on n'a aucune autorité à lui opposer. Mais il est certain qu'il a supprimé bien des choses dans l'histoire de son temps, ou au moins du temps d'Herode le Grand, témoin le massacre des enfans de Bethlehem, & l'établissement de la Religion Chrêtienne dans la Judée, qui y avoit fait beaucoup plus de bruit que plusieurs autres évenemens dont il parle. L'Auteur auroit pû ajoûter à cela une fable que l'on trouve dans son ouvrage de la Guerre des Juifs. a Il dit, *que Titus vit entre Arcée & Raphanée, qui étoient du Roiaume d'Agrippa, un fleuve dont la nature merite d'être remarquée, & qui a une proprieté tout à fait admirable. C'est qu'il y a beaucoup d'eau, qu'il coule avec beaucoup de rapidité pendant six jours, & qu'il laisse le septiéme son lit à sec, comme si sa source étoit tarie. En suite, de même que s'il n'y avoit eu aucun changement, il paroit aussi abondant & aussi rapide, & observe toûjours exactement le même ordre, d'où vient qu'on l'appelle Sabbatique, d'un nom tiré de celui du septiéme jour, qui est un jour de fête parmi les Juifs.*

On passe après cela aux additions que Joseph a faites à l'ancienne Histoire, dont on a pû voir quelques autres dans le jugement qu'Is-

a *Lib.* VII. *c.* 13. *selon la distinction du Texte Grec.*

qu'Usserius fait de Joseph, & qu'on a rapporté dans cette *Bibliotheque* p.261. *Tom.2.* On conclut de tout cela qu'on peut fort bien n'en pas croire Joseph, en ce qu'il dit que les Prophetes ont écrit l'histoire de leur temps, & qu'il n'y avoit qu'eux à qui il fût permis de l'écrire ; d'autant plus que M. Simon ne l'en veut pas croire, lors qu'il assure, qu'il n'y a pas eu, depuis Artaxerxes, une suite exacte de Prophetes, & qu'on n'ajoûte pas tant de foi aux écrits qui ont été faits depuis ce temps-là, qu'à ceux des Auteurs qui ont vécu auparavant. On soûtient que Joseph pouvoit être beaucoup mieux instruit de ce dernier fait, qui n'étoit pas si ancien, que du précedent, qui l'étoit beaucoup plus. On examine après cela le Systeme des Prophetes-Scribes de M. Simon ; mais comme il est seul de ce sentiment, on ne s'y arrêtera pas. On remarquera seulement que l'Auteur fait voir en passant, que divers Théologiens ont trop vanté la sagesse de Moïse, comme s'il eût été l'auteur des Lois Judaïques, au lieu qu'il les recevoit de Dieu. Il croit que c'est faire tort à la Divinité de la Loi, comme on feroit tort à la verité de l'Evangile, si l'on vantoit trop l'esprit & la sagesse des Apôtres, parce qu'une partie des preuves de la verité de la Religion Chrétienne est appuiée sur leur simplicité. Il explique encore en peu de mots, divers passages du Vieux & du Nouveau Testament, dont M. Si-

* P. 125.

M. Simon s'étoit servi, pour appuier sa pensée des Propheres-Scribes.

VI. Dans la Sixiéme Lettre on fait voir d'abord que les Rabbins ne sont pas des gens, en qui l'on se puisse fier en matiére d'histoire, & qu'ils nous ont débité des fables grossieres, touchant le grand Sanhedrin. On s'applique en suite à répondre aux raisons que M. Simon a apportées, pour prouver sa durée & son infaillibilité, depuis Moïse jusqu'à la ruïne de la République des Juifs. On montre que ni les anciens, ni les nouveaux Juifs n'ont sû ce que c'étoit que cette succession perpetuelle de Juges infaillibles, qui composoient le grand Sanhedrin. L'Auteur renvoie, à la fin de sa Lettre, le Lecteur, à une Dissertation de *Jean Varstius de Synedriis Hebraeorum*, imprimée à Rostoch en 1651, où l'on soûtient à peu prés le même sentiment.

VII. L'Auteur répond en sa Septiéme Lettre à quelques objections qu'on luy avoit faites contre la penséequ'il a proposée dans les *Sentimens*, touchant ceux qui ont fait, selon lui, le recueil du Pentateuque. Il croit que ce recueil a été fait à l'occasion des nouvelles colonies de Samarie, qu'il faloit instruire dans la Religion Judaïque: qu'on y a inseré toute la Loi écrite par Moïse, & plusieurs autres pieces anciennes, qui étoient authentiques parmi les Hebreux, de sorte que l'histoire n'en est pas moins assurée, que si elle avoit été écrite

telle que nous l'avons par des Auteurs contemporains : que l'on ne peut pas marquer exactement l'année, dans laquelle ce recueuil a été fait, ni dire même s'il a été fait tout d'un coup, par une seule, ou par diverses personnes, mais que ce fut du consentement des Juifs & des Sacrificateurs qui instruisirent les Samaritains, & que peut-être ils y travaillerent également, parce qu'il a été reçu des Juifs & des Samaritains, qui n'étoient pas alors ennemis les uns des autres. On en peut voir les preuves dans les *Sentimens*, *Lett.* VI. Il seroit long de les rapporter ici, mais on remarquera seulement deux choses. La premiere c'est que l'Auteur, pour montrer que les Ecrivains de qui l'on a tiré les histoires surprenantes, que l'on trouve dans le Livre de la Genese, ont été contemporains, dit que l'Auteur de l'histoire de la Creation, * *avoit dit les choses les plus surprenantes aussi* FROIDEMENT *que s'il n'eût rien raconté d'extraordinaire*; *apparemment*; ajoûte-t-il, *parce qu'il avoit écrit en un temps auquel ces histoires étant fort connuës, personne n'en pouvoit douter.* Ceux qui entendent le François voient bien que le mot de *froidement*, signifie simplement, sans maniéres de parler qui témoignent de l'admiration & de l'étonnement. C'est ainsi que l'Auteur de la Préface des Pensées de M. Pascal, en explicant une pensée

* *Sent. p.* 124.

sée de ce grand homme dit que M. Pascal, *admiroit la simplicité, & pour le dire ainsi, la FROIDEUR, avec laquelle il semble que Jesus-Christ parle des choses les plus grandes, & les plus relevées* &c. *qu'un Roi parle FROIDEMENT d'une somme de quinze ou vint millions, dont un particulier, & un artisan ne parleroient qu'avec de grandes exaggerations.* On fait cette remarque, qui n'est point necessaire pour ceux qui entendent nôtre Langue, en faveur de quelques Savans d'Allemagne, qui n'ajant pas entendu cette expression, ont cru qu'elle n'étoit pas assez respectueuse.

La seconde chose que l'on remarquera ici, a c'est que l'Auteur marque deux évenemens très-considerables que l'on trouve dans Ezechiël, & dans Amos, qui ne sont pas néanmoins dans l'Histoire du Pentateuque, quoi que l'un soit arrivé aux Israëlites en Egypte, & l'autre dans le desert. C'est qu'en Egypte ils avoient été idolatres, & qu'ils ne cesserent point de l'être, pendant les quarante ans, qui s'écoulerent avant qu'ils entrassent dans la terre de Canaan.

On fait dans cette même Lettre diverses Reflexions sur les Samaritains; & l'on refute diverses choses qu'en avoit dites M. Simon. On répond à ce qu'il a avancé pour soûtenir sa pensée des Regîtres publics, où l'on

a P. 169.

l'on tenoit les écrits des Prophetes-annalistes. On explique deux endroits de *Sanchoniathon*, où cet Auteur parle de certains écrits que l'on conservoit dans les Temples, & l'on soûtient que M. Simon n'en a point entendu l'un, & a oublié l'autre, qui paroissoit plus favorable à son sentiment.

VIII. La Huitiéme Lettre comprend diverses matiéres. L'Auteur y soûtient 1. *a* Que ceux qui ont publié la vie & les écrits des Prophetes y avoient mêlé une grande partie des actions des Rois, qui vivoient du temps de ces saints hommes, & que c'est ce que veut dire l'Ecriture, lors qu'elle dit, *le reste des paroles d'un tel Roi, premieres & dernieres, sont écrites dans les paroles d'un tel Prophete*. 2. *b* Que cette expression *jusqu'à ce jourd'hui* se dit de choses qui ne sont pas fort anciennes, ce qu'on prouve par divers passages de S. Jerôme, qui s'est plusieurs fois exprimé de la sorte, en parlant de quelques faits assez recens. 3. *c* Qu'il est faux que les Livres Sacrez aient été autrefois écrits sur de petits rouleaux détachez, comme le croit M. Simon, ce qu'on fait voir par diverses preuves, & particulierement par un passage de Joseph & un autre d'Aristée, qui témoignent que l'exemplaire sur lequel les Septante traduisirent la Loi, étoit écrit sur divers parchemins.

a P. 190. *b* P. 193. *c* P. 195.

mins collez fort adroitement les uns aux autres. 4. *a* Qu'il est vrai qu'on a quelquefois ajoûté des mots au Texte, pour en expliquer d'autres, mais que c'est lors que ces derniers ont quelque obscurité, & non pas lors qu'il n'y en a aucune, comme le croit M. Simon : & au reste que les Hebreux sont tout pleins de répetitions, dont on apporte un exemple sensible tiré du XXXI. d'Ezechiël. 5. *b* Qu'on n'entegîtroit point les prédictions des Prophetes dans les regîtres publics. 6. *c* Que les anciens Juifs & les anciens Chrétiens ont rejetté les livres Apocryphes, que les Protestans rejettent aujourd'hui, ce qu'on prouve par plusieurs témoignages.

IX. X. Dans la Neuviéme & la Dixiéme Lettre on traite d'un Memoire *touchant l'inspiration des Ecrivains Sacrez*, inseré dans les Lettres XI. & XII. des *Sentimens*. *d* Après avoir témoigné que l'on n'a point approuvé dans les *Sentimens* la pensée de M. N. on déclare qu'on ne l'a proposée, que pour obliger quelque Savant à l'examiner à fonds. On dit en suite qu'on a crû pouvoir publier cette Piece, parce qu'il est bon de faire voir aux Libertins que quand on leur accorderoit, *que les Ecrivains Sacrez n'ont été inspirez ni pour le stile, ni pour les choses QU'ILS ont pu savoir autrement que par révelation, l'autorité de l'Ecriture*

n'en

a P. 22. *b* P. 208. *c* P. 209. *d* P. 217.

n'en doit pas être moins considerée. a Après cela l'Auteur insere dans sa Neuviéme Lettre, une explication plus distincte du sentiment de M. N. par où il paroit, qu'il est infiniment éloigné de celui des Deïstes, quoi qu'il differe du sentiment commun. M. N. fait voir que sa pensée a été soûtenuë ouvertement par le fameux Grotius, après quoi il tâche de montrer les avantages que cette opinion a par dessus la commune.

Pour faire voir qu'on avoit eu raison de dire, qu'il étoit difficile de répondre solidement aux raisons de M. N. on apporte dans la Dixiéme Lettre *b* les solutions qu'il a données aux objections de M. Simon, qui n'est pas néanmoins, comme il étoit, fort éloigné de son sentiment, & à celles de quelques autres personnes. Il y a seize objections differentes, dont on ne peut pas donner ici le détail. M. N. soûtient dans la Réponce qu'il fait à la derniere *c* qu'il faut traduire 2. Tim. III, 16. *Tout écrit, qui est divinement inspiré, est aussi utile pour reprendre,* &c. & non, comme ont fait quelques Interpretes : *Toute l'Ecriture est divinement inspirée, & utile.* &c.

XI. L'Auteur défend avec chaleur son ami M. N. *d* contre ceux qui l'ont accusé de soûtenir des sentimens qu'il déteste. Il soûtient que son hipothese n'y conduit point, & il apporte là-dessus un passage de *Richard Baxter*, fameux Presbyterien d'Angle-

a P. 223. *b* P. 238. *c* P. 268. *d* P. 272.

gleterre, qui dit nettement la même chose: mais pour en convaincre le Lecteur avec plus de force, il emploie le reste de cette Lettre à prouver la Divinité de la Religion Chrétienne, sans supposer le sentiment commun. Il y démontre particulierement la sincerité des Apôtres, sur le témoignage desquels est appuiée la créance que nous avons de la Resurrection de Jesus-Christ, qui est le principal fondement de la Religion Chrétienne. Ce qu'il y a de particulier dans la methode dont on se sert, c'est qu'on ne suppose rien qu'un peu d'équité & de bon sens, avec une legére connoissance de l'histoire, pour sentir la force des preuves que l'on apporte: & qu'on ne s'embarrasse pas à prouver des circonstances, qui ne sont pas essentielles à la question dont il s'agit, & qui ne font qu'embrouiller le sujet.

XII. La Douziéme Lettre est composée de diverses remarques, qui n'ont pas beaucoup de liaison les unes avec les autres. 1 L'Auteur reproche à M. Simon de corriger mal à propos Gen. III, 15. où il veut qu'on lise αὐτοῦ, au-lieu de αὐτὸς, & Esaïe XVII, 10. où il lit φύτευμα πιστὸν, au lieu de ἄπιστον. On fait plusieurs remarques de Critique sur ces deux passages, & l'on conclut par cette maxime d'Origene: *Qu'il ne faut pas corriger les endroits de l'Ecriture, où il semble qu'il y ait un solecisme, & qu'il n'y ait pas de suite, selon la lettre; parce que*

sont

souvent le sens est bien suivi, pour ceux qui le savent entendre.

2. *a* L'Auteur soûtient que Junius & Tremellius ont eu raison de mettre des Pronoms Démonstratifs, en quelques endroits du Ch I. de la Genese, où M. Simon dit qu'il n'en faut point. Il joint à cela quelques reflexions sur la force de l'article des Grecs, & sur la necessité où est un Interprete d'y prendre bien garde. 3. *b* On explique un passage de Tertullien, qui se trouve dans son Livre *des Prescriptions*, où en parlant des écrits des Apôtres, il dit, *Authentica eorum literæ recitantur*, on lit encore leurs écrits authentiques ; & l'Auteur soûtient aprés Pamelius, Grotius, M. Huët, & plusieurs autres Savans que par *authenticæ literæ*, il faut entendre les Originaux ecrits, ou signez de la propre main des Apôtres. Il remarque que quoi que les premiers Chrétiens n'eussent pas des Archives, ils ne laissoient pas de garder avec soin les Livres Sacrez, d'où vient qu'on appella en Afrique, du temps de Diocletien, ceux qui les livroient aux Paiens, de l'infame nom de *Traditores*, comme nous l'apprenons de S. Augustin. Il dit qu'il n'y a peut-être que M. Simon au monde, qui ose avancer *que les premiers Peres de l'Eglise n'ont jamais dit qu'ils eussent vû les premiers originaux des Eglises*, puis qu'on ne peut pas douter que si les Apôtres ont envoié les Lettres qui nous restent, aux Eglises à qui elles sont adres-

a P. 311. *b* P. 316.

sées

ſées, il n'y ait eu quelques-uns des premiers Peres de l'Egliſe, qui ſe ſoient vantez de les avoir vuës, ces Epîtres aiant été luës publiquement dans les aſſemblées de ces Egliſes. Auſſi outre les exemples qu'on a rapporté dans les *Sentimens*, on apporte un paſſage d'Euſebe qui dit qu'on aſſuroit que Pantænus étant allé aux Indes, ſous l'Empire de Commode, il y trouva un exemplaire de l'Evangile de S. Matthieu, en lettres Hebraïques, que S. Barthelemi y avoit porté. Ruffin & S. Jerôme diſent même que Pantænus l'apporta à Alexandrie.

XIII. *a* On ſoûtient dans la Treiſiéme Lettre, que M. Simon a tourné en ridicule, le Canon du Concile de Trente, où la Vulgate eſt déclarée *Authentique*, en eſſaiant de le défendre. On appelle *authentique* une Verſion, qui peut faire foi de ce qui eſt dans l'Original, ce qui ſuppoſe qu'elle eſt y conforme: or M. Simon ſoûtient que le Concile *en declarant la Vulgate Authentique, n'a jamais pensé à la déclarer conforme à l'Original*, ce qui ſignifie, ſelon l'Auteur, que le Concile auroit voulu que la Vulgate pût faire foi de ce qui eſt contenu dans les Textes Hebreux & Grecs, ſans ſe mettre en peine ſi elle a bien exprimé ces Textes. Le Cardinal Palavicini, que M. Simon ſoûtenoit être du même ſentiment qu'il a embraſſé dans ſa Critique, dit tout le contraire, car il aſſure que le Canon du Concile ſuppoſe, qu'il n'y a dans

a P. 328.

dans la Vulgate, *aucune erreur contre la foi & les bonnes mœurs, & outre cela, ni tromperie, ni AUCUNE DIFFERENCE CLAIRE, PAS MEME LA MOINDRE, où elle s'éloigne de l'original divin.* On cite quelques autres passages de ce Cardinal, où il parle de la Vulgate en des termes bien differens, de ceux dont se sert M. Simon : à quoi l'Auteur ajoûte qu'il n'est que trop vrai, que celui qui a fait le *Cinquiéme Evangile du Cardinal Palavicin*, n'est nullement *un bouffon*, comme le dit M. Simon, & que les reproches qu'il fait au Cardinal ne sont que trop bien fondez. On renvoie le Lecteur qui voudra s'en assurer, à la harangue de Jerôme Aleander, qui se trouve au I. Liv. Chap. XXIII.

a On passé en suite au jugement que M. Simon a fait de divers Auteurs, & particulierement des Allemands. On prend contre lui le parti de toute cette nation, qu'il a traitée avec un extrême mépris, & l'on défend particulierement *Hackspan*, Professeur d'Altorf, d'où l'on montre que l'on peut tirer plusieurs maximes utiles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte.

XIV. *b* Cette Lettre est emploiée à justifier la maniere dont on a parlé des Peres dans les *Sentimens*. On commence par faire voir que M. Simon en a parlé avec autant de mépris, qu'on le pourroit faire. En suite on tâche de rechercher les raisons qui font

a P. 335. *b* P. 348.

que l'on estime, plus qu'on ne devroit, quelques Auteurs anciens , & ce qui nous doit donner de l'estime pour ceux qui la meritent. Cet endroit, après celui où l'on traite de la Verité de la Religion Chrétienne , est le plus raisonné de tout l'Ouvrage, de sorte qu'il n'est pas aisé d'en faire un extrait exact, sans s'étendre plus qu'on ne le peut faire ici. Après avoir posé ces principes generaux, par lesquels l'Auteur montre le veritable usage qu'on peut faire de l'antiquité, *a* & remarque que l'on abuse des écrits des Peres. 1. En cherchant à s'y instruire du fonds des choses, sans examiner leurs raisons. 2. Lors que sur quatre ou cinq passages d'un Auteur ou deux, on soûtient que toute l'antiquité a été de quelque sentiment On montre, par l'exemple de S. Jerôme , le plus savant de tous les Peres Latins, qu'il y a des Auteurs si peu fermes dans leurs principes , qu'ils se contredisent très-souvent. 3. En prenant les vices des Anciens pour des vertus , & des doctrines contraires à la charité Chrétienne pour des Traditions Apostoliques ; comme lors qu'on imite la coûtume scandaleuse d'anathematizer pour des erreurs de peu de consequence , & que l'on croit qu'il est permis de persécuter , & de forcer les consciences, parce que S. Augustin , par exemple , l'a crû. On rapporte divers passages de ce Pere , par où l'on dit, *qu'il paroit clairement, que le plus subtil de*

tous

a P. 358.

tous les Peres a débité de sang froid la plus inhumaine doctrine, dont on ait jamais oui parler parmi les hommes. En effet il louë les Lois des Empereurs, qui condamnoient à la mort ceux qui sacrifioient aux Dieux des Paiens, & il approuve ouvertement les persécutions que l'on faisoit aux Donatistes. Il pose même pour principe, que ceux qui ont la verité de leur côté, ont droit de persécuter les autres.

XV. M. Simon aiant donné liberalement le nom de Socinien à l'Auteur des Sentimens, on a été obligé de s'en défendre au commencement de cette Lettre, où l'on déclare que l'on n'approuve point tous les sentimens de Socin, & particulierement ceux qu'il a touchant la raison pour laquelle Jesus-Christ est appellé *Dieu*, & touchant son sacrifice. Mais on soûtient aussi, que dans une matiére si épineuse, il n'est pas d'un bon Chrétien d'anathematiser des gens que leurs erreurs n'empêchent point de rendre à Dieu & à Jesus-Christ tous les devoirs, qui nous sont prescrits clairement dans l'Evangile. De là on passe à M. Simon, à qui l'on soûtient de nouveau qu'il n'a aucune connoissance de la méthode des Sociniens, sur quoi l'on s'étend assez.

a On montre après cela, qu'il ne s'ensuit pas qu'une chose soit obscure, de ce qu'elle est contestée. On en rapporte quelques exemples tirez de la dispute que l'on a avec M. Si-

F 2

a P. 388.

M. Simon. Le premier c'est que M. Simon lui-même dit, *qu'il ne faut avoir qu'un tant soit peu de bon sens*, pour voir que l'Eglise Romaine a raison, ce qui est néanmoins si contesté, que les Protestans soûtiennent qu'il est tout à fait impossible à la plûpart des hommes d'examiner à fonds la Tradition, sur laquelle M. Simon appuie la créance de son Eglise. Le second c'est que M. Simon soûtient avec les Saducéens, que sans la Tradition on ne sauroit prouver par le Pentateuque, qu'il y a des Anges. Le troisiéme c'est que, selon M. Simon, on ne peut reconnoître que S. Jerôme n'a pas été Prophete, *sans être Critique*, & que ceux qui disent le contraire *en ont des raisons apparentes*. La premiere chose qui, selon l'Auteur de l'Histoire Critique, est claire, se trouve contestée par la moitié des Chrétiens : la seconde est une pensée, que tous les Chrétiens regardent comme une pensée absurde ; & la troisiéme est clairement fausse, selon la plûpart des Savans. C'est à quoi se reduit la Quinziéme Lettre.

XVI. Dès le commencement de cette Lettre *a* on soûtient qu'il n'est pas besoin de Tradition, pour savoir que les Heretiques n'ont point falsifié quelque endroit du Nouveau Testament, de sorte qu'on y trouve quelque dogme incompatible avec la pieté & le salut. *b* 2. On explique le 14. verset du Chap. v. de l'Epître aux Romains,

pour

a P. 398. *b* Ibid.

pour faire voir qu'Hilaire Diacre a eu tort de croire qu'on y avoit inseré mal à propos la particule negative, & qu'au lieu de lire : *qui n'ont pas peché comme Adam*, il falloit lire, *qui ont peché comme Adam*. 3. *a* On raille M. Simon qui refuse de croire que nos premiers Peres aient sû la premiere Langue qu'ils ont parlée par infusion, à moins qu'on ne le lui prouve par la Tradition ; & qui dit que le bâtiment que l'on entreprit à Babylone, avant la division des Langues, *étoit une Ville en forme de Tour.* On soûtient encore, avec M. Vitringa Professeur en Théologie à Franeker, que la confusion des Langues, dont il est parlé au Ch. x. de la Genese, ne marque autre chose qu'une division, qui se mit parmi les hommes. 4. *b* On fait quelques remarques sur des maniéres de parler que les Hebreux, comme l'on croit, ont empruntées des Paiens. On soûtient de nouveau que *Sçeol* signifie un lieu soûterrain en géneral, & souvent un lieu, que l'on peut nommer *le lieu des morts*, & que c'est ainsi qu'il le faut entendre dans les paroles de Jacob Gen. XXXVII, 3. 5. *c* L'Auteur reprend M. Simon de n'avoir pas bien entendu le mot *Hibri*, & d'avoir pillé de Bochart ce qu'il dit du Verset 24. du XXXVI. Ch. de la Genese, quoi qu'on pût faire une remarque utile sur cet endroit, sans transcrire Bochart. 6. *d* Enfin on apporte plusieurs raisons,

F 3

a P. 401. *b* P. 403. *c* P. 409. *d* P. 417.

sons, pour prouver que M. Simon s'est refuté soi-même sous le nom de *Pierre Ambrun Ministre du S. Evangile.*

XVII. La Dix-septiéme Lettre en contient une autre Latine écrite à M. Simon, à l'occasion du Projet de sa Bible Polyglotte. Comme elle est écrite dans une Langue que tout le monde n'entend pas, & qu'elle contient des faits assez considerables, on en fera un extrait un peu plus circonstantié que des précedentes. Après avoir blâmé ceux qui croient qu'il n'y a presque aucune varieté de lecture dans le Vieux Testament, & approuvé le dessein de M. Simon, *a* on dit dans l'Article IV que l'on souhaiteroit qu'il ajoûtât, aux conjectures des Massorethes, celles que quelques Savans ont proposées, quoi qu'elles ne soient appuiées sur aucun MS. lors qu'elles sont extrémement vraisemblables. On dit par exemple qu'en faisant un très-petit changement * dans le vers. 17. du xx. Chap. du Deuteronome, on y trouve un sens qui n'y est point autrement, & voici comme on le doit paraphraser, selon cette correction : *Quand tu assiegeras longtemps une ville ; & que tu l'environneras de travaux pour la prendre, tu ne couperas point les arbres fruitiers, & tu ne feras point le dégat dans le païs à coups de hache, car il y a des arbres sauvages qui pourront te servir à te couvrir dans les approches.* On peut con-

a P. 327. * *On lit,* באדמה *au lieu* האדם in terra, *pour* an homo?

conferer cette paraphraſe avec l'original, ou avec les autres Verſions. On cite Pellican & Cappel, qui ont fait pluſieurs corrections ſemblables, & dont le premier a cru devoir corriger plus de cent cinquante fautes de Copiſte, dans l'Ecriture. Ce n'eſt pas qu'on approuve ceux qui ſont trop hardis, en ces ſortes de corrections : au contraire on dit qu'on n'en doit venir là, que lors qu'on y eſt forcé par le ſens.

On ne ſe contente pas d'approuver le deſſein de M. Simon, pour ce qui regarde les corrections, que l'on peut appuier ſur les anciennes Verſions. L'Auteur en donne un exemple de Gen. XIII, 10. où l'Auteur de la Verſion Syriaque a lû *Tſoan*, au lieu de *Tſoar*, & l'on préfere la maniére de lire de cét Interprete à celle que les autres ont ſuivie ; ce que l'on ſoûtient de diverſes preuves. On corrige encore un paſſage du 1. d'Eſdras x. par le moien d'un endroit de ſon troiſiéme Livre, que nous n'avons qu'en Grec.

L'Auteur remarque encore qu'on peut ſouvent corriger les Anciennes Verſions, par les citations que l'on en trouve dans les Peres. Ainſi au lieu qu'on lit aujourd'hui dans les Septante Gen. VIII, 7. que le Corbeau *étant ſorti ne revint point*, on fait voir par S. Ambroiſe que quelques exemplaires Latins de l'ancienne Vulgate, traduite ſur le Grec des Septante, n'avoient point la particule negative, ce qui fait conjecturer qu'elle

y a été insérée. On remarque encore en cette occasion que S. Barnabé, ou l'Auteur de l'Epître qui porte son nom, confirme la maniére de lire des Massorethes, Gen. xv. 2.

Depuis l'Article VII jusqu'à la fin, on traite des Varietez de lecture du Nouveau Testament, & l'on remarque que des Copistes mal-habiles & infideles avoient retranché, dès le temps de S. Epiphane, le Verset 41 du XIX. Ch. de S. Luc où il est dit que Jesus-Christ *pleura*: que ces mêmes Copistes n'étant pas assez habiles, pour accorder quelques contrarietez apparentes que l'on trouve entre les Evangelistes, les ont quelquefois corrigé les uns sur les autres, dont on apporte divers exemples: que *Porphyre*, selon le rapport de S. Jerôme, aiant objecté aux Chrétiens que S. Matthieu, Ch. XIII, 35. citoit un passage des Pseaumes, comme d'*Esaie*, on a effacé ce mot dans tous les exemplaires, de sorte que nous n'en avons aucun aujourd'hui, où il se trouve: qu'à cause d'une autre objection du même Porphyre, on a ajoûté un mot dans S. Jean VII, 8.: que l'ignorance, ou la mauvaise foi des anciens Copistes sont cause de beaucoup de fautes, qui se trouvent aujourd'hui dans la Version des Septante, *qua*, dit S. Jerôme, *pro locis & temporibus & pro voluntate Scriptorum Veterum, corrupta est*: que les controverses des Orthodoxes & des Arriens ont causé un assez grand nombre

bre d'alterations, que l'on remarque dans les endroits, où il est parlé de la Divinité de nôtre Seigneur, dont on rapporte plusieurs exemples, avec un passage d'Hilaire Diacre, qui assûre que dès que la concorde commença à être troublée par les passions, & par les desordres des Hérétiques, on changea plusieurs choses en divers exemplaires des Livres Sacrez, selon les pensées des hommes, afin que l'on pût trouver dans l'Ecriture ce que l'on souhaitoit qui y fût : que l'on en a usé de même à l'égard des Epitres de S. Ignace : qu'il y a d'autres personnes qui ont fait une espece de Paraphrase des Ecrits des Apôtres, où sans changer beaucoup, ils leur ont fait parler mieux Grec qu'ils ne font dans tous les autres Exemplaires, dont on apporte pour exemple le MS. Grec-Latin des Evangiles & des Actes, que Beze donna autrefois à l'Université de Cambrige, & dont il dit, *tantam in Luca præsertim Evangelio repertam esse inter hunc Codicem & cæteros quantumvis veteres discrepantiam, ut vitandæ quorumdam offensioni, asservandum potiùs quàm publicandum existimarit* : que celui qui a écrit cet Exemplaire, a ajoûté la Genealogie de nôtre Seigneur qui se trouve dans S. Luc, à celle de S. Matthieu; de sorte que si la Version Latine, qui est à côté, répond au Grec, on ne peut pas dire que c'est l'ancienne Vulgate, comme l'a crû M. Simon : qu'il y a une semblable Paraphrase de l'*Enchiridium* d'Epictete, que

Merry Casaubon a publiée : que si l'on en croioit quelques Anciens les exemplaires que nous avons aujourd'hui ne seroient pas des plus correcls : que tout cela n'empêche point que l'on ne trouve tous les Articles necessaires au salut très-clairement dans le Nouveau Testament, parce que ces Articles ne sont pas en grand nombre, & sont répetez en tant d'endroits, que quand il y auroit beaucoup plus de varietez de lecture dans les écrits des Apôtres, qu'il n'y en a, nous serions dans une entiere assurance à cet égard: que *Ioseph Scaliger* a eu tort de parler, comme il a fait, des fautes de Copiste, qui sont dans le Nouveau Testament, & qu'en essaiant de corriger Marc IX, 49. il a fait voir qu'on n'a pas beaucoup perdu en perdant les corrections, qu'il croioit avoir faites en divers endroits.

VII.

CRITIQUE *du Neuviéme Livre de l'Histoire de* M. VARILLAS, *où il traite des Revolutions arrivées en Angleterre en matiere de Religion: Traduite de l'Anglois de* M. BURNET *Docteur en Theologie*, A Amsterdam chez P. Savouret, in 8.

CEtte Critique qui vient de paroître en Anglois, meritoit d'être traduite en François, puis qu'elle contient la

la refutation d'un Auteur, qui a écrit en cette derniere Langue. Le Traducteur l'a dédiée à M. Burnet , & a mis au devant une Préface, où il avertit que si l'on trouve ici quelque chose d'un peu fort contre M. Maimbourg, on ne doit pas en être surpris, parce que cet endroit étoit déja imprimé lors qu'on a appris la mort de cet Auteur. Autrement on n'auroit rien dit de sa personne, qui n'est plus soumise aux jugemens des hommes. Mais en recompense on n'épargne pas dans la Préface M. Varillas, dont on remarque deux fautes, qu'on dit être des plus grossieres que M. Burnet ait relevées. On y donne aussi deux endroits de *l'Histoire du Wiclefianisme*, que l'Auteur a retranchez dans celle de l'Hérésie , dont les deux premiers livres ne sont que cette premiere histoire corrigée, comme M. Varillas l'a trouvé à propos. Dans l'un de ces passages, l'Auteur avoüe assez clairement que le Concile de Constance a violé la foi publique , en faisant mourir Jean Hus , malgré le sauf-conduit qu'il avoit obtenu de l'Empereur: dans l'autre il répresente Jean Hus mourant comme un Martyr, pour ce qui regarde l'exterieur. C'est au Lecteur à juger, pourquoi ces deux endroits ont été retranchez ; mais on peut dire que quoi que ces paroles de M. Varillas soient assez remarquables , on n'y auroit pas pris garde sans ce retranchement.

M. Burnet commence sa Critique *a* par dé-

a §. 1.

découvrir ce qu'il croit avoir inspiré l'envie d'écrire l'histoire de la Reformation, à quelques Auteurs Catholiques Romains de nôtre siécle. C'est, selon lui, que ceux qui ont trouvé à propos de maltraiter les Protestans, ont eu interêt qu'on écrivît l'histoire de la Reformation d'une maniére si odieuse, que cela diminuât la pitié naturelle que l'on a pour des malheureux, que l'on reduit aux dernieres extrémitez. Si l'on a assez de respect, pour ne se pas plaindre de ceux que leur naissance a élevez au dessus du reste des hommes, on ne se croit pas obligé de garder les mêmes mesures pour ceux qui n'ont rien de plus considerable que la qualité d'Auteur, & qui n'écrivent que pour s'attirer quelque recompense. On leur pardonneroit néanmoins, dit-on, s'ils se contentoient de favoriser simplement leur parti, en mettant dans tout leur jour les beaux endroits, de ceux à qui ils veulent du bien ; en faisant remarquer avec soin tout ce qu'on peut reprendre dans leurs ennemis. Mais on ne peut souffrir qu'ils prennent la liberté d'inventer tout ce qui leur plait, & de traiter, comme des Romans, les Histoires les plus serieuses.

C'est de quoi on accuse M. Varillas, qui représente, dit-on, la conduite des Princes beaucoup plus constante & plus reguliere qu'elle n'est. L'amour, la jalousie, le caprice d'un Prince, & une infinité d'accidents imprevûs, sont, comme l'on croit, les vé-

ritables

ritables principes de presque tout ce qui arrive au monde. M. Burnet soûtient encore que M. Varillas a inventé un très-grand nombre de faits, dont on n'avoit jamais oui parler avant lui, &, ce qui est plus surprenant, que cet Auteur n'a pas su garder le caractere des Personnages dont il parle, quoi qu'il veuille faire croire au Lecteur qu'il tire tout ce qu'il dit de bons memoires. On dit de plus que plusieurs de ces Memoires n'existerent jamais, que dans l'imagination de M. Varillas.

Après avoir critiqué *a* le stile prophetique dont cet Auteur se sert, dans l'abregé qu'il fait de son histoire au commencement de son prémier Livre, on luy reproche de dire que le Gouverneur d'Edoüard VI étoit *un Duc de Northumberland*, puis qu'il est certain que ce fut *un Duc de Somerset*; Que *Henry Lord Darly*, que Marie Reine d'Ecosse épousa en seconde nôces, n'étoit qu'un simple Gentilhomme, quoi qu'il fût Cousin Germain de cette Princesse, & le plus proche héritier de la Couronne d'Angleterre après elle: Que le bisayeul d'Henry VIII Roi d'Angleterre n'étoit pas noble, & que pour remedier à cet inconvenient ce Prince vouloit marier son fils naturel à Marie sa fille legitime, ce que l'on soûtient, par plusieurs raisons, être faux & ridicule: Qu'il a dit, touchant les Cantons Suisses, plusieurs choses qui ne sont pas conformes à la verité:

a P. II. §. II.

verité : Qu'il a fait le plus mal à propos du monde une digression de quatorze pages, pour raconter les conquêtes de Selim Empereur des Turcs, avant que d'entrer dans l'histoire de Luther. L'on dit qu'il auroit bien mieux fait de faire une description de l'ignorance, & des dereglemens des Ecclésiastiques en ce temps-là.

Dans la Section III. *a* M. Burnet fait diverses Reflexions génerales sur l'Histoire d'Angleterre, & commence par la Critique d'un endroit de la Préface de M. Varillas, où il dit que dans les matiéres de Religion, *la Conscience s'empare, pour ainsi dire, de toutes les puissances de l'ame, & les reduit dans un tel esclavage, que l'on est contraint d'écrire ce qu'elle persuade, SANS qu'on s'embarrasse autrement S'IL EST VRAI OU FAUX.* On soûtient que *l'Histoire de la Reformation d'Angleterre* est conforme à tous les Monumens de ce temps-là, & particuliérement aux pieces Manuscrites, qui se trouvent dans la Bibliotheque du Roi de France, comme l'Auteur l'a sû d'un Ecclésiastique de grand merite, qui les avoit feuilletées avec soin. On traite de fiction pure ce que M. Varillas dit, qu'il a tiré des lumieres des Lettres du Cardinal du Bellai, qui sont dans la Bibliothéque du Roi; & on accuse cet Auteur de n'avoir pas seulement ouvert l'histoire de *Camden*, d'avoir imaginé qu'il y a un Auteur nommé Morton, qui a écrit l'Hi-
stoire

a P. 24.

ſtoire d'Angleterre, & que l'on fit mourir de faim Sanders à cauſe de ſon Hiſtoire du Schiſme, laquelle ne parut qu'après ſa mort, que M. Varillas a auſſi mal rapportée.

On vient après cela *a* à l'examen particulier du IX. Livre, qui contient l'Hiſtoire du regne d'Henry VIII. On critique 52 endroits de ce Livre, lequel n'a que 64 pages, ſelon l'édition d'Amſterdam qu'on a ſuivie, & l'on y remarque plus de cent faits qu'on traite de fauſſetez. Nous en remarquerons quelques-uns des plus conſiderables, car on ne les ſauroit tous rapporter, ſans tranſcrire un livre que l'on peut lire en deux ou trois heures de temps. On dit par exemple, *b* qu'il cite à faux la Bulle de Diſpenſe, qu'on accorda à Henry, d'épouſer la veuve de ſon frere. M. Varillas cite: *etiamſi matrimonium fuerit per carnalem copulam conſummatum*: au lieu qu'il y a: *Illúdque carnali copulâ forſan conſummaviſſetis*. On ſoûtient qu'il eſt faux *c* que le Parlement d'Angleterre ait préſenté une Requête à Alexandre VI, pour obtenir cette Diſpenſe: Que *d* les Rois Catholiques aient fait difficulté de donner leur fille à Henry, & qu'ils aient raiſonné de la maniere, dont M. Varillas le repréſente: Qu'Alexandre Sixiéme *e* fût un Pape qui fît difficulté de contrevenir à la diſcipline Eccléſiaſtique, ſur

a P. 38. *Sect IV. & ſuiv.* *b* *Num.* 2. *c* *Num.* 4. *Num.* 5. & 6. *d* *Num.* 7.

sur quoi l'on reproche à M. Varillas de confondre les caracteres des personnages qu'il fait paroître sur la Scene: *a* Que le Parlement qu'Henry convoca à l'entrée de son Regne l'ait obligé d'épouser Catherine, puisque quand Henry auroit convoqué ce Parlement, le jour même de la mort de son Pere, il n'auroit pas pû être assemblé plûtôt que le jour qui préceda son mariage avec l'Infante: *b* Que cette Princesse ait eu cinq enfans, étant sur qu'elle n'en a eu que trois, qui ne sont pas même nez, ni morts dans les temps que marque M. Varillas: *c* Que Jaques IV. ait demandé la Princesse Marie pour son fils, puisque ce Roi d'Ecosse mourut plus de trois ans, avant la naissance de la Princesse: Que l'*Empereur, les Rois de France & d'Espagne*, l'aient recherchée en même temps, puis que l'Empereur & le Roi d'Espagne n'étoient alors qu'une seule & même personne; savoir Charles V: *d* Qu'il soit arrivé à Wolsey ce qu'en dit M. Varillas, & qu'il ait eu les qualitez qu'il luy donne, sans en avoir aucune preuve: *e* Qu'Anne Boleyn ait été telle que cet Auteur la décrit, & qu'il lui soit arrivé la moitié des choses qu'il dit lui être arrivées: *f* Que l'Evêque de Tarbes envoié par le Roi de France, pour emmener la Princesse d'Angleterre à Paris, n'en ait pas plus parlé que s'il n'en avoit point

a *Num.* 10. *b* *Num.* 11. *c* *Num.* 15. *d* *Num.* 18. §. *V.* *e* *Num.* 23. *& suiv.* 48. *& suiv.* *f* *Num.* 26.

point eu de commission, & ait présenté, sans ordre de son Maître la Duchesse d'Alençon au Roi d'Angleterre : a Que le Cardinal Cajetan ait jamais fait de *Consultation* sur le Divorce d'Henry, où il ait dit qu'on lui avoit accordé la Dispense de prendre la veuve de son frere, afin de reünir les flottes d'Angleterre & d'Espagne, pour aller bloquer le Port de Constantinople, ou de peur qu'Henry ne s'alliât dans des maisons suspectes d'Héresie, puisque les Rois d'Angleterre & d'Espagne n'entretenoient point de vaisseaux de guerre, & qu'en l'an 1503, auquel la Dispense fut accordée, il n'y avoit aucun Prince en Europe suspect d'Héresie : b Que Crammer ait été fait Archevêque par les voies qu'il marque, ou ait été tel qu'il dit : c Qu'Anne Boleyn se soit déterminée à épouser Henry VIII, pour faire dépit à sa sœur. d Que le Cardinal du Bellai ait jamais dit à ce Prince que s'il entreprenoit de se séparer de la Communion de l'Eglise Romaine, il courroit risque de se faire assassiner par les Catholiques zelez. On releve cette derniere circonstance, d'une maniére peu avantageuse pour la réputation de M. Varillas, que l'on accuse de trahir, sans y prendre garde, les interêts de son Eglise. e *en faisant avoüer à un Cardinal le plus horrible crime, que le plus grand ennemi de l'Eglise Romaine lui pût objecter.*

On

a *Num.* 31. b *Num.* 39. c *Num.* 41. d *Num.* 47. e *P.* 118.

On trouve à la fin de cette edition Françoise deux Additions qui ne sont pas dans l'Edition Angloise, d'ont l'une regarde la famille des *Tudors*, d'où étoit Henry VII, & l'autre la mort de Sanders, dont on a déja parlé.

VIII.

J. Jac. Hofmanni *Basiliènsis Epitome Metrica* Historiæ Universalis *Civilis & Sacræ, ab orbe condito usque ad annum præsentem* MDCLXXXVI, *cum enarratione Historico-Chronologica; Appendice, varia ad meliorem Epitomes, intelligentiam comprehendente, & Indice Chronologico triplici, Urbium, Personarum, Rerum*. A Bâle, in 12. & se trouve à Amsterdam chez la Compagnie.

L'Auteur croit que son Ouvrage aura de quoi satisfaire ceux qui aiment les vers, & ceux qui prennent plus de plaisir dans le style facile & suivi de la prose: puisque les premiers y trouveront un abbregé de l'Histoire Universelle, contenu en peu de distiques; & les autres un discours en prose, qui explique bien les vers, mais qui n'en dépend pourtant pas, & peut être entendu tout seul. On y voit des quatrains sur les Patriarches qui ont vécu devant & aprés le Déluge, sur les Juges d'Israël, les Rois de Juda, les Empereurs de Perse

Perse & de Babylone, & les Rois d'Egipte; sur les Empereurs de Rome & de Constantinople, jusqu'à Constantin & Irene, sur les Empereurs d'Occident jusqu'à Leopold d'Austriche, qui regne aujourd'hui. Pour ne pas interrompre le fil de l'Histoire, l'Auteur a mis dans un petit abbregé à part les quatrains qu'il a faits sur les Rois d'Israël, les Maccabées, & les Princes Asmonéens, sur les successeurs d'Alexandre dans l'Asie, la Macedoine & la Syrie, sur les Empereurs & les Sultans, depuis l'établissement de l'Empire d'Allemagne jusqu'à present. On n'a fait sur ces derniers distiques que de petites notes Chronologiques, qui marquent la durée du Regne des Princes qui en sont le sujet. On a suivi dans tout l'Ouvrage la Chronologie de *Meckerlinus*, & afin qu'on pût se servir plus commodément de ce Livre, on y a ajoûté trois Tables Alphabetiques, l'une pour les Villes, l'autre pour les personnes, & la troisiéme pour les choses les plus considerables dont on y parle. Ceux qui sont bien-aises de savoir si des vers sont bons, avant que de les acheter, & de les faire apprendre à leurs enfans, pourront juger de ceux de Mr. Hofman par ce quatrain où l'Empereur Leopold à present regnant parle ainsi.

Sæpius insidiis & aperto Marte petitus
Nec potui insidiis nec quoque Marte capi,
His major. Luna en! pacem quàm abjecta precatur,
Et pavet, atque Aquilæ succubuisse gemit.

IX.

IX.

Livres de Droit.

I. JOANNIS PETRI ACTORINII JCTI *Carsignanensis, aliàs in Civitate Bononiæ Advocati, & S. Inquisitionis Syndici ac Consultoris, & Sereniss. Ducis Mutinæ Consiliarii*, RESOLUTIONES FORENSES, *seu res in diversis foris, & præcipuè in Civitate Bononiæ judicata: in quibus plures materiæ Ecclesiasticæ, Feudales, Emphyteuticæ, Fideicommissariæ, & alia usu frequentiores pertractantur. Cum pluribus eorundem Tribunalium, & præsertim Sacræ Rotæ Romanæ Decisionibus adhuc non impressis, quæ in ipsismet emanarunt causis, in quibus præcedentia quæque prodiêre Responsa.* Genevæ, sumptibus Sam. de Tournes, *in fol.*

IL y a dans cet Ouvrage six vint Questions de Droit, & Civil & Canonique, sur chacune desquelles l'Auteur a fait une assez longue Consultation. Mais le plus grand nombre regarde le Droit Civil, & particuliérement la matiére des Testaments, quoi que le titre n'en dise rien. On le peut voir dans un Indice qui est à la tête de l'Ouvrage, & qui contient le sujet de chaque Consultation. L'Auteur mêle souvent les Questions du Droit Civil & du Canonique, comme dans la Consultation XLVII, où il traite

traite des raisons dont on se sert pour prouver la possession de quelque fonds. Aprés avoir traité en géneral cette matiére il examine la question, *Si les Laïques peuvent posseder des Droits spirituels?* & par occasion, *s'ils peuvent avoir quelque droit sur les Cloches* consacrées au service des Eglises, & si un Laïque peut être Marguillier? On prend le parti de l'affirmative dans cette derniere Question, & l'on prouve par plusieurs bonnes raisons que l'on peut se servir des bras d'un Laïque, sans profanation, pour sonner *les Saintes Cloches*. Une des plus fortes preuves est qu'on emploie leur son à des usages du siécle, comme à marquer le temps auquel un Conseil de Laïques doit s'assembler, ou auquel on doit mener au gibet un criminel. Si dans ces occasions un Ecclésiastique emploioit ses bras à sonner les cloches, il commettroit *une irregularité*, de sorte qu'il faut necessairement se servir des bras d'un Marguillier Laïque.

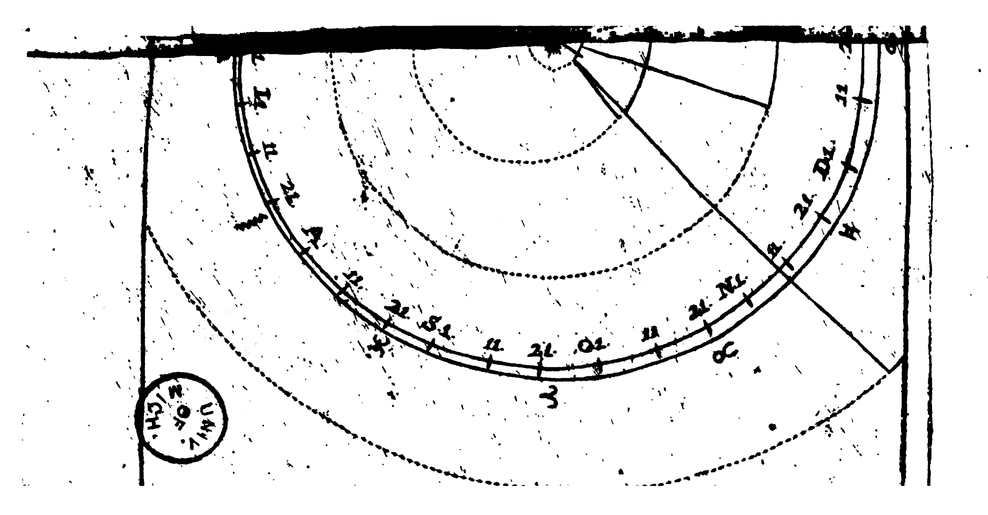
2. Fabii Capycii Galeota, *Patritii Neapolitani, ex Regio Consiliario primùm in Fisci Patronum, deinde in Regia Camera Summaria Præsidentem: mox apud potentissimum Hispaniæ Regem in supremo Italiæ Consilio in Regentem adhibiti ac Ducis Rheginæ creati*, *RESPONSA FISCALIA SELECTIORA*, *quæ pro defensione Regii Patrimonii in Regno Neapolitano existentis, sive in foro R. C. S. sive*

in Conventibus Iudicum Delegatorum, sive in Regiis Collaterali, Neapolitano ac supremo Italiæ Consiliis reddita sunt. Genevæ, apud eundem, *in fol.*

CE sont encore des Consultations d'un Auteur Italien, mais qui regardent toutes le Fisc. Il n'y en a que trente, qui sont assez étenduës, & souvent accompagnées de dissertations Apologetiques, où l'Auteur défend ses sentimens contre quelques Jurisconsultes, qui les avoient attaquez. On y traite des questions qui regardent le Fisc, & les droits Roiaux en general, & particuliérement les droits du Prince dans le Roiaume de Naples, & de la Jurisdiction des differens Tribunaux de Judicature, établis pour avoir soin de ces droits. On parle même des nouveaux impôts, & l'on examine par exemple, si le droit *a* de mettre en parti *la vente de la neige* appartient uniquement au Souverain, ou si les Magistrats des Villes peuvent le faire. Cette question qui ne paroit pas de grand usage dans le Nord, est d'assez grande consequence dans les païs où l'on boit a la glace.

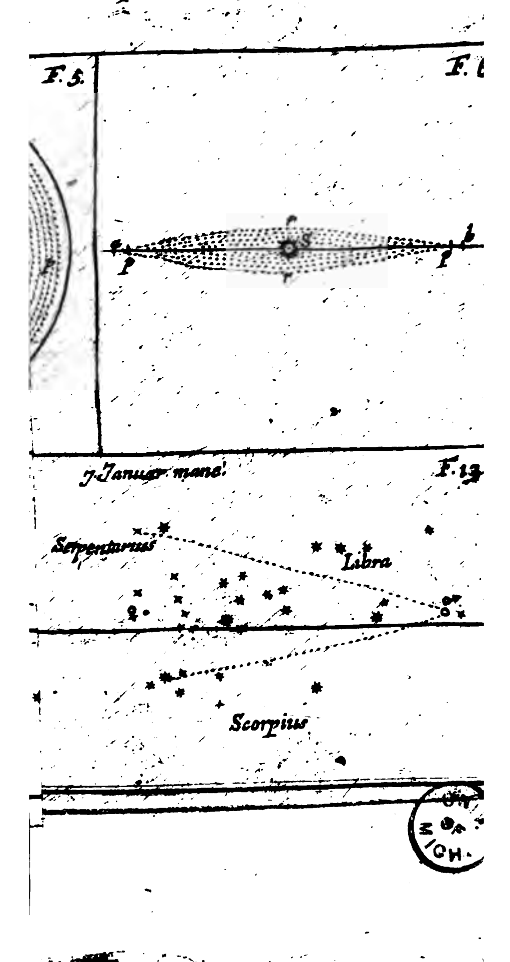
3. PRAXIS JUDICIARIA *in Civilem divisa & Criminalem: Civilis Medulla est Maranta, Vestrii, Moscatelli, Ridolphini, caeterorumque recentiorum; cum formulis propriis, juxta hodiernum morem libellandi in quocunque judicio & foro, articulandi,* pro-

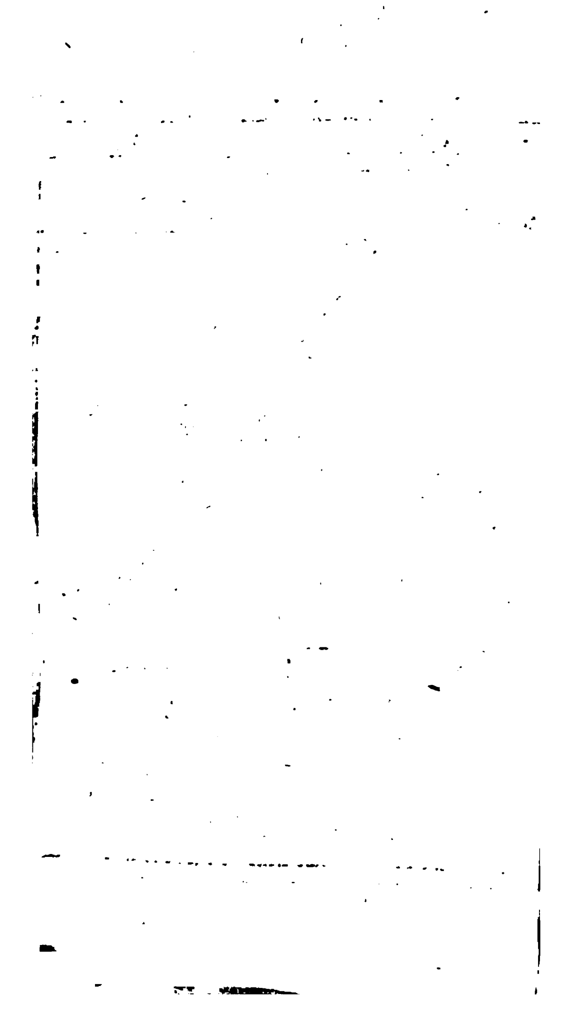
a Vid. Resp. 10.

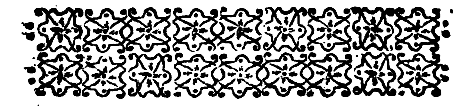


Civitatensibus; Medicis; concurrentium actionum natura; interruptione præscriptionum; occultis; Hospitatura; absolutione; versura; Emphyteusi; non gratificando; calumnia; exception. parat. execut. impedientibus; usucapionibus; administratione justitiæ; jure congrui; sententiæ in causis civilibus; jure retractûs gentilitii; jure fidejussorum: in Academia Electorali Francofurtana habitarum. Francofurti ad Viadrum, in 4.

C'Est un recueuil de Theses soûtenuës à Francfort sur l'Oder, desquelles on voit les sujets dans le Titre. Il y a vint-huit Disputes, dont la plus part regardent la Theorie de la Jurisprudence, au-lieu que les Jurisconsultes Italiens, dont on vient de parler, se sont attachez particulierement à la Pratique. On remarque souvent cette difference entre les Jurisconsultes de ces deux Nations, que les Italiens s'attachent aux questions de Pratique, & les Allemands à celles de Theorie. La varieté des matieres contenuës dans ce Volume empêche d'en faire aucun extrait. Outre cela le sujet ne peut-être du goût que de ceux qui s'appliquent uniquement au Droit, & encore les Jurisconsultes ne se soucient pas beaucoup, de voir des extraits des matieres épineuses d'une Science embarrassée de mille questions inutiles.


F. 5.
F. 6
7 Januar mane.
F. 13
Serpentarius
Libra
Scorpius





BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

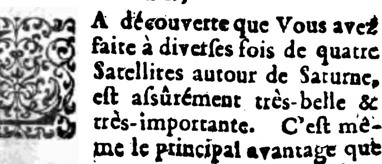
De l'Année 1686.

OCTOBRE.

X.

Lettre *de Monsieur* N. Fatio De Duillier, *à Monsieur* Cassini *de l'Academie Roiale des Sciences, touchant une* Lumiere *extraordinaire, qui paroit dans le Ciel depuis quelques années.*

Monsieur,



La découverte que Vous avez faite à diverses fois de quatre Satellites autour de Saturne, est asûrément très-belle & très-importante. C'est même le principal avantage que

Vous pouviez attendre des Télescopes, qui sont à présent si perfectionnez. Mais il me semble que le Phénomene lumineux que Vous avez le premier remarqué dans le Ciel, & qui doit faire le sujet de cette Lettre, est encore plus admirable & plus surprenant que ne le sont ces Astres-là. Il n'étoit pas sans exemple qu'il y eût dans le Ciel des corps solides & semblables à ces premiers, & sujets aux mêmes mouvemens : mais à peine connoissons-nous quelques corps celestes, qui soient uniques en leur genre, & qui aient, comme ce Phénomene lumineux, un caractere singulier qui les distingue de tous les autres objets, que nous observons dans le Ciel.

Vous voiez bien, Monsieur, que je suis prévenu en faveur du sujet, dont je doi Vous entretenir; & Vous croirez peut-être que ce n'est que cette prévention, qui vous attire aujourd'hui une si longue Lettre. Cependant Vous me rendrez justice, si vous pensez que je vous écris principalement par un effet de reconnoissance. J'ai crû Vous devoir rendre conte des Observations que j'ai faites sur une apparence, que vous me montrâtes dés le moment que vous l'eutes apperçuë, & qui sans doute me seroit encore inconnuë sans Vous.

Dans ces premiers commencemens, j'eus le plaisir d'être témoin d'un grand nombre de vos Observations. Mais comme je ne m'attendois pas à ce qui devoit arriver dans

la

la suite, je ne convins pas avec Vous d'une maniére commune d'observer ce Phénomene lumineux. Les Observations d'un Objet si uniforme, & si imperceptible par les bords, ne peuvent être faites qu'à la veuë simple; & cette circonstance m'auroit aisément donné lieu de m'accoûtumer à juger, comme Vous, de ses extrémitez & de sa situation entre les Etoiles fixes.

Je Vous ai déja envoié, Mr. en diverses Lettres, un abbregé des Observations, que j'ai faites en mon particulier depuis mon départ de Paris, & même un détail des principales conjectures qu'elles m'ont fait faire. Si donc je Vous présente aujourd'hui mes pensées, & mes Observations en un seul corps, & avec un peu plus d'étenduë; c'est que j'ai lieu d'esperer par là, que Vous me marquerez plus facilement ce que je doi changer, & ce que je doi retenir dans l'hypothese que j'embrasse; puis que Vous la pourrez voir ici toute entiere, & comme d'une seule vûë.

Si mes conjectures sont veritables, il faut avouër qu'on n'a jamais vû aucun Objet céleste, qui ait réellement occupé une si vaste étenduë dans le monde, que ce Phénoméne lumineux; comme d'ailleurs je n'en connoi point, qui ait paru couvrir une si grande partie du Ciel. Mais ce qui me paroît plus considerable, c'est que jamais aucun corps de la même nature, n'a tant donné lieu de soupçonner qu'il pouvoit être déja

dans le Ciel, non seulement plusieurs années, mais peut-être plusieurs siécles, avant qu'avoir été remarqué.

Aussi, Mr. cet Objet Vous parut-il si particulier, que Vous ne differâtes point de publier dans le Journal, les premieres Observations que vous en aviez faites. Vous voulutes avertir promtement les Savans de la découverte d'un Phénomene, dont les commencemens étoient incertains, comme la suite de ce qui lui devoit arriver étoit inconnuë. Mais soit que ce Phénomene fût très-ancien, ou qu'il fût tout à fait nouveau; soit qu'il dût demeurer visible fort long-temps, ou qu'il dût tout d'un coup disparoître; il étoit toûjours très-singulier, & il avoit dans toutes ces suppositions differentes, quelque chose d'admirable.

La description que Vous en donnâtes alors, est presque le seul endroit par où il fût connu. Car tandis que de vôtre côté Vous ne négligiez aucune occasion de l'observer, à peine y eut-il quelques curieux, qui voulussent prendre assez tôt de justes mesures, pour le voir.

Quoi que cette description soit imprimée, & que Vous en soiez vous-même l'Auteur, j'en rapporterai ici un extrait, qui me marquera le plan que je dois suivre en vous écrivant: & je croi, Mr. que Vous aurez quelque satisfaction, de vous ressouvenir des premieres pensées que vous donna la découverte d'un Objet tout extraordinaire, & de

le

le suivre avec moi depuis sa premiere apparition jusques à ce jour, & même plus loin s'il se peut. Voici donc les paroles du onziéme Journal des Sçavans de l'an 1683. du 10. Mai.

* Le Printemps de cette année 1683. « a commencé par un spectacle, des plus « rares qu'on ait observé dans le Ciel. « Monsieur Cassini nous le décrit en ces ter- « mes. «

Une lumiere semblable à celle qui « blanchit la Voie de lait, mais plus claire « & plus éclatante dans le milieu, & plus « foible vers les extremitez, s'est répanduë « par les Signes que le Soleil doit parcourir « en cette saison. Je commençai de l'apper- « cevoir à l'Observatoire Roïal le soir du « 18. Mars, deux jours avant l'Equi- « noxe, &c. Je vis la Constellation d'A- « ries, & celle du Taureau, beaucoup plus « lumineuses que d'ordinaire, vers les sept « heures & trois quarts, une demie heure « après la fin du Crepuscule du soir. Cette « lumiere n'étoit bornée du côté de l'Occi- « dent que des brouillards, qui étoient vers « l'Horizon jusqu'à deux ou trois degrez de « hauteur, & sa partie plus claire y avoit la « largeur de huit à neuf degrez. Elle s'éten- « doit obliquement à peu près selon le Zo- « diaque, & rasoit du côté du Septentrion « les deux Etoiles plus luisantes de la tête « d'Aries, dont elle comprenoit tout le «

* 1683.

 « corps,

„ corps. Selon sa longueur elle s'étendoit sur „ les Pleïades, & alloit finir en pointe & se „ perdre insensiblement à la tête du Taureau.

„ Le Ciel en cet endroit étoit fort clair, „ de sorte qu'on y pouvoit distinguer à la „ simple vûë, les Etoiles de la sixiéme & „ de la septiéme grandeur; & cette clarté, „ quoi que ressemblante à un brouillard „ éclairé du Soleil, n'empéchoit pas qu'on „ ne vît ces petites Etoiles, même dans le „ milieu, où elle sembloit plus dense, com- „ me on les voit ordinairement à travers „ des queuës des Cometes. Mais sa largeur „ étoit trop grande, pour pouvoir passer „ pour la queuë d'une Comete, excédant „ trois ou quatre fois la largeur des plus „ grandes que j'ai vûës jusques à present. Au „ reste elle leur étoit semblable, non seule- „ ment dans la transparence, mais aussi dans „ la couleur, & dans la situation à l'égard „ du Soleil, auquel elle étoit à peu près di- „ rigée selon sa longueur.

„ On s'apperçut en peu de temps, qu'elle „ suivoit aussi le mouvement du Ciel vers „ l'Occident; car dans ce mouvement elle „ demeuroit toûjours dans les mêmes Con- „ stellations, & se plongeoit avec elles dans „ les brouillards, qui étoient sur l'Horizon.

„ Je doutai si elle n'avoit pas un peu de „ mouvement particulier vers le Septen- „ trion: car les deux plus luisantes d'Aries, „ qu'elle frisoit au commencement par son „ côté septentrional, furent ensuite com- prises

prises dans cette clarté ; ce qui a été de-«
puis confirmé par les Observations des «
jours suivans. Mais je ne pûs pas en être «
entierement assuré ni alors, ni après plu- «
sieurs jours, parce que l'extremité de cette «
clarté étoit de tous côtez trop douteuse, «
s'affoiblissant peu à peu ; de sorte qu'il «
étoit extrémement difficile de la deter- «
miner précisément ; outre que les divers «
degrez de la clarté de l'air, selon la distan- «
ce au Crepuscule, pendant les jours sui- «
vans, la faisoient paroître plus ou moins «
étenduë. C'est pourquoi à la premiere «
apparition du soir, qui arrivoit une heure «
après le coucher du Soleil, la clarté plus sen- «
sible ne s'étendoit que jusqu'aux plus lui- «
santes d'Aries en largeur, & aux Pleïades «
en longueur, & un peu plus tard elle en- «
fermoit les unes & les autres : mais quant «
au milieu, autant qu'on le pouvoit déter- «
miner à la veuë, elle paroissoit toûjours au «
même endroit, vers le milieu de la Con- «
stellation d'Aries. «

Après que cette Constellation, & celle «
du Taureau, étoient couchées, je ne «
manquois pas de reconnoître, s'il ne re- «
stoit pas encore quelque vestige de cette «
lumiere à la même hauteur & situation «
où elle avoit paru ; mais il n'y avoit plus «
rien d'extraordinaire ; ce qui faisoit con- «
noître qu'elle suivoit ces deux Constella- «
tions, dans leur révolution journaliere «
autour de la Terre ; puis que s'étant cou- «

„ chée avec elles les jours ſuivans , elle ſe
„ trouvoit avec les mêmes, au même endroit
„ où elle avoit paru les jours précedens : ce
„ qui, ſelon les Coperniciens , eſt la même
„ choſe que de demeurer immobile dans le
„ même lieu du Ciel , pendant la révolu-
„ tion journaliere de la ſphere élementaire,
„ autour de l'axe de la Terre d'Occident en
„ Orient.

„ Je l'ai donc obſervée dans le même
„ état, depuis le 18. juſqu'au 26. de Mars,
„ toutes les fois que le Ciel a été ſerein
„ le ſoir du côté d'Occident , ſans avoir
„ apperçu evidemment autre changement,
„ ſi ce n'eſt que dans la derniere Obſerva-
„ tion du 26. elle ne ſembloit pas s'étendre
„ vers les Cornes du Taureau , ſi avant que
„ dans les premieres , & elle ſembloit s'é-
„ tendre un peu plus vers le Septentrion ; la
„ luiſante d'Aries qui ſe rencontroit au com-
„ mencement dans ſon côté, étant alors en-
„ foncée plus d'un degré dans cette Lumie-
„ re. Dans cette derniere Obſervation , les
„ brouillars diminuoient l'étenduë de la
„ lumiere dans la partie occidentale , plus
„ que dans les Obſervations précedentes.

„ Il y a donc apparence , que ſans cet
„ empêchement , & ſans celui des Crepuſ-
„ cules , on l'auroit veuë toûjours plus
„ étenduë vers l'Occident, & fort proche du
„ Soleil, qui au commencement étant dans
„ le pénultieme du ſigne des Poiſſons , n'é-
„ toit éloigné de la premiere d'Aries , que
de

de trente degrez, & dans la derniere Ob-«
servation du 26. un peu plus de 22. de sor-«
te que si on avoit pû voir cette Lumiere à «
la presence du Soleil, elle lui auroit formé «
peut-être une espece de chevelure. «

Aprés ce temps là, le Ciel aiant été cou-«
vert le soir à l'Occident, je n'ai pû veri-«
fier si cette clarté s'étoit dissipée, que le «
14, le 22, le 24, & le 28. d'Avril. Alors, «
quoi qu'aprés le crépuscule la Constella-«
tion d'Aries fût cachée, la même clarté «
se voioit encore dans la Constellation du «
Taureau, s'étendant jusqu'à sa Corne bo-«
reale: & du côté du Septentrion elle ap-«
prochoit de la tête de Meduse, & du ge-«
nouil meridional de Persée, son pied «
meridional étant enfoncé dans la clarté de «
cette lumiere. «

J'ai donc reconnu dans ces dernieres «
Observations, avec plus d'évidence que «
dans les précedentes, que cette clarté s'a-«
vançoit un peu vers le Septentrion, ce «
qui a empêché qu'elle n'ait pas été si tost «
effacée par le Crépuscule du soir, pen-«
dant que le Soleil s'approchoit de la Con-«
stellation du Taureau &c. «

Vous vous souvenez, Monsieur, com-
bien toutes ces Observations nous rempli-
rent d'étonnement. Nous admirions une si
grande quantité d'une matiere très-déliée,
& qui frappoit à peine les yeux, de l'exi-
stence de laquelle nous étions cependant en-
tierement assurez. Mais, disions-nous,

G 5 d'où

d'où peut venir dans un même lieu du Ciel, & à une si grande hauteur, cet amas d'une matiere comme imperceptible ? D'où a-t-elle son mouvement ? Comment peut-elle si long temps durer, sans se dissiper ? D'où viennent tant de rapports qu'elle a avec les queuës des Cometes, & de si grandes differences à certains égards ? Quel prodigieux changement doit il s'être fait dans le Ciel? Dans quel endroit faudra-t-il placer ces nouveaux corps ? & de quelle grandeur ne sera point l'espace qu'ils occuperont ? Il ne paroissoit pas vrai-semblable que cette matiere fût au dessous de la Lune, à cause de la lenteur de son mouvement propre. Il ne sembloit pas non plus qu'elle pût être parmi les Planetes, à cause du desordre qu'un si grand corps, qui se trouveroit placé en cet endroit, pourroit causer dans la disposition du monde. Combien donc falloit-il augmenter la grandeur de ce Phénomene, & à quelle prodigieuse distance ne le falloit-il point supposer?

Vous parlez ensuite de la nature d'une apparence si surprenante. „ Cette lumiere „ extraordinaire, dites-vous, ne sauroit „ être sans quelque matiere, qui raionne „ vers la terre, soit qu'elle soit lumineuse „ d'elle-même, soit qu'elle réfléchisse, ou „ rompe ses raions, qui viennent du Soleil „ ou de quelque autre corps lumineux, ou „ immédiatement, ou par l'entremise de „ quelque autre corps ; & la direction, que

sa-

sa longueur a au Soleil, donne sujet de " supposer qu'elle vient du Soleil même. "

Dans mon abbregé des Observations de " la Comete de l'an 1681. J'ai dit qu'il peut " y avoir dans *l'Ether*, de la matiere répan- " duë, capable de réflechir la lumiere, com- " me il s'en rencontre dans nôtre air qui en- " vironne la Terre; & que cette matiere se " rencontrant par le chemin des Cometes " où l'Ether peut être tantôt plus tantôt " moins pur, elle peut causer l'apparence " de leurs queuës, & des variations qui leur " arrivent.

Puis donc que cette Lumiere est sembla- " ble à celle des Cometes, tant dans la cou- " leur, que dans la clarté, dans la tenuïté, " & dans la situation à l'égard du Soleil, on " peut croire que la matiere qui la renvoie " est de la même nature, soit qu'il y ait " une Comete cachée dans les raions du So- " leil, qui en soit l'origine (ce que je n'ose- " rois pourtant avancer, puis qu'elle est si " differente en largeur de toutes les queuës " des Cometes, qui ont été observées jusqu'à " present) soit qu'elle reçoive ses raions im- " mediatement du Soleil: car comme nous " voions dans l'air, des apparences causées " par les réfractions & les réflexions des " raions du Soleil, qui y arrivent immédiate- " ment, & d'autres semblables, qui y ar- " rivent par l'entremise de la Lune, comme " sont les Iris & les couronnes de l'un & de " l'autre Astre; il n'y a point d'inconve- "

 nient,

„ nient, que de semblables apparences dans
„ la matiére répanduë dans l'Ether, soient
„ formées par le Soleil, ou immédiatement,
„ ou par l'entremise de quelque corps Co-
„ metique, &c.

„ Quant à la distance de la matiére qui
„ est le sujet de cette Lumiére, ou le milieu
„ par lequel elle est envoiée à la terre, par
„ réflexion ou par réfraction, on ne la sau-
„ roit determiner avec assez de justesse par
„ la parallaxe, à cause principalement de
„ l'ambiguité de son terme, qui ne permet
„ pas de la comparer avec subtilité aux
„ Etoiles fixes à diverses heures de la nuit, ni
„ de divers lieux de la terre; mais on peut
„ connoître qu'elle est fort grande, par la
„ circonstance du mouvement journalier
„ de 24. heures, par lequel elle suit les
„ Astres: car cette circonstance fait juger
„ que cette matiére est au dessus de la sphere
„ élémentaire, & par consequent dans l'E-
„ ther. Et si on considére qu'elle n'a que
„ très-peu de mouvement particulier, on
„ sera porté à supposer qu'elle est fort élevée
„ vers la region des Etoiles, &c.

Ces réflexions, que Vous ne voulûtes pas alors pousser plus loin, paroîtront fort certaines à ceux qui examineront vos Observations. J'avouë qu'elles sont générales, mais dans les sujets de cette nature, si on en venoit au détail, & aux suppositions particuliéres, avant que d'avoir un nombre suffisant d'observations, on s'exposeroit necef-

cessairement à tomber dans l'erreur. Cependant quoi que Vous vous en soiez tenu à ce qu'il y avoit de plus géneral, Vous n'avez pas laissé de donner aux Philosophes une belle matiére d'exercice. Vous avez montré que ce Phénomene étoit celeste; & combien de consequences ne tire-t-on point de là? Que ne s'imagine-t-on point de sa grandeur, de son lieu dans le Ciel, de sa nature, de son origine, de sa figure, de sa direction au Soleil, de sa transparence, & de sa durée?

Je Vous avouë, Monsieur, que j'ai trouvé du plaisir à méditer sur tout ce détail; & soit qu'un peu de jeunesse s'en soit mêlé, ou que j'aie crû pouvoir tirer quelques lumieres de mes propres observations, je me suis abandonné à ces recherches particulieres, où je viens de dire qu'il est si facile de prendre le change, & de tomber dans l'erreur. Pour Vous, Mr. comme vous êtes en lieu de sureté, il ne tiendra qu'à vous de m'avertir, dès le moment que vous me verrez faire quelque fausse démarche.

Quand je compare vos Observations entre elles, je trouve par celles qui ont été faites depuis le 18. jusqu'au 26. de Mars, que ce Phénomene lumineux parut comme immobile entre les Etoiles fixes, durant l'espace de 8. jours; ou que s'il eut quelque mouvement, le bord septentrional parut s'être approché du Nord, & la pointe parut avoir reculé vers le Soleil, ou vers l'Occi-

dent,

dent. A présent, si l'on examine les Observations du 14. 22. 24. & 28. d'Avril, qui donnent toutes une même situation à cette Lumiere, on trouve que pendant l'espace de 27. jours, elle s'est approchée du Septentrion, & que la pointe s'est avancée vers l'Orient. Ainsi comparant ces consequences entre elles, on voit que le Phénomene s'est effectivement avancé vers le Septentrion; & il est vrai-semblable qu'en même temps il s'est toujours mû vers l'Orient, quoi que l'observation du 26. de Mars ne s'y accorde pas : mais cette seule observation ne suffit pas pour faire croire, que la pointe du Phénomene ait eu en si peu de temps deux mouvemens si contraires : car d'un côté la pointe parut avoir reculé seulement tant soit peu vers l'Occident ; au lieu que par les observations, le mouvement à l'Orient se trouve avoir été de 20. degrez & davantage, autant qu'est grande la distance des Pleïades à la Corne septentrionale du Taureau. D'ailleurs les bords de la Lumiere sont trop douteux, pour pretendre qu'on en puisse faire des observations entierement certaines. Depuis le milieu elle diminuë de force jusques aux bords, où elle est extrémement foible; comme elle s'affoiblit aussi peu à peu dans toute sa longueur, à mesure qu'elle s'éloigne du Soleil.

Vous observâtes, Monsieur, le Phénomene lumineux en 1683. jusques à la fin d'Avril, comme il paroit par ce que j'ai rap-

porté

porté du Journal; & je n'ai pas sçû que vous l'aiez observé pendant le reste de cette année-là. Or comme cette Lumiere avoit paru dans les endroits, où le Soleil devoit passer, & que le mouvement du Soleil vers ces endroits, & la grandeur des Crepuscules, sembloient être la cause de ce que la Lumiere cessoit de paroître, Vous resolûtes d'examiner quelques mois après, si le Soleil n'auroit point passé au de là, & si elle ne seroit pas visible le matin; & je me souviens que l'aiant cherché, vous n'en vîtes aucuns vestiges. Je devois donc avoir par là ce préjugé, que pendant l'Eté & l'Automne, les restes de la Lumiere ne devoient point paroître à l'Orient: * au lieu qu'aiant formé l'année suivante dès les commencemens du Printemps, une hypothese pour rendre raison de ce que j'avois observé à Geneve depuis le 12. Fevrier jusqu'au 8. Mars; je ne fis point de difficulté, comme vous le savez, d'assurer que la Lumiere avoit paru l'Automne précédent au matin, & qu'elle paroîtroit encore au matin l'Automne qui suivroit: ce qui aiant été confirmé par les Observations de la même année 1684. sembloit dès lors donner des préjugez favorables à mes suppositions.

L'Année 1683. je partis de Paris, vers le commencement de l'Hyver, & je vins à Geneve, où j'ai continué les Observations du Phénomene lumineux. Car le Samedi 12. de Fevrier de l'an 1684. lors que je ne pen-

* 1684.

fois presque plus à cette Lumiére, que j'avois veuë le Printemps de l'année précedente, j'en apperçus au Couchant une entierement semblable, & que je supposai d'abord devoir être la même. Aussi-tôt je m'attachai à prendre sa position entre les Etoiles fixes, & je la trouvai telle qu'elle est représentée ici dans la premiere figure.

La Planete de Mars se rencontroit assez exactement dans le milieu de la Lumiére, dont le bord septentrional passoit par le milieu entre Mars & l'Etoile α de Pegase. La Lumiére se perdoit sur l'Ecliptique, vers les Etoiles de la tête d'Aries, où elle cessoit entierement d'être visible. Ces déterminations me firent donc connoître qu'elle étoit assez exactement sur l'Ecliptique, & opposée par consequent au Soleil. Je remarquai dans la suite qu'elle avoit le mouvement des Etoiles fixes, qui paroissoient sans peine au travers, même les plus petites. Les extremitez s'affoiblissoient & se perdoient insensiblement dans le Ciel: de sorte que toutes ces circonstances jointes à la couleur, que je voiois la même que celle du Phénomene, qui avoit paru l'année précédente, ne me laisserent point douter que l'apparence que j'observois, n'eût les mêmes causes que celle que j'avois veuë à Paris. Le Ciel étoit extrémement serein, & la Lumiere étoit fort sensible à l'endroit où elle paroissoit toucher la Terre, ce qui n'arrive que très-rare-

xatement. Il est vrai qu'elle naissoit au Couchant de derriere des montagnes, qui étoient hautes d'environ quatre ou cinq degrez sur l'Horizon.

Dés ce même jour, je fis voir ce Phénomene à quelques-uns de mes amis, & dans la suite je le fis remarquer à plusieurs autres personnes.

Après cette premiere Observation, j'assurai qu'il paroitroit encore quelques mois, & qu'il s'avanceroit peu à peu sur l'Ecliptique, en précedant le mouvement propre du Soleil; prenant ainsi ce que j'avois vû l'année précedente pour une regle assez certaine de ce qui devoit arriver celle-ci; d'autant plus que ce Phénomene paroissoit à peu près situé suivant cette pensée, & comme le demandoit la distance du 12. Fevrier au 18. Mars.

Le lendemain 13. de Fevrier, à 5 heures 50 minutes de mes Pendules, qui retardoient considerablement sur l'heure du Soleil, Mercure me parut se coucher derriere une montagne haute d'environ quatre degrez sur l'Horizon; & la Lumiere ne paroissoit point encore.

Mais un quart d'heure après, elle étoit déja fort sensible; & elle étoit bornée obliquement vers la terre, par des vapeurs qui sembloient élevées près du bord meridional, d'environ six degrez sur l'Horizon, & près de l'autre bord, d'environ huit degrez. La Lumiere sembloit aller se terminer

un

en pointe vers les Pleïades ; un moment après, elle ne paroissoit s'étendre que jusqu'au milieu de l'espace, qui est entre les Pleïades & les premieres Etoiles du Bellier; & d'autres fois même, & le plus souvent, elle sembloit finir, comme le jour précedent, vers la tête du Bellier. Tant il est vrai que l'imagination a beaucoup de part dans les Observations des bornes d'un Phénomene, qui se perd si insensiblement dans le Ciel ; & qu'un peu de difference dans la serenité de l'air, ou dans la constitution de l'œuil, en fait varier considerablement les apparences ! En effet quoi que je sois persuadé par toute la suite des Observations, que j'ai faites sur cette Lumiere, qu'il ne lui sauroit arriver de changement bien sensible dans l'intervalle d'un jour ; je trouvai évidemment que Mars n'étoit plus dans le milieu. La Lumiere paroissoit exactement de la largeur de quatorze degrez, comme elle avoit paru le jour précedent, à l'endroit où étoit cette Planete, qui étoit encore le lieu où commençoient les vapeurs. Elle sembloit cependant avoir tout son corps plus avancé vers le Septentrion, de la sixiéme partie de sa largeur ; de sorte que Mars & toutes les parties du Ciel, qui étoient auparavant au milieu, n'étoient plus qu'au tiers du côté du Midi. Les bords, particulierement l'inferieur, paroissoient sensiblement convexes auprès de l'Horizon, quoique le jour précedent je n'eusse rien remarqué

qué de semblable. A sept heures & demie de mes Pendules, il ne paroissoit plus de clarté sensible à l'Occident.

Le lendemain, Monsieur, je vous écrivis à Paris, que cette apparence étoit renouvellée, & en même temps je vous priai d'y faire attention. Je ne doute point que vos Observations ne s'accordent assez précisément avec les miennes, pour en pouvoir conclurre que ce Phénomene est celeste, & qu'il est beaucoup au dessus de la région de l'air. Ainsi outre la Theorie & les raisons de Physique, Vous avez l'experience & les Observations immédiates, qui pourroient vous servir en un besoin à prouver cette même verité.

Dès lors je soupçonnai que ce Phénomene pouvoit avoir déja paru pendant plusieurs années, au commencement du Printemps; & je demeurai comme persuadé qu'il paroîtroit encore au Printemps de l'année 1685.

Le mauvais temps m'empécha les jours suivans de l'observer; ensuite le clair de la Lune, qui devoit être pleine le 1. Mars, m'en empêcha encore. J'ai remarqué depuis ce temps-là, qu'il étoit extrémement rare qu'on pût voir cette Lumiere à la presence de la Lune sur l'Horizon: parce qu'elle est trop foible, pour pouvoir être distinguée du reste du Ciel, pendant que l'air est éclairé.

Cependant le 24. Fevrier j'en observai une partie, environ à neuf heures du soir, car

tandis que la Lune étoit sur l'Horizon, & plus qu'à moitié pleine : mais ce fut par un accident extraordinaire, & qui même étoit tel, qu'on peut douter si ce que je vis appartient au Phénomene céleste, ou si ce n'étoit point quelque lumiere dans l'air. Les nuages étoient extrémement épais & noirs par tout le Ciel, excepté autour de la Constellation du Taureau, où il n'y en avoit point; ce qui rendoit l'air beaucoup plus obscur, qu'il ne l'auroit été dans une belle nuit sans Lune.

Je vis donc une apparence semblable à la pointe de la Lumiere céleste, * qui alloit finir vers les Hyades, comme dans la troisiéme Figure: la ligne droite qui passoit par le milieu de cette lumiere, étoit à peu près parallele à l'Ecliptique, mais éloignée de ce cercle vers le Midi, d'environ trois degrez, & longue d'environ treize. La Corne boreale du Taureau, & l'Etoile inferieure & plus occidentale des Hyades, étoient à peu près dans un même cercle vertical.

Je ne pus revoir la Lumiere jusques au huitiéme de Mars, c'est-à-dire huit jours après la pleine Lune ; le mauvais temps m'aiant empêché de l'observer les jours précédens. Je reconnus alors que cette derniere apparence que j'avois vuë vers le Taureau, n'appartenoit point au Phénomene lumineux, ou que si elle lui appartenoit, ce Phénomene s'étendoit en effet beaucoup au

* F. 3.

au de-là de ce qui paroissoit dans les nuits ordinaires : ce qui s'est souvent verifié par le different espace qu'il occupoit dans le Ciel, à sa premiere apparition, & lors que les restes du Crépuscule achevoient de se dissiper. En géneral il est assez constant, que plus il y a d'obscurité dans l'air jusques à un certain degré, plus ce Phénomene paroit étendu.

J'observai donc le 8. Mars avec beaucoup d'évidence, que la Lumiere étoit comme dans la * Figure quatriême, à six heures quarante minutes. J'observai encore la même chose à sept heures, & à sept heures & demie; les parties les plus larges de la Lumiere se cachant peu à peu derriere les brouillards, qui rampoient vers la terre, & le reste demeurant toûjours dans la même situation, à l'égard des Etoiles fixes. La Lumiere paroissoit terminée par des lignes droites, & coupée fort exactement dans son milieu par l'Ecliptique. Elle sembloit se terminer en pointe vis à vis des Pleïades à une distance de ces Etoiles, égale à celle qui est entre les deux plus orientales de la tête d'Aries. Dans son étenduë elle couvroit Mars & Venus, qui étoient au Couchant assez voisins l'un de l'autre; en un mot elle étoit comme dans la Figure 4. A six heures quarante minutes de ma Pendule, Venus précedoit Mars de cinquante secondes de temps; & Mars étoit plus septentrional que Venus

* F. 4.

Venus de trente quatre minutes & demie. Pour avoir de quoi connoître à peu près l'état de ma Pendule, j'observai à sept heures cinquante deux minutes & demie, que le vertical, mené par Capella, tomboit au milieu entre les deux premieres Etoiles d'Aries. La largeur de la Lumiere vers Mars & Venus, étoit d'environ treize ou quatorze degrez.

Après cette Observation, que je trouvois assez éloignée des premieres que j'avois faites cette année; pour commencer à raisonner sur la nature du Phénomene lumineux, je tâchai de déterminer les regles de ses mouvemens.

Je remarquai donc que la pointe de la Lumiere, qui est ce qu'il y a de plus déterminé dans ce Phénomene, s'étoit avancée depuis le 12. Fevrier jusques au 8. Mars, c'est à dire dans l'espace de 25. jours, d'environ 25. ou 30. degrez sur l'Ecliptique; autant qu'est grande à peu près la distance des premieres Etoiles d'Aries aux Pleïades. Je jugeai par là que la pointe du Phénomene avoit un mouvement à peu près égal à celui du Soleil : car je ne m'arrête pas beaucoup aux autres Observations, qui sont plus douteuses que celles que j'emploie dans cette comparaison.

La distance des Pleïades à l'Equinoxe, ou au premier d'Aries, est de 56. degrez : & le 8. de Mars, le Soleil étoit encore éloigné de l'Equinoxe d'environ 11. degrez : ainsi

la

la distance de la pointe de la Lumiere au Soleil étoit le 8. Mars d'environ 67. degrez; & le 12. de Fevrier cette distance étoit à peu près la même, savoir d'environ 69. degrez. Or dans les Observations de ces deux jours, l'Ecliptique paroissoit assez exactement passer par le milieu de la Lumiere. Je raisonnai donc comme si elle y devoit passer toûjours; & prévenu d'ailleurs de la pensée que le Phénomene dureroit encore long temps, & qu'il continueroit de s'avancer vers le Taureau, comme il avoit fait lors que nous l'observions à Paris , j'imaginai l'hypothese suivante pour rendre raison de mes propres Observations.

* Dans la Figure cinquiéme , S représente le Soleil ; le cercle *f m o* est le grand Orbe de la Terre vû du côté du Septentrion : *f* est le lieu de la Terre pour le 12. de Fevrier : *m* son lieu pour le 8. de Mars: le cercle ponctué *p p* est interieur & concentrique au grand Orbe ; & il marque par toute son aire le lieu du Phénomene dans le Ciel.

Le demidiametre de ce cercle se détermine de cette maniére : je mene du Soleil à la Terre en *f* la ligne S *f* , & du point *f* je tire du côté d'Occident la ligne *f o* , faisant l'angle S *f o* de 69. degrez , qui ont été trouvez pour la distance apparente de la pointe de la Lumiere au Soleil en Fevrier. Ou si l'Observation du mois de Mars paroit plus

* F. 5.

plus sûre, je tire les lignes S *m*, *m a*, qui font l'angle S *m a* de 67. degrez. La ligne *f o*, ou la ligne *m a* est une tangente du cercle *p p*, que je dois décrire, & duquel le centre est le même que celui du grand Orbe : ainsi le demidiametre cherché est la perpendiculaire tirée de ce centre qui est donné, sur l'une ou l'autre tangente.

Or je connus facilement, que si je supposois que dans l'interieur du cercle *p p*, il y eût de petites parties de matiére propres à réflechir la lumiere du Soleil, & que ces parties fussent disposées en rond autour de cet Astre, de maniére qu'étant vûës de côté, leur profil fût de toutes parts comme dans la * Figure sixiéme, j'aurois par là une hypothése conforme à la Physique, & propre à rendre raison des Observations que j'avois faites. Dans cette Figure la ligne *a b* est le plan de l'Ecliptique, & le diametre du grand Orbe ; S est le Soleil ; l'angle *r p r*, qui est divisé dans son milieu par la ligne *a b*, est égal à l'angle apparent que font entre eux les deux bords de la Lumiere ; la ligne *r r*, qui est perpendiculaire sur le plan de l'Ecliptique, & qui passe par le centre du grand Orbe, est l'axe autour duquel la figure plane *r p r* doit être supposée tourner, afin qu'elle forme par sa revolution un Solide qui fasse connoître, & le lieu du Phénomene dans le Ciel, & sa figure, & sa grandeur : *p p* est le diametre du cercle qui

* F. 6.

qui est marqué *p p* dans la cinquiéme Figure.

J'ai dit prémierement que mon hypothese seroit conforme à la Physique; car puis que pour rendre raison de cette apparence de lumiere; on ne sçauroit s'empêcher de supposer qu'il y ait des corps qui la causent; je croi que je ne peche point contre la Physique, en supposant qu'il y en a de fort déliez, & en forme de vapeurs ou d'exhalaisons autour du Soleil; soit que ce soient des fumées qui viennent de la même matiére, qui produit les taches de cet Astre; ou que ce soient des corps grossiers répandus dans l'Ether, & formez de la propre substance de l'Ether même; ou enfin que ce soit toute autre sorte de corps imaginables, propres à réflechir, ou à rompre la lumiere du Soleil vers la Terre.

D'ailleurs mon hypothése est conforme à la Physique en ceci, que je suppose que ces corps déliez sont répandus en rond autour du Soleil, c'est à dire autour du centre d'un *Tourbillon* de matiére celeste, & qu'ils sont emportez à l'entour par les mouvemens inégaux des differentes parties du Ciel, dans lequel ils nagent. Comme je ne prétens point leur donner une force qu'ils ne sauroient avoir, pour résister au torrent de matiére qui les entraîne; je n'ai pas aussi lieu d'apprehender que leur mouvement change en aucune sorte les apparences, qui se remarqueroient, s'ils étoient immobiles.

H Toute

Toute la masse du Phénomene tourne à l'entour du Soleil,& ses differentes parties vont plus vite, à proportion qu'elles sont plus proche de cet Astre ; mais cette masse étant considerée comme un seul corps, garde une même situation dans le Ciel, & demeure toûjours renfermée dans le même espace.

De plus, soit que l'origine de ces petits corps, que je suppose dans l'Ether, soit rapportée au Soleil ; ou que ces mémes corps, dont la grosseur & la nature est differente de celle des parties de l'Air celeste ; soient produits ailleurs ; je ne trouve rien que de très-naturel dans la supposition que je fais, qu'il y a un concours de causes, ou *une détermination*, quelle qu'elle soit, qui les fait approcher du Soleil, ou qui les retient près de lui. C'est à peu près ainsi que certains corps pesans formez dans l'air, par exemple les gouttes de pluïe. la neige, la gréle, s'approchent du centre de la Terre, par une détermination semblable ; ou que les parties qui s'exhalent d'une rose, & dans lesquelles consiste son odeur, se trouvent en plus grand nombre près de la rose qui en est l'origine, que plus loin.

Je suppose que tout le corps du Phénomene est comme applati, & comprimé vers l'Ecliptique, dont il suit à peu près le plan, & je le fais plus épais vers le Soleil que par tout ailleurs, quoi * que je

* P. 5. & 6.

je ne suppose pas cette épaisseur *r r* à beaucoup près si grande, que le demidiametre *Sp* du cercle *p p* qui marque le dernier bord du Phénomene. Il est aisé de faire voir que cette partie de mon hypothése est encore conforme à la Physique.

En effet soit que ces parties grossieres sortent du Soleil, ou qu'elles soient rassemblées de tout l'espace de l'Ether voisin, par une cause comme celle qui fait que les Planetes sont ramassées autour du Soleil, & qu'elles sont plus voisines les unes des autres, plus elles sont proche de cet Astre; d'une maniére ou de l'autre, je ne voi pas qu'il y ait lieu de s'étonner que le nombre de ces parties soit plus grand vers le Soleil qu'ailleurs.

Mais pour rendre une raison physique de la figure comprimée, que je donne à tout le corps du Phénomene, j'ajoûte que les parties qui le composent peuvent être dispersées au loin jusques à une certaine distance du Soleil, & à peu près selon l'étenduë du plan de l'Ecliptique, par la même raison, quelle qu'elle soit, qui fait que les Planetes, ces corps étrangers dans le Ciel, reviendroient près de ce plan, si elles en étoient écartées, & qu'à présent elles y sont retenuës, & qu'elles se meuvent continuellement, sans s'en éloigner que très-peu, décrivant des cercles qui s'étendent à la verité jusques à de grandes distances du Soleil, mais toûjours à des distances dé-

nomme ici l'Ecliptique de l'Air céleste, la surface courbe & ondoiante, dans laquelle se meuvent tous les points de l'Ether, qui décrivent, comme les Planetes principales, des Ellipses dont le plan passe par le centre du Soleil. J'avouë que cette objection merite d'être considerée, mais j'en parlerai plus commodément ci-aprés.

J'ai dit ensuite que mes suppositions étoient propres à rendre raison des Observations, que j'ai faites de ce Phénomene, & que j'ai rapportées jusques ici.

La premiere apparence est celle d'une couleur blanchâtre, à travers laquelle on ne laisse pas de voir les Etoiles fixes. Et il est assez évident que rien n'est plus propre à faire paroître cette couleur dans le Ciel, que de petits corps capables de réflechir la Lumiere, & qui d'ailleurs soient placez à une telle distance du Soleil, qu'ils en puissent être fortement éclairez. Or dans mon hypothese, les differentes parties du Phénomene qui sont visibles dans nos Climats, reçoivent autant de lumiere du Soleil que la Lune, ou même que Venus. Mais quoi que je doive avouër, qu'il y a un espace presque immense rempli de ces petits corps, à travers lequel on ne laisse pas de voir les Etoiles fixes les plus petites, & que cela semble fort difficile à comprendre; je ne laisse pas pourtant de persister dans mes pensées, parce que cette circonstance m'oblige seulement à supposer ces parties, que j'ai appel-

lées grossieres, un peu éloignées entre elles, & d'une petitesse presque inconcevable. Il m'est permis de diminuer leur grandeur, & d'augmenter la distance, où elles sont les unes des autres, à proportion du grand éspace qu'elles occupent autour du Soleil.

La seconde apparence est que jusqu'ici la Lumiere m'a ordinairement paru coupée en deux parties égales par l'Ecliptique; & il est évident que cela doit arriver suivant mes suppositions, à tout œuil qui est dans le plan de l'Ecliptique, comme la Terre.

La troisiéme est que la pointe de la Lumiere a paru, dans l'espace de 25. jours, faire à peu près autant de chemin que le Soleil; & il est encore évident par la * Figure cinquiéme, que cela devoit être ainsi, selon mes suppositions.

La derniere apparence est celle de la figure angulaire de la Lumiere, qui est encore conforme aux suppositions que je fais, touchant la maniére dont les parties qui composent le Phénomene sont dispersées dans l'Ether : car je suppose que tout cet amas de matiére, se termine à la ronde comme en un trenchant, qui est environné de toutes parts, & de fort près, par l'Orbite de la Terre.

Il ne reste, pour verifier mon hypothese, que d'examiner ce qui doit avoir paru ci-devant, & qui doit paroître dans la suite,

* F. 5.

ſelon mes Principes, afin de voir ſi les Obſervations ſeront conformes aux ſuppoſitions que j'ai faites.

A l'égard des Siécles paſſez, je n'oſerois tout à fait décider, ſi cette Lumiere a été viſible, ou ſi elle ne l'a point été. Il me ſuffit que, ſelon mon hypotheſe, elle peut commencer dans un temps déterminé, par la diſpoſition qui ſe trouve dans le Soleil ou dans l'Ether; comme nous voions que les taches du Soleil ont leurs temps, où il en paroit quelques-unes preſque tous les jours d'une année; au lieu que pendant d'autres années, on n'en voit point. Ainſi Galilée en obſervoit continuellement un aſſez grand nombre ſur le diſque du Soleil, quoi qu'à preſent il ſoit rare, qu'on en voie même une ſeule, pendant le cours d'un an entier.

Mais d'ailleurs rien ne m'empêche d'avouër, que cette Lumiere ne puiſſe ſubſiſter depuis pluſieurs ſiécles, & peut-être depuis la création du monde, ſans qu'on s'en ſoit apperçu; puis qu'encore aujourd'hui la plûpart des hommes ne ſavent point qu'elle ait été; & que le peu de gens qui l'ont veuë, ne s'en ſont apperçus, que parce qu'on la leur montroit, ou qu'on les avertiſſoit de la chercher dans les lieux où elle étoit. C'eſt Vous ſeul, Mr. qui avez le premier fait quelque attention à cette clarté; d'autres perſonnes l'ont remarquée après Vous, & tout le reſte des hommes pourra, ſelon les apparences, le faire encore dans la ſuite.

Quoi

Quoi qu'il en soit, je trouverois que ce seroit une chose encore plus surprenante, si cette Lumiere s'étoit formée seulement de nos jours. Ainsi il me suffira d'avoir montré, ou qu'une grande Lumiere aiant été visible pendant plusieurs années, & peut-être pendant plusieurs siécles, n'aura cependant été remarquée par personne; ou qu'un Phénomene si prodigieux & si extraordinaire, s'est tout à coup rendu visible pendant ces dernieres années, sans qu'on voie rien dans l'histoire de tous les siécles précédens, qui puisse passer pour une apparence semblable.

Quoi que nous n'aions point d'Observations anciennes de cette Lumiere, & que je suppose cependant, qu'elle pourroit avoir été remarquée dans le Ciel, il y a déja long-temps, Vous voiez bien, Mr. que le silence de tant d'Auteurs differens, ne m'embarasse pas beaucoup. Vous sçavez que cette Lumiere est foible, & qu'elle ne frappe pas fortement les yeux, particulierement à cause de sa diminution, qui se fait par degrez depuis le milieu jusques aux bords: que d'ailleurs elle ressemble à des restes du Crepuscule, ou à un peu de brouillard; de sorte que Vous même, Mr. vous n'y auriez peut-être point fait de réflexion, si vous n'aviez remarqué que les plus petites Etoiles paroissoient à travers, & si vous n'aviez d'abord été frappé, de voir dans un même endroit du Ciel, une blancheur si considerable, &

une si grande transparence. Après tout, le profond silence où l'on est à l'égard de cette Lumiere, depuis qu'elle paroit, me persuade suffisamment qu'on ne s'en seroit point apperçu sans Vous. Et s'il est vrai qu'elle eût pû être visible pendant quelques années, sans qu'aucun homme l'eût regardée comme un objet extraordinaire ; un exemple si général, & si long, peut bien faire croire, que cette Lumiere n'est pas aussi nouvelle, que la découverte que Vous en avez faite. Aussi n'y a-t-il pas d'apparence, qu'un si grand amas d'une matiére grossiere, se soit formé tout d'un coup dans le Ciel : & si on ne veut pas donner à nôtre Phénomene une grande antiquité, il faut du moins reconnoître, que ses commencemens sont fort douteux, & que sa nouveauté n'est pas entierement certaine.

Pour ce qui regarde vos Observations particulieres, Mr. elles ont été faites sur une apparence, qui ne Vous a pas donné lieu d'emploier cette subtilité, & cette exactitude, qui rendent vos Observations Astronomiques si recommandables. Aussi je croi être dispensé du soin de les expliquer à la derniere rigueur, par mon hypothese. Je ne pense pas, par exemple, que Vous exigiez de moi, que je rende raison, de ce que la Lumiere Vous a paru avoir un peu reculé vers l'Occident, le 26. de Mars, ou de ce qu'elle Vous a semblé demeurer comme immobile, dans le même lieu du Ciel, depuis le

le 14. au 28. d'Avril. Ces Observations qui ne s'accordent pas entierement avec le plus grand nombre, ont leurs explications & leurs causes, dans la nature même de l'Objet, qui étoit fort douteux & fort ambigu, & qui ne pouvoit que très-difficilement paroître avec la même évidence. & la même distinction, dans des jours differens. D'un autre côté, les endroits qui sont proche de la Voie de lait, ou qui sont semez de beaucoup d'Etoiles, comme sont ceux où Vous voyiez la Lumiere, sont sujets à rendre douteuses les Observations d'un Phénomene si foible par les bords; sur tout si l'on voit encore des restes du Crépuscule pendant l'Observation; ou si les parties les plus larges, & les plus vives du Phénomene sont déja cachées. Ainsi, Mr. bien loin que je prétende diminuer ici le poids de vos premieres Observations, j'avouë au contraire qu'outre toute l'exactitude possible, elles ont encore un caractere d'une grande sincerité, puis que Vous y avez rapporté de bonne foi, de petites differences, qu'il Vous étoit aisé de connoître n'y devoir point être, mais qui étoient causées par la nature même du Phénomene que vous observiez.

Et bien loin qu'on puisse m'accuser, que je veuille préferer mes Observations particulieres aux vôtres; je suis au contraire dans la necessité d'exiger, qu'on ne leur donne point un plus grand degré de certitude, que ne le permet l'Objet que j'ai observé; puis

qu'autrement la plus part des choses, que je dirai dans la suite, tomberoient & deviendroient inutiles, comme Vous pourrez facilement vous en appercevoir vous-même.

Peut-être qu'il ne me sera pas desavantageux, d'avoir établi par un exemple si propre, qu'il y a des bornes de certitude, au-delà desquelles on ne sauroit rien demander avec justice dans les Observations Astronomiques, particulierement dans celles qui regardent un Objet dont les bords sont douteux.

Comme vos Observations, Mr. sont rapportées en peu de mots dans le Journal des Savans; sur le recit que Vous faites, je n'ai pû connoître assez exactement, quelle étoit la situation de la Lumiere, & par quels endroits précis du Ciel ses bords Vous paroissoient passer, pour pouvoir faire une comparaison bien juste de ces Observations avec mon hypothese. L'Observation du 18. Mars, que Vous avez faite comme toutes les autres, pendant que la Lune n'étoit pas sur l'Horizon, donne à la pointe de la Lumiere une distance au Soleil d'environ 60. degrez: ce que je recueuille plus précisément, d'une Lettre, que Vous m'écrivites le 14. d'Octobre 1684. & qui me fait connoître, que la Lumiere se terminoit aux Pleïades, ou très peu au de-là. La même Lettre m'apprend, que le 25. d'Avril, la pointe de la Lumiere parut à l'Observatoire, se terminer à la Corne septentrionale du Taureau;

reau ; d'où il suit qu'elle étoit éloignée du Soleil de 24. degrez seulement : mais cette Etoile est grande, outre qu'elle est vers le bord occidental de la Voie de lait ; & ces circonstances rendent l'Observation un peu incertaine; comme il paroîtra par des exemples semblables, que je rapporterai dans la suite. La même incertitude se trouve en partie dans l'Observation du 18. Mars, à cause de la clarté des Pleïades.

A tout considerer, il paroit par vos Observations, que la Lumiere ne sembloit pas à Paris s'étendre si loin du Soleil, au Printems de l'année 1683. qu'elle me parut le faire à Geneve sur la fin de l'Hiver suivant: soit que veritablement le Phénomene fût venu à occuper un plus grand espace ; soit que la difference vint seulement du Climat, & de la diversité des Observateurs ; ou plûtôt du changement de la situation du Phénomene à l'égard de la Voie de lait. Quoi qu'il en soit, ce que j'ai consideré jusques ici dans vos Observations, n'enferme encore rien de remarquable contre mon hypothese. Leur principale circonstance est que le milieu de la Lumiere étoit un peu au Septentrion de l'Ecliptique : mais dans la suite je parlerai au long de cette circonstance.

Au reste, autant que les Mémoires des Siécles passez, sont peu propres à l'examen que je prétens faire de mon sentiment ; autant les Observations qui se feront ci aprés y sont uti-

utiles : c'est pourquoi je vai tâcher de trouver, quelles apparences resultent de mes hypotheses, pour les temps à venir.

Comme dans le temps que j'imaginai ces hypotheses, c'est à dire d'abord aprés que j'eus fait les seules Observations que j'ai rapportées, je tirai des consequences pour ce qui devoit paroître dans la suite; toutes les Observations que je fis aprés ce temps-là, & que je rapporterai bien-tôt, doivent passer plutôt pour des memoires qui peuvent être utiles dans l'examen de ces hypotheses, que pour des connoissances qui m'aient servi à les faire.

Aussi dès le 8. Mars 1684. d'abord que j'eus comparé mon Observation de ce jour-là, avec celle du 12. Fevrier; & que j'eus tracé quelques figures, qui me firent concevoir l'idée de l'hypothese que j'ai décrite; je ne fis point difficulté de dire à mes Amis, que cette Lumiere paroîtroit le matin en Automne, avant le *Soleil*, & que sans doute elle avoit paru l'Automne précedent. Je témoignai même à quelques-uns, que j'étois dans le dessein de prier l'Auteur du Journal, de publier que j'attendois le retour de cette Lumiere pour ce temps-là ; afin que ceuxqui se laissent plus toucher par la prévoiance d'une chose qui doit arriver, que par l'explication de celles qui ont paru, fussent plus en état de juger de mes suppositions : mais ils me détournerent de cette pensée, peut-être parce qu'ils trouvoient

mon

mon dessein trop hardi. Je ne laissai pas, Mr. de Vous en écrire, à la verité un peu plus tard, mais dans un temps cependant, où je ne pouvois point encore avoir veu cette Lumiere le matin. Je déterminois dans ma Lettre en peu de mots, le lieu que tout le corps du Phénomene occupe dans le Ciel, & les causes qui font nécessairement varier ses apparences, pendant le cours d'une année.

En effet, pour commencer à dire quelles conjectures je fis pour l'avenir, sur mes premieres Observations, & conformément à mon hypothese; je remarquai, que les vapeurs de l'Horizon, empêchent ordinairement de voir une partie de la Lumiere, sur tout ses derniers restes, lors que la partie plus vive & plus large est cachée: d'où je tirai cette conséquence qu'il falloit que sa situation la dégageât des vapeurs, pour la rendre visible. Je remarquai ensuite, que jusqu'alors la Lumiere n'avoit paru, que dans un temps, où la situation de l'Ecliptique, suivant laquelle elle est toûjours à peu près dirigée, étoit très-commode pour l'élever au dessus de l'Horizon. Car vers les commencemens du Printemps, après la fin du Crépuscule du soir, l'Ecliptique coupe l'Horizon dans nos Climats d'une maniére fort droite; puis que quand le premier d'Aries se couche, elle fait un angle avec l'Horizon, égal à l'élevation de l'Equateur, augmentée de la distance du Tropique à l'Equateur même. Ainsi, lors que le premier

mier degré d'Aries se couche à Geneve, l'Ecliptique fait avec l'Horizon un angle d'environ 67. degrez & un tiers.

Je connois donc par là, qu'au Printemps, & sur tout vers la fin de l'Hiver, c'est à dire pendant le Mois de Mars, la Lumiere devoit paroître le soir, avec plus d'évidence qu'en toute autre saison : qu'au contraire sur la fin du Printemps, pendant tout l'Eté, & vers les commencemens de l'Automne, elle ne devoit point paroître à l'entrée de la nuit; parce que pendant le temps que dure le Crépuscule, il se couche une grande partie de l'Ecliptique, & que ce qui peut rester de la Lumiere sur l'Horizon, rampe vers la Terre & parmi les vapeurs.

Je connus encore, que plus on approcheroit sur la Terre du Tropique de Cancer, plus la Lumiere seroit visible le soir au commencement du Printemps; & en géneral que les terres qui sont sous l'Equateur, sont les lieux les plus propres à observer cette Lumiere le soir, pendant toute l'année.

Je tirai diverses autres conséquences de cette nature, qui paroîtront aisément, pour peu qu'on fasse d'attention à ce que j'ai dit. Je remarquai particulierement, que cette Lumiere pourroit difficilement être vûë, même pendant l'hiver, ou au commencement du Printemps, dans les terres fort avancées vers le Septentrion : & j'eus ainsi la satisfaction de voir, que par mon hypothese, on pouvoit aisément rendre raison de

en qu'elle avoit été découverte dans le Printemps, plûtôt qu'en une saison differente.

Or il paroit que les causes de la Lumiere, ne laissent pas d'être toûjours dans les mêmes endroits du Ciel, quoi que par ces circonstances de la diverse situation de l'Ecliptique à l'égard de l'Horizon, il y ait des temps dans l'année, où cette Lumiere ne peut point être remarquée : de sorte que si on consulte la cinquiéme & la sixiéme Figure, on connoîtra, que s'il se faisoit en plein midi une Eclipse totale du Soleil, & une grande obscurité sur la Terre ; on verroit dans nos Climats tout à la fois la Lumiere à l'Orient, & au Couchant du Soleil.

En effet il est visible, que dans mon sentiment, la Lumiere extraordinaire dont je parle précéde & suit toûjours le Soleil, de la maniére qu'elle est répréséntée dans la sixiéme Figure. C'est ce qui fait connoître que dans un même Climat elle doit autant paroître le matin, que le soir; mais avec quelque difference, sélon les différentes saisons de l'année.

Ainsi lors que le Soleil est prêt à se lever dans les commencemens du Printemps, l'Ecliptique étant située fort obliquement sur l'Horizon, la Lumiere doit rester envelopée dans les lieux du Ciel où paroit l'Aurore, & elle doit demeurer engagée parmi les vapeurs.

Au-

Au contraire, lors que le Soleil est vers l'Horizon oriental, dans les commencemens de l'Automne, l'Ecliptique est située de maniére, qu'elle éléve bien-tôt la Lumiére sur l'Horizon, & qu'elle la fait paroître dégagée des vapeurs, même long-temps avant le Crepuscule.

De sorte qu'il arrive que les lieux les mieux situez pour les Observations du matin, sont les païs vers l'Equateur; comme ils sont les plus commodes pour les Observations du soir.

Et en géneral, les endroits de la Terre, où la Lumiere paroit avec plus d'évidence le soir, sont ceux où elle paroit ensuite avec plus d'evidence le matin.

Ainsi les terres les plus septentrionales sont encore mal propres pour les Observations du matin; comme elles le sont pour celles du soir.

Voila sur quels fondemens je dis à mes Amis, qu'infailliblement nous verrions en Automne, la même Lumiere, qui avoit suivi le Soleil, le préceder & paroître le matin avant lui.

Sur ces mêmes fondemens, & sur des Observations faites en suite, je dis qu'il y avoit des temps en l'année, où il étoit possible en nos Climats, de voir dans l'intervalle d'une nuit la lumiere le matin & le soir. Or il est évident que les temps les plus commodes pour cela, sont ceux où l'Ecliptique fait le soir, & le matin des angles égaux avec l'Ho-

l'Horizon ; ce qui ne peut arriver que dans les Solstices. Mais à cause de la longueur des Crépuscules , le Solstice d'Eté n'est point propre à cette Observation , qui paroit si curieuse. Au contraire le Solstice d'Hiver y est fort propre ; mais je prévis que celui de l'année 1684. n'y seroit pas tout à fait favorable , à cause que le jour de la pleine Lune tomboit vers le Solstice : car comme on ne sçauroit bien voir cette Lumiere à la présence de la Lune sur l'Horizon , il faut pour l'observer le soir & le matin , que la Lune soit à peu près nouvelle.

Ce n'est pas qu'il n'y ait un espace de quelques jours , aux environs du Solstice d'Hiver, sur tout dans les lieux plus méridionaux , pendant lequel on pourroit voir cette Lumiere le soir & le matin ; mais il restoit d'examiner , si cet espace peut s'étendre dans ce Climat jusques à dix ou douze jours , comme il auroit été nécessaire en l'année 1684 , à cause de la Lune. Néanmoins j'aimai mieux pour lors m'arrêter à ce qui étoit plus géneral , & ne point donner d'autres bornes aux Observations du soir & du matin , que celles que l'experience feroit trouver pour chaque païs. J'attendois cependant les deux nouvelles Lunes , entre lesquelles le Solstice devoit tomber , plein de l'esperance que je pourrois observer la Lumiere dans une méme nuit au Couchant & à l'Orient, à moins que le mauvais temps ne vint me priver de la satisfaction que je me promettois. Voi-

Voila les principales conjectures, & les plus certaines, que je pouvois faire jusques là, à l'égard des endroits de la Terre, & des saisons de l'année; où la Lumiere devoit paroître; mais je ne laissois pas de comprendre qu'elles étoient encore douteuses, pour diverses raisons.

La premiere étoit, que suivant l'idée que j'ai de la Physique, la surface, que j'ai nommée l'Ecliptique de l'Air céleste, me paroissoit devoir régler la situation de la Lumiere. Il falloit donc examiner, si les mêmes apparences, ou à peu près, resulteroient de ces suppositions differentes, ou que le plan de nôtre Ecliptique, ou que l'Ecliptique de l'Air céleste passe par le milieu du corps du Phénomene, laissant toûjours aux deux côtez une épaisseur pareille de matiére.

La seconde & la principale raison étoit, qu'y aiant de l'apparence que le nombre & l'étenduë de ces parties grossieres répanduës dans l'Ether pouvoient augmenter & diminuer; il demeuroit douteux, si elles ne se dissiperoient point tout à fait; ou si ces parties mêmes ne s'étendroient pas beaucoup au de-là de la Terre, ou du moins jusqu'à des limites differens de ceux dans lesquels elles avoient paru renfermées: ce qui devoit faire encore varier les apparences.

Et il est évident par cette derniere raison, qu'il est comme impossible, qu'on puisse répondre de l'endroit précis du Ciel, où devront

vront paroître les extrémitez de la Lumiere, dans un temps déterminé. Aussi je résolus de ne descendre jamais dans ce détail, à moins que plusieurs Observations de differentes années, ne me fissent un jour connoître, que les causes de cette Lumiere, demeurent assez exactement renfermées dans les mêmes bornes, pendant un grand espace de temps. En ce cas là, il devra se rencontrer, que les deux pointes du Phénomene aient paru faire continuellement de part & d'autre un chemin à peu près égal à celui du Soleil, & qu'elles aient toûjours demeuré environ à une même distance de cet Astre.

Il y a quelques autres conséquences générales, qui se peuvent tirer de mes suppositions, à l'égard du lieu que la Lumiere doit paroître occuper dans le Ciel. Ces conséquences sont à peu près les suivantes.

La premiere est, que la Lumiere peut s'étendre jusques à 90. dégrez de distance au Soleil, & même au de-là; supposant que les parties grossieres qui composent le Phénomene, viennent jusqu'à atteindre le grand Orbe; ou même à l'envelopper. Or le dernier bord du Phénomene ne se trouve pas fort éloigné du grand Orbe, comme on le peut aisément connoître par le calcul, ou par la table que je rapporterai ci après.

La seconde est, que si la Terre est enveloppée, jusqu'à une grande hauteur, de

ces mêmes parties; la Lumiere peut cesser de paroître distinguée du Ciel, en venant à l'occuper tout entier.

La troisiéme est, que si la pointe de la Lumiere, s'étendoit jusques à 90. degrez de distance au Soleil, ou environ, elle devroit tomber précisément sur nôtre Ecliptique; soit que ce fût le plan de ce Cercle, ou l'Ecliptique de l'Air céleste, qui marquât le milieu du Phénomene.

La quatriéme est, que si on suppose, comme des raisons de Physique semblent le demander, que l'Ecliptique de l'Air céleste passe par le milieu du Phénomene, Venus & Mercure, dans leurs grandes digressions, devroient paroître assez exactement dans le milieu apparent de la Lumiere, si ses parties les plus voisines de la Terre n'y apportoient point de variation. C'est à dire, que si tout le corps du Phénomene, se terminoit par l'Orbite de Venus ou de Mercure, la pointe de la Lumiere devroit être vûë, dans le même endroit du Ciel où seroient ces Planetes, si elles étoient dans leurs grandes digressions.

J'insére ici la table des demidiametres du Phénomene, en des parties dont le raion du grand Orbe en contient 100. On voit par cette table, combien le demidiametre du Phénomene est grand, selon que la pointe de la Lumiere se trouve distante du centre du grand Orbe, qui est fort près du Soleil. Ainsi quand la pointe de la Lumiere paroit éloignée de 70. degrez de ce centre, le de-

mi-

midiametre Du Phénomene est à peu près de 94. parties.

Distance de la pointe du Phénomene au centre du grand Orbe.		Demidiametre du Phénomene.
Deg.	Min.	Parties.
90.	0.	100
81.	53.	99
78.	31.	98
75.	56.	97
73.	44	96
71.	48.	95
70.	3.	94
68.	26.	93
66.	56.	92
65.	30.	91
64.	9.	90
62.	52.	89
61.	39.	88
60.	28.	87
59.	19.	86
58.	12.	85
57.	8.	84
56.	6.	83
55.	5.	82
54.	5.	81
53.	8.	80
52.	11.	79
51.	15.	78
50.	21.	77
49.	28.	76
48.	35.	75
47.	44.	74
46.	53.	73
46.	3.	72

Ici le Phénomene est terminé par l'Orbite de Venus.

Mais

Mais quoi que la Physique paroisse demander, que des corps grossiers répandus dans l'Ether, dont la substance est si deliée, suivent ces mêmes loix qui font que les Planetes sont poussées vers l'Ecliptique de l'Air céleste, comme vers le lieu le plus bas de l'Ether, & qu'elles décrivent des Orbites qui ne sont pas éloignées du Soleil vers le Midi, ou vers le Septentrion, mais qui sont comme abaissées à la hauteur du centre du Soleil, néanmoins je dois avouër, que la matiére du Phénomene, pourroit bien se placer au Septentrion, ou au Midi de l'une ou de l'autre Ecliptique, par quelque détermination qu'il nous est comme impossible de connoître; ne sçachant pas trop bien quelle est la nature de cette matiére, ni quelle force la rassemble en des endroits déterminez du Ciel. Peut-être même que les parties septentrionales du Phénomene, sont differentes dans leur grosseur & dans leur couleur de celles qui se rangent du côté du Midi. Peut-être que chaque partie étant un peu plate, & d'une couleur differente dans ses deux côtez, elle tourne sa moitié plus claire vers le Midi, & sa moitié plus obscure vers le Septentrion.

Aussi je ne croirois pas, que si on faisoit à l'avenir des Observations, qui semblassent ne s'accorder pas tout à fait avec les conséquences que j'ai tirées, je fusse obligé d'abandonner mon hypothese, pourvû que ces Observations ne lui fussent pas directe-

ment

ment contraires, & que je pûsse toûjours par son moien, expliquer les apparences de la Lumiere les plus essentielles. On ne rejette pas les hypotheses Astronomiques, en ces parties, où elles déterminent la situation, l'ordre & la grandeur des Orbites des Planetes, sur ce simple fondement, qu'elles ne font pas prévoir les lieux des Planetes dans le Ciel, avec une entiére exactitude, & que souvent la difference est considerable entre le calcul & l'Observation. On conclut bien de là, que l'hypothese n'est pas parfaite à l'égard du détail; mais on peut être assuré néanmoins, que dans les suppositions generales on ne s'éloigne pas de la verité. Au reste comme les Observations que j'ai entre les mains sont en très-petit nombre, & qu'outre cela elles ont été faites dans des lieux fort éloignez de l'Equateur terrestre, je me persuade, Mr. que Vous me pardonneriez facilement, si mes suppositions n'étoient pas conformes, à la derniere rigueur, ou avec la Physique, ou avec les apparences.

Il me resteroit à présent, pour continuer l'examen de mon hypothese, de rechercher, si la convenance de la Lumiere avec l'Ecliptique, qui, jusqu'ici m'a paru assez exacte, s'accorde avec la pensée, que l'Ecliptique de l'Air céleste passe par le milieu du Phénomene, & si vos Observations peuvent s'y rapporter.

Mais je suis auparavant obligé de remar-

quer, que la suite des Observations m'a fait connoître, qu'il y a des causes differentes de la position de l'Ecliptique de l'Air celeste dans le Ciel, qui font que le milieu de la Lumiere paroît ordinairement un peu septentrional, à l'égard de l'Ecliptique, sur tout dans les endroits les plus proches du Soleil. Ce n'est pas que ce milieu n'ait quelquefois paru sur l'Ecliptique, & même du côté du Midi, quoi que plus rarement, mais ici je parle en general, & du plus grand nombre des Observations.

Si donc on pouvoit imaginer quelque raison de Physique, qui fit approcher du Septentrion la matiére du Phénomene, sur tout aux endroits voisins du Soleil; ou si *on pouvoit* trouver une cause qui produisît cet effet, qu'un Phénomene, situé à peu près selon l'Ecliptique, nous parût, à nous qui habitons la partie septentrionale de la Terre, s'approcher un peu du Nord, principalement vers l'Horizon; je me tiendrois quitte de cette recherche, qui dans le fonds est très-difficile, savoir quelle apparence de situation resulte pour la Lumiere, lors qu'on suppose que la matiére qui la forme, est partagée dans son milieu, par l'Ecliptique de l'Air céleste?

Comme la Lumiere nous a paru s'éloigner de l'Ecliptique vers le Pole visible dans ces Climats, si la même chose arrivoit pour le Pole opposé, à ceux qui sont au de-là de l'Equateur, on auroit lieu de dire, que

cette apparence seroit causée par l'obliquité de l'Ecliptique sur l'Horizon. C'est pourquoi, bien qu'on ne soit point encore asseuré de ce qui paroîtra dans la partie meridionale de la Terre, on peut hazarder dès à présent cette conjecture ; & veritablement elle ne manque pas de vrai-semblance. C'est à l'experience à la verifier un jour, ou à la détruire : en attendant elle peut recevoir l'explication suivante.

Toutes les fois que le Phénomene paroit s'élever un peu obliquement de l'Horizon, son bord superieur est dans un Ciel ouvert & éclairé ; il semble même s'unir avec le Crépuscule, en se courbant vers le Pole. Au contraire le bord inferieur est dans un endroit du Ciel, où l'obscurité & les vapeurs sont grandes, & où il n'y a presque point de mélange du Crépuscule. Il arrive donc en l'Observation, où l'on s'attache sur tout à déterminer le lieu de la pointe & des bords de la Lumiere, que le bord superieur paroit plus près du Pole visible, à cause de la clarté du Crépuscule, qui est répanduë dans ces endroits. & qui se trouve comme mêlée & confonduë avec le Phénomene. Or l'autre bord se détermine toûjours dans une ligne, où l'on trouve une force de lumiere pareille à celle qui se voit dans le premier. Il faut donc rentrer dans le Phénomene, & recompenser par là ce que les vapeurs font perdre de ce côté, & ce que le Crépuscule donne de trop de l'autre. Ainsi,

encore que le Phénomene fût veritablement sur l'Ecliptique, il devroit paroître cependant s'approcher du Pole, principalement dans les parties voisines du Soleil ou de l'Horizon, à cause que le Crépuscule est plus grand en ces endroits.

Il faut donc dire suivant ces pensées, que dans nos Climats, & dans les temps de l'année, où l'obliquité de l'Ecliptique est grande, l'apparence de lumiere qu'on voit dans le Ciel, est un résultat du mélange d'une lumiere oblique à l'Horizon, avec la partie la plus meridionale du Crépuscule. Cette lumiere oblique à l'Horizon, est située à peu près sur l'Ecliptique, & elle s'affoiblit peu à peu vers ses bords. La partie meridionale du Crépuscule, passe par plusieurs degrez de force & de foiblesse, mais elle est plus vive, à mesure qu'elle s'approche du Vertical du Soleil.

Cette explication est d'autant plus vraisemblable, que le Phénomene a paru s'approcher davantage du Septentrion, selon que le Crépuscule étoit plus grand, ou ce qui est le même, selon que l'obliquité de l'Ecliptique sur l'Horizon, étoit plus considerable: outre que cette déclinaison vers le Septentrion, s'observe à peine dans les Mois de Fevrier & de Mars, lors que l'Ecliptique fait avec l'Horizon un angle plus approchant du droit. En effet comment un Phénomene céleste, & qui n'a point de liaison avec la Terre, paroîtroit-il constamment

réglez

régler sa situation dans le Ciel, sur une loi aussi peu considerable, qu'est celle qui vient du changement perpetuel, qui se fait dans nos Climats, de l'obliquité des intersections de l'Ecliptique avec l'Horizon; si le Crépuscule, c'est à dire, la seule chose qui résulte de cette obliquité, n'y avoit point de part?

Toutes ces considerations font que j'incline à supposer, que la masse du Phénomene est effectivement coupée dans son milieu, par la surface ondoiante de l'Ecliptique de l'Air céleste; & que si nos Observations ne s'accordent pas précisément avec cette pensée, c'est à cause que nous ne voions pas la Lumiere dans un Ciel pur, & sans aucune alteration de la part du Crépuscule.

Mais peut-être aimera-t-on mieux dire, que la Lumiere paroit toûjours dans les Observations, telle qu'elle est veritablement dans le Ciel; vû principalement qu'on n'est point encore assuré, de ce qui s'observeroit dans des Climats fort differens du nôtre. En ce cas-là, si on osoit se déterminer aussi hardiment que le font la plûpart des Philosophes, * on pourroit s'imaginer, que le Pole boreal du Soleil est disposé, soit à cause de la situation & de la nature du Ciel voisin, soit par la propre forme du Soleil, de maniére que cet Astre vomit quelquefois par là une matiére semblable à une fumée. Cette fumée s'éleveroit un peu dans le Ciel, & elle

* F.7.

retomberoit, & se répandroit ensuite au loin vers l'Ecliptique, étant déterminée à cela par les mêmes causes, qui retiennent les Planetes depuis tant de siécles, dans la situation qu'elles ont. Mais ce que je dis à présent n'est qu'une légere conjecture, & auroit d'ailleurs besoin d'une plus grande explication.

J'en reviens maintenant à la recherche de ce qui doit paroître, si on suppose que la matiére du Phénomene soit également disposée aux côtez de l'Ecliptique de l'Air céleste, & que le Crépuscule ne fasse point varier les apparences. A la verité, cette recherche me paroit assez inutile, après les reflexions que je viens de faire; & si je *la* commence en cet endroit, c'est parce que j'en suis déja venu trop avant, & que peut-être elle aura son usage, dans les Observations, qui se feront quelque jour sous l'Equateur. Je décris donc en la * Figure dixiéme, des cercles qui représentent les Orbes de Mercure, de Venus, de la Terre & de Mars, dans les veritables proportions de leurs diametres. La Figure fait voir le plan de l'Ecliptique chargé de tous ces Orbes, & tel qu'il seroit vû depuis le Pole boreal de l'Ecliptique, par un œil infiniment éloigné. Le grand Orbe est divisé en Mois, & en dixaines de Jours, selon le mouvement de la Terre. La moitié ponctuée dans les Orbites des Planetes, est toute entiere du côté du

* *F.* 10.

du Midi, & au de-là du plan de l'Ecliptique. Le Cercle interieur repréſente le plan de l'Equateur du Soleil. Les inclinaiſons des Orbites des Planetes ſur l'Ecliptique, ſont marquées à part. Ces Orbites ont leurs circonferences toutes entieres dans l'Ecliptique même de l'Air celeſte, & après qu'elles ſont une fois établies, il eſt bien plus facile de s'imaginer les differentes courbures, que cette ſurface prend en ces differentes parties.

A preſent je conçois, comme Vous avez déja pû vous en appercevoir, que le Phénomene eſt diſpoſé aux deux côtez de l'Ecliptique de l'Air céleſte, de la maniére que le Solide *p r p* de la * Figure ſixiéme, ou quelque autre à peu près ſemblable, ſe diſpoſeroit lui-même, ſi le plan *p S p*, qui paſſe par ſon milieu étoit differemment courbé, juſques à ce qu'il ſe fût accommodé à la figure de l'Ecliptique de l'Air céleſte. Je dis quelque autre ſolide à peu près ſemblable, car ce ſolide eſt fort indéterminé, & tout ce que je dois remarquer dans le choix de ſa figure, eſt que le profil, tel qu'il ſeroit vû de la Terre, réponde à ce qui paroit dans les Obſervations : or cela ſe peut dans un grand nombre de ſuppoſitions differentes. Il faut auſſi que je me ſouvienne, que la ſurface de ce Solide doit avoir quelque régularité, puis que des cercles dont les centres ſeroient vers le Soleil, s'y doivent pouvoir

I 4 appli-

* F. 6.

appliquer à peu près par tout : car les differentes parties qui la composent, tournent en rond autour du Soleil , comme tout le reste du Phénomene , & reviennent toûjours à passer par les mêmes endroits.

Il est évident que la construction de ce corps solide est extrémement difficile à faire , conformément à la figure de l'Ecliptique de l'Air céleste. De toute la surface de cette Ecliptique, rien ne nous est donné que les Orbites des Planetes principales; & même entre ces Orbites, il n'y en a d'utiles en cet endroit , que celles des Planetes interieures, savoir l'Equateur des taches du Soleil , l'Orbe de Mercure , celui de Venus, le grand Orbe & peut-être encore l'Orbe de la Planete de Mars.

La difficulté de décrire la surface de l'Ecliptique de l'Air céleste , paroîtra principalement, si on considere quelques sections de cette surface avec un plan qui passe par le Soleil, & qui soit perpendiculaire sur nôtre Ecliptique ; ce qui est bien moins difficile à donner.

* La Figure huitiéme représente à peu près la section qui s'écarte le plus de la ligne droite;& si on rapporte cette Figure à la Perspective , on y suppose que le Soleil soit veu dans le dixiéme degré des Gemeaux.

Or on a pour la description de la Section, tous les points qui sont marquez du nom de quelque Planete;le reste de la ligne cour-
be

* F. 8.

be qui les doit joindre est inconnu, & ne se décrit que par conjecture.

Il est vrai qu'une des parties de cette ligne étant décrite à l'un des côtez du Soleil, ce qui doit être de l'autre côté devient plus déterminé : mais la grande excentricité de l'Orbe de Mercure fait voir, qu'il y auroit encore des difficultez à surmonter, dans la description de l'une des moitiez, si l'autre étoit donnée exactement.

* La Figure neuviéme fait voir une autre section de l'Ecliptique de l'Air céleste: cette section est à peu près celle qui approche le plus d'une ligne droite. Le Soleil est supposé vû dans le 25. degré du Lion.

Au reste ces doutes, qui se trouvent dans la description de l'Ecliptique de l'Air céleste, sont plus avantageux à mon hypothese, qu'ils ne lui sont contraires: car autant qu'il devient difficile par là de prévoir ce qui doit arriver, autant il se trouve d'un autre côté de facilité pour rendre raison de ce qui a été vu ; puis que dans ces choses indéterminées, pourvû qu'on demeure renfermé dans de certaines bornes, on peut suivre par tout ce qui paroit le plus commode, pour expliquer les apparences.

Ces choses étant supposées, on demande par exemple, si la situation de la Lumiere à l'égard de l'Ecliptique, a paru dans les Observations que j'ai rapportées jusques ici, telle qu'elle auroit dû paroître, si l'Eclip-

I 5 tique

* F. 9.

tique de l'Air céleste occupoit le milieu du Phénomene, & si le Crépuscule n'apportoit point de changement dans les Observations. La réponse, que je dois faire à cette demande, renferme nécessairement la méthode dont je voudrois me servir, pour prévoir le lieu du Phénomene, s'il pouvoit être observé dans un Ciel entierement pur.

* Je marque, dans la Figure dixiéme, les lieux de la Terre, pour le 18. de Mars, & pour les 14. 22. 25. & 28. d'Avril, c'est à dire pour les jours où Vous avez observé le Phénomene. Je marque encore les lieux de la Terre pour le 12. de Fevrier, & pour le 8. de Mars, qui sont les jours de mes Observations. De tous ces endroits je tire des lignes droites vers la pointe du Phénomene, selon qu'elle a été observée distante du Soleil. Ces lignes droites sont des Tangentes qui déterminent le bord du Phénomene, si l'Observation est supposée exacte.

Vos Observations, Mr. dont les moins certaines sont celles de la fin d'Avril, font retirer le bord du Phénomene au dedans de la figure, c'est à dire vers le centre du Grand Orbe; & la partie du Phénomene, qui Vous étoit visible, se trouve par là avoir été dans des endroits, où l'Ecliptique de l'Air céleste est beaucoup septentrionale à l'égard de nôtre Ecliptique. Mes Observations font approcher davantage du Grand Orbe le bord du Phénomene; ce qui fait connoî-

tre,

* F. 10.

re, que la Lumiere, & principalement sa pointe, devoit paroître plus près de l'Ecliptique: car les dernieres parties du Phénomene sont établies par là, dans des endroits, où il est nécessaire que l'Ecliptique de l'Air céleste soit déja fort voisine du plan de nôtre Ecliptique; puis que les deux surfaces de ces Ecliptiques s'entrecoupent dans la circonference du Grand Orbe. Or les parties, qui paroissent dans les Observations terminer la Lumiere, & en composer les bords, peuvent être fort voisines de la Terre; & par consequent n'être guere éloignées de l'Ecliptique, principalement lors que la pointe du Phénomene paroît à une grande distance du Soleil.

Vous voiez donc, Mr. que la situation de la Lumiere au Septentrion, dans vos Observations qui me sont les plus connuës, & même sa situation assez exacte sur l'Ecliptique dans les miennes, se trouve expliquée d'une maniére, dont la justesse surpasse de beaucoup ce que je devois attendre: de sorte que dans ces commencemens je pouvois me réjouïr de voir mon hypothese subsister en même temps, & avec la Physique, & avec les Observations.

Je croi néanmoins que cette conformité n'étoit qu'un effet du hazard, & d'un concours fortuit de plusieurs causes. Car la suite des Observations m'a fait connoître qu'ordinairement la Lumiere s'approche du Septentrion, sur tout aux endroits qui sont près

du Soleil, quoi que sa pointe soit quelquefois assez exactement sur l'Ecliptique. Mais si on suit le même ordre, pour faire l'examen des Observations que je rapporterai ci-après, on se confirmera dans cette pensée, que, pour rendre pleinement raison des apparences, il ne suffit pas d'imaginer une disposition du corps du Phénomene, laquelle soit semblable aux deux côtez de l'Ecliptique de l'Air celeste : ce que je n'ai eu entierement sujet de reconnoître, que quand j'ai vû continuer dans presque toutes les Observations, la situation de la Lumiere un peu vers le Septentrion ; quoi qu'en certains temps elle semblât devoir être plûtôt vers le Midi.

Si donc cette hypothese, que je trouvois conforme à la Physique, doit subsister, il faut nécessairement, qu'outre la position réelle du Phénomene dans le Ciel, il y ait d'autres causes qui concourent à déterminer differemment les apparences de la Lumiere. Telles peuvent être l'obliquité de l'Ecliptique sur l'Horizon, une foible clarté du Crépuscule qui se répand vers le bord superieur du Phénomene, & la situation de la Voie de Lait, des Etoiles fixes & des Planetes. Ainsi on ne devroit pas rechercher le lieu que le Phénomene doit paroître occuper dans le Ciel, sans avoir égard à toutes ces circonstances.

Cela supposé, je reprens ici de nouveau l'examen de vos Observations du Mois d'Avril

d'Avril de l'An 1683. & je me sers de la même méthode que j'emploierois, s'il me falloit trouver pour un jour, & pour un Climat donné, l'apparence de la Lumiere, entre les Etoiles fixes, & les Planetes. Je tâcherai d'éclaircir par un exemple, ce que j'ai dit en géneral de la situation, que le Phénomene paroît ordinairement avoir au Septentrion de l'Ecliptique.

* Dans la Figure quatorziéme, la ligne H H, représente l'Horizon; A E, l'Ecliptique. La ligne courbe P A P, marque le Phénomene, tel à peu prés qu'il auroit dû paroître en un Ciel entiérement pur. Pour la facilité je le représente exactement sur l'Ecliptique. A, est la pointe du Phénomene, éloignée d'environ 70. degrez du Soleil. L L, est la Voie de lait; V V, la partie la plus vive du Crépuscule, laquelle consiste principalement en des vapeurs éclairées. D D, le reste du Crépuscule, qui est plus foible, & qui est répandu, jusques à une grande hauteur, au dessus de l'Horizon. Si on suppose qu'il y ait toûjours, entre l'Horizon & le Soleil, un arc égal de l'Ecliptique, il est évident, que la Lumiere, que le Crépuscule répand en l'Air, doit paroître d'autant plus forte, & d'autant plus étendue, que l'obliquité de l'Ecliptique est plus grande sur l'Horizon. Et si on suppose, que le Soleil soit toûjours à une même distance au dessous de l'Horizon, & qu'ainsi

la

* F. 14.

la force du Crépuscule soit toûjours la même; il est clair encore que la partie de la Lumiere qui demeurera sur l'Horizon, sera d'autant plus courte, plus foible, & plus exposée à nous être cachée par les vapeurs, que la même obliquité de l'Ecliptique sera plus grande. N N marque les endroits du Ciel où la nuit est plus obscure, & où les vapeurs ne sont pas sensiblement éclairées par le Soleil. T est la Corne boreale du Taureau, laquelle se trouve au bord de la Voie de Lait. M T O, marque le Phénomene tel qu'il a été observé au Mois d'Avril.

Comme le bord septentrional du Phénomene passoit auprès de la Corne boreale du Taureau; l'imagination étoit déterminée à croire, qu'il passoit exactement sur cette Etoile, qui est de la seconde grandeur. Ainsi ce bord paroissoit être dans une ligne comme T M, un peu éloignée de l'Ecliptique, & qui passoit autant qu'il se pouvoit sur des Etoiles fixes. Le point M, & les autres parties du bord apparent, étoient dans le Crépuscule, & dans des endroits avancez vers le Septentrion; soit que la situation des Etoiles déterminât ces endroits, ou qu'il y parût une diminution plus prompte de lumiere. La pointe sembloit être précisément sur la Corne boreale du Taureau; car comme le Phénomene est extrémement foible, il devoit être tout à fait confondu avec la Voie de Lait, dont la couleur est beaucoup plus

vive.

vive. L'extremité du Phénomene, qui en est la partie la plus obscure, ne pouvoit point se faire remarquer à part, au dessus de la Voie de Lait. Le bord meridional étoit sans doute fort incertain dans ces Observations, comme je l'ai vérifié, par ce que j'ai observé moi-même, en 1684. Il paroissoit être dans une ligne comme T O, ou qui passoit auprès de quelques Etoiles, ou dans laquelle il y avoit la même force de lumiere, que dans le bord T M. Mais cette explication doit bien moins être donnée sur une figure, qui ne sauroit jamais être assez exacte, & dont on ne manque pas de se défier, que sur la Lumiere même, lors qu'elle paroît s'élever fort obliquement au dessus de l'Horizon.

On ne doit pas croire que ce soit ici un simple jeu d'esprit, ou qu'il n'y ait point de vrai-semblance dans ces conjectures: autrement seroit-il possible de rendre raison, de ce que la pointe de la Lumiere a paru immobile pendant 14. jours, durant lesquels elle se terminoit à la Corne du Taureau? Et d'où viendroit cette conformité de l'explication que je donne, avec la nature même des choses, & avec la suite entiere de mes Observations? D'un côté mes raisonnemens concluent, que la Lumiere doit paroître s'approcher d'autant plus du Septentrion, principalement dans sa partie qui regarde le Soleil, que l'obliquité de l'Ecliptique sur l'Horizon est plus grande; & de l'autre

l'autre côté les Observations sont entierement d'accord avec cette consequence : puis que dans les Années 1685. & 1686. à mesure que l'Obliquité a diminué, le Phénomene, qui s'étendoit d'abord du côté du Septentrion, a paru de jour en jour s'approcher davantage de l'Ecliptique. Pendant que l'obliquité n'a pas été grande, il a paru situé assez exactement sur l'Ecliptique même ; & ensuite à mesure que l'obliquité est venuë à s'augmenter, le Phénomene s'est écarté peu à peu vers le Septentrion, comme il étoit déja arrivé en 1683. & en 1684.

Mais en voila suffisamment, sur les causes du Phénomene lumineux, & sur ses apparences. Je viens maintenant à la suite de mes Observations. Vous verrez facilement, Mr. en les parcourant, s'il est vrai qu'elles puissent subsister avec mes hypotheses.

Le onzéme de Mars 1684. j'observai la Lumiere, depuis sept heures du soir jusques à neuf. Elle rasoit les Etoiles du Bellier, & celles de la Baleine, de plus près qu'elle ne l'avoit fait le huitiéme du même mois. Elle se terminoit en pointe sur la ligne droite qui joint les Pleïades avec l'Oeuil du Taureau, aux deux cinquiémes de cette ligne, à commencer depuis les Pleïades. Ses bords paroissoient être, de part & d'autre, des lignes à peu près droites. Elle renfermoit encore Mars & Venus, qui étoient toûjours fort voisins l'un de l'autre, mais qui n'étoient pas beaucoup enfoncez au dedans de la Lu-

miere

miere. Un objet si transparent, qui couvroit ainsi ces deux Planetes, me fit ressouvenir de ce que les Poëtes nous disent des filez de Vulcain.

La Lumiere paroissoit donc encore assez exactement sur l'Ecliptique ; & sa pointe, dans l'intervalle de trois jours, avoit fait un chemin d'environ trois degrez.

Le quinziéme de Mars le Ciel étoit fort beau, mais je ne pûs observer la Lumiere qu'à neuf heures : alors je vis que sa pointe, qui dans ces Observations étoit fort précise, se terminoit aux deux Etoiles, qui sont au dessus de l'œuil gauche du Taureau, & que Baïer marque des lettres *κ υ* ; ainsi elle avoit fait sur l'Ecliptique un chemin de quatre degrez, pendant quatre jours.

Le 19. la Lune s'étant renouvellée depuis trois jours, & le Ciel étant fort serein, je ne pûs point voir la Lumiere, à cause que la Lune se rencontroit sur l'endroit, où elle auroit dû paroître. Et même le 25. la Lune aiant déja passé la quadrature, & le Ciel étant encore fort serein, je ne pûs remarquer rien d'extraordinaire, à cause du clair de la Lune, non pas même à diverses heures de la nuit.

Le 2. d'Avril, la pleine Lune étant passée depuis environ deux jours, & le Ciel étant fort serein, je recommençai d'observer la Lumiere. Sa pointe devenoit déja douteuse, à cause du voisinage de la Voie de Lait : car quelquefois elle paroissoit plus avancée, que

le

le quinziéme jour du Mois de Mars, de neuf degrez seulement, & d'autres fois de dix-sept ; ce qui faisoit qu'elle me paroissoit tantôt finir assez loin de la Voie de lait, & tantôt l'atteindre. La pointe étoit encore assez exactement sur l'Ecliptique ; & le reste de la Lumiere sembloit le plus souvent divisé dans le milieu par ce Cercle-là ; mais quelquefois aussi, il paroissoit être du côté du Septentrion, à l'égard de l'Ecliptique: de sorte que le Phénomene n'avoit au plus qu'environ la largeur de deux degrez, du côté du Midi, quoi que sa largeur vers la base, semblât être d'environ dix-sept degrez. La longueur de la partie apparente sur l'Ecliptique étoit d'environ quarante degrez.

Le lendemain 3. d'Avril, il se verifia que la Lumiere s'étendoit beaucoup vers le Septentrion, & qu'elle étoit disposée, de la même maniere qu'elle m'avoit paru l'être, dans divers momens du jour précedent. Car les Pleïades me paroissoient dans son milieu, quoi que la pointe fût encore assez exactement sur l'Ecliptique ; autant néanmoins que l'ambiguïté des bords,& le voisinage de la Voie de Lait, me permettoient d'en juger. Ce fut alors que je soupçonnai premierement que le bord meridional étant panché vers l'Horizon, il pouvoit paroître diminué par les vapeurs.

La Lumiere devenoit ainsi tous les jours plus douteuse ; de sorte que n aiant pû la

revoir

revoir que le 14. d'Avril, tout ce que je pûs alors inferer de mon Observation fut, qu'elle paroissoit encore, mais avec des bords fort difficiles à reconnoître. Elle sembloit comme se perdre, & se confondre dans la Voie de Lait, & elle étoit presque toute entiere au Septentrion, à l'égard de l'Ecliptique. Le bord superieur me parut s'approcher toûjours plus du Pole, & s'appliquer de plus près au bord de la Voie de Lait, à mesure qu'il se faisoit plus tard.

Comme cette Lumiere avoit dévancé si régulierement le Soleil, en son mouvement propre, pendant l'espace de deux mois entiers; il n'y avoit jusques alors aucune Observation, qui ne concourût à établir la verité de mon hypothese; savoir, Que des petits corps opaques, répandus en rond autour du Soleil, & disposez comme en figure d'une lentille, donnoient lieu à toutes ces apparences.

La Lune aiant ensuite empêché les Observations de ce Phénomene, je ne le revis que le premier de Mai, environ deux jours après la pleine Lune. Alors les bords de la Lumiere étoient encore obscurs, & fort incertains; je connus néanmoins qu'elle duroit encore, parce que dans l'endroit où je l'avois vuë auparavant, le Ciel me paroissoit être d'une couleur d'azur un peu claire, au lieu qu'aux deux côtez, il étoit d'une couleur d'azur plus enfoncée. Les bords, autant que j'en pouvois juger, étoient des lignes droites.

La

La pointe étoit dans la Constellation des Gemeaux, & elle paroissoit éloignée du Soleil d'environ 65. degrez. Le milieu de la Lumiere sembloit être une ligne paralleleà l'Ecliptique, & distante de ce Cercle, d'environ cinq degrez vers le Septentrion. Le bord superieur rasoit les Chevreaux, après quoi il s'unissoit avec une ligne courbe qui étoit assez distincte, & qui sembloit séparer le Crépuscule du reste du Ciel, & il se courboit vers le Septentrion. L'autre bord du Phénomene, renfermoit la Corne meridionale du Taureau, de laquelle il étoit éloigné d'environ un degré.

Le 3. le 4. le 5. & le 6. de Mai, la Lumiere me parut encore de même, excepté que la pointe sembloit être en differens endroits des Gemeaux. Le 5. & le 6. particulierement, elle parut avancée, selon l'Ecliptique, d'environ cinq degrez de plus que le premier. Je la vis encore le septiéme, mais toûjours obscure & imperceptible par les bords; de sorte qu'il étoit aisé, de confondre avec elle un peu de Crépuscule, & même la Voie de Lait, qui bordoit l'Horizon.

Le 15. Mai, un jour après la nouvelle Lune, je vis encore la même Lumiére, toûjours beaucoup septentrionale à l'égard de l'Ecliptique, & sur la Constellation des Gemeaux, & de l'Ecrevisse: mais elle paroissoit si foible, & se confondre si insensiblement avec le Ciel, que tout ce que je puis dire de certain, c'est qu'en effet je voiois

quel-

quelque clarté à peu près dans ces endroits-là, mais dont je ne pouvois pas bien déterminer les bornes. Cependant je ne laissai pas de juger, que la pointe étoit éloignée du Soleil, d'environ 70. degrez.

Les deux jours suivans, il se verifia encore qu'il y avoit une lumiere au Septentrion de l'Ecliptique, sur les Gemeaux & sur le Cancer; comme si dans ces endroits-là, le Crépuscule eût été un peu oblique sur l'Horizon. Cette Lumiere sembloit plus avancée vers l'Orient, d'environ six degrez, que le 15.

Le 8. & le 9. Juin, je vis encore la même apparence d'un Crépuscule oblique & fort foible, qui étoit un peu au Septentrion de l'Ecliptique, & qui se terminoit à Jupiter. Il étoit fort tard, & si l'Observation est certaine, c'est à dire si l'éclat de Jupiter ne me trompoit point, & si cette apparence pouvoit passer pour le Phénomene lumineux, sa pointe étoit presque à 90. degrez de distance du Soleil.

Mais six jours après, je fus tellement persuadé que la Lumiere que je cherchois, & qui pouvoit rester encore, ne méritoit pas d'être observée, que dès lors j'abandonnai ces Observations du soir.

Pendant les trois ou quatre Mois suivans, je n'observai point le Phénomene lumineux, & même je ne le cherchai point, quoique je fusse entierement persuadé, qu'il paroîtroit le matin en Automne. J'en étois em-

empêché, tantôt par le mauvais temps, ou par le clair de la Lune, & tantôt par la difficulté des Observations du matin, ou par le manquement d'un lieu commode pour voir l'Orient. Mais le 6. d'Octobre, voiant le soir qu'il faisoit beau, & que le lendemain matin, la Lune ne m'empêcheroit pas de voir le Phénomene, je me préparai à l'observer, & j'eus la satisfaction, environ à trois heures du matin, de le découvrir avec une entiere évidence.

Je l'observai pendant une heure & demie, plein d'admiration; je le vis toûjours dans la même situation parmi les Etoiles fixes, & j'aurois continué de l'observer encore plus long-temps, sans un brouillard qui se leva. La situation de la Lumiere étoit dans le Ciel, comme je la représente dans la * Figure onziéme; le milieu paroissoit éloigné de l'Ecliptique, environ d'un degré vers le Septentrion. Les bords étoient des lignes droites, & ils comprenoient entre eux un angle de 26. degrez & demi. Ils me parurent plus obscurs, après que Venus fut levée, & moins avancez vers le Septentrion qu'auparavant. Lors que je cessai de voir ce Phénomene, il étoit déja visible dans une longueur de 38. degrez. La distance de la pointe au Soleil étoit d'environ 72. ou 73. degrez.

Ainsi on a veu le matin, en Automne, une Lumiere située sur l'Ecliptique, & entiére,

* F. 11.

tiérement semblable au Phénomene qui avoit été observé le soir : une Lumiere qui s'étendoit à peu près jusques à la même distance du Soleil, que le Phénomene lumineux l'avoit fait auparavant ; mais qui étoit dans une situation tout à fait renversée : car sa pointe étoit tournée vers l'Occident, au lieu que dans le premier Phénomene, elle avoit toûjours paru tournée vers l'Orient.

Ce changement si considerable, & auquel on devoit si peu s'attendre, & l'assemblage de toutes les autres circonstances que je viens de marquer, s'accordent si bien avec mon hypothese, que moi-même aprés que je l'eus imaginée, & que j'eus veu pendant long-temps, qu'elle demeuroit conforme avec les apparences, je n'en cherchai point d'autre vérification que celle-ci.

Ces mêmes choses qui se soûtiennent tres-bien ensemble, peuvent être vérifiées en toute la Terre, par tant d'Observations, que supposé certains principes de Physique, assez bien établis, & qui même reçoivent d'ici un nouveau jour ; on auroit peut-être trop de rigueur à cet égard, si on rejettoit entierement mon hypothese, principalement dans ce qu'elle a de plus géneral, tandis qu'on recevroit d'ailleurs un si grand nombre de sentimens de Philosophie, qui semblent bien moins démontrez.

Cependant, Mr. si Vous jugiez que je me trompe, & si vous étiez persuadé de la verité d'une autre hypothese, il ne tien-

droit

droit qu'à Vous, comme je vous l'ai déja dit, de me montrer les endroits où j'aurois manqué. Vous me trouverez prêt, à corriger par tout mes sentimens sur les vôtres.

Après cette derniere Observation, je vous écrivis, Mr. que le Phénomene lumineux étoit visible le matin, comme je l'avois prévû, & conformément à mon hypothese, que je vous avois envoiée dès le 21. d'Août; aiant differé à le faire jusqu'alors, quoi que dans des Lettres précedentes je vous eusse marqué, que j'avois imaginé un Systéme, pour rendre raison de ce que j'avois déja observé, & duquel j'attendois la verification, par la suite de ce que j'observerois.

Je conserve, Mr. la réponse que Vous me fites, & comme elle est favorable à mon hypothese, elle me pourroit servir utilement pour la confirmer, si je ne craignois qu'on m'accusât de vouloir donner des préjugez, dans une matiére, où le raisonnement seul doit avoir lieu.

Environ ce même temps, c'est à dire pendant les premiers jours du Mois d'Octobre, je recherchai avec soin, si le Phénomene ne seroit pas devenu visible le soir; mais je ne remarquai rien, qui lui pût appartenir. Il est vrai que l'extremité du Phénomene auroit dû paroître sur la Voie de Lait, laquelle s'élevoit directement au dessus de l'Horizon.

Je me contentai d'avoir fait la seule Observa-

ſervation du matin que j'ai rapportée, & veritablement elle m'avoit donné aſſez de peine & d'embarras. Mais, Mr. comme Vous êtes dans un lieu très-commode pour les Obſervations du Ciel; je ne doute point que depuis ce temps-là, vous n'en aiez fait le matin un très-grand nombre. Pour moi, il me ſuffiſoit d'avoir une fois verifié, ſi mon hypotheſe ne me trompoit point, en ce qu'elle me promettoit de plus extraordinaire, & de plus ſingulier.

Je demeurai dès-lors, dans le deſſein d'examiner, environ le Solſtice d'Hiver de l'An 1684. & même plûtôt, ſi la Lumiere ne recommenceroit pas de paroître au ſoir: car je comprenois aſſez, que ſi elle pouvoit être vûë, ce ſeroit une marque qu'elle paroîtroit en même temps le matin. Je l'executai donc, auſſi tôt que le beau temps, & la ſituation de la Lune, me le permirent; & je commençai à revoir le Phénomene lumineux, dès le 24. de Decembre, trois jours après la pleine Lune. Ainſi je ne doutai pas qu'il n'eût pû être obſervé le matin dès ce temps-là, ſi la Lune avoit permis de le voir; mais ni alors, ni même les jours précedens, je ne le cherchai point le matin. Ces Obſervations, dans cette ſaiſon, & dans le lieu où je demeurois, m'étoient comme impoſſibles.

Le lendemain 25. Decembre, & le 27. je vis encore la même Lumiere au Couchant. La pointe qui étoit éloignée du Soleil, de

71. ou 72. degrez, sembloit être sur l'Ecliptique, & cependant le reste de la Lumiere s'étendoit encore vers le Septentrion. Il est vrai que le bord meridional sembloit passer en ligne droite, sur une suite d'Etoiles voisines de l'Ecliptique ; & j'ai déja remarqué, que ces suites d'Etoiles, font ordinairement croire, que la Lumiere se termine à elles, quoi qu'elle ne les atteigne pas, ou qu'elle passe au-delà. Le bord septentrional étoit convexe ; & dans la partie la plus large de la Lumiere, le bord du côté du Midi paroissoit éloigné de l'Ecliptique, seulement le tiers autant que l'endroit qui lui correspondoit, du côté du Septentrion. La largeur à 36. degrez de distance de la pointe, étoit d'environ 12. degrez. En cette Observation le lieu de la pointe de la Lumiere étoit un peu douteux.

Le 28. le lieu de la pointe parut plus douteux encore. La Lumiere sembloit s'être avancée depuis le 25. & le 27. d'environ quatre ou cinq degrez vers l'Orient ; & son bord meridional paroissoit être dégagé de cette suite d'Etoiles, dont j'ai parlé, & même en avoir atteint une autre, plus avancée vers le Midi; ce qui faisoit qu'à 36. degrez de distance de la pointe, la largeur, du côté du Midi, étoit de cinq degrez, au lieu de trois seulement qu'elle avoit le 27. La pointe se terminoit vers les deux Etoiles inferieures, & plus méridionales d'un Pentagone, qui est dans le ventre du plus occi-

dental

dental des Poissons. C'est ce qui faisoit juger que le bord septentrional passoit sur ces Etoiles ; & qu'ainsi la pointe de la Lumiere étoit éloignée d'environ deux degrez de l'Ecliptique, vers le Septentrion. Car il arrive ordinairement que l'imagination continuë ces sortes de Lumieres douteuses, jusqu'à des termes sensibles, comme sont les Etoiles ; à moins qu'elles ne soient trop éloignées, ou que la direction des bords ne fasse nécessairement éviter l'erreur.

Dès ces premiers jours je connus que pendant le reste de l'Hiver, & pendant le Printemps suivant presque tout entier, on pourroit encore observer la Lumiere, le soir dans nos Climats : & je fus comme persuadé qu'au Solstice d'Hiver de l'Année 1685. on pourroit la voir en une même nuit, le soir & le matin, à cause que la Lune devoit être nouvelle le 26. de Decembre. Il me paroissoit hors de doute (supposé que les mêmes causes de la Lumiere dûssent demeurer à peu près dans le même état) que le 23. de Decembre, & peut-être le 22. on pourroit dans ces Climats voir la Lumiere le soir, & la voir encore le lendemain matin ; ce qui devoit se pouvoir continuer pendant quatre ou cinq nuits. La même chose devoit arriver à plus forte raison, dans les païs qui sont plus méridionaux.

Au reste je voiois encore en ces dernieres Observations, comme en toutes celles que j'ai rapportées, & qui sont les plus assurées,

que la pointe du Phénomene avoit paru s'étendre à 70. degrez de distance du Soleil, ou environ. Il me sembloit donc qu'on pouvoit assez exactement prévoir dans quels endroits du Ciel cette pointe devoit paroître à des jours déterminez, & sur quelles Etoiles la Lumiere devoit passer. Et encore que le grand Orbe de la Terre, & le cercle qui termine le Phénomene, n'aient pas leur centre commun dans le Soleil; néanmoins je savois bien qu'on pouvoit facilement tenir conte de cette difference, & même que si on la negligeoit entiérement, on ne devoit pas pourtant craindre une erreur fort considerable, lors qu'on détermineroit le lieu de la pointe de la Lumiere. Dans cette recherche des apparences du Phénomene, on pouvoit supposer que l'angle, que les deux bords de la Lumiere font entre eux, devoit être à peu près de 21. degrez, tel qu'il se trouve par la comparaison de plusieurs Observations entre elles, les unes le donnant plus grand de quelques degrez, & les autres plus petit.

Mais comme il y a plusieurs causes, qui concourent à déterminer les apparences d'une certaine maniere, & qui cependant ne peuvent point tomber sous le calcul Géometrique; il me sembloit, que pour prévoir exactement par quels endroits du Ciel le Phénomene devoit passer, il seroit fort raisonnable de se régler, sur ce qui auroit été observé, aux jours correspondans des An-

nées

nées précedentes; sur tout si la recherche se devoit faire pour le Climat, où l'Observation auroit été faite auparavant.

Ainsi les Observations que j'avois faites, ou que je devois faire encore, du moins celles qui seroient les plus sures, devoient pouvoir passer pour une Ephémeride de ce qui arriveroit dans la suite, si seulement on supposoit que les causes du Phénomene demeureroient encore dans les mêmes lieux.

Mais chacun me paroissoit être en état, de se faire soi-même une Ephémeride semblable, par ses propres observations, & cela avec bien plus de certitude, que s'il s'en rapportoit à ce que d'autres auroient observé; puis que ce n'est pas une chose extraordinaire, que dans une même nuit, deux personnes jugent que la Lumiere passe par deux differens endroits, sur tout lors que ses bords sont plus douteux. Un seul Observateur peut s'assurer davantage, qu'il apporte toûjours la même disposition, dans les differentes observations qu'il fait.

Et si jamais on devoit remarquer en ces Climats, une difference évidente de la longueur de la Lumiere, d'avec celle que tant d'Observations m'avoient fait déterminer jusques ici; & que cela dût arriver en des jours correspondans à ceux ausquels mes Observations ont été faites; je jugeois, qu'on pourroit dire avec certitude, que cette difference viendroit d'un changement, qui

se seroit réellement fait dans le Ciel ; soit que la matiére du Phénomene se fût augmentée ou diminuée ; soit qu'elle fût venuë seulement, à se dilater, ou à se condenser plus qu'auparavant. Mais je ne pouvois pas savoir ce que deviendroit dans la suite un si prodigieux amas de matiére : cette connoissance étoit reservée toute entiere aux Siécles à venir ; & mes conjectures ne pouvoient être en cet endroit, que très-generales, ou très-incertaines.

Pour ce qui regarde les éclaircissemens, que le Phénomene lumineux pouvoit donner, touchant la nature des objets qui lui ressemblent, je ne tirois point d'autres consequences de lui aux Cometes ; si ce n'est qu'il nous étoit un exemple extrémement fort, que nous ne devions pas faire trop de difficulté, de supposer qu'il y eût dans le Ciel, d'un côté de grands changemens, & de l'autre, une vaste étenduë d'une matiére fort rare, & propre à réflechir la lumiere du Soleil. Je jugeois donc qu'on pourroit bien rapporter les apparences des queuës des Cometes à une semblable matiére ; ce qui obligeroit par conséquent à supposer, que ces Astres se trouvent quelquefois au dessous de Saturne, & dans des endroits du Ciel, où ils reçoivent une grande lumiere du Soleil; puis qu'autrement leur queuë seroit à peine visible.

* J'écrivois ainsi mes Observations, à me-

* 1685.

mesure que j'en faisois de nouvelles, & selon les differentes lumieres qu'elles me donnoient, j'inserois souvent les conséquences que j'en pouvois tirer, parmi les raisonnemens, que mes premieres observations m'avoient fait faire; principalement lors que les Observations plus nouvelles me donnoient occasion d'appuïer mes anciennes conjectures. Aussi cette Lettre n'est pas l'ouvrage d'un seul jour, comme vous le jugez bien, Mr. & par sa longueur, & par l'ordre des matiéres qu'elle contient. Elle renferme les observations & les méditations de differentes Années : de sorte que Vous voiez plûtôt la naissance, & l'histoire entiere de mon hypothése touchant le Phénomene lumineux, qu'un Traité methodique, où j'établisse d'abord toutes les apparences, pour en rendre raison dans la suite.

Comme j'en étois là, j'eus enfin le plaisir de voir en une même nuit le Phénomene lumineux le soir & le matin. Le 6. de Janvier 1685. voiant sur le soir qu'il faisoit fort beau, & que la Lune, qui étoit renouvellée depuis un jour ou deux, ne m'empêcheroit point d'observer le Phénomene; je traçai sur une Carte du Zodiaque, que je m'étois faite conformément à mes principes, & aux observations que j'ai déja rapportées, l'endroit où la Lumiere devoit paroître le soir, & celui où elle devoit paroître le matin, mettant dans ces deux descriptions la

Lumiere, plus du côté du Septentrion, que du côté du Midi. Ensuite je vis la Lumiere, & le soir, & le matin, dans une situation si conforme aux figures que j'avois faites, que je ne pûs remarquer aucun endroit, où il fût nécessaire de les corriger.

Or comme il me doit suffire d'avoir une fois établi cette Observation, qui confirme mes pensées d'une maniére si forte ; & que si je voulois rapporter au long toutes les autres que j'ai faites dans la suite, & les accompagner de réflexions, je ferois une chose fort ennuieuse, sans en retirer aucun avantage considerable ; je vai finir cette Lettre, qui n'est déja que trop longue, après que j'aurai fait le recit suivant, & que j'y aurai ajoûté un simple abregé des Observations les plus nouvelles que j'aie faites.

Le soir du 6. Janvier 1685. la Lumiere étoit environ à six heures trois quarts, comme je la représente dans la * Figure douziéme. La pointe étoit un peu obscure, & éloignée d'environ 71. degrez du Soleil. Le milieu étoit à peu près éloigné par tout de l'Ecliptique, d'un degré vers le Septentrion. La Figure fait assez connoître la situation, que la Lumiere avoit entre les Etoiles fixes, sans qu'il soit besoin que je m'étende davantage là-dessus.

Le lendemain 7. Janvier au matin, la Lumiere étoit comme dans la † Figure treiziéme. La pointe aboutissoit à peu près à Mars.

* *F. 12.* † *F. 13.*

Mars, qui étoit éloigné du Soleil, d'environ 73. degrez.

Ainsi toutes les Observations concouroient jusques ici à faire connoître, que la Lumiere s'éloignoit du Soleil, le soir & le matin, de 69. à 73. degrez; c'est à dire ordinairement de 70. ou 71. Et par consequent, le demidiametre du Phénomene se trouvoit être à peu près de 94. centiémes, du demidiametre du grand Orbe.

Je compris bien dès lors, que la Lumiere seroit encore visible le soir, dans nos Climats, pendant tout le reste de l'Hiver, & presque tout le Printemps: qu'elle disparoitroit en suite en Eté, & qu'elle se rendroit de nouveau visible pendant la fin de l'Automne, jusques vers l'Eté suivant, continuant ainsi peut-être pendant tous les Siécles, peut être pendant peu d'Années seulement, & jusques à ce que la matiére du Phénomene fût dissipée.

Et pour ce qui regardoit les Observations du matin, je ne doutai pas, qu'on n'en pût faire un aussi grand nombre, que de celles du soir; & qu'on ne les pût continuër pendant une partie de l'Hiver, jusques à ce que vers les commencemens du Printemps elles devinssent difficiles, & qu'ensuite la Lumiere cessât d'être visible le matin, pour se renouveller vers la fin de l'Eté, & pour continuër de paroître jusques au Printemps suivant. Je ne parle point des difficultez parti-

culieres, qu'apportent ici la Voie de Lait, le clair de Lune, &c.

Mais à mesure que mes suppositions se verifioient de jour en jour, par les Observations nouvelles que je faisois ; je concevois une plus grande idée d'un Objet si extraordinaire. Ces Observations me persuadoient de plus en plus, que jamais on n'avoit vû d'objet céleste, si vaste, si prodigieux, ni si surprenant que celui-ci ; ni dont les causes, pendant un long-temps, se fussent étenduës si regulierement, dans un même espace du Ciel, & dans une distance si facile à déterminer exactement, à l'egard de celle du Soleil.

Supposant que la parallaxe du Soleil soit de 6. à 7. secondes, cet Astre se trouve à peu près 3000000. de fois plus grand que la Terre ; & néanmoins il est, suivant mes suppositions, environ 580000. fois plus petit, que toute la masse du Phénomene lumineux.

Ce prodigieux amas d'une matiére si transparente, & si peu connuë pendant les Siécles précédens ; laquelle enveloppe entierement le Soleil, & les Planetes de Mercure & de Venus ; & qui dans quelques unes de ses parties s'approche si fort de nôtre Terre, & s'en éloigne si considerablement par quelques autres ; tandis qu'elle tourne simplement sur elle-même, & que par consequent elle demeure toûjours, comme le Soleil, dans une situation invariable, à l'égard

gard des autres parties de l'Univers; pouvoit bien passer dans mon esprit, pour un objet très-singulier, & très-considerable dans la Physique, & dans l'Astronomie.

Mais ce que j'admirois davantage dans cet objet, c'est que sa nature, son arrangement, sa situation, & toutes ses apparences, s'accordent si bien avec les connoissances que nous avons, & avec les principes reçus de Physique; qu'elles semblent même donner à ces principes un jour tout nouveau, & les confirmer d'une façon toute particuliere.

Je croiois pouvoir faire ici ce que d'autres ont fait pour de moindres sujets, je veux dire remarquer l'avantage, qu'avoit nôtre Siécle par dessus les précédens; qu'un Phénomene si extraordinaire eût été reservé à nos jours, pour commencer à être vû; & qu'à peine eût-il été observé, dans des temps éloignez entre eux de l'intervalle d'une Année, qu'on eût déja connu les régles de son mouvement, & les causes de son apparence, telles que les Astronomes les demandent; & qu'on eût pû prévoir, quand il devoit paroître aux differens païs de la Terre, & sur quels endroits du Ciel il devoit passer.

La plûpart de ces choses sont des fruits qu'on devoit naturellement recueillir, de ce que nôtre Siécle cultive beaucoup cet endroit de la Philosophie, qui regarde les Corps celestes, & les changemens qui arri-

vent dans une partie de l'Univers, que tant de Siécles ont crûë inalterable.

Le 24. de JANVIER 1685. Le milieu & la pointe de la Lumiere me parurent éloignez de l'Ecliptique, d'un degré, 30. minutes, vers le Midi. La distance de la pointe au Soleil me parut être de 76. degrez.

Le 28. Lors qu'il étoit déja tard, la Lumiere me parut obscure, & son lieu douteux. La distance de la pointe au Soleil, sembloit être de 89. degrez.

Le 4. de FEVRIER. La Lumiere étoit très-sensible & très-dense. Les Etoiles avoient de la peine à paroître au travers. Ses Bords paroissoient par tout très-incertains. Elle étoit un peu au Septentrion à l'égard de l'Ecliptique : & la distance de la pointe au Soleil étoit d'abord de $66\frac{1}{2}$. degrez ; plus tard, de 73. & plus tard encore de 90.

Le 5. La Lumiere avoit encore un peu de Latitude Septentrionale, & la pointe étoit éloignée du Soleil de 72. degrez.

Le 23. La Lumiere étoit sur l'Ecliptique, & assez douteuse. La pointe parut d'abord éloignée de $65\frac{1}{2}$. degrez du Soleil ; & plus tard de 73. degrez.

Le 1. & le 2. de MARS. La Lumiere étoit sur l'Ecliptique, & sa pointe étoit à 72. degrez de distance du Soleil.

Le 6. La pointe du Phénomene tomboit à 77. degrez de distance du Soleil, sur deux Etoiles, qui sont un peu au Septentrion de

l'Eclip-

l'Ecliptique ; mais le reste du Phénomene s'étendoit vers le Midi.

Le 27. La Lumiere s'étendoit encore un peu vers le Midi, & la pointe paroissoit sur l'Ecliptique, éloignée de 55. degrez du Soleil. Le Ciel étoit un peu obscurci par des vapeurs, & le Phénomene sembloit s'élargir depuis sa pointe, plus promptement que les autres jours ; ce qui ne manque pas de paroître, toutes les fois que la pointe semble n'être guere éloignée du Soleil. Au contraire, quand la pointe paroît à une distance du Soleil, de plus de 70. degrez, le Phénomene semble être plus aigu. La raison de cette diversité consiste en ce qu'il paroît conserver toûjours dans sa partie plus vive, une même largeur, ou à peu près.

Le 28. Le Ciel n'étoit pas encore bien net, & la Lumiere, qui s'étendoit d'abord jusqu'à 60. & plus tard jusqu'à 70. degrez de distance au Soleil, n'étoit pas bien terminée.

Le 30. Il y avoit encore des vapeurs dans l'air. Lors qu'il fut un peu tard, la Lumiere parut presque toute entiere du côté du Midi. Le bord meridional passoit sur une suite d'Etoiles, & la pointe étoit sur l'Ecliptique, au bord de la Voie de Lait, & éloignée de 69. degrez du Soleil.

Le 3. d'Avril. La Lumiere paroissoit fort large, & s'étendre plus vers le Septentrion que vers le Midi. La pointe étoit sur l'Ecliptique, au bord de la Voie de

Lait,

Lait, à 65. degrez de distance du Soleil.

Le 4. & le 5. de MAI. La Lumiere étoit assez sensible. La pointe paroissoit à 5. ou 6. degrez de distance de l'Ecliptique vers le Septentrion, & à 61. degrez de distance du Soleil, auquel le milieu de la Lumiere étoit précisément dirigé. Les bords paroissoient faire entre eux un angle fort ouvert.

Le 18. de DECEMBRE. La pointe de la Lumiere tomboit sur deux Etoiles, à trois degrez & demi de distance de l'Ecliptique, vers le Septentrion. La Lumiere paroissoit un peu étroite : son milieu étoit dirigé au Soleil; & sa longueur, à la prendre depuis cet Astre, étoit de 86. degrez.

Le 22. La Lumiere paroissoit presque de même qu'elle avoit paru le 18. & sa longueur sembloit être de 87. degrez.

Le 24. La Lumiere étoit encore un peu au Septentrion à l'égard de l'Ecliptique: mais dans ces trois dernieres Observations, le bord meridional sembloit passer sur Mars, sur Venus, & sur une suite d'Etoiles fixes. La longueur de la Lumiere me parut d'abord de 80. degrez, & plus tard elle paroissoit ordinairement de 80. degrez encore, & quelquefois de davantage.

* Le 20. de JANVIER 1686. La Lumiere paroissoit très-douteuse ; sa pointe étoit sur l'Ecliptique; mais son milieu tom-

* 1686.

boit du côté du Midi. Ses deux bords passoient auprès de quelques Etoiles ; le meridional en particulier se terminoit vers l'Horizon à une Etoile fixe assez grande. La plus grande largeur de la Lumiere vers l'Horizon, étoit de 17. degrez, dont il n'y en avoit que 7. du côté du Septentrion. La longueur de la Lumiere, à commencer depuis le Soleil, étoit de 82. degrez.

Le 21. La Lumiere étoit fort foible : elle paroissoit quelquefois exactement sur l'Ecliptique, & quelquefois le bord méridional, qui étoit le plus incertain, sembloit être plus près de l'Ecliptique que l'autre. La longueur de la Lumiere paroissoit être tantôt de 73. degrez, & tantôt de 81.

Le 10. de FEVRIER. La Lumiere étoit fort vive à l'entrée de la nuit.

Le 11. La Lumiere étoit tout à fait sensible, mais ses bords étoient extrémement incertains. Elle paroissoit sur l'Ecliptique. Le lieu de sa pointe étoit fort douteux ; & les Planetes de Mars & de Venus rendoient l'Observation difficile. Sa longueur étoit de 68. ou plûtôt de 61. degrez.

Le 12. Le milieu de la Lumiere paroissoit à peu près sur l'Ecliptique. Elle étoit encore fort douteuse par les bords. Le côté septentrional passoit sur une suite d'Etoiles, qui se rencontroient vers l'extremité du Phénomene, & qui faisoient que sa pointe sembloit quelquefois tomber vers le Midi.

La

La longueur de la Lumiere étoit de 52. ou de 60. degrez.

Le 15. La Lumiere étoit très-sensible, mais ses bords étoient confus : elle paroissoit être sur l'Ecliptique. Mars & Venus rendoient encore l'Observation difficile. La pointe paroissoit à 62. degrez de distance du Soleil, & souvent à 80. mais alors elle paroissoit aboutir à des Etoiles. Cette derniere situation se verifia lors qu'il fut plus tard.

Le 18. & le 19. La Lumiere paroissoit s'étendre plus du côté du Midi, que du côté du Septentrion, & sembloit finir aux mêmes Etoiles que le 15. à 76. ou 77. degrez de distance du Soleil. Mais en toutes ces Observations, les bords n'étoient guere bien terminez.

Le 23. La Lumiere étoit sur l'Ecliptique; mais sa pointe qui se rencontroit vers les Pleïades, étoit à un ou deux degrez de distance de ce cercle, vers le Septentrion. Sa longueur étoit de 80. ou de 83. degrez.

Le 12. de Mars. La Lumiere paroissoit presque comme elle avoit paru le 23. de Fevrier. Le lieu de la pointe étoit assez douteux, mais il ne me parut pas éloigné du Soleil de plus de 67. degrez.

Le 18. Le milieu de la Lumiere étoit sensiblement sur l'Ecliptique; ou plûtôt il sembloit s'étendre un peu vers le Midi, dans la partie la plus large du Phénomene : mais le bord septentrional étoit douteux en quelque

ma-

maniére, à cause du voisinage de Venus. La pointe étoit éloignée de 63. degrez du Soleil.

Le 11. d'Avril. La pointe de la Lumiere étoit à peu près sur l'Ecliptique;mais le milieu de la Lumiere s'en écartoit vers le Septentrion, principalement dans la partie plus voisine du Soleil. La Lumiere devenoit d'abord fort large; & la pointe sembloit souvent être éloignée de 5. degrez de la Voie de Lait, qu'elle paroissoit quelquefois atteindre. Ainsi la longueur du Phénomene prise depuis le Soleil, paroissoit quelquefois de 58. degrez; mais plus souvent de 53.

Le 12. La lumiere paroissoit plus étroite qu'elle n'avoit fait le jour précédent; aussi sa pointe sembloit-elle être à 62. degrez de distance du Soleil. Mais comme par là cette pointe se rencontroit dans la Voie de Lait, on ne doit pas conter beaucoup sur la longueur que ces dernieres Observations donnent au Phénomene.

Je remarque en géneral sur ces Observations, que la Lumiere m'a paru bien plus nette & mieux terminée en 1684. qu'elle ne l'a fait ensuite en 1685. & en 1686. Mais aussi elle m'a paru bien plus vive, dans les Observations de ces deux dernieres années, particulierement dans celles de l'année 1686, dans laquelle nous sommes. De sorte qu'il sembleroit que la matiere du Phénomene, se seroit épaissie & augmentée par

la

la succession du temps. Ce qui devoit naturellement produire cet effet, que les bords apparens & la pointe de la Lumiere, parussent plus incertains. Le bord circulaire du Phénomene, qui passoit déja fort près de la Terre en 1684, c'est à dire environ à la distance de six-centiémes parties du demidiametre du grand Orbe, ou à la distance de six fois le diametre du Soleil ; en passoit seulement à la distance de trois fois, ou même d'une fois ce diametre, vers le milieu du dernier mois de Fevrier : & c'est ce qu'on peut aisément verifier, si on suppose que la distance apparente de la pointe du Phénomene au Soleil, fût alors de 76. degrez ou de 82. comme les Observations la déterminoient à peu près.

Suivant cette pensée, je disois quelquefois à mes Amis en riant, qu'une fumée répanduë dans le Ciel, de laquelle je ne connoissois point la nature, s'étoit déja beaucoup approchée de nôtre Terre, & que peut-être elle étoit sur le point de se mêler avec l'air que nous respirons.

Voilà, Mr. ce que j'avois à Vous dire sur une Lumiere si surprenante, & dont les Observations sont si nouvelles dans l'Astronomie. Je ne lui donne point de nom particulier; si c'est là une chose nécessaire, ce soin Vous regarde, puis que vous l'avez le premier découverte.

Je croirai, Mr. ne m'être pas occupé inutilement, si je remarque dans le Traité que

que Vous preparez sur le même sujet, quelque conformité entre vos pensées & mes conjectures. En attendant que ce Traité soit rendu public, je Vous prie de regarder cette Lettre, comme une marque de ma reconnoissance pour toutes les obligations que je Vous ai. Je souhaite que Vous trouviez dans cet écrit quelques Observations, qui puissent Vous servir pour appuier vos sentimens, & qui Vous consolent des momens que vous aurez perdu à le lire. Dans le temps même que je faisois ces Observations, le principal usage, que j'en prétendois faire dans la suite, se réduisoit à Vous les offrir quelque jour. Je suis avec un profond respect.

De Geneve le Avril 1686.

Le 14. de Novembre 1686. on a eu l'occasion d'observer le Phénomene lumineux le matin à Amsterdam. Il parut d'abord obscur & assez mal terminé: il sembloit être en même temps fort transparent & fort foible, sur tout vers la pointe, qui ne paroissoit pas s'étendre plus avant que jusqu'à deux Etoiles voisines de l'Ecliptique, & éloignées de 72. degrez & demi du Soleil. A 4 heures & demie, lors que Saturne avoit déja commencé de paroître au dessus de quelques maisons, les deux bords du Phénomene semblérent s'être rangez plus au Midi, & la Lumiere parut fort vive autour de cette Planete.

A mesure qu'il se faisoit plus tard, la Lumiere

miere paroissoit toûjours plus épaisse au dessous de Saturne, & en même temps elle sembloit s'approcher toûjours plus du Midi, principalement dans sa partie septentrionale. Lors que Mars & l'Epi de la Vierge parurent, la Lumiere qui avoit d'abord semblé être presque toute entiere au Septentrion de l'Ecliptique, étoit en grand' partie du côté du Midi; son milieu néanmoins étoit encore éloigné de l'Ecliptique, à peu près d'un degré, vers le Septentrion. La force & la vivacité de cette Lumiere étoit si grande, qu'il y a lieu de s'étonner que personne ne la regarda autrement, que comme un simple brouillard. Elle paroissoit encore lors qu'on pouvoit déja distinguer divers objets sur la terre; & alors le milieu de la Lumiere sembloit être à peu près sur l'Ecliptique. La pointe du Phénomene parut toûjours environ dans le même endroit, quoi qu'elle ne fût pas fort claire.

Durant les Observations, qui ont été faites avant le commencement du Crépuscule, les deux bords du Phénomene, que je regarde comme immobiles près de l'endroit où étoit la pointe, se sont approchez peu à peu du Midi, le septentrional par un angle de 10. degrez, & le meridional par un angle de 5. degrez.

Comme les bords de la Lumiere ont paru changer si considerablement de situation, & qu'à mesure que la pointe s'éloignoit de l'Horizon, ils se sont rangez peu à peu au Midi; on peut conclurre, que la Lumiere ne parut

pas

pas toûjours, telle qu'elle est veritablement dans le Ciel, & que le mélange de la clarté que le Soleil répand vers l'Horizon, avec le Phénomene lumineux, le fait paroître plus près du Pole & dans un autre endroit que celui où il est en effet. Or cette Lumiere du Soleil, qui se répand dans l'air, ne suit pas la regle du mouvement des Astres à l'Occident. Elle demeure toûjours rampante vers l'Horizon, quoi qu'elle augmente peu à peu, & en force, & en étenduë: & la pointe du Phénomene lumineux a le temps de s'en dégager. C'est là apparemment ce qui a fait que le Phénomene s'est approché insensiblement du Midi. La Lune, qui n'étoit pas encore nouvelle, & qui étoit éloignée d'environ 20. degrez du Soleil, & fort voisine de Venus, peut avoir contribué beaucoup à cet effet. Elle a son Crepuscule, comme le Soleil, quoi que beaucoup moins considerable, lors que la distance de ces deux Astres à l'Horizon est supposée la même. Mais pendant l'Observation, elle étoit bien plus près de l'Horizon, que le Soleil ne le peut être tandis que la Lumiere doit demeurer visible.

X I.

Vita di Sisto V *Pontefice Romano, scritta da* Gregorio Leti. *Nuovamente ristampata, o pure di nuovo scritta dal medesimo Auttore, con un' aggiunta di due terzi di più, tirati da memorie molto curiose, e rare, che non erano arrivate nella prima stampa & abellita di figure.* A Amsterdam chez Waesberge, 2. vol. in 8.

Cette seconde Edition a beaucoup d'avantages sur la premiere : car outre qu'on l'a embellie de figures, l'Auteur y a ajoûté plusieurs mémoires & piéces justificatives, & diverses histoires qu'il a reçuës de Rome, depuis l'Impression Italienne de 1669. La Version Françoise est encore plus défectueuse, le Traducteur ayant été obligé de retrancher de l'original quantité de traits vifs & libres, qui font une des plus grandes beautez de cette histoire, pour obtenir privilege dans un païs, où l'on a un soin extrême de ne publier rien, qui favorise ceux qu'on y appelle Hérétiques.

Le Lecteur pourra se recompenser, par ces additions, des retranchemens qu'on a faits à la Traduction Françoise. On ne s'amusera pas à les rapporter toutes, puis qu'el-

qu'elles sont près des deux tiers des onze Livres dont cette histoire est composée, on ne fera qu'indiquer quelques-unes des plus considerables.

Dans le I Livre de la I Partie, on trouve l'histoire d'un démêlé que Sixte eut, n'étant encore que Frere Félix de Montalte, avec le Pere *Matteo da Sinigaglia*, qui avoit fait un sonnet contre lui, où il lui reprochoit la bassesse de sa naissance. Frere Félix, tout jeune qu'il étoit, ne le cedoit point en vivacité d'esprit à ce vieux Cordelier, & lui répondit par un autre Sonnet, où il avouë qu'il a eu le malheur de garder les pourceaux en son enfance, mais qu'il ne voudroit pas néanmoins changer sa condition contre celle de ce Pere, puis que s'il avoit été porcher, le Pere étoit encore Juif. *a*

Se jo son Porcaro tu sei Maccabeo.

L'Auteur a tiré ces Sonnets & un autre, qu'il rapporte à la page 89, de la Bibliotheque de Montalte. Si les bons mots & les railleries piquantes de Frere Félix lui faisoient tous les jours des ennemis, dans son Convent; son esprit & les agrémens de sa conversation lui faisoient ailleurs des amis, & des protecteurs puissans. Bozio Sécretaire du Cardinal Carpi, & le P. Ghisilieri Chef de l'Inquisition de Rome étoient de ceux qui avoient le plus d'inclination pour lui. *b* Le premier sollicita, pour Frere Félix,

a P. 58, 60. *b* P. 129. 149.

la charge de Théologien du Cardinal Polus, Nonce & Legat *à Latere* en Angleterre ; & il l'auroit obtenuë si Felix, sachant qu'on avoit donné à ce Prélat de méchantes impressions de lui, n'eût negligé cet avancement. Le second le fit nommer Inquisiteur Géneral de Venise, & lui donna d'amples instructions, à son départ, touchant la maniére, dont il devoit se conduire. *a*

Ces mémoires & les avis, qu'un bon Religieux de Venise donna à Felix, n'empêcherent pas que son humeur fiere ne lui suscitât beaucoup d'affaires, parmi un peuple libre & peu accoûtumé à être traité avec tant de hauteur. *b* Mais il eut dequoi se consoler des chagrins qu'on lui faisoit, par l'élevation du P. Ghisilieri à qui Paul IV donna le Chapeau, & le titre de Cardinal Alexandrin, en 1557. Ce Prelat fit une réponse si obligeante aux Lettres de felicitation de Félix, que ce Pere s'écria, transporté de joie, *Se Alessandrino sarà Papa, io sarò Cardinale.* Il ne se trompa point dans ses esperances, puis que le Cardinal, étant parvenu au Pontificat, Félix fut un des premiers qu'il fit membre du *Sacré College.*

c Un des plus grands démélez de Félix, pendant son sejour à Venise fut celui qu'il eut avec l'Ambassadeur d'Espagne *Francisco di Vargas.* Outre les liaisons d'amitié, que Félix avoit avec l'Evêque de Laon Ambassadeur

a P.166. 171. *b* P.174.180. *c* P.183.192.

ſadeur de France, il y avoit une autre raiſon beaucoup plus puiſſante, qui l'engageoit dans ce parti. C'eſt la guerre que le Viceroi de Naples faiſoit au S Siege. L'Inquiſiteur voulut empêcher, que la ſereniſſime République ne reçût l'Ambaſſadeur d'un Prince ennemi du Souverain Pontife. On fit des écrits de part & d'autre, on ſe traita d'hérétique, & on ſe demanda réciproquement réparation d'honneur. Et quoi que cela ne fût pas capable d'empêcher la reception de *Vargas*, qui voulut même diſputer le pas à l'Ambaſſadeur de France, cela ſervit néanmoins à abaiſſer l'orgueuil Eſpagnol, comme le Senat de Veniſe le déclara, en prononçant en faveur de l'Evêque.

Quelque temps après, Montalte fut fait *Conſulteur du S. Office*, & donna un conſeil, qu'on ſe repentit bien-tôt de n'avoir pas ſuivi. a On déliberoit des moyens de ramener Elizabeth & le Royaume d'Angleterre, dans la communion de l'Egliſe Latine, & on réſolut à la pluralité des voix d'y envoyer un Nonce; dans la penſée où l'on étoit, que la fierté de cette Reine lui feroit voir avec plaiſir un Miniſtre du Pape dans ſa Cour. Félix ne fut point de cet avis, & leur prédit qu'ils s'expoſoient à un affront: ce qui ne manqua point d'arriver, Elizabeth ayant fait dire à l'Abbé *Girolamo Martinenghi*, qui, accompagné d'un ſuperbe train, ſe préparoit à faire le trajet de Hollande

a P. 210. 211.

en Angleterre, qu'elle ne vouloit point voir d'Ecclésiastique Romain dans son Royaume, sous quelque prétexte que ce fût.

a Trois années après,* on reçut à Rome la nouvelle de la mort de Calvin,& on parla d'envoyer un Nonce à Geneve. Le Cardinal Alexandrin proposa Montalte, mais un des Consulteurs rejetta cette proposition, disant qu'il falloit bien se garder d'envoyer parmi les Hérétiques un Religieux irrité par tant d'affronts qu'on lui avoit faits, & qu'il étoit à craindre qu'au lieu de les convertir, il ne devint le Successeur de Calvin & pire que Calvin lui-même.

Le Cardinal *b Buon-Compagno* ayant été fait Legat en Espagne, on lui donna Sixte pour Théologien. Un des principaux buts de cette Légation étoit d'empêcher que les Députez des Païs bas ne fissent supprimer le Tribunal de l'Inquisition dans les dix-sept Provinces. Montalte fut de grand usage dans cette négotiation, & fit voir qu'il n'étoit pas moins bon Politique, que grand Prédicateur. Ce fut alors que le Pape accorda un Bref au Roi, pour lever les décimes des biens Ecclésiastiques, & secourir l'Empereur qui faisoit la guerre au Sultan. En même temps on envoia une mission aux Indes de 72. Religieux; selon cette maxime de la Cour de Rome: *che bisognava combattere i Turchi con le Armi, gli Heretici col fuoco, e i Gentili con la dottrina:* Qu'il falloit combattre

a P. 226. 228. * 1564. *b* p. 236. 244.

battre les Turcs avec les armes, les Hérétiques avec le feu, & les Gentils avec la doctrine. On n'a qu'à consulter *Barthelemi de las Casas* & *Scioppius*, pour trouver des exemples de la douceur des Espagnols & des Jesuïtes à l'égard des Payens, & de la maniere Evangelique dont ils les convertissent.

A peine *a* le Cardinal Alexandrin fut-il devenu Pie V, * qu'il fit ressentir à Félix des effets de sa bienveuillance, en le créant Géneral de son Ordre. Montalte étoit en Suisse, lorsqu'il reçut cette nouvelle, & ne voulut faire aucune des fonctions de sa charge, avant que d'avoir baisé les pieds du Pape: après quoi il commença à publier des reglemens fort severes. Ce fut aussi lui qui dressa l'excommunication, que ce Pontife lança contre la Reine Elizabeth. En 1569. Sixte ayant été fait Evêque, & Pie l'obligeant de demeurer à Rome, il nomma un Vicaire général & écrivit une Lettre à son Clergé, qui est inserée ici, aussi-bien que la Bulle d'excommunication. *b* L'année d'après étant devenu membre du Sacré-College, *c* il dressa la Bulle qu'on nomme *in Cœna Domini*, par laquelle il est défendu aux Princes & à toutes sortes de personnes, sous peine d'excommunication, de mettre aucun impôt sur les Ecclésiastiques. Le Roi d'Espagne ayant permis de publier cette Bulle

L 2 dans

a P. 255 261. * *en* 1566. *b p.* 269. 284. *c pag.* 89. 291.

dans ses Etats, il n'y eut que les François & les Veniciens qui osassent la rejetter, & en défendre la publication. *a* Sous le Pontificat de Gregoire XIII, comme on déliberoit à Rome dans le Consistoire, si l'on feroit des feux de joie, pour le massacre de la S. Barthelemi; le Cardinal de Montalte s'y opposa fortement, soûtenant *qu'il n'étoit pas bon de donner à connoître que l'Eglise de IESVS-CHRIST se plaît à répandre le sang, & qu'elle se réjouït du meurtre qu'on fait des Hérétiques.* Sur la fin du IV Livre, où l'Auteur fait la description des desordres, qui regnoient dans Rome, du temps de ce Pape & après sa mort, pendant la vacance du S. Siege, *b* on trouvera plusieurs histoires particulieres, qui ne sont point dans les Editions précedentes; & dans le V *c* les articles que les Cardinaux jurerent entrant au Conclave, avec quelques particularitez de l'élection des Papes *d*.

On a accoûtumé au couronnement des Papes d'ouvrir les prisons de Rome. *e* Dès que le bruit de l'élection de Sixte se fut répandu, une foule de prisonniers se vint remettre volontairement, le Cardinal de Montalte passant dans l'esprit de tout le Monde pour un homme d'une simplicité & d'une douceur sans égale. Mais ces malheureux furent bien-étonnez, lorsqu'au lieu de la liberté qu'ils attendoient, ils se virent char-

gez

a P. 295 298. *b* p. 337. 344. *c* p. 357. 360. p. 397. 401. *d e* p. 422. 445.

gez de fers plus pesans, & pendre quatre de leurs compagnons, à l'heure même du couronnement. Cette rigueur surprit extrémement tout le monde, les Cardinaux s'en plaignirent, & représenterent à sa Sainteté qu'il ne falloit pas commencer à enfraindre les coûtumes par une severité si peu digne de la clemence d'un Souverain Pontife, & de la solemnité de ce jour. Sixte leur répondit qu'il savoit assez quel étoit le devoir d'un Pape, sans qu'ils vinssent le lui apprendre, & que le Peuple Romain *haveva bisogna più che d'una libra di Clemenza fastosa d'un quintallo di Iustitia severa*, avoit plûtôt besoin d'un quintal de justice severe, que d'une livre de Clemence pompeuse. Quand les Cardinaux furent hors de la chambre, Sixte s'avançant jusques sur la porte, leur cria, *Messieurs, j'avois oublié de vous dire que nous sommes resolus, non seulement de punir les coupables avec la derniere rigueur; mais aussi de faire des perquisitions exactes de ceux qui les ont protegez, ou qui les protegeront à l'avenir, & de proceder contre eux avec la même severité.* On peut s'imaginer l'effet que ces paroles produisirent dans le cœur de ces bons Prélats; dont un des principaux revenus consistoit dans les présens, qu'ils recevoient de ceux qu'ils honoroient de leur protection. Les jambes manquoient à l'un, & l'autre tomboit en défaillance. Un vieux Ecclésiastique qui étoit dans l'anti-chambre du Pape, & qui avoit

 oüi

ouï tout ce discours fit là-dessus cette reflexion: *Ie crains bien*, dit-il, *que ce Pontife ne vive pas long-temps; car il veut faire en un an ce que dix autres ne feroient pas en un siecle.*

Ni l'amitié, ni les larmes, ni les sollicitations n'étoient capables de toucher Sixte d'une fausse pitié. Une Dame, dont le mari étoit du nombre des prisonniers qui s'étoient remis volontairement, vint se jetter aux pieds de sa Sainteté, avec cinq petits enfans, pour obtenir la grace de son époux. *Madame*, lui dit Sixte fort froidement, *j'ai du chagrin que vous veniez trop tard. I'ai déja promis la vie de celui pour qui vous me sollicitez; c'est à la Iustice, qui me l'a demandée, & à qui j'ai donné parole, en montant sur le thrône pontifical, de la faire revenir à Rome, d'où elle a été bannie pendant si long-temps.* Un Chanoine, auquel Sixte avoit de l'obligation, ne put pas obtenir non plus la grace de son Neveu, mais le Pape après avoir fait exécuter le Neveu, & fustiger un Juge qui avoit usé de connivence dans cette affaire, donna à l'Oncle un Evêché, pour le consoler & lui marquer sa reconnoissance. L'accueuil que le Pape fit à M. Césarino, lorsqu'il vint lui demander le pardon de trois criminels, ne fut pas moins surprenant. C'étoit un Prelat de grande consideration, & qui avoit fait mille biens à Montalte: mais il avoit le bruit d'avoir une maison de campagne, qui servoit de retraite à quantité de voleurs.

voleurs. Sa Sainteté lui dit qu'il avoit merité la mort ; mais qu'à cause des obligations que le Cardinal de Montalte avoit à Césarino, le Pape Sixte lui rendoit la vie : pourvu qu'il se souvint bien que la vie qu'on tient d'un Souvérain Pontife est beaucoup plus précieuse que celle qu'on a reçuë de ses parens, & qu'il en seroit d'autant plus rigoureusement puni, s'il faisoit quelque chose à l'avenir, qui le rendît indigne d'en jouïr. Ce discours épouvanta si fort cet Ecclésiastique, qui étoit déja sur l'âge, que de peur de tomber dans quelque nouvelle faute, il quitta le monde & se fit Chartreux.

a Ce fut cette année là * qu'on vit venir à Rome des Ambassadeurs du Japon qui n'étoient, comme on croit, que des écoliers travestis des Jesüites. On voulut découvrir l'imposture au Pape, & le porter à en punir les Auteurs : mais Sixte s'en moqua & dit que quand ce seroit une fourberie, ces Religieux seroient néanmoins dignes de loüange, puisqu'en trompant les fous ils faisoient du bien aux sages ; *già che ingannavano i matti e benificavano i Savi.*

b Sixte commença son Pontificat par la publication de plusieurs Edits ; l'un des plus severes fut celui qu'il fit contre les maris, qui font un commerce infame de la pudeur de leurs épouses, lesquels il appeloit *scelerati mercanti di carne humana.* Il ordonna

a P. 452. 456. * 1585. *b* P. 11.

donna qu'on les feroit mourir sans misericorde, & même tous ceux qui auroient connoissance de ce négoce impudique, & qui n'en avertiroient pas le Magistrat ; Que si l'époux n'en étoit pas consentant, mais que par la crainte de l'Adultere, il n'osât pas reveler le crime aux juges des lieux, il eût à le déclarer à sa Sainteté, ou au Gouverneur de Rome, qui auroit soin de le proteger; autrement la chose venant à être découverte, il seroit traité *come gli Cornuti Voluntari*. Un Gentil-homme de Salerne, qui demeuroit à Rome, & qui entretenoit la femme d'un de ses fermiers, ne croyant pas que cette Loi le regardât, parce qu'il étoit étranger, continua dans le même commerce. On le dénonça, & le Gouverneur n'osant le faire prendre, vint demander les ordres au Pape : *Faites vôtre charge*, lui dit Sixte, *& punissez les coupables de quelque païs qu'ils soient, souffrirons-nous donc que les étrangers se moquent de nos Loix devant nos yeux?*

a Comme le Pape mettoit les privileges des Officiers de la Cour de Rome entre les principaux desordres, qui avoient reduit cette ville à la derniere misere, il fit publier à son de trompe, que desormais les domestiques des Cardinaux pourroient être contraints par prise de corps, à payer leurs dettes, & que huit jours après la publication de cet Edit, ces domestiques seroient obligez de les payer, ou les Cardi-

naux

a P. 29. 34.

naux de les renvoyer, à faute de quoi leurs maîtres seroient tenus de payer pour eux, & le créancier auroit droit de se saisir des revenus du Cardinal. Il fallut que cet arrêt passât, malgré les murmures du Sacré-College, aussi-bien que les *a* Edits & les perquisitions qu'on fit pour arrêter l'insolence des Bandits, que plusieurs Grands de Rome protegeoient ouvertement.

Quelque redouté que fût Sixte, cela n'empêcha pas que Henri IV. & le Prince de Condé, que ce Pontife avoit excommuniez, ne fissent afficher dans toutes les ruës de Rome un manifeste, où ils se moquoient de ses foudres, & qu'ils n'y fissent semer des copies d'une Lettre contre son autorité. Sixte étoit si généreux que bien loin de s'emporter contre Henri, il loüa la fermeté de son esprit, & l'en estima beaucoup davantage. Il avoit aussi conçu une si haute idée de la Reine Elizabeth, tout hérétique qu'elle étoit, qu'on lui entendoit dire souvent, que *pour bien gouverner l'Europe, il n'y faudroit que trois Princes, Elizabeth, Henri & lui.* Il donnoit même à ce Prince & à cette Princesse le nom *d'Evangelistes.* & se mettoit dans leur rang avec le Duc d'Ossone, pour faire le nombre de quatre. * Un jour que la Reine Elizabeth disoit que Sixte étoit un grand Prince, mis à part le Papat, qui le rendoit ennemi de sa Couronne, ** le

L 5 Comte

a P. 40. 46. * *Dans la premiere edition Italienne P. II. p.* 107. ** *ibid. p.* 276.

Comte de Lycester ajoûta, que ce seroit un grand bonheur pour l'Europe, si *sa Majesté étoit pendant une année Reine de Rome, & si Sixte tenoit son Siege durant une autre année en Angleterre; parce qu'Elizabeth sauroit sans doute trouver les moyens de guerir les Romains de leur superstition, & que les Anglois trouveroient ceux de délivrer Sixte de la sienne.* Ce Pape ne pouvoit souffrir qu'on appellât cette Reine barbare & cruelle, & quand on lui racontoit la maniere dont Elizabeth traitoit les Catholiques en Angleterre, il ne pouvoit s'empêcher de dire, *ancora noi haveremo fatto lo stesso*, nous en aurions fait autant, si nous avions été à sa place. Il défendit même sous de grandes peines qu'on fit des Satires contre elle, parce que, malgré son héréfie, c'étoit en toutes manieres une grande Princesse, *un gran cervello di Prencipessa.* Environ ce tems là, * on reçut à Rome les nouvelles de la mort de la Reine Marie Stuart, & ce fut le Cardinal Neveu qui en fit le rapport à sa Sainteté. Le Pape l'écouta avec une extrême attention, & tout à coup mettant la tête à la fenêtre, frappant des mains, & se tournant du côté de l'Angleterre comme s'il eût voulu parler à Elizabeth, *oh beata Regina*, s'écria-t-il, *che fosti degna di haver l'honore, di poter far morire una testa coronata! deh potessimo ancora noi far ne tanto!* Trop heureuse Reine, qui as mérité l'honneur de pouvoir faire mourir

* 1587.

mourir une tête couronnée, ah! si nous pouvions quelque jour en faire autant! Il se fit lire plusieurs fois cette relation, & lors qu'on étoit à l'endroit, où Elizabeth envoya dire à Marie, qu'elle eût à se préparer à la mort. Ah! s'écrioit-il, battant du pied en terre, *quand sera-ce que je trouverai une semblable occasion* ? Enfin la Reine & le Pape disoient tant de bien l'un de l'autre, que le monde crut qu'il y avoit entre eux quelque intelligence, & qu'on disoit tout ouvertement, qu'il valoit mieux être de la Religion de l'Eglise Anglicane à Rome, que Catholique en Angleterre.

En attendant l'heureuse occasion de faire tomber à ses pieds la tête d'un Souverain, sa Sainteté se divertissoit à voir le supplice des personnes privées. * Un jour il voulut qu'on dressât le gibet devant sa fenêtre, & quand les Cardinaux & un Ambassadeur lui vinrent demander qu'en faveur du criminel, on changeât le supplice de la potence en celui de l'échaffaut, le S. Pere répondit que ce seroit deshonorer son Pontificat que de faire grace à un meurtrier ; mais que pour les satisfaire, il rendroit illustre la mort de ce malheureux, en lui faisant l'honneur d'assister à son supplice. L'exécution étant faite, il commanda qu'on lui apportât à manger : *Nous dinerons présentement de bon cœur*, ajouta-t-il, *la bonne justice que nous venons de faire est un ragoût qui nous donne de l'appe-*

L 6 *tit.*

* *Ibid. p.* 200.

vit. On n'auroit pas mis ce qu'on vient de lire dans les trois pages précedentes, puisqu'on le trouve dans la premiere édition, s'il ne manquoit à la version Françoise, dont l'Auteur n'écrit pas avec autant de fidelité, que d'élegance : mais peut-être que ce sont des censeurs trop severes, qu'il faut accuser de la plufpart de ces retranchemens. Au moins il semble qu'il ne feroit pas tombé dans l'esprit d'une personne, qui écrit aussi poliment que ce Traducteur, un sens aussi peu fini que celui qui se trouve à la p. 136. l. 12. de la II partie de cette histoire; * d'où l'on a retranché l'exclamation que nous avons rapportée, *oh beata Regina &c.*

La premiere année de son Pontificat, Sixte fit un Edit *a* fort severe contre les Prêtres concubinaires : mais on ne l'exécuta rigoureusement que durant quelques mois ; & sa Sainteté, voyant bien que c'étoit un mal sans remede, se relâcha d'elle-même sur ce sujet. Un jour qu'un de ses espions lui disoit, qu'un Cardinal entretenoit une Courtisane, & sembloit même en tirer vanité, la faisant suivre en carosse par ses domestiques; *tant mieux*, repliqua le Pape, *puisqu'on peut le convaincre d'un si grand crime, il n'osera ouvrir la bouche en nôtre présence*. A l'égard des autres crimes, Sixte ne pardonnoit jamais. Il n'étoit pas moins exact dans les devoirs de la reconnoissance, que dans ceux de

* *De l'édition de Bruxelles de 1685.* *a P. II. p. 96. 104.*

de la justice. Il fit chercher jusqu'au troisiéme & quatriéme degré les parens d'un homme & d'une femme, qui lui avoient fait du bien, lorsqu'il étoit encore particulier. Ils étoient morts sans enfans, mais pour faire revivre le nom de leur famille, Sixte fit trouver des partis honnêtes à ceux de leur maison qui étoient en état de se marier, & donna des charges & des benefices aux autres. *a*

Le II Livre de la II partie est augmenté de quantité d'inscriptions, & d'un sonnet qu'un Chanoine fit sur l'Obelisque que le Pape fit eriger dans la Place de nôtre Dame du Peuple. *b* On trouve dans le III Livre, un grand nombre de demandes ridicules, que firent à sa Sainteté les Cordeliers dans un Chapitre general, & quantité de réponses ingenieuses qu'elle leur fit. Telle étoit la demande du Provincial de la Pouille, qui souhaitoit de pouvoir se qualifier parent du S. Pere; *j'y consens*, dit Sixte, *mais il faudroit que cette alliance eût quelque fondement. De quelle famille êtes-vous? De la plus ancienne maison du Royaume de Naples*, repliqua le Cordelier, *je ne vois donc pas*, reprit aussi-tôt le Pape, *comment vous pourriez devenir mon parent, puisque j'ai été Porcher & vous grand Seigneur! Mais je m'avise d'un expedient, qui pourra ôter cette difference de nos conditions Vos parens n'ont qu'à faire une donation de tous leurs biens à un Hopital, & étant ainsi devenus pauvres,* se

a P, II. p. 81. 83. *b* P. 212.

se mettre à garder les pourceaux, comme nous avons fait; pour vous, nous donnerons ordre que vous puissiez exercer ce mêtier dans la Campagne de Rome, & qu'on vous ôte l'habit de dessus le dos, afin que nous ayons le plaisir de voir en vous un porcher qui soit un autre nous même. a On voit sur la fin de ce Livre les consultations qu'on fit à Rome contre Théodore de Beze, b la Bulle d'excommunication que Sixte fulmina contre Elizabeth: & les démêlez c de ce Pontife & du Duc d'Urbin.

L'original de la harangue, d que Sixte prononça en plein Consistoire, lorsqu'il reçut les nouvelles de la mort du Duc de Guise, & plusieurs autres pieces & faits considerables enrichissent le V Livre. On y parle des murmures qu'exciterent la version Italienne de la Bible, e qu'on fit par l'ordre du Pape. L'Ambassadeur d'Espagne, *Olivarès* crioit que c'étoit une honte qu'on suivit à Rome la méthode des Hérétiques *Eh, Monsieur, ne vous fâchez pas, dit le Pape, nous l'avons fait pour vous qui n'entendez pas le Latin.* Ce Ministre en écrivit à son Maître, plusieurs Cardinaux y joignirent des Lettres, où ils représentoient à sa Majesté, qu'il étoit plus de son interest que de celui des autres Puissances, de travailler à la suppression de cette Bible, à cause des grands

Etats

a P. 262. 267. b p. 269. 272. c p. 280. 284. d p. 366. 382. e 399. 406.

Etats que le Roi d'Espagne possede en Italie. Olivarès ayant reçu réponse vint encore une fois trouver Sixte, & lui dire que s'il ne supprimoit cette Traduction, sa Majesté seroit obligée de la défendre elle-même dans ses Etats. Le Pape l'écouta si longtemps sans l'interrompre, qu'enfin l'Ambassadeur lui dit, *Vôtre Sainteté ne me répond rien je ne sai à quoi ell pense. Je pense*, repartit Sixte d'un air mêlé de fierté & de colere, *à vous faire jetter par la fenêtre, pour vous apprendre le respect que vous devez au Souverain Pontife.*

Quelques bons Catholiques soûtiennent que Sixte n'a jamais pensé à faire imprimer une Bible Italienne: mais l'Auteur dit que c'est *uno grande sproposito*, puis qu'outre qu'on peut le prouver par les relations des Ecrivains de ce temps-là on voit encore des exemplaires de l'Ecriture de cette impression dans la Bibliotheque du Grand-Duc de Toscane, dans celle de S. Laurent, dans la Bibliotheque Ambrosienne à Milan, & dans celle de Geneve. Un des plus grands ennemis de cette Version étoit le Cardinal de Tolede, qui voyant que, malgré les instances tant de fois reïterées du Comte d'Olivarès, & de tout le Sacré-College, Sixte avoit ordonné la publication de cette Bible, dit; qu'il falloit *ou que Dieu eût abandonné son Eglise, ou que ce Pape qui abandonnoit Dieu mourut bientôt.* La prédiction arriva, Sixte mourut l'année suivante le 10. d'Aout

1590;

1590 ; mais on dit que le Prophete ne contribua pas peu à son accomplissement . & que les Espagnols furent, en cette occasion, d'un grand secours à la vengeance divine: c'est de quoi l'Auteur tâche de les justifier dans le Livre suivant p. 457.

Pour revenir à nôtre histoire. Sur le refus du Souverain Pontife, le Roi d'Espagne assembla son Conseil de conscience, & on y résolut qu'avec le consentement de la plus grande partie des Cardinaux, on assembleroit un Concile ; où l'on n'auroit pas de la peine à faire déposer Sixte , en prouvant ses intelligences avec les Hérétiques, & particulierement avec le Roi de Navarre. Philippe envoya cette résolution à son Ambassadeur ,avec ordre , qu'aprés en avoir consulté les Cardinaux de sa faction , il fit intimer au Pape la convocation d'un Concile. Sixte préparoit une Cavalcade,pour la seconde fête de Noël , qu'il devoit aller loger pour la premiere fois dans le nouveau Palais , qu'il avoit fait bâtir à S. Jean de Latran , & ayant sû que le Comte d'Olivarès avoit choisi ce jour-là , pour lui signifier cet Acte , il ordonna au Gouverneur de Rome de prendre avec lui 200. *Sbirres* ,* qui marchassent devant & après la personne du Pape,& qui fussent précedez par l'exécuteur de la haute justice , portant un licoû aux mains ,afin qu'il fût tout prêt à étrangler le premier qui leur présenteroit un écrit. Heureusement l'Ambassadeur fut averti du des-

dessein de Sixte; & saisi de frayeur, bien-loin d'aller faire l'intimation, il se renferma dans son hôtel ; dont il fit barricader les portes. Le Lendemain il dépêcha un Courrier au Roi d'Espagne, & lui écrivit en ces termes, *Sire, Vôtre Majesté saura que nous sommes à Rome, où regne Sixte, qui ne pardonneroit pas à Jesus-Christ, s'il l'avoit offensé, & qu'il n'est pas sûr de s'exposer à sa colere.* Quelques jours après on vit Pasquin habillé en Postillon, portant une Lettre avec cette adresse. *A Monsignor Gigolo* (c'étoit le nom du Bourreau) *trà li Prelati di sua Santità, Carnefice publico nella Corte di Roma.* A Messire Gigolo reçu au nombre des Prélats de sa Sainteté, Maître des hautes œuvres en Cour de Rome.

XII.

De Novitio Opere quod inscribitur PRÆDESTINATUS, *Authoris Anonymi Semipelagiani* (*in re sub Prædestinatorum nomine scribentis adversus Divos S. Patris Augustini Discipulos*) *consarcinator ut supponitur, Anno 434, tempore Prosperi; nuper reperto, & impresso in Galliis, & à nemine hactenus revocato ad examen; nova Quæstio Historico-Theologica; in qua simul elucidatur Historia de Prædestiniana hæresi, & Semipelagiana. Authore F. Seraphino* PICCINARDO *Brixiensi, Ord.*

Ord. Prædicatorum, Provinciæ Magistro, ac Theologo Primario; Patavii in via S. Thomæ; post tres editos de Approbatione Tomos Appendix. In 4. A Padouë 1686.

Le Livre intitulé *Prædestinatus*, qui a donné occasion au P. *Piccinardi*, Jacobin, de faire celui dont on vient de mettre le titre, a été imprimé pour la premiere fois à Paris en 1643, in 8, sur un Manuscrit, que le P. Sirmond, qui en a fait l'édition, assure avoir apparrenu à Hincmar Archevêque de Rheims. On peut voir le jugement qu'en porta alors Grotius dans le I Tome de nôtre Bibliotheque p. 12. Dans la derniere édition qu'on a faite à Lion de la Bibliotheque des Peres, on a inseré le *Prædestinatus* avec une préface du P. Sirmond, dans le XXVII. Volume. En 1645, on en fit une édition en Hollande, où l'on a ajoûté une censure de ce Livre, traduite en Latin du François d'un Docteur de Sorbonne, nommé *Auvray*. Le P. Piccinardi nous donne dans cet *Appendix* une nouvelle édition & un examen du *Prædestinatus*. On n'a pas vû le Livre de ce Religieux, mais on a trouvé l'extrait qu'en donne le Journaliste de Parme assez circonstantié, & assez conforme à la méthode qu'on suit dans cette Bibliotheque, pour l'y inserer sans aucun changement.

Cet *Appendix* est divisé en trois Sections. Dans la premiere, qui regarde l'histoire,

on

on recherche si le *Pradestinatus* est un ouvrage vrai, ou s'il est supposé, comme le P. Alexandre Nathanaël le soûtient, dans sa V Dissertation sur le V Siécle. Le P. Piccinardi croit qu'il est véritablement de ce temps-là, & qu'apparemment l'ouvrage que l'Auteur du *Pradestinatus* refute, a été composé par Evodius Evêque d'Uzale, environ l'an 418, pour expliquer aux Moines d'Adrumet en Afrique, une Lettre, que S. Augustin écrivit à Sixte Prêtre Romain, qui tint après Celestin le Siége Episcopal de cette Ville. On cherche ensuite les raisons, qui ont fait attribuer à S. Augustin l'Ouvrage d'Evodius, & le temps auquel cet Ouvrage passa en France, sous le nom de ce Saint. On croit que c'est en 429; & que ce fut avec d'autres de S. Augustin, que Prosper & Hilaire avoient demandez, en 426. Qu'ensuite le Pape Celestin ayant rejetté l'Ouvrage d'Evodius, comme n'étant point de S. Augustin, les ennemis de ce S. Docteur l'attribuerent à ses Disciples. C'est ce qu'a fait entre autres celui qui a composé le *Pradestinatus*, qui est, selon l'Auteur, un Africain, nommé Vincent Victor, qui a été premierement Donatiste & puis Pelagien, & contre lequel S. Augustin a écrit * ses quatre Livres de l'Origine de l'Ame. (*a*) Le P. Piccinardi veut qu'on distingue bien ce Vincent Victor de Vincent de Lerins, qu'il croit avoir été exemt de Semipelagianisme.

Pour

* *En* 402. (*a*) *August. Retract. l.* 11. *c.* 56.

Pour établir ce sentiment, & répondre aux objections de ses adversaires, l'Auteur soûtient qu'il y a eu veritablement une Héresie *Prédestinatienne*, & qu'elle a commencé dans le Monastere d'Adrumet, à l'occasion de la Lettre de S. Augustin à Sixte, ces Moines s'étant divisez en trois factions; l'une des Semipelagiens, dont Cresconius, & Félix étoient chefs; l'autre des *Prédestinatiens*, qui avoient à leur tête un autre Moine nommé Félix; & la troisiéme des Catholiques, qui gardoient le milieu entre ces deux extrémitez, & dont Valentin & Flore se déclarerent Protecteurs. On prétend que ces faits, qu'on rapporte à l'an 418, montrent comme Evodius pouvoit avoir eu du penchant à ce que l'Auteur appelle *Prédestinianisme*. On ramasse plusieurs conjectures, pour faire voir que les objections de Vincent Victor, ausquelles S. Prosper répond, sont tirées de ce Livre de l'Evêque d'Uzale, & que par conséquent cet Ouvrage a été connu & refuté par S. Prosper. Arnobe, qui vivoit environ l'an 460, & qui a fait un Commentaire sur les Psaumes, parle aussi de cet écrit d'Evodius, & de l'hérésie des Prédestinatiens. Cependant le P. Piccinardi entreprend de prouver que cet Auteur n'a point été Semipelagien. On fait une autre digression, pour montrer que S. Augustin n'a pas fait le Livre intitulé *Hypognosticon*, qu'on lui attribuë, & qu'on devroit appeller *Hypomnesticon*. Quoique l'opi-

l'opinion de Garnier, qui fait Auteur de cet ouvrage Sixte Romain, soit assez probable, on aime pourtant mieux l'attribuer à *Marius Mercator*, dont le même Garnier nous a donné quelques fragmens ; qu'il a tirez de la Bibliotheque Vaticane. Après cela nôtre Religieux dispose dans un ordre Chronologique les Ouvrages de S. Augustin, qui servent à son but ; principalement les Lettres 104 & 105, qu'il prétend avoir été écrites à Sixte, au Printemps de l'année 417. & que le Livre de la Grace & du Libre-arbitre a été envoié aux Moines d'Adrumet en 419.

Avant que de finir cette premiere Section, le P. Piccinardi tire des Principes qu'il vient de poser les conclusions suivantes. (1.) Que l'héréſie *Prédestinatienne* n'est pas une chimere, puis qu'on en peut marquer les commencemens, & les progrès. (2.) Que c'est une calomnie que d'imputer aux Disciples de S. Augustin une semblable doctrine, comme fait Marc-Antoine *de Dominis*, & ceux que cet Auteur cite dans ses Livres de la République Ecclésiastique, l. VII. & l. XI. c. 10. (3.) Qu'on connoît plus clairement par ce petit Ouvrage les erreurs des Prédestinatiens, que par la Lettre de Fauste de Reïes à Lucide. (4.) Que quelques Semipelagiens ont admis la grace prévenante, pour chaque acte naturel, qui sert, selon eux, de principe à la grace ; mais que la liberté de la volonté peut déterminer cette

grace

grace dans l'acte second, par les seules forces de la nature. (5) Que c'est la coûtume des Pelagiens & des Semipelagiens de couvrir l'hérésie sous des termes Catholiques, & c'est ainsi, selon nôtre Jacobin, que fait l'Auteur du *Prædestinatus*. (6) Qu'on a mis en usage en divers temps differens artifices, pour imputer des erreurs à S. Augustin, ou à ses Disciples. (7) Que les Hérétiques qui ne font point difficulté d'inventer mille mensonges, ont attribué le Livre Prédestinatien d'Evodius à S. Prosper & à Hilaire. (8) Qu'Origene a toûjours été le favori des Pelagiens *, & que c'est par cette raison que l'Auteur du *Prædestinatus* suppose avec Ruffin, que le Martyr Pamphile a écrit une Apologie en faveur d'Origene. (9) Qu'il falloit qu'on eût alors un grand respect pour Celestin, puis qu'après l'approbation que ce Pape donna à la doctrine de S. Augustin, l'Auteur du *Prædestinatus*, tout hardi qu'il étoit, n'a pas osé contredire ouvertement ce S. Docteur, mais qu'au contraire il la louë, & se contente de combattre ses Disciples.

II. La seconde Section de cet *Appendix* contient le *Prædestinatus*, suivant l'édition du P. Sirmond; mais au lieu de la préface de ce Jesuite, & de quelques passages touchant l'hérésie *Prédestinatienne*, le P. Piccinardi a mis au devant un Avertissement de sa façon. Le *Prædestinatus* est divisé en trois par-

* *Amasius Pelagianor. Hier. l. 3. advers. Pelag.*

parties. La premiere est un Catalogue d'hérésies, qui commence à Simon le Magicien, & finit avec Nestorius & les *Prædestinatiens*. On y parle en même temps des Auteurs qui ont combattu ces hérésies, & des raisons dont ils se sont servis. Dans la seconde on trouve le Livre Prédestinatien d'Evodius, qu'on attribuë aux Disciples de S. Augustin; & on le refute dans la troisiéme Partie.

III. Le P. Piccinardi, étant persuadé que la troisiéme Partie du *Prædestinatus* est toute pleine de Semipelagianisme & même de Pelagianisme, a trouvé bon de la réfuter par cinquante observations, opposées à tout autant de passages de ce Livre. Et comme les sentimens de cet Auteur sont tirez presque mot à mot de Julien, & d'autres Pelagiens, nôtre Dominicain a crû n'y pouvoir mieux repliquer que par les réponses de S. Augustin: après quoi il ajoûte (1) Qu'encore qu'il n'ait pas fait imprimer, avec le petit Ouvrage qu'il refute, les seize objections ausquelles S. Prosper répond, elles sont néanmoins de l'Auteur du *Prædestinatus*, qui les a inventées pour rendre les Disciples de S. Augustin odieux; & que puisque S. Prosper appelle cet écrit *Indiculus objectionum Vincentianarum*, il s'ensuit qu'un même Vincent a composé ces deux Ouvrages. (2) Qu'on peut confirmer ce sentiment par l'histoire que Hincmar rapporte des disputes de Godescalc, & de Jean Scot Erigene.

(3) Qu'en

(3) Qu'en distinguant les temps ausquels les Ouvrages d'Hincmar, qui nous restent, ont été faits on rendra facilement raison, pourquoi cet Archevêque dit en quelques endroits que l'Auteur du *Prædestinatus* est un Anonyme, & l'attribuë mal à propos en d'autres à un certain *Hyginus* ? (4) Que quoique Hincmar ait tenu le milieu sur la matiére de la Grace, & par conséquent le bon parti, on ne sauroit nier qu'il ne se soit trompé dans des questions de fait, au préjudice des Disciples de S. Augustin. C'est ce qui oblige le P. Piccinardi à refuter ce Prélat, & (5) à accuser de précipitation quelques Ecrivains modernes qui font passer pour Semipelagien Gennade de Marseille. (6) L'Auteur finit ce Traité par quelques remarques sur S. Prosper & sur ses Ouvrages, qu'il dispose en un ordre Chronologique. Il assure que ce Saint étoit natif d'Aquitaine, quoi qu'à cause du long séjour qu'il avoit fait à Marseille, Gennade l'appelle *Massiliensis*. Que le Poëme, qui est imprimé sous le nom de S. Prosper dans le Tome VIII de la derniere édition de la Bibliotheque des Peres, est de lui & non pas de Paulin. Que le Poëme *de la Providence* est aussi de ce Saint, & qu'il ne contient rien que de très-Catholique.

Peut-être que le Lecteur n'entend pas encore parfaitement bien une Phrase, qui est à la fin du Titre de cet Article, *post tres editos de Approbatione Tomos* : en voici l'expli-

plication. C'est ici un des moindres Ouvrages que ce P. Jacobin ait faits, pour défendre les dogmes de la grace efficace, & de la prédestination absoluë. Depuis l'année 1683, le public lui est redevable de sept Livres, en trois Tomes in 4. imprimez à Padouë sous ce Titre: *De Approbatione Doctrinæ S. Thomæ Aquinatis Libri Septem tribus comprehensi Tomis.* Aristote n'a pas moins d'obligation au P. Piccinardi que S. Augustin & S. Thomas, puis qu'il a defendu sa Philosophie contre les Sceptiques, & les Disciples de Democrite & d'Epicure, & fait l'histoire Chronologique des Peripateticiens, depuis 2000 ans en çà.

Le Systeme du P. Piccinardi, à l'égard du *Prædestinatus*, dépendant de plusieurs faits, on a cru devoir ajoûter ici cette Table Chronologique, qui pourra servir à les faire retenir plus facilement.

Table Chronologique des principaux faits, qui concernent le PRÆDESTINATUS, *selon la pensée du P.* PICCINARDI.

Ans
417 *de J. C.*
16 *du Pape Innocent.*
13 *de l'Emp. Honorius.*
10 *de Théodose le Jeune.*

Commencemens des troubles du Monastere d'Adrumet, à l'occasion de l'Epître 104 & 105 de S. Augustin à Sixte; dans lequel il se forme trois Factions, la Semi-

pelagienne, la Prédestinatienne & la Catholique. Decretales du Pape Innocent adressées aux P. P. du Concile de Mileve & de celui de Carthage, & à cinq autres Evêques.

Ans

418 de J. C. Decret de Zosime
2 de Zosime. contre les Pelagiens,
14 d'Honorius. qu'on reçoit en Afrique,
11 de Théodose. après la celebration de la Pâque, le 7 d'Avril.

Concile en Afrique, qui finit le 3 de Juillet; après lequel S. Augustin va à Cesarée en Mauritanie, où il demeure jusqu'au 20 de Septembre, & y compose deux Livres, l'un de la *Grace de* JESUS-CHRIST, l'autre *du Peché Originel*, avec ses Livres *de l'Origine de l'Ame contre Vincent Victor*. Pendant ce tems-là, Evodius d'Usale écrit le Livre, que le P*radestinatus* combat.

419 de J. C. S. Augustin étant de
1 de Boniface. retour à Hippone écrit,
15 d'Honorius. avant Pâque, son Livre
12 de Théodose. *de la Grace & du Libre-arbitre*, & immédiatement après, il envoie le Decret de Zosime, & les Canons de ce Concile aux Moines d'Adrumet, par Cresconius & Felix, qui étoient venus chez lui en Carême.

425 de J. C. S. Prosper écrit une
2 de Celestin. Lettre à Démetriade, &
18 de Théodose. une autre à Ruffin.

Ans

Ans S. Prosper écrit à S.
426 *de I. C.* Augustin que les fac-
3 *de Celestin.* tions du Monastere d'A-
19 *de Théodose.* drumet sont passées à
Marseille, & par conse-
quent l'hérésie des Prédestinatiens.

428 *de I. C.* Hilaire Abbé de
5 *de Celestin.* Lerins récrit à S. Au-
21 *de Théodose.* gustin une seconde
4 *de Valentinien.* Lettre plus longue
que la premiere, à laquelle S. Prosper joint une des siennes, & ils prient conjointement S. Augustin de leur envoyer ses Livres des *Retractations*, qu'il ne publia que l'année suivante.

429 *de I. C.* Hilaire est élu Evê-
6 *de Celestin.* que d'Arles sur la fin
22 *de Théodose.* de l'année ; on remet
5 *de Valentinien.* à lui & à S. Prosper
les Livres de S. Augustin de la *Prédestination des Saints*, & du *don de la Perseverance*, & aux Théologiens de Marseille celui de la *Grace* & du *Franc-Arbitre*. C'est apparemment alors, que le Livre d'Evodius passa en France, sous le nom de S. Augustin.

431 *de I. C.* S. Augustin étant
8 *de Celestin.* mort l'année préce-
24 *de Théodose.* dente, les Théolo-
7. *de Valentinien.* giens des Gaules pu-
blient un Livre, où ils imputent à ce S. Docteur quinze erreurs

Prédestinatiennes; mais S. Prosper réfute ces Théologiens. Le Concile d'Ephese dépose Nestorius.

Ans
431 *de I. C.*
9 *de Céleſtin.*
25 *de Théodoſe.*
8. *de Valentinien.*

Prosper recueuille des Ouvrages de S. Augustin un Livre de Sentences, & va à Rome avec Hilaire trouver Céleftin, qui approuve les vrais Ouvrages de S. Augustin, & rejette celui d'Evodius, comme faux & prédestinatien.

434 *de I. C.*
3 *de Sixte.*
27 *de Théodoſe.*
10 *de Valentinien.*

Vincent Victor Africain écrit contre Evodius le Livre *Prædestinatus*, & n'osant attaquer S. Augustin lui-même, à cause de l'approbation du Pape, il attribuë l'Ouvrage qu'il refute à Hilaire & à Prosper, Disciples de ce S. Docteur.

435 *de I. C.*
4 *de Sixte.*
28 *de Théodoſe.*
11 *de Valentinien.*

S. Prosper répond au Livre de Victor, & intitule sa Replique: *Responsio ad objectiones Vincentianas.*

Dans une question aussi curieuse, qu'est celle de savoir s'il y a eu une hérésie des Prédestinatiens, ou si c'est une calomnie des Semipelagiens, pour décrier la doctrine de S. Augustin, on ne sera peut-être pas fâché de voir quelques-unes des raisons qu'alle-

guent

guent ceux qui ne sont pas du sentiment du P. Piccinardi, & qui croient que l'héréſie des Prédeſtinatiens & les hypotheſes de ce grand Docteur de l'Egliſe n'étoient qu'une même choſe, dans la bouche des Théologiens de Marſeille. On en trouvera dans le II Volume de nôtre Bibliotheque p. 230, 256, 257. Dans l'Hiſtoire qu'Uſſerius a faite de Godeſcalc cap. 2. Dans le Traité de l'Héréſie Pelagienne de Janſenius L. VIII. c. 3. & dans les Inſtructions Hiſtoriques & Théologiques de Forbeſius L. VIII. cap. 29. Nôtre Dominicain cite les trois derniers Auteurs : mais il dit que ce qui lui a fait entreprendre l'examen du *Prædeſtinatus* eſt, que perſonne avant lui ne l'avoit cenſuré. Apparemment que ce Pere n'a pas vû la cenſure qu'un Docteur de Sorbonne en a faite en François, & qui a été traduite en Latin, & imprimée en Hollande en 1645. Comme ce Livre eſt peu connu, qu'il eſt d'une datte anterieure à tous les Journaux, & que l'Auteur, en ce qui regarde la Critique, eſt d'un ſentiment oppoſé à celui du P. Piccinardi, quoi qu'ils s'accordent aſſez dans la doctrine, & qu'ils accuſent tous deux de Semipelagianiſme & même de Pelagianiſme celui qui a compoſé le *Prædeſtinatus*, on s'eſt crû obligé d'en donner un extrait en peu de mots.

Cette Cenſure n'eſt compoſée que de cinq Chapitres. Aprés un Prélude aſſez court, on fait dans le I Cha. le Catalogue des erreurs & des Héréſies, tant Pelagiennes

qu'autres, dans lesquelles l'Auteur du *Prædestinatus* est tombé, & on en conte jusqu'à vint-deux. Dans le II. On releve les fables & les mensonges, qu'on prétend que cet Auteur a debitez, soit par ignorance, soit par malice: comme de dire que Pamphile „ le Martir a écrit l'Apologie d'Origene, au „ lieu que c'est Eusebe de Cesarée, Evêque „ Arrien, selon S. Jerôme; & que ce Pam- „ phile a été Evêque, au lieu qu'il n'étoit „ que Prêtre: qu'on a fourré dans les écrits „ d'Origene beaucoup de méchantes choses „ qui paroissent aux yeux des personnes „ d'esprit, des vieux morceaux de drap blanc, „ cousus sur des piéces d'écarlate; & qu'en „ suite, des Catholiques fourbes, ou ignorans „ ont imputé là-dessus diverses erreurs à Ori- „ gene. Il s'ensuivroit de là, ajoûte nôtre „ Censeur, que les plus grandes Lumieres „ de l'Eglise, les Basiles, les Epiphanes, „ les Jerômes & les Augustins, pour ne pas „ parler du V Concile Ecumenique, ont été „ des ignorans ou des faussaires, puisqu'ils „ ont attribué ces erreurs à Origene, & les „ ont anathematizées. On conte dix-neuf ou vint bevuës de cette force dans le *Prædestinatus*.

Le Chapitre III tend à montrer que les hérésies, que l'Auteur qu'on censure, impute aux Prédestinatiens, sont les dogmes mêmes de S. Augustin, ou les conséquences odieuses, que Fauste de Reïes & les autres Semipelagiens tiroient de sa doctrine. On tâche

tâche de prouver dans le I V Ch. que le Livre Prédestinatien, qui est refuté dans la seconde partie du *Prædestinatus*, a été supposé par l'Auteur même qui le combat : (1) A cause de la ressemblance du stile; les termes & les phrases barbares, les figures, le tour & les maniéres de s'exprimer qu'on trouve dans ces deux Ouvrages, étant si parfaitement semblables, qu'on a raison de croire qu'ils sont sortis d'une seule plume. (2) Parce que cet Auteur fait passer pour des erreurs Prédestinatiennes, des veritez Catholiques que les Semipelagiens avoüoient, & qui n'étoient combattuës que par les Pelagiens; par exemple que la concupiscence demeure après le Batême, qu'on ne sauroit être parfaitement juste en cette vie &c. (3) Que dans toute l'Antiquité personne n'a parlé d'un semblable Livre, plein de tant d'impietez & de blasphemes, qu'on ait voulu soûtenir par l'autorité de S. Augustin; & que ce que cet Auteur dit de l'horreur, que le Pape Célestin témoigna pour ce Livre, est une pure fable. (4) Que si Célestin fait allusion à ce Livre dans sa Lettre aux Evêques des Gaules, lorsqu'il censure ceux qui deshonoroient la mémoire de S. Augustin, & impose silence à ceux qui troubloient le repos de l'Eglise par leurs nouveautez; il est evident que ce sont les Semipelagiens qui ont supposé ce Livre, puisque ce sont eux que le Pape reprend dans cette Lettre, qu'il écrivit sur les plaintes que Prosper & Hilaire

Evêque d'Arles lui firent des Théologiens de Marseille.

De tout cela le Docteur *Auvrai* conclut qu'il n'y a jamais eu d'hérésie Prédestinatienne, & que ce n'est qu'une fiction des Semipelagiens. Pour achever de mettre ce sentiment dans tout son jour, il y joint quelques autres preuves. (1) Que tous les Auteurs qui ont parlé de cette prétenduë hérésie, Tyro Prosper, Arnobe le jeune, Fauste de Reïes, Jean Scot Erigene sont Semipelagiens; mais que S. Prosper, S. Hilaire d'Arles, S. Fulgence, ni aucun des défenseurs de la doctrine de S. Augustin n'en disent rien. (2) Que les termes dont Tyro Prosper se sert le prouvent incontestablement: *Prædestinatorum hæresis, quæ ab Augustino accepisse initium dicitur, his temporibus serpere exorsa*; *l'hérésie des Prédestinatiens, qu'on dit avoir pris naissance de S. Augustin, commença à se répandre en ces temps-ci.* C'est ainsi que le P. Sirmond lui-même a corrigé ce passage, sur le manuscrit de la Bibliotheque de S. Victor: au lieu que dans les Livres imprimez il y a *ex libris Augustini malè intellectis*, ce qui est une corruption de Sigebert, Moine de l'Abbaïe de Gemblou, qui n'ayant vécu qu'au commencement du douziême siecle, six ou sept cents ans après Tyro Prosper, n'en savoit pas plus que nous là-dessus: Que si la phrase *ab Augustino initium accipere*, *tirer sa naissance de S. Augustin*, signifie *des Livres de S. Augustin*

stin mal entendus, on pourra fort bien dire, ajoûte nôtre Censeur, que les hérésies de Luther & de Calvin tirent leur origine de Jesus Christ, des Apôtres, & des Peres de l'Eglise, puisque ces Hérésiarques tâchent de prouver leur doctrine par les écrits de ces saints hommes. (3) Que l'Auteur du *Prædestinatus* avouë, que ceux qu'il appelle Prédestinatiens accusent ceux de son parti de Pelagianisme. (4) Que cet Auteur, en faisant le Catalogue des Hérésies amollit les erreurs de Pelage, & met les Prédestinatiens à la place des Semipelagiens, dont il ne parle point, quoi qu'ils eussent déja été condamnez par la Lettre de Célestin. Que Gennade de Marseille, grand Semipelagien, a fait la même chose dans son Catalogue des Hérésies: mais qu'Isidore de Seville, contemporain de Grégoire le Grand, décrivant ce Catalogue, a mis les Semipelagiens dans tous les endroits, où cet Auteur parloit des Prédestinatiens. (5) Que le II Concile d'Orange, assemblé contre les Semipelagiens, après avoir condamné leurs erreurs, ajoûte, pour se justifier des calomnies qu'on imputoit aux Disciples de S. Augustin: *Non seulement nous ne croyons point que la puissance divine prédestine quelques personnes au mal, mais* S'IL Y A DES GENS *qui veuillent croire une si grande erreur*, SI SUNT qui tantum malum credere velint, *nous les detestons & les frappons d'Anatheme.*

Après cela le Docteur Auvrai s'étonne que le Livre du *Prædestinatus*, étant si peu

propre à prouver qu'il y a eu une hérésie des *Prédestinatiens*, le P. Sirmond l'ait mis au jour ; puisque d'ailleurs cet Auteur est contraire à un sentiment, que ce Jesuïte a soûtenu avec tant de chaleur, contre *Petrus Aurelius**; savoir que pendant plusieurs siécles, & entre autres pendant le cinquiême, auquel on suppose que l'Auteur du *Prædestinatus* a vêcu, on a administré le Sacrement de la Confirmation par la simple imposition des mains, sans y joindre le Chrême, qu'on ne croyoit pas nécessaire ; au lieu que ce Livre range le Chrême au nombre des vrais Sacremens, & soûtient qu'on y doit mettre le fondement de son esperance.

Nôtre Censeur tâche ensuite de prouver que l'Auteur du *Prædestinatus* n'est pas si ancien que le P. Sirmond s'imagine : (1) Que ce n'est pas Arnobe *le jeune*, qui ne fait point de si lourdes fautes que lui contre la Grammaire ; & que son stile n'est pas même assez pur, pour être du siecle de Célestin & de Prosper : (2) Que Fulgence, Hilaire, Avitus, Cesarius, & nul autre des défenseurs de S. Augustin, qui ont été en si grand nombre en ce siécle-là, ne parlent de cet Auteur ni lui d'eux: (3) Qu'il n'y a point d'apparence que si on eût attribué alors tant de méchans Livres à S. Augustin, ses Apologistes n'en eussent rien dit. (4) Qu'il est bien plus vrai semblable que cet Auteur ait vêcu environ le temps de Hincmar, qui tout célebre qu'il étoit en son siecle, a bien fait d'autres faux pas, &

* *l'Abbé de S. Cyran*.

qu'on

qu'on a sujet de croire qu'il n'a publié ce Livre supposé, que parce qu'il favorisoit sa cause contre Godescalc.

XIII.

Zeldzame Aanmerkingen zoo in de Genees als Heel en Sny-Konst. *Observations curieuses & rares concernant la Medecine & la Chirurgie; recueillies par* M. Corneille Stalpart van der Wiel, *Medecin de la Haye; & fondées la pluspart sur des experiences qu'il a faites lui-même.* A la Haye, 1686. in 8.

Il y a quatre ou cinq ans, que M. Stalpart publia cent Observations de la nature de celles-ci, & promit d'en mettre au jour deux cents autres, si celles-là étoient bien reçuës. Le succès qu'elles ont eu l'oblige à s'aquiter présentement de sa promesse, & à nous donner ici la premiére partie de ces deux cents Observations, qui en contient cinquante. Il y en a sur tous les principaux membres du Corps, sur la tête, sur les yeux, les oreilles, & la bouche, sur l'estomac, les intestins &c. La méthode qu'il suit est de rapporter d'abord son observation en forme d'histoire, & d'y faire aprés cela des reflexions, qui sont imprimées en plus petite lettre.

Pour donner une idée plus distincte de l'Ouvrage de M. Stalpart, on rapportera quelques-unes de ces observations. La V traite de la Guerison presque incroyable d'un homme sourd & muët. Sur une digue qui est entre *Worcum* & *Heusden*, est situé un village qu'on appelle *Aal*, *Eyl*, ou *Andel*, où un pauvre homme natif de Campen, âgé d'environ 40 ans, se vint habituer en 1666. Il étoit devenu sourd & muët, depuis quelque temps. Une veuve de ce village, qui étoit aussi incommodée de surdité, le retira chez elle, & lui donna les moyens de subsister en travaillant. Deux années après, un jour que *Gysbert*, c'est ainsi qu'il s'appelloit, étoit occupé à foüir la terre, il entendit le son de la cloche, & contant les heures sur ses doits, fit connoître par ce signe à ceux qui étoient avec lui, qu'il avoit recouvré l'oüie. Il la conserva toûjours depuis, mais il demeura muët. Douze ans s'étant écoulez, le 14. d'Avril 1680, jour de Pâques fleuries, nôtre muët étant couché dans une grange, il lui sembla d'oüir une voix qui lui disoit, *Gysbert leve-toi & parle*. Il se leva aussi-tôt, & alla heurter de nuit à la porte de la maison où il étoit en service; mais il eut beau dire qu'il étoit Gysbert, la servante n'en voulut rien croire. Le jour étant venu, il se fit connoître à plusieurs personnes, qu'il surprit extrémement. Le lendemain il alla avec divers autres habitans du village à un marché, qui se tenoit à *Gornichem*, où il raconta

conta son histoire à ceux de qui nôtre Auteur l'a apprise. Quelque temps après Gysbert se maria, mais il ne vécut pas longtemps, étant mort au mois de Mars de l'année suivante 1681.

Dans les notes sur cette Observation, M. Stalpart montre que de semblables guerisons peuvent arriver sans miracle, parce qu'on a plusieurs exemples de paralytiques, de sourds & de muets gueris subitement, par un mouvement extraordinaire, qu'une passion violente avoit causé tout à coup dans leur corps. Telle est la frayeur dont on est saisi à la vuë d'un incendie, ou à l'ouïe d'un tõnerre qui a gueri quatre paralytiques, dont l'Auteur nous parle ici. La haine est encore capable de produire un effet aussi surprenant, si l'on en croit Bartholin, qui rapporte qu'un bourgeois de *Christian-Stad*, ville située dans la partie Septentrionale de la Province de *Schoonen*, ayant perdu la parole par quelque accident, demeura quatre ans en cet état, jusqu'à ce qu'un jour rencontrant une vieille femme, qu'il haïssoit extrémement, il se mit à lui dire des injures. M. Stalpart cite quelques autres exemples de cette nature, & les Auteurs où l'on peut les trouver. Il ajoûte que c'est au mouvement des esprits animaux qu'on peut attribuer ces effets, qui se trouvant en ces occasions en plus grand nombre, ou plus forts & plus agitez qu'à l'ordinaire, débouchent des conduits, où il y avoit des obstructions

qui

qui les empéchoient de passer. *Velschius* parle d'une femme qu'une fievre violente guerit d'un aveuglement, & *Riviere* d'une autre qui ayant perdu la vuë, vouloit se laisser mourir de faim & ne mangeoit presque que par force. Elle vêcut de cette maniére, une année durant, au bout de laquelle elle devint si maigre, que la matiere qui lui bouchoit les nerfs optiques se dissipa, & lui laissa la vuë libre.

La XV. Observation est beaucoup plus admirable que toutes les précedentes & l'on aura peut-être quelque peine à la croire, quoi qu'elle soit rapportée par des gens qui paroissent dignes de foi. Elle est extraite d'une Lettre écrite de *Diepenheim*, village de la Province *d'Over-Yssel*, le 31. de Juillet 1683; St. A. par le Ministre du lieu *Herman van Eybergen* à *M. Bruinstein* Bailli de Lis &c. Medecin de son Altesse M. le Prince d'Orange. Une fille née à *Helselaar*, village de la seigneurie de *Berkelo*, au mois de Septembre 1667, prit la fievre quarte, au mois de Mai de l'année 1682, à *Zvvol* où elle étoit en service, & d'où elle s'en retourna à Diepenheim, sept semaines aprés, chez une parente. Les premiers jours qu'elle y fut elle sortoit encore quelquefois, & ne sembloit pas avoir d'autre mal que sa fievre quarte : mais elle devenoit tous les jours plus foible, perdant peu à peu l'appetit, & ne mangeant que quelques fruits crus, des pommes & des raves, qui lui gâtoient l'e-

stomac

ſtomac. Un mois s'étant ainſi écoulé, elle devint ſi foible & ſi malade, qu'on croyoit que c'étoit fait d'elle. Il fut impoſſible de lui faire prendre aucune nourriture, cependant elle demeura encore un mois en cet état, ſans manger ni boire, ſans changer de lit, & ſans rendre quoi que ce ſoit, ou par les excremens ou d'autre maniere. Elle avoit de temps en temps des convulſions, elle donnoit de la tête contre les murailles ou contre les ais de ſon lit, & tomboit même quelquefois à terre, lorſqu'on n'y prenoit pas garde. Comme on lui avoit mis des carreaux aux deux côtez de ſon chevet, pour prévenir les meurtriſſures & les chutes, lorſqu'elle étoit dans ces agitations, elle les mordoit violemment, & ne pouvoit ſouffrir qu'on la tint, ſur tout par la tête: car alors ſes douleurs redoubloient. Le Paſteur qui a écrit cette hiſtoire aſſure l'avoir vuë quatre fois attaquée de convulſions, dans l'eſpace d'une heure. Quand elle eut demeuré un mois dans ſon premier lit, on la prit dans ſon drap, & on la mit dans un chalit à terre, où elle fut encore trois ou quatre ſemaines, ſans qu'on pût la tranſporter de là en une autre endroit, parce que ſes nerfs étant devenus roides & preſque inflexibles on augmentoit ſon mal, lors qu'on la touchoit. On eſſaya en vain de lui faire prendre du bouillon, ou de la biere; rien ne pouvoit paſſer au travers de ſon goſier; ou s'il arrivoit qu'elle avalât quelque goutte de liqueur,

elle

elle n'avoit point de repos, jusqu'à ce qu'a-vec de grands efforts de poitrine, elle l'eût jetté dehors. Les Prunelles de ses yeux s'enfoncerent si avant dans sa tête, qu'on ne les voyoit presque point, & enfin ses paupieres se fermerent si bien qu'on ne put plus les ouvrir. Tout le soulagement qu'elle avoit, c'est qu'elle dormoit tous les jours sur le soir, jusques à minuit, & que quelquefois, sur les trois ou quatre heures aprés midi, elle sommeilloit pendant une heure ou deux. On peut s'imaginer combien un si long jeune & de si frequentes convulsions troublerent son cerveau; elle révoit souvent, & quoi qu'elle ne pût point manger, elle demandoit quelquefois des gateaux, des pommes, des figues, des prunes, qu'elle pendoit à des cloux aux murailles, & qu'elle y laissoit pourrir, ne faisant que les conter, sans en diminuer le nombre.

Le 13 d'Avril 1683, son Pere la vint querir, & la transporta de *Diepenheim* à *Helsselaar*, où trois jours après, la nuit du 16 au 17, elle prit fantaisie de boire, & appella son Pere pour lui en donner, mais ne pouvant l'éveiller, elle se rendormit, & lui raconta, le lendemain, l'envie qu'elle avoit euë, & qu'elle s'étoit imaginé qu'elle recouvreroit bien-tôt la vuë. Son Pere lui donna d'abord un peu de vin, qu'elle but, & garda dans l'estomac, sans incommodité. Une heure après, elle pria son Pere d'allumer une Lampe, parce qu'il lui sembloit

de

de voir quelque chose, il la satisfit & approchant cette lumiere tout contre les yeux de sa fille, il lui vit les paupieres à demi-ouvertes, & la malade sentant qu'elle voyoit un peu, voulut achever de les ouvrir avec les doits. Le même jour, qui étoit le 47. depuis que ses paupieres s'étoient fermées, elle les ouvrit tout à coup entierement & sans effort, en faisant un mouvement de la tête: mais elles se refermerent encore pour trois ou quatre jours, qu'elle put les rouvrir avec les doits. Le 27. d'Avril elle recommença à manger, pour la premiere fois, prenant un peu de pain blanc & de miel. Le lendemain il lui prit envie de manger du lard & pendant qu'on le lui faisoit frire, son impatience la porta à en manger du crû. Le 4 de Mai elle recommença à uriner & le 10 à aller du ventre. Peu à peu les convulsions diminuerent, & elle eut assez de force, pour se tenir droite, & pour marcher avec des crosses, mais elle fut encore un mois, ou environ, qu'elle ne pouvoit s'asseoir sans tomber en défaillance. Après quoi elle fut aussi delivrée de cette incommodité, & pouvant se tenir assise, elle se presenta au Temple de *Holselaar* pour remercier Dieu, & le 9 d'Août elle fit la même chose à *Diepenheim* où Mr. *van Eybergen* la vit, & écrivit à Mr. Bruinstein, que pour rendre à cette fille une parfaite santé, il n'y avoit qu'à lui remettre l'estomac, qui ne pouvoit pas encore digerer facilement.

Avant que d'apporter des preuves de la pos-

possibilité de cette histoire, Mr. Stalpart avouë que la plûpart des Medecins anciens & modernes assûrent qu'on ne sauroit vivre sans manger, au delà de 7, 11 ou 14 jours: mais il remarque en même temps que la diversité des experiences fait voir qu'il y a des personnes, qui soûtiennent le jeune plus long-temps que les autres. Il ne nie pas non plus qu'il n'y ait eu bien des fourbes, qui pour gagner de l'argent, ou pour se faire admirer, ont feint de vivre sans alimens, & il rapporte plusieurs histoires sur ce sujet. a Il recherche ensuite les causes qui peuvent faire perdre l'appetit. (1) S'il se forme quelque obstruction dans les nerfs de l'orifice de l'estomac, lesquels sont d'ailleurs tres-sensibles, en sorte qu'ils ne puissent pas communiquer au cerveau l'impression, que font sur eux les corpuscules acides, qui excitent la faim. (2) Si l'estomac se trouve rempli d'une matiére visqueuse, qui émousse la pointe de ces corpuscules. De là vient que les personnes grasses resistent plus long temps au jeune que les maigres, & que l'arsenic même, qui est si corrosif, ne fait point d'effet sur l'estomac, lorsqu'on se l'est rempli d'huile: sur quoi on rapporte plusieurs histoires. (3) Qu'il y a de certaines choses qui ne sont pas du nombre des alimens ordinaires, lesquelles appaisent la faim & soûtiennent le corps durant quelque temps; comme le Tabac, qui produisit ce dernier effet sur un bon vieil-

a P. 143. 149.

vieillard agé de plus de cent ans, que l'Auteur dit avoir connu & qui sur la fin de sa vie, ne pouvant plus ni marcher ni manger ni boire, demeuroit étendu dans un lit de même qu'un mort. On n'appercevoit en lui aucun signe de vie, qu'en lui mettant sous le nez une pipe de Tabac allumée, dont il humoit la fumée avec plaisir, & on lui voyoit ouvrir la bouche autant qu'il falloit, pour donner entrée à une petite pipe, qu'il tenoit avec les dents, jusqu'à ce qu'elle fût toute consumée, après quoi il la laissoit tomber. On remarquoit qu'il tiroit presque toute la fumée, & qu'il n'en sortoit que fort peu; ce qui fait penser à M. Stalpart, ou que cette fumée forme de nouveaux esprits, ou qu'elle condense les autres, ou qu'elle fait descendre des conduits salivaires dans l'estomac une humeur visqueuse.

Après ces remarques générales, l'Auteur vient à la fille qui est le sujet de cette dissertation, & veut (1) que ce qui l'a néanmoins soûtenuë pendant si long-temps, soit une liqueur grossiere & visqueuse, qui s'étoit mêlée avec le sang, & répanduë dans tout le corps; & qui s'étoit formée des fruits cruds qu'elle avoit mangez avec excès, après son retour à *Diepenheim*, & que son estomac n'avoit pû digerer, étant déja extrémement affoibli, par une fievre quarte de trois mois. (2) Que ce suc mêlé avec le sang, en a pû retarder le mouvement & fixer ses parties les plus subtiles, qui piquant les nerfs

nerfs de l'estomac, donnent le sentiment de la faim. D'où vient que les vieillards, dont le sang se meut lentement, supportent plus longtemps le jeune, que ceux qui sont moins avancez en âge. (3) Que les femmes ont les pores de la transpiration moins ouverts que les hommes, & que c'est par cette raison qu'elles ne mangent pas tant, & ne consument pas tant d'esprits. (4) Que ceux de cette fille étoient presque entierement bouchez, par plusieurs particules de cette matiere visqueuse (5) Qu'elle devoit être attaquée de convulsions, comme elle le fut, environ un mois aprés avoir perdu l'appetit; parce que le mouvement du sang, quelque lent qu'il fût, consumant toûjours quelques esprits, rendoit acides divers corpuscules visqueux, qui trouvant les conduits des nerfs bouchez faisoient effort pour les dégager, & n'en pouvant venir à bout, devoient causer une extrême douleur à cette fille. C'est à quoi reviennent les raisonnemens de Mr. Stalpart, qu'il éclaircit & soûtient par beaucoup d'exemples.

2. Alle Werken *zo in de* Ontleed-kunde *als andere deelen der* Medecyne; *beschreven door de Heer* Regnerus de Graaf; *G. M. tot Delft.* Toutes les Oeuvres de Mr. Regnier de Graaf, Medecin de Delft, tant dans l'Anatomie que dans les autres parties de la Medecine. A Amsterdam chez Abraham Wolfgang, in 8. 1686.

Les

LEs Ouvrages de Mr. *de Graaf* ayant paru en Latin depuis long-temps, & étant connus de presque tous les Savans, on n'a pas crû qu'il fût necessaire d'en faire un extrait. La matiere est d'ailleurs peu propre à être traitée en François. Cependant au cas que quelcun souhaite de savoir les sujets sur lesquels ce célebre Anatomiste a travaillé, on dira seulement que ce volume est composé de huit Traitez ; que les trois premiers regardent les parties qui servent à la génération dans l'un & l'autre sexe, & en contiennent une anatomie exacte représentée en plusieurs figures. Que l'Auteur y soûtient divers sentimens nouveaux; par exemple, que les veines & les arteres des vaisseaux déferens ne sont point jointes par des anastomoses visibles, que la substance des testicules n'est point glanduleuse &c. outre qu'il apprend une maniere beaucoup plus facile que l'ordinaire d'en faire la dissection. Que dans le troisiéme, il donne divers conseils, pour procurer la fécondité aux femmes: & que ces trois Traitez sont précedez d'une Lettre de Regnier de Graaf à François de le Boe Sylvius, & d'une réponse de ce Professeur. Dans le IV l'Auteur résout quelques objections que Mr. Horne avoit fait contre ce nouveau systeme; & se justifie touchant quelques démêlez qu'il avoit eus avec le célebre Swammerdam, à l'occasion d'une figure en taille-douce, dont l'un & l'autre s'attribuoit l'invention. Il y

refute aussi en partie un Livre de son Antagoniste, intitulé *Miraculum Naturæ*. Le V. est un Traité du Suc Pancréatique que l'Auteur composa en 1663, qu'on a traduit en François en 1666, & rimprimé quelques années aprés, avec diverses corrections de l'Auteur, & ses réponses aux objections qu'on lui avoit proposées. Le VI & VII parlent des Clysteres, & le VIII traite de l'usage de la seringue dans les dissections anatomiques.

XIV.

Della Bibliotheca Volante di Giovanni Cinelli, *Accademico Gelato e dissonante, scanzia quinta*. In Parma per Giuseppe dall' Oglio. 1686. 8.

Il y a quelques années † que Mr. *Cinelli* mit au jour la premiere & la seconde Section du premier Volume de cet Ouvrage, & l'Auteur du Journal de Paris en parle dans le XII Journal de 1679. L'Auteur du *Giornale de' Letterati*, nous a appris que cette cinquiéme Section venoit de paroître ; que la troisiéme & la quatriéme Section avoient été imprimées à Naples ; & que *il primo Scafale* *, la premiere partie de

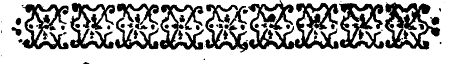
† *En 1677.* * Scafale, *armoire à mettre des Livres.*

de ce grand Ouvrage seroit composée de six *Scanzie* * ou Sections. Mr. Cinelli, qui étoit autrefois Academicien *Apatista* de Florence, & qui a pris maintenant le surnom de *Gelato e dissonante*, a donné à son Livre le titre de *Bibliotheque Volante*, parce que c'est un recueuil de Harangues, de Lettres, d'Epigrammes, de Sonnets, d'Apologies, & d'autres pieces de cette nature qui ne passent que fort rarement six feuilles, & qu'on néglige d'ordinaire, à cause de leur petitesse. Le Journaliste de Parme assure que cette Bibliotheque n'est pas un simple Indice des Livres; & qu'on y apprend bien des choses très-utiles & peu communes, sur les sentimens de divers Auteurs, sur la qualité & les differentes éditions de leurs Ouvrages, & sur les lieux où l'on trouve des meilleurs manuscrits. Que Mr. *Cinelli* est dans le dessein de publier quelques Manuscrits qu'il a, & quelques Ouvrages de sa composition, comme une *Description des Curiositez de Parme*, & une *Histoire des Auteurs Venitiens*. Qu'une des choses à quoi l'Auteur s'attache principalement dans cette cinquiême Section, est à refuter *Duranzio Casellio*, qui impute aux Moines d'avoir corrompu les Ouvrages des Anciens; C'est une pensée de « plusieurs Sectaires, ajoûte le Journaliste, & « particuliérement de *Tinullio* dans ses no- « tes sur le premier Livre des Stratagemes « de Fronrin : m[illegible] 'Auteur de la Biblio- «
„ theque

* Sca[illegible] *Tab[illegible] quoi on les range.*

„ theque Volante, dans l'endroit, où il
„ rapporte un fragment qu'on attribüe à
„ Petrone fait voir, & par plusieurs raisons,
„ & par le témoignage de Saumaise, qui
„ étoit Hérétique, qu'on doit avouër que
„ nous tenons des Moines tout ce que nous
„ avons de bon des Anciens, & les Ouvra-
„ ges, qu'on tire encore tous les jours de
„ diverses Bibliotheques d'Europe, pour les
„ faire imprimer. On a lieu de douter que
Mr. Cinelli fasse changer de sentimens à
ceux qui soûtiennent le contraire, parce
qu'ils croient avoir des preuves convaincan-
tes de l'infidelité des Moines à cet égard.
Voiez le Tome II de la *Bibliotheque Uni-
verselle* p. 414. & 415.

BIBLIO-



BIBLIOTHEQVE VNIVERSELLE ET HISTORIQVE

DE L'ANNÉE 1686.

NOVEMBRE.

XV.

The Works of the learned ISAAC BARROVV *D. D. Late Master of Trinity College in Cambrige,* &c. Les Oeuvres d'ISAAC BARROVV Docteur en Theologie. Recteur du College de la Trinité à Cambrige: publiées par M. TILLOTSON Docteur en Theologie. & Doyen de Cantorbery: *en trois Volumes in fol. & se trouvent à Amsterdam, chez la Veuve Suvart.*



LE premier Volume des Oeuvres Angloises de M. Barrovv paroît il y a trois ans, mais les deux derniers n'ont été imprimez que cette année.

Cependant on ne laissera pas de marquer en peu de mots, ce que l'on trouve dans le premier, avant que d'en venir aux deux autres.

I. Il est composé de trois parties, dont la premiere contient trente-deux Sermons prononcez à diverses occasions, au devant desquels on a mis un petit abregé de la vie de M. Barrovv. On nous apprend qu'il nâquit d'un Bourgeois de Londres en Octobre 1630. Dès qu'il fut en âge d'étudier on l'envoia à Cambrige, où il eut de la peine à subsister, parce que son Pere avoit perdu la plus grande partie de son bien au service du Roi. Après cela il vêcut à Oxfort, où il fut entretenu principalement par les liberalitez du fameux Docteur Hammond. Ce fut là où il s'appliqua principalement à l'étude, & l'on remarquoit qu'il avoit une grande envie de s'instruire plus à fonds des sciences qu'on ne fait ordinairement, & qu'étant encore fort jeune il lisoit les Ouvrages de Verulam, de Descartes & de Galilée. En lisant les remarques de Scaliger sur Eusebe, il reconnut que la Chronologie est fondée sur l'Astronomie, de sorte qu'il resolut de s'appliquer aussi à cette derniere science. Il se mit à lire l'Almageste de Ptolomée, mais il sentit d'abord que l'on ne pouvoit pas lire avec fruit cette sorte de Livres, sans le secours de la Geometrie. Dès lors il s'applica à étudier les Elemens d'Euclide ; il profita en peu de temps beaucoup

dans

dans cette étude, & il publia depuis les élemens de ce Geometre expliquez en moins de mots, & plus nettement qu'on n'avoit fait avant lui. Voici encore les titres de quelques autres Livres de Mathematique qu'il a composez, *Euclidis Data : Lectiones Optica: Lectiones Geometrica : Archimedis Opera : Apollonii Conicorum Lib. IV : Theodosii Spharica: Lectio de Sphara & Cylindro.* On sera surpris de savoir qu'un si grand Géometre ait été encore Poëte. C'est ce qu'on assure dans sa vie, & l'on trouve entre les titres de ses Oeuvres Latines, qu'il a fait divers Poëmes.

Le Docteur Duport aiant renoncé à sa charge de Professeur en langue Greque, il recommanda M. Barrovv, qui avoit été son disciple. On l'admit à l'examen, & il fit ses leçons d'épreuve avec beaucoup d'applaudissement, *but being thought inclined to Arminianism, he obtained it not*, mais il ne put obtenir cette charge, parce qu'on croioit qu'il avoit du panchant à l'Arminianisme, qui n'étoit pas favorisé en Angleterre, pendant le temps de l'usurpation. Cela le fit résoudre à voiager, il passa en France & de là en Italie, où il s'embarqua à Livorne pour Smyrne, d'où il alla à Constantinople. Il y demeura un an, & l'on assure que pendant ce temps-là, il lut toutes les Oeuvres du plus fameux Patriarche, que cette grande ville ait jamais eu. On entend bien que c'est de S. Chrysostome de qui l'on

veut parler. M. Barrovv s'embarqua en suite pour Venise, d'où il retourna en Angleterre par l'Allemagne & la Hollande.

Lors que le Roi fut établi, tout le monde croioit que M. Barrovv recevroit quelque récompense, de ce qu'il avoit toûjours été inviolablement attaché au parti des Roialistes, mais n'en recevant d'abord aucune, il ne put s'empêcher de faire ce Distique sur sa disgrace:

Te magis optavit rediturum, Carole, nemo,
Et nemo sensit te rediisse minùs.

Il fut néanmoins élu Professeur de la Langue Greque en 1660, & choisi deux ans aprés, pour enseigner la Geometrie. L'année suivante M. Lucas aiant fondé une chaire de Professeur aux Mathematiques, il la remplit le premier, & fit faire une Loi pour lui & pour ceux qui lui succederoient ; c'est qu'ils seroient obligez de laisser à l'Université tous les ans, dix de leurs leçons par écrit. Il aimoit si passionnément les Mathematiques, que l'on a trouvé au devant de son Apollonius, ces paroles écrites de sa main: O Θεὸς γεωμετρεῖ, *tu autem, Domine, quantus es Geometra? cùm enim hæc scientia nullos terminos habeat &c. Dieu lui même pense à la Geometrie: Quel Geometre, n'es-tu point, ô Seigneur? Quoi que la Geometrie n'ait point de bornes, puis qu'on peut trouver à l'infini de nouveaux Theoremes par les seules forces de l'esprit humain, tu vois toutes*

toutes ces veritez d'une seule vûë, sans aucune enchainure de conséquences, & sans être exposé à l'ennui d'une longue suite de Demonstrations. Dans les autres choses nôtre entendement n'a aucune force; & il semble qu'il ne fait que songer je ne sai quoi, dont il ne sauroit parfaitement s'assurer, d'où il arrive qu'il y a presque autant de sentimens, qu'il y a de personnes differentes. Mais tout le monde convient des veritez Mathematiques, & c'est en quoi l'esprit humain sent ses forces & se persuade qu'il peut produire quelque chose de grand & de merveilleux &c. Cela seul seroit capable de m'enflammer d'amour pour toi, & de me faire souhaiter avec autant d'ardeur qu'il est possible ce jour heureux, auquel mon esprit délivré de tout ce qui l'embarrasse présentement, pourra s'assurer non seulement de ces veritez, mais encore d'une infinité d'autres, sans avoir la peine de tirer successivement des conséquences &c.

Il y a sans doute peu de gens qui missent entre les raisons pour lesquelles ils souhaitent d'aller en Paradis, l'envie de savoir parfaitement les Mathematiques : aussi M. Barrovv se lassa bien-tôt de ces sortes de speculations, & résolut de s'appliquer uniquement à la Théologie. Mrs. les Evêques de S. Asaph & de Salisbury lui donnerent alors quelques benefices, & le Roi le fit Recteur du College de la Trinité à Cambrige en 1672. Comme les Colleges des Universitez d'Angleterre sont tout autrement reglez que ceux de deçà la mer, la charge de *Ma-*

ster of College, comme ils parlent, est bien plus considerable que celle des Recteurs de nos Académies, ou de nos Colleges. Peu d'années après M. Barrovv fut encore élevé à une Charge plus éminente. Il fut fait Vice-Chancelier qui est la plus grande Charge de l'Université, après celle de Chancelier, qu'on ne donne qu'à des personnes de la premiere qualité.

L'Auteur de la vie de M. Barrovv nous apprend de quelle sorte il gouverna son College avec l'applaudissement de tout le monde, mais il suffira de dire que ce fût là qu'il composa divers Traitez, & entre autres celui *de la Primauté du Pape*, qui est à la fin de ce premier Volume.

Enfin il mourut à Londres en 1677 le 4 de Mars, & fut enseveli à Westminster où ses amis lui firent dresser un tombeau de marbre blanc, avec une Epitaphe, que l'on a mise à la fin de sa vie.

Les cinq premiers Sermons qui sont dans ce Volume traitent de l'excellence de la Religion Chrétienne, & de l'interêt que nous avons à l'aimer & à la pratiquer. Les quatre suivants sont emploiez à expliquer deux grands devoirs du Christianisme, savoir la Priere & les Actions de Grace. Le 10, 11, & 12. ont été faits sur des occasions particulieres; savoir, le retour du Roi, la conspiration des Poudres, & la Consecration de l'Evêque de Man son Oncle.

Les dix suivants, depuis le 13 jusqu'au 22 ont

ont été composez contre les pechez qui se commettent dans la conversation en parlant trop, en médisant de son prochain, en jurant &c. M Barrovv s'est fort étendu sur ces matiéres, parce qu'il n'y a guere de vices qui soient si universels : *a Tanta hujusmodi libido*, dit S. Paulin cité par l'Auteur, *mentis hominum invasit, ut etiam qui procul ab aliis vitiis recesserunt, in illud tamen quasi in extremum Diaboli laqueum incidant.*

Ceux qui suivent jusqu'au trentiéme, regardent les deux grands Préceptes ausquels toute la Loi se rapporte, savoir *aimer Dieu & son prochain.* Tous les Sermons précedens n'ont été publiez qu'aprés la mort de l'Auteur, mais il avoit fait imprimer lui-même les deux derniers de ce Volume, dont l'un traite *de la Charité envers les Pauvres*, & l'autre *de la Paßion de Jesus-Christ.* M. Tillotson dit du premier, qu'il n'y a peut être rien de plus achevé en ce genre, & que M. Barrovv a tout à fait épuisé la matiére.

II. Aprés les Sermons dont on vient de parler, on trouve un petit Ouvrage qui a pour titre: *A Brief Exposition of the Lords Prayer &c. Exposition de la Priere Dominicale, & du Décalogue, avec la Doctrine des Sacremens.* Ces traitez avoient déja paru in 12. Ils sont extrémement courts, mais on y trouve *le Pater* & les Dix Cõmandemens de la Loi expliquez d'une maniere simple & nette, quoi qu'il n'y ait presque rien d'essentiel

 d'ou-

a In Ep. ad Celantiam.

d'oublié. Quoique l'Auteur ait travaillé pour le peuple, il n'a pas laissé de citer dans les marges les Peres & les Auteurs Paiens, lors qu'il l'a trouvé à propos : comme lors que sur ces paroles de l'oraison Dominicale: *Ta volonté soit faite* &c. il cite Epictete. Platon, Antonin, & Seneque. Epictete *a* dit dans *son Enchiridion: Si Dieu le veut ainsi, que cela soit ainsi*, & Platon, dans le Dialogue intitulé *Criton*, assure que Socrate, étant en prison, passa le temps qu'il y demeura, *comme se remettant aux Dieux de tout ce qui lui devoit arriver*. L'Empereur Antonin *b* dit *qu'il faut recevoir tout ce qui nous arrive avec joie*, & ces paroles de Seneque ne sont pas moins remarquables, *c Ego secundùm naturam vivo, si totum me illi dedo. Optimum est, Deum, quo Auctore cuncta proveniunt, sine murmuratione comitari &c. Hic est magnus animus, qui se Deo tradidit.* „ Je „ vis selon la Nature, lors que je m'aban- „ donne entierement à elle. Il n'y a rien de „ meilleur que de suivre, sans murmurer, „ Dieu qui est la cause de tout ce qui arrive. „ Il n'appartient qu'aux grandes ames de se „ remettre de tout à Dieu.

M. Barrovv en commençant à expliquer le Décalogue, dit qu'il semble d'abord, qu'il contient plûtôt des Loix de l'Etat, que des preceptes de la morale des Juifs, puis qu'il n'y est point parlé de la maniere dont nous devons vivre à l'égard de nous mê-

a Cap. 38. *b* Lib. IV. 31. Ep. 37, 54, 71.

mêmes, de la continence, & de la sobrieté, ni de la dévotion que nous devons avoir envers Dieu, de la priere, des actions de grâce, de la confession des pechez &c. Qu'il semble regarder particulierement les Juifs, qui étoient le peuple choisi, & que Dieu gouvernoit autrement que les autres, en luy donnant des Loix toutes particulieres, & qui s'accommodoient seulement à l'état où se trouvoient les Israëlites, ausquels seuls Dieu les fit connoître. Qu'ainsi cette Loi n'oblige pas toutes les nations, dans le sens principal qu'elle offre à l'esprit. Aprés cela il donne diverses raisons, pour lesquelles nous devons encore avoir un souverain respect pour le Décalogue, & l'observer exactement, si ce n'est le quatriême Commandement, que les Chrétiens ne sont point obligez d'observer en ce qu'il a de Céremoniel, non plus que les premiers Patriarches qui n'en ont pas été moins agreables à Dieu, ainsi que le témoignent S. Justin & S. Irenée. Mais la raison dicte qu'il est utile de marquer un temps, auquel on s'applique plus particulierement au service divin, & auquel les serviteurs puissent se reposer, ce que les Paiens mêmes ont reconnu, témoin a Platon, qui dit que *les Dieux touchez de pitié envers les hommes, à cause du travail auquel les hommes sont obligez, leur ont donné quelque repos dans les jours de fête. Legum conditores*, dit Senéque, *Festas instituerunt*

a De Leg. 2.

de cette Souveraineté n'étoient pas personnels, mais pouvoient être remis à d'autres & laissez à ses successeurs. III. Que S. Pierre a été Evêque de Rome. IV. Que S. Pierre continua d'être Evêque de Rome, après qu'il eut quitté la Judée, & qu'il le fut jusqu'à sa mort. V. Que c'est de là que sont venus les droits du Pape comme successeur de S. Pierre, savoir une jurisdiction universelle sur toute l'Eglise de Jesus-Christ. VI. Qu'en effet les Papes ont joui de ce pouvoir, & l'ont exercé sans discontinuation depuis S. Pierre jusqu'à present. VII. Que cette puissance ne peut être ruinée, ni perir par quelque voie que ce soit.

a L'Auteur accorde que S. Pierre peut avoir été le premier des Apôtres à l'égard des qualitez personnelles, de l'estime & de la réputation, mais il doute qu'il ait eu aucune préséance d'ordre ou de dignité. Cela lui paroit un peu trop vain pour un homme de la vertu & de l'humilité de S. Pierre, & il juge que c'est une pensée bien plus digne des Apôtres de croire qu'il n'y avoit point de céremonies entre eux, qui reglassent l'ordre dans lequel ils marchoient, pour prévenir la dispute du pas. Il avouë qu'on lui peut opposer en ceci, l'autorité de quelques Peres : mais il soûtient que leur autorité n'est pas de grand poids dans des choses, qui ne sont pas essentielles à la foi, parce qu'en ces occasions ils suivent leurs propres pensées, & leurs propres conjectures, ne

a P. 30. s'aban-

s'abandonnant pas moins aux mouvemens de leur imagination que les autres hommes. C'est ainsi que S. Cyprien & quelques autres Docteurs Africains assurent que S. Pierre a eu seul cette prééminence, afin que nous apprissions par là à entretenir l'Unité dans l'Eglise. M. Barrow ne laisse pas de dire qu'on peut accorder la préséance à S. Pierre, & il en donne même quelques raisons ; par exemple, parce qu'il avoit été appellé à l'Apostolat avant les autres, parce qu'il étoit le plus vieux &c. Ce que l'on ne peut pas accorder à S. Pierre, selon lui, c'est une supériorité de Jurisdiction, dont on ne trouve rien dans l'Ecriture Sainte, & qui y devroit être contenuë, & même clairement, si c'étoit un dogme de foi, selon cette regle de S. Augustin : *a Credo etiam hîc divinorum eloquiorum clarissima auctoritas esset, si homo sine dispendio promissa salutis ignorare non posset.* L'Auteur s'étend beaucoup à prouver que S. Pierre n'a eu aucune autorité semblable sur les Apôtres, & répond avec soin aux passages des Peres que les Catholiques Romains ont accoûtumé d'objecter aux Protestans en cette occasion, & leur en oppose divers autres des mêmes Peres, en fort grand nombre, & conçus en des termes aussi forts que ceux que l'on produit pour la supériorité de S. Pierre.

b M. Barrow s'attache ensuite à faire voir que les droits de l'Apostolat étoient per-

a De pecc. mer. & rem. 2. 36. b P. 70.

personnels, & sont morts avec les Apôtres, selon la maxime du Droit: *Privilegium personale Personam sequitur, & cum Persona extinguitur.* Que si les Peres disent que les Evêques sont successeurs des Apôtres, outre qu'ils le disent indifferemment de tous les Evêques, ils ne veulent dire autre chose si ce n'est que les Apôtres les ont établis pour gouverner l'Eglise Chrétienne après leur mort, non que chacun d'eux ait succedé à toute l'étenduë de la charge des Apôtres, mais parce que chaque Evêque gouverne le Troupeau qui lui a été commis: *Singulis pastoribus*, dit S. Cyprien *a*, *portio gregis adscripta est, quam regat unusquisque & gubernet &c. Episcopatus unus*, dit-il encore ailleurs *b*, *cujus à singulis in solidum pars tenetur.*

c On tâche ensuite de montrer que l'Episcopat de S. Pierre est incompatible avec l'Apostolat, & qu'aucun des Anciens n'a crû qu'il ait été Evêque de Rome, où il n'a pû demeurer long-temps, quoi qu'on ait feint qu'il y a demeuré plusieurs années. On dit à cette occasion que celui qui a fait la Lettre supposée de S. Pierre à S. Jaques, ne représente pas mal le personnage de cet Apôtre, lors qu'il lui fait dire: *Si pendant que je suis encore en vie on ose tant dire des mensonges de moi, que n'entreprendra point la posterité?*

d On soûtient encore que S. Pierre n'a point

a Ep. 55. *b* De Unitate Ecclesiæ. *c* p. 82. *d* p. 88.

point été Evêque de Rome, parce qu'il y en a eu d'autres de son temps, savoir Linus établi par S. Paul, & Clement établi après la mort de Linus par S. Pierre lui-même. On en apporte encore plusieurs autres raisons tirées de l'antiquité.

a Après avoir refuté les quatre premieres suppositions des Catholiques Romains, on remarque que puis qu'elles sont l'unique fondement sur lequel on peut appuier la cinquiéme, il faut necessairement qu'elle soit fausse, si les précedentes le sont, ce que l'on croit avoir suffisamment prouvé. Mais on soûtient encore, comme par surabondance de droit, que quand on accorderoit à S. Pierre tout ce que les Catholiques Romains lui attribuënt, il ne s'ensuivroit pas que l'Evêque de Rome l'eût hérité de lui. C'est ce que l'on montre au long par plusieurs raisons, & par le témoignage des Peres, aussi-bien que par l'Ecriture Sainte. On s'étend beaucoup sur les inconveniens qu'il y auroit à obeïr à l'Evêque de Rome, comme au seul Héritier des droits des Apôtres, & l'on dit entre une infinité d'autres choses, que les Papes ont rendu veritable la définition que *Scioppius* a donnée de l'Eglise Romaine: *Ecclesia est mandra, sive grex aut multitudo jumentorum, sive asinorum*. On fait aussi l'histoire de l'établissement & de la jurisdiction des Metropolitains ou Primats, & l'on soûtient que comme

a P. 94.

comme ils ont été établis par une prudence humaine, on les pourroit aussi abolir par un effet de la même prudence, & autres choses semblables qui ruïnent entierement l'autorité du Pape.

a L'Auteur s'applique après cela à montrer que les Papes n'ont point joüi depuis S. Pierre, sans discontinuation, de cette autorité souveraine qu'ils s'attribuent, puis qu'ils n'ont point eu le pouvoir de convoquer les Conciles Generaux, ni d'y présider, ni de faire des Loix, ou de s'opposer aux Canons des Conciles, & enfin qu'ils n'ont point joüi pendant plusieurs siécles des autres Droits de la Souveraineté. On trouve dans ce Chapitre l'histoire de la convocation des Conciles Generaux, & des oppositions que l'on a faites en divers temps à la puissance des Evêques de Rome.

b Enfin M. Barrovv attaque la derniere supposition des Catholiques Romains, savoir que la Primauté du Pape ne peut être ruïnée. Il apporte plusieurs raisons pour faire voir qu'elle peut cesser, & que quand on l'accorderoit au Pape, il pourroit arriver qu'il la perdît par les fautes qu'il commettroit, ou par les défauts que l'on trouveroit en sa personne, comme s'il devenoit heretique, car comme dit S. Ambroise, c ceux qui n'ont pas la foi de S. Pierre, ne sauroient être ses heritiers : *non habent Petri hæreditatem qui Petri fidem non habent, quam impiâ*

a P. 181. b 271. c De Pœn. I, 6.

piâ divisione discerpunt. Et c'est ce qui est arrivé plus d'une fois, comme le dit M. Barrovv après plusieurs Anciens, & que l'on voit encore aujourd'hui, si l'on en croit les Protestans, dont l'Auteur propose les raisons avec beaucoup de force, en faisant l'énumeration des sentimens de l'Eglise Romaine qu'ils regardent comme de grandes erreurs.

C'est là ce que contient le Traité de la Primauté du Pape. * Il est suivi d'un autre *de l'Unité de l'Eglise*, où M. Barrovv a dessein de prouver que l'Unité peut fort bien subsister, sans qu'il soit necessaire que l'Eglise Chrétienne ait un Chef visible. Il s'attache à faire voir que l'Unité de l'Eglise consiste, en ce que tous les veritables Chrétiens tombent d'accord des points fondamentaux, & particulierement de ceux qui ont beaucoup de liaison avec la pieté, & la pratique des bonnes œuvres ; en ce qu'ils sont unis ensemble par les liens d'une mutuelle charité, &c. Il montre en suite de quelle maniere les Eglises Chrétiennes peuvent détruire l'Hérésie & le schisme, sans avoir besoin d'un Chef visible, & entretenir ensemble une Conformité de Discipline dans les choses les plus importantes, quand même elle ne seroit établie que par la prudence humaine. Mais il soûtient qu'encore que cette derniere union soit possible, en supposant de certaines choses, elle n'est point

* P. 293.

point necessaire, ni ordonnée par les Apôtres, & il en donne plusieurs raisons, à quoi il ajoûte divers exemples de l'Histoire Ecclésiastique, par où l'on voit que l'on ne croioit pas qu'il fût necessaire qu'il y eût entre les Eglises une Union de Discipline. Il se sert particulierement en cette occasion des Epîtres de S. Cyprien, par lesquelles il paroit; selon M. Barrovv, que chaque Evêque étoit chargé d'une double obligation, dont l'une regardoit son troupeau en particulier, & l'autre toute l'Eglise. Par la premiere il étoit obligé de prendre garde que tout se fît en bon ordre dans son Eglise, & qu'il n'y arrivât rien que d'édifiant, ce qu'il tâchoit de faire en prenant conseil de son Clergé & de son peuple. Par la seconde il étoit obligé lors que le bien de son troupeau le demandoit, de conferer avec les autres Evêques touchant les moiens de conserver la verité & la paix. Mais en ce temps-là un Evêque ne savoit ce que c'est que d'être empêché d'agir selon l'étenduë de son pouvoir, par des appels à une autorité superieure, à laquelle il fût obligé de rendre conte de l'administration de sa charge. Il en étoit des Evêques comme des Princes, chacun desquels est souverain dans ses terres, mais qui ne laissent pas d'entretenir une certaine liaison ensemble, pour conserver la paix dans le monde ou entre les nations voisines les unes aux autres: *Statutum est omnibus nobis*, dit S. Cyprien *a*, *ac æquum est pariter*

a Ep. 55.

ac justum, ut uniuscujusque causa illic audiatur, ubi est crimen admissum; & singulis Pastoribus portio gregis sit adscripta, quam regat unusquisque Præpositus rationem actûs sui Domino redditurus : & ailleurs : *a Qua in re nec nos vim cuiquam facimus, nec legem damus, cùm habeat in Ecclesia administratione voluntatis suæ liberum arbitrium unusquisque Præpositus, rationem actûs sui Domino redditurus.*

b M. Barrovv fait voir après cela les inconveniens qui se rencontreroient dans le Gouvernement de l'Eglise Chrétienne, si elle reconnoissoit un chef visible. * Un celebre Théologien de l'Eglise Anglicane avoit soûtenu l'Unité de la Discipline Ecclésiastique, de sorte que toutes les Eglises Chrétiennes devroient être, selon lui, dans une espece de Conféderation, qui soûmit chaque Eglise en particulier au corps entier des Conféderez, s'il est permis de parler ainsi. M. Barrovv s'est crû obligé de le refuter, & pour cela il a recueilli de ses Ouvrages douze preuves de ce sentiment, que ce Théologien a répanduës en divers endroits, & qu'il a proposées avec assez de soin, quoi que d'une maniere fort obscure & fort embarrassée. Ce dernier Auteur avoit objecté, par exemple, à ceux qui ne croient pas que l'Unité de la Discipline soit necessaire, l'Article du Symbole, où il est dit, *Je crois la Sainte Eglise*

a Ep. 72. Vid. & Ep. 73. & 76. b P. 314.
** Thorndicke Antiquit. Ecclesiast.*

glise Catholique, ou Universelle; & le Symbole de Constantinople, où il y a: *la Sainte Eglise Catholique & Apostolique*. M. Barrovv répond à cela : que cet Article ne se trouve point dans les Abregez de la foi Chrétienne que l'on trouve dans S. Irenée, Tertullien & S. Cyprien, non plus que dans le Symbole du Concile de Nicée, & qu'il n'étoit pas dans le Symbole Apostolique dont l'Eglise de Rome se servoit, mais qu'il y a été ajoûté après le temps de Ruffin & de S. Augustin, contre les Hérésies & les Schismes qui s'étoient élevez dans l'Eglise Chrétienne. 2. Que l'on convient de l'Unité de l'Eglise Catholique à plusieurs égards, & qu'il n'y a que la maniére d'Unité qui soit en question, laquelle maniére n'est point décidée dans le Symbole. 3. Qu'on suppose gratuitement que l'Unité dont il est parlé dans le Symbole de Constantinople, soit celle d'un gouvernement exterieur. 4. Qu'on peut penser raisonnablement que le sens de cet Article n'est autre que celui-ci, que nous faisons profession de demeurer attachez au corps des Chrétiens qui sont répandus par tout le monde, & qui reçoivent la Foi, la Discipline, & la maniére de vivre ordonnées par Iesus-Christ & ses Apôtres : que nous sommes liez de charité avec tous les bons Chrétiens, avec lesquels nous sommes prêts de communier : que nous voulons observer les Lois & les Constitutions établies par l'autorité, & le consentement des Eglises pour

la

la conservation de la Verité, de l'ordre & de la paix : que nous renonçons enfin à toutes doctrines hérétiques, à toutes pratiques scandaleuses, & à toute sorte de factions. 5. Qu'il paroît que c'est là en effet le sens de cet Article, parcequ'il n'a été mis dans le Symbole, que pour conserver la Verité, la discipline & la paix de l'Eglise. 6. Qu'il n'est pas raisonnable d'expliquer cet Article d'une maniére qui ne convienne point aux temps Apostoliques, & à l'Eglise primitive, car alors il n'y avoit point d'union de Discipline entre les Chrêtiens, telle qu'elle a été depuis.

Comme on pouvoit objecter à Mr. Bartovv que son sentiment favorise les Indépendans, il fait voir ensuite *a* la difference qu'il y a entre son opinion & celle de ces gens-là : après quoi il tire diverses conséquences des principes qu'il a posez, comme que ceux qui se separent de la Communion de l'Eglise dans laquelle ils vivent, & qui est établie sur de bons fondemens, sont coupables de Schisme, & doivent être censez exclus de la Communion de toutes les autres Eglises, & qu'il ne faut pas qu'ils se croient exempts de faute, lors que quelque autre Eglise les reçoit, comme un sujet d'un Prince ne peut pas se soustraire à l'obeïssance de son Prince naturel, en se mettant sous la protection d'un autre. C'est aussi ce qui est défendu par les *b* Canons Apostoliques, que

a P. 322. *b* Can. 12.

que l'Ancienne Eglise a observez en cela avec beaucoup de soin, comme M. Barrovv le fait voir par plusieurs exemples.

C'est-là, selon lui, un moien d'étouffer les Schismes, & non pas celui que propose l'Eglise Romaine, savoir d'établir une union Politique entre diverses Eglises, par laquelle elles soient subordinées à une seule. Il faut que chaque Eglise laisse les autres jouïr en paix de leurs droits & de leurs libertez, & se contente de condamner les erreurs dangereuses, & les factions, & de secourir de conseil, & d'effet les autres Eglises lors qu'elles en ont besoin.

Le *Second Volume* contient l'explication du Symbole, en XXXIV Sermons, jusqu'à cet Article, *je croi au S. Esprit*, le reste n'étant expliqué *a* qu'en peu de mots, parce que l'Auteur en a traité en d'autres endroits de ses Ouvrages, marquez dans un petit Avertissement, qui est à la fin des Sermons. Ces Sermons ne sont pas de simples explications de la Lettre du Symbole. L'Auteur en a expliqué les Articles, à l'occasion de divers Textes de l'Ecriture qu'il explique à fonds, en traitant les matiéres qu'ils renferment avec plus d'étenduë que les circonstances particulieres du Texte. Il fait voir dans le premier combien l'incredulité est déraisonnable, & dans les deux suivans au contraire, combien la foi est raisonnable & juste. Dans le quatriéme & le cinquié-

me

a P. 507.

me il explique la matiere de la justification de la foi. Il prouve en suite en quatre Sermons consécutifs, l'existence de Dieu par les œuvres de la Création, par la disposition du corps humain, par le consentement de toutes les nations, par les effets surnaturels. Le 10 & les deux suivans traitent de l'unité de Dieu, de sa puissance & de la Création du monde. Dans le 13 & les suivans jusqu'au 20 l'Auteur prouve la Verité de la Religion Chrétienne, la fausseté du Paganisme & du Mahometisme, l'imperfection de la Religion Judaïque & l'excellence de celle de Jesus Christ, qu'il fait voir en quatre grands Sermons être le veritable Messie. En suite il explique tout ce qui est contenu dans l'Article second du Symbole, jusqu'au 33 inclusivement, dans les deux derniers desquels il montre la justice & la certitude du jugement dernier. Enfin le 34 traite au long de la Divinité du Saint Esprit.

Le *Troisiéme Volume* contient XLV Sermons qui ne traitent presque que de matieres de Morale. Les trois premiers sont sur des Textes de l'Ecriture qui nous ordonnent de faire tout au nom de Jesus Christ & de l'imiter. Les six suivans expliquent la soumission que l'on doit avoir pour la volonté de Dieu, & le contentement d'esprit auquel les Apôtres donnent de si grandes loüanges. Le 10 & le 11 traitent de la Patience & de la Joie: le 12 & le 13 de l'Etude de soi-même:

le 14 & le 15 de la Pensée de nôtre derniere fin: le 16 & le 17 du danger qu'il y a à differer la Repentance : le 18 & les suivans jusqu'au 22 du travail & des occupations de toute sorte de personnes, de quelque condition qu'elles puissent être : le 23 de la profondeur des Jugemens de Dieu : les quatre suivans de l'obeïssance que nous devons à nos Directeurs Spirituels : le 28 & les suivans jusqu'au 32 de l'Amour propre & de ses differentes especes : le 32 jusqu'au 35 de ne rien faire qui ne soit honête aux yeux de tout le monde : les trois suivans de la bonté de Dieu, & de ce qu'il n'y a point devant lui d'acception de personnes : le 39 jusqu'au 42 de l'Universalité de la Redemption, & les trois derniers de la naissance & de la passion de Jesus-Christ, & du don du S. Esprit.

Outre ce qu'on a dit de la Methode de M. Barrovv, qui est celle qu'observent aujourd'hui les plus habiles Théologiens de l'Eglise Anglicane, il est bon de remarquer que s'étant autant appliqué, qu'il l'a fait, aux Mathématiques, il s'est formé une habitude d'écrire assez exactement, d'aller droit au but sans s'écarter en des digressions inutiles, & de se servir de preuves solides plûtôt que de figures de Rétorique, selon la coûtume d'un grand nombre de Prédicateurs, qui s'attachent plus aux ornemens recherchez d'une froide éloquence, qu'à la solidité des raisonnemens. On a crû

avoir

devoir en avertir, de peur que le public dégoûté de ce qui a le nom de Sermon, ne fût épouvanté de trois Volumes *in folio* qui ne contiennent autre chose. Ceux qui ont été en Angleterre, & qui ont quelque connoissance des Livres des Théologiens de ce païs-là, savent l'estime dans laquelle y est nôtre Auteur. Mais pour satisfaire en quelque sorte ceux qui n'entendent pas l'Anglois, on donnera ici un extrait du VIII Sermon du 2 Tome, où l'Auteur prouve l'existence de Dieu par *le consentement de toutes les Nations.*

Lactance, aprés une infinité d'Auteurs Païens & Chrétiens, a cité contre les Athées, le témoignage de tous les peuples & de toutes les nations, qui ne s'accordent presque que dans la créance d'une Divinité: *testimonium populorum atque gentium in una hac re non dissidentium.* Ce témoignage est d'une trés-grande force, soit qu'on le considere en lui-même, ou par rapport à son origine.

Un ancien Philosophe *a* range les choses probables en cet ordre: ce qui semble vrai à quelques personnes savantes est en quelque sorte probable: ce qui paroit tel à la plus-part des Savans ou à tous est tres-probable: ce qui est crû de la plûpart des hommes, savans & ignorans, est encore plus vrai-semblable: mais ce en quoi tous les hommes consentent est autant vrai-semblable

O qu'il

a *Aristote Top. l.* 8.

qu'il est possible, & approche extrémement des veritez que l'on peut démontrer, de sorte qu'on passeroit pour un extravagant, ou pour un opiniâtre, si l'on avoit la hardiesse de le nier. Il n'y a aucun homme au monde qui puisse balancer par ses seules lumieres l'autorité constante de tout le genre humain. Si quelcun, par esprit de contradiction, ou autrement, s'avisoit de dire que la neige est noire, comme Anaxagore, que le mouvement est impossible, comme Zenon, que deux propositions contradictoires peuvent être veritables en même temps, comme Heraclite, il n'y auroit point d'autre moien de refuter un homme qui rejetteroit des principes aussi clairs que ceux-là, que de lui opposer le consentement universel de tout le genre humain. S'il refusoit de s'y rendre, il ne nous resteroit plus que de le regarder avec pitié, ou avec mépris. Il faut avoir des raisons bien puissantes & bien claires, pour resister à la voix commune de tous les hommes, & les accuser également d'erreur.

Pour mettre cette verité dans un plus grand jour, ou plûtôt pour démontrer le fait sur lequel elle est fondée, il est bon de citer les témoignages de quelques Philosophes Paiens, qui ne peuvent pas être suspects en cette occasion. *a Le consentement de tous les hômes*, dit Seneque, *est d'un grand poids chez nous ; une marque qu'une chose est vraie, c'est*

a Ep. 117.

c'est lors qu'elle paroit telle à tout le monde. Ainsi nous concluons qu'il y a une Divinité, parce que tous les hommes le croient , sans qu'il y ait aucune nation, quelque corrompuë qu'elle puisse être, qui le nie. a Ciceron avoit dit la même chose que lui en plusieurs endroits, & avoit remarqué qu'encore que plusieurs nations aient des sentimens extravagans de la Divinité , elles s'accordent toutes en ce qu'elles croient qu'il y a une puissance éternelle de qui nous dépendons: b *Dans les disputes emportées* , dit Maxime de Tyr , *dans les contestations* , *& dans la diversité de sentimens qui sont parmi les hommes, on voit une Loi & une doctrine également établie dans toute la terre, c'est qu'il y a un Dieu qui est le Roi & le Pere de tous les hommes, & qu'il y a plusieurs Dieux , fils de cet être supreme qui regnent avec luy C'est ce qu'avouënt les Grecs & les Barbares , les habitans du Continent & des Iles, les savans & les ignorans* Il y a une infinité de témoignages semblables, & s'il y a eu quelques Philosophes qui aient contredit ce consentement universel, ils sont en si petit nombre, que, selon le même Auteur, on les doit regarder comme l'on fait les monstres tel que seroit un Bœuf sans cornes, & un Oiseau sans ailes.

Si nous considerons l'origine de cette opinion universelle, nous en reconnoîtrons en-

a *Tusc. I.* b *Diss. I. p. 5.*

core mieux la solidité. Car enfin ce consentement ne peut être venu que de l'une de ces quatre choses : Ou c'est une pensée qui est attachée aux lumieres naturelles, tels que sont les principes les plus évidens des sciences, & l'envie que nous avons d'être heureux, comme Ciceron *a* & plusieurs autres Philosophes l'ont dit : Ou nous avons une disposition naturelle à embrasser ce sentiment, dès qu'on nous le propose, comme nos yeux sont naturellement disposez à appercevoir la lumiere d'abord qu'elle paroit, ainsi que l'a *b* crû Julien : Ou quelque puissante raison qui se présente d'elle-même à l'esprit de tous les hommes, même des plus grossiers, & qui dépend des principes ou des notions communes, a produit ce consentement, comme l'a crû Plutarque : Ou enfin quelque ancienne tradition, qui est venuë d'une même source, a répandu cette opinion par toute la terre, selon la pensée de quelques autres.

On ne sauroit imaginer d'autre voie, par laquelle ce sentiment ait pû être reçû parmi tous les hommes, qui ont tant de penchant à juger diversement d'une même chose. Or laquelle de ces voies qu'on veuille choisir, nôtre raisonnement est également fort & concluant. Si c'est une lumiere de la nature, il y a autant d'extravagance à la nier, qu'il y en auroit à dire que les principes les plus évidens

a De Nat. Deor. Lib. 1. & 2. b Iulian. ad Heraclit.

évidens des sciences sont faux. Si l'on dit que c'est par une disposition naturelle que les hommes croient qu'il y a un Dieu, pourquoi resister à un penchant de la nature, dont les mouvemens ne nous trompent jamais? Si l'on accorde qu'il y a une puissante raison qui en persuade tous les hommes, c'est vouloir renoncer au sens commun que de refuser de s'y rendre.

Mais si l'on dit que cette connoissance est venuë aux hommes d'une ancienne tradition, ce qui paroît en effet plus vrai-semblable, il faudra chercher de qui cette tradition nous est venuë, & qui a été le commun maître de tout le genre humain. On sait bien les noms de ceux qui ont formé quelque Secte, ou qui ont engagé quelques peuples dans de certaines opinions, mais on ne trouve ni le nom de celui que l'on prétend avoir inventé cette doctrine, ni le lieu, ni le temps auquel il a vécu, ni la maniere dont elle s'est introduite & répanduë parmi les hommes. C'est ce qui nous fait croire que les auteurs de cette tradition sont nos premiers parens, qui, comme ils ne pouvoient pas ignorer leur origine, doivent sans doute apprendre cette verité à leurs enfans. Il est aisé de concevoir que c'est ainsi que tous les hommes l'ont apprise. Cette pensée nous conduit à une autre, qui est de très-grande importance dans le sujet dont il s'agit, c'est que tout le genre humain est descendu d'un seul homme, ou

au moins d'un très-petit nombre de personnes qui se trouvoient ensemble, d'où il paroit premierement que les génerations des hommes ont un commencement, & en second lieu que l'on ne peut rejetter la doctrine de l'existence d'un Dieu, comme une fiction des Politiques. Car supposé que le genre humain ait un commencement sur cette terre, d'où pourroit-il tirer son origine que de la Divinité telle que nous la concevons? Quel autre Etre pourroit avoir formé des corps aussi admirables que les nôtres, & leur avoir uni une intelligence telle qu'est nôtre ame? Qu'on nous dise aussi qui a appris aux premiers hommes, qu'il y a un Dieu, & comment ils se sont mis dans l'esprit qu'ils tiroient leur existence de lui, si celui qui les a formez ne s'est pas fait connoître à eux d'une maniere sensible, & ne leur a pas appris que c'est à lui qu'ils devoient leur existence? En un mot puisque c'est ce qu'ils ont enseigné à leur posterité, que nous n'avons aucune raison de refuser de les croire, & que nous ne saurions imaginer des témoins plus dignes de foi, ni des gens qui nous puissent mieux instruire de leur origine qu'eux-mêmes, nous ne saurions rejetter raisonnablement une tradition qui nous est venuë d'eux. C'est un raisonnement que l'on trouve tout entier dans Platon: *a Il faut que nous ajoûtions foi*, dit-il, *à ceux qui nous ont dit qu'ils étoiét de la race des*

a In Timaeo.

des Dieux, puis qu'ils ont dit qu'ils connoissoient parfaitement ceux de qui ils étoient descendus; il n'est pas possible de se défier des enfans des Dieux, quoi qu'ils n'apportent point de démonstration évidente de ce qu'ils ont dit. Comme ils n'avancent que des choses qui les regardent eux-mêmes, il est juste de les en croire.

Ainsi l'on voit que ces deux veritez, la tradition universelle d'une Divinité, & la pensée que tous les hommes sont venus d'une même origine, se soûtiennent l'une l'autre. Et à l'égard de la derniere, il y a encore diverses histoires & diverses opinions qui la confirment, quoi qu'il n'y en ait peut-être point qui l'appuie si puissamment que la créance universelle dont on vient de parler. Il ne sera pas néanmoins inutile d'en donner quelques exemples.

C'est sans doute par une ancienne tradition, que l'on ne peut rapporter non plus qu'aux premiers hommes, que la plûpart des Paiens ont crû, Que tout le genre humain tiroit son origine des mêmes Parens, *a* qui avoient reçu l'être de la Divinité, à la ressemblance de laquelle ils avoient été formez:

Finxit ad effigiem moderantum cuncta Deorum.

Que l'ame est immortelle, qu'il y a des récompenses & des peines après cette vie, selon que l'on a bien ou mal vécu, qu'il y a

O 4 des

a Vid. Clem. Alex. Str. 5. p. 401. Aristot. Met. XII. 8. Polit. I, 2.

des lieux, où les gens de bien sont heureux, & d'autres où les méchans souffrent après la mort. On ne peut pas dire que ce sont les Philosophes qui ont découvert par le raisonnement ces veritez, & qui en ont persuadé tout le monde. Les raisons des Philosophes sur ce sujet sont trop subtiles & trop fines, pour être de la portée de tous les hommes. Il faut necessairement que ce soit la Tradition qui ait appris aux hômes ces veritez. *On doit croire*, a dit Platon, *les rapports touchant ces sortes de choses, qui sont en si grand nombre & si anciens. Permanere animos*, b dit Ciceron, *arbitramur consensu nationum omnium. Cùm de animarum æternitate disserimus*, dit Seneque c après luy, *non leve momentum apud nos habet consensus hominum aut timentium inferos, aut colentium.*

C'est encore de la même source qu'est venuë une opinion extrémement répanduë parmi les Paiens, c'est qu'au commencement les hommes avoient joui d'une felicité d qu'ils perdirent par leur propre faute, & que cette faute est l'origine de tous les maux ausquels leur posterité a été exposée. On sait ce qu'ont dit les Poëtes de l'âge d'or, & de la Boëte de Pandore. C'est aussi de là qu'est née l'opinion de la préexistence des ames, dont on trouve ces paroles remarquables dans les fragmens de Ciceron: *Lors que l'on considere les erreurs & les miseres ausquelles*

a De Leg. 2. Gorg. sub fin. b Cic. Tusc. 1. & in Lælio. c Ep. 117. d Vid. Plat. in Phæd.

quelles les hommes sont exposez en cette vie, il semble que ce n'est pas sans raison que ces anciens Prophetes, & ces Interpretes de la volonté des Dieux qui nous ont instruit de la Religion & des Mysteres, ont dit que nous sommes nez pour être punis des crimes, que nous avons commis dans une vie précedente.

Je ne sai si ce n'est point selon l'ancienne Tradition, corrompuë par la longueur du temps, que Platon a a cru que le premier homme étoit au commencement Androgyne, homme & femme tout ensemble, mais qu'il fut partagé en deux, ce qui ne s'accorde pas mal avec l'Histoire Sacrée, qui nous apprend que la premiere femme fut formée du corps du premier homme.

Il y a encore plusieurs autres histoires concernant les hommes, lesquelles s'accommodent fort bien avec la sacrée, comme ce que disent les Poëtes de la longue vie des premiers hommes, de la corruption generale de tout le genre humain, & du Déluge envoié pour la punir.

On a aussi dit bien des choses de la Divinité; & du cûlte qu'on lui doit rendre, qui semblent être venuës de la même source, à quoi on pourroit ajoûter diverses coûtumes repanduës autrefois presque par tout le monde; comme celle de conter par dixaines, de diviser le temps par semaines, de commencer à conter par la nuit, comme aiant été avant le jour. Outre cela les hommes

a *Ibid.*

presque toûjours, & dans toute la terre ont été d'accord sur les principaux chefs de la morale. Il est vrai que la raison les peut enseigner à ceux qui la consultent, mais la plûpart du monde n'étoit pas assez bien disposé pour écouter tranquillement la voix de la seule raison, & pour imposer silence au bruit des passions qui nous empêche de l'entendre, si cette voix n'avoit été soûtenuë d'une autre voix plus claire & plus forte, savoir celle de la Tradition.

On dira peut-être qu'il y a eu des nations barbares, parmi lesquelles la créance d'une Divinité a été comme étouffée par l'ignorance & par la stupidité, & que parmi des nations polies, comme les Grecs, il s'est trouvé des gens qui en ont douté, ou qui l'ont rejettée comme un mensonge. Mais il faut aussi qu'on avouë qu'elle a toûjours été reçuë communément parmi les Orientaux, les plus anciens peuples du monde, & dont les Colonies ont rempli toute la terre, comme nous l'apprenons par les plus anciennes histoires qui nous restent.

Il est vrai encore qu'à cette verité on a mêlé mille extravagances touchant la nature de la Divinité, & la maniére de la servir. Mais c'est ainsi que le Judaïsme a été corrompu par les Docteurs Juifs, & la Religion Chrétienne par ceux des Chrétiens, qui y avoient apporté tant de changement qu'elle n'étoit presque pas reconnoissable pendant quelques siécles. Dira-t-on pour cela qu'il est

est faux que ces deux Religions soient venuës de Moïse & de Jesus-Christ? Il a pu arriver la même chose à la premiere Tradition; & Aristote *a* a crû qu'en effet cela étoit ainsi, ses paroles sont trop remarquables, pour ne les pas rapporter : *La plus profonde antiquité a laissé aux siécles à venir, sous l'enveloppe des fables, la creance qu'il y a des Dieux & que la Divinité embrasse toute la nature. On y a ajouté ensuite le reste de ce que la fable nous apprend, pour en persuader le peuple, afin de le rendre plus obeïssant aux Loix, & pour le bien de l'Etat. C'est ainsi que l'on dit que les Dieux ressemblent aux hommes, ou à quelques animaux, & autres choses semblables. Si l'on en sépare les seules choses que l'on disoit au commencement, savoir que les Dieux ont été les premieres natures de toutes, on ne dira rien qui ne soit digne de la Divinité. Il y a de l'apparence que les sciences aiant été peut-être plusieurs fois inventées, & plusieurs fois perduës, ces sentimens se sont conservez jusqu'à present, comme des restes de la doctrine de ces anciens hommes. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons distinguer les opinions de nos Peres, & les opinions de ceux qui ont été les premiers sur la terre.*

Il est difficile de prouver mieux une matiére de fait, & l'on ose même dire que dans la Physique on prouve rarement l'existence d'une cause par des effets qui soient en si grand nombre, si divers, si sensibles & si

a Met. XII, 8.

ſurez. L'harmonie qui eſt entre les parties
e l'Univers, leſquelles conſpirent toutes à
 même fin, & gardent toûjours le même
rdre, montre que cette Divinité connuë de
out le genre humain eſt unique en nombre;
e même que la concorde, que l'on voit
ans un Etat entre des perſonnes de diffe-
entes humeurs, apprend qu'ils vivent ſous
s mêmes Loix; de même que la marche
eglée d'une armée fait voir qu'elle obeït à
n ſeul Géneral; de même enfin que l'ordre
 la regularité, que l'on voit dans une mai-
on, prouvent qu'elle a été conſtruite par un
ul Architecte. C'eſt auſſi ce que tout le
enre humain a reconnu, malgré le grand
ombre des Dieux que les Paiens ont adoré.
ar ils reconnoiſſoient une Divinité ſupreme
 laquelle toutes les autres étoient ſoumiſes,
ue les Poëtes même appellent *le Pere*, *le*
oi, *le plus haut*, *le plus grand*, *le plus excel-*
nt des Dieux &c. C'eſt ce qu'ont reconnu
ne infinité de Philoſophes, qui ont même
it que tous les noms, qui étoient dans la
ouche du peuple, comme les noms de dif-
erens Dieux, ne marquoient qu'une ſeule
ivinité. *Quoties voles*, dit Seneque a, *tibi*
cet aliter hunc AUCTOREM *rerum no-*
rarum compellare: tot appellationes ejus eſſe
oſſunt quot munera: Hunc & Liberum Pa-
em & Herculem ac Mercurium noſtri pu-
nt &c. *Omnia ejuſdem Dei nomina ſunt,*
arie utentis ſua poteſtate. Sophocle b a dit
en-

a De Benef. IV, 7. b In Excerpt. Grot. p. 149.

encore plus fortement dans une Tragedie qui s'est perduë : Εἷς ταῖς ἀληθείαισιν εἷς ἐστὶν Θεὸς &c. *Dans la verité il n'y a qu'un seul Dieu, il n'y en a qu'un qui ait formé le Ciel, la Terre, la Mer, & les Vents. Cependant la plus-part des mortels, par une étrange illusion, dressent des statuës des Dieux de pierre, de cuivre, d'or & d'yvoire, comme pour avoir une consolation présente de leurs malheurs. Ils leur offrent des sacrifices, ils leur consacrent des fêtes, s'imaginant vainement que la pieté consiste en ces ceremonies.*

Aussi Marcile Ficin, *a* qui a traduit Platon en Latin & qui a voulu renouveller le Platonisme au siécle passé, croit aprés plusieurs autres, que l'on a tort de se scandaliser de ce qu'on trouve souvent dans Platon le nom de Dieux au pluriel, parce que ce Philosophe n'entend par là que des Dieux subalternes, tels que sont les Anges : *Que ceux*, dit-il, *qui ne sont pas surpris du nombre des Anges, ne s'étonnent point du nombre des Dieux. Car dans Platon tant de Dieux n'emportent pas plus que chez nous tant d'Anges & tant de Saints.*

M. Barrovv conclut de tout cela que le Consentement Universel de toutes les nations prouve fort bien qu'il y a un Dieu: & l'on ne peut pas douter qu'il n'ait raison. On peut comprendre par là que les Sermons de cet Auteur sont plûtôt des Traitez, ou des Dissertations exactes que de simples Haran-

a In arg. Lib. X. de Leg.

rangues pour plaire à la multitude. Si l'on n'avoit résolu de se tenir dans les bornes de simple Historien, on diroit que l'on n'a point encore vû de Sermonnaire comparable à cet Auteur : mais nôtre goût particulier, ou plûtôt celui de toute l'Angleterre ne doit pas servir de regle à toute l'Europe.

XVI.

I. SCIOTHERICUM TELESCOPICUM. *Or A new contrivance of adapting a Telescope to an horizontall Dial, for observing the moment of time by day or night, usefull in all astronomical observations, and for regulating and adjusting curious pendulum watches, and other time keepers, with proper Tables requisite thereto.* Cadran Telescopique, ou Invention nouvelle pour ajuster un Telescope à un Cadran horizontal, & pour savoir le moment de temps où l'on est, de jour ou de nuit : utile pour toutes sortes d'observations astronomiques, & pour regler les Pendules & autres Horloges, avec les Tables necessaires. Par GUILLAUME MOLYNEUX, Ecuyer, membre de la Societé Royale & de celle de Dublin. A Dublin 1686. in 4.

ON n'a pas vû le Livre dont on vient de mettre le Titre ; on nous a seulement envoié ce titre avec un extrait Anglois, qu'on mettra ici traduit en nôtre Langue.

L'Auteur de ce Traité, ayant remarqué les défauts des Cadrans Solaires, a tâché d'y remedier dans cet Ouvrage, & en même temps de rendre leur usage plus assuré & plus étendu. Le plus grand défaut des Cadrans Solaires, c'est qu'à moins qu'ils ne soient extrémement grands, on ne les peut pas diviser en parties assez petites, pour marquer le temps avec beaucoup d'exactitude. Et s'ils sont assez grands, l'ombre de l'éguille est accompagnée d'une pénombre, qui fait que l'on ne peut connoître le moment où l'on est qu'à une Minute ou deux près. Outre cela on ne peut se servir de ces Cadrans que de jour, & lors que l'on voit le Soleil. Ils ne sont d'aucun usage la Nuit, qui est le temps auquel principalement on peut faire des Observations Astronomiques, & auquel par consequent il est de plus grande importance de connoître exactement les Minutes du temps. On remedie par l'invention de M. Molyneux à ces deux inconvenients. On peut par ce moien observer le temps avec plus d'exactitude, que dans les Cadrans les plus grands ; il n'y a aucun danger de la moindre pénombre, & quoi que le Soleil soit couvert

„ de nuées, on ne laisse pas d'observer le
„ temps, pourvû qu'on le puisse seulement
„ appercevoir. On peut encore se servir de
„ ce Cadran Telescopique de nuit aux étoi-
„ les., & connoître exactement le temps,
„ presque en le regardant simplement, sans
„ qu'il soit besoin de calculer aucuns Trian-
„ gles.

„ On donne dans ce Traité diverses ma-
„ niéres de poser ce Cadran, de trouver la
„ ligne Meridienne, & d'ajuster les Telesco-
„ pes aux Regles, dont on se sert en diverses
„ operations Mathematiques & Mechani-
„ ques.

„ On y a aussi joint des Tables fort am-
„ ples de l'Ascension directe du Soleil, & de
„ diverses des principales étoiles fixes; des
„ Tables des Etoiles qui sont autour du Po-
„ le, pour observer le temps par leur moien
„ avec la Regle & le Compas; & la Démon-
„ stration & la Methode de calculer de
„ semblables Tables, pour quelque autre
„ lieu que ce soit.

„ Enfin l'on a démontré ici clairement
„ l'Equation des jours, qui a donné tant de
„ peine jusqu'à présent aux Astronomes.
„ On s'est servi en ceci d'un traité de M.
„ Jean Flamsteed M. R. celebre Astrono-
„ me, & l'on y a joint des Tables de ces
„ Equations pour bien regler les Pendules
„ & autres Horloges.

„ Ce Livre est dedié à Monsieur le Comte
„ de Clarendon, Lieutenant General & Gou-

ver-

verneur d'Irlande, qui est un Seigneur fort « savant, & qui favorise infiniment les « beaux Arts & les Sciences. On parle dans « l'Epître dedicatoire des progrès que la « Philosophie fait présentement par les « soins des Societez, qui s'y appliquent en « divers endroits de l'Europe, & particulie- « rement de celle de Dublin, à laquelle « Monsieur le Comte de Clarendon a té- « moigné autant de faveur qu'il est pos- « sible. «

Si l'on avoit vû le Livre de M. Molyneux, on en auroit donné un extrait plus exact, mais on n'en peut dire autre chose que ce qu'on en a trouvé dans le Memoire qu'on vient de lire. On prie ceux qui voudront en envoier de semblables, de les faire un peu plus étendus, & de ne se contenter pas seulement d'indiquer les matiéres, mais d'expliquer en abregé quelques-unes des principales.

2. *Solution d'un Probleme de Dioptrique proposé dans le* Journal des Sçavans *de 1685. dans laquelle on fait voir comment les Telescopes composez de quatre Verres convexes font paroître les objets droits, communiqué de Dublin par Monsieur* MOLYNEUX.

L'Auteur du Livre dont on vient de lire l'extrait, nous aiant, quelques Semaines après, envoié de Dublin la solution d'un Probleme de Dioptrique, on a cru devoir la joindre à cet extrait, pour ne pas

pas séparer deux productions d'un même Auteur. L'invention du Quadran Telescopique est sans doute de bien plus grande importance que la solution d'un Probleme, qui ne peut avoir été proposé que par quelcun qui n'est pas extrémement versé dans la Dioptrique, comme on le verra par la lecture de ce qui suit. que l'on a traduit mot pour mot de l'Anglois.

,, Dans le *Journal des Sçavans* du Lundi ,, 17 Septembre 1685. pag. 466. de l'Edition ,, d'Amsterdam on trouve cet endroit: *Comme les Lunettes d'un seul Verre Convexe ,, font voir les objets droits, que celles de deux ,, verres convexes les renversent, & que ,, celles de trois les font encore voir droits: il ,, semble que celles de 4 verres les devroient ,, renverser. Cependant l'experience fait voir ,, que ces objets paroissent droits au travers ,, de ces Lunettes. La singularité de ce Phenomene a obligé les Dioptriciens à en chercher la raison; mais ils n'ont sceu la trouver encore. M. Regis, qui s'est appliqué assez particulierement à cette partie de la ,, Physique, croit l'avoir rencontrée, & nous ,, fait esperer qu'il la communiquera bientôt ,, au public.*

,, Le Journal n'en dit pas davantage, & ,, ne nous apprend pas quelle est la Methode ,, de M. Regis, qui apparemment est celui ,, qui a écrit au Journaliste la Lettre d'où il ,, a tiré ces paroles.

,, Pour moi il me semble que ce Phenomene est fort aisé à expliquer, si l'on con-

ſidere la maniere dont les verres ſont ſi- «
tuez dans le tuiau des Lunettes. Après le «
verre objectif, le verre oculaire eſt placé «
auſſi loin (du côté de l'œuil) du foier du «
verre objectif, qu'eſt le foier du verre o- «
culaire. Enſuite le verre oculaire du milieu «
eſt éloigné de même, ſelon la diſtance de «
ſon foyer, de celui du premier verre oculai- «
re, & le troiſiéme verre oculaire qui eſt «
le plus proche de l'œuil qui regarde au «
travers de tous ces verres, eſt placé dans «
le foier du plus proche des trois oculaires. «

Je dis donc premierement qu'on ne «
peut pas dire proprement qu'aucun verre «
convexe ſeul, & par ſoi-même renverſe ou «
redreſſe les objets, mais ſeulement à l'é- «
gard de la ſituation de l'œuil. Car ſi l'œuil «
qui regarde au travers d'un ſimple verre «
convexe, eſt plus proche du verre que n'eſt «
ſon foier, les objets paroiſſent droits ; ſi «
l'œuil eſt placé juſtement dans l'endroit du «
foier les objets ne ſont ni droits ni renver- «
ſez, mais tout en confuſion, enfin ſi l'œuil «
eſt plus loin du verre que le foier, alors «
les objets paroiſſent renverſez. Je parle ici «
d'objets éloignez dont les raions qui par- «
tent de quelques-uns de leurs points, puiſ- «
ſent être cenſez venir en lignes paralelles «
contre le verre objectif. Ce ne peut être «
que de ſemblables objets que l'on parle, «
lors qu'il s'agit de Teleſcopes. «

Cela étant poſé, je dis en ſecond lieu «
que le verre objectif du Teleſcope renverſe «

« l'ob-

„ l'objet & aux verres oculaires, & à l'oeuil
„ qui regarde au travers, le verre oculaire é-
„ tant placé plus loin de l'objectif que n'est
„ le foier de ce dernier verre. Mais le verre
„ oculaire ne fait rien au redressement ou au
„ renversement de l'objet, lors-que l'oeuil se
„ trouve placé justement à l'endroit de son
„ foier. On voit par là que le renversement
„ des objets, dans un Telescope de deux ver-
„ res convexes, vient uniquement du verre
„ objectif & de sa situation, sans que le verre
„ oculaire fasse rien à cela, car si l'oeuil étoit
„ dans la même situation où est le verre ocu-
„ laire, il verroit l'objet renversé au travers
„ d'un simple verre objectif.

„ Je viens présentement à considerer le se-
„ cond verre oculaire, qui est placé après le
„ premier lequel suit immediatement l'obje-
„ ctif. Il est clair qu'en plaçant ce second ver-
„ re, comme il le doit être dans un Telesco-
„ pe, si nous en approchons l'oeuil plus près
„ que n'est son foier, nous voions les objects
„ renversez & confus. Si nous mettons l'oeuil
„ justement dans l'endroit du foier nous
„ voions les objects confus, en sorte qu'ils
„ ne sont ni droits, ni renversez. On peut si
„ l'on veut, recevoir la représentation des ob-
„ jets sur un morceau de papier blanc, où on
„ les verra peints distinctement comme ils le
„ sont dans le foier du verre objectif. On voit
„ tout en confusion lorsque l'oeuil est placé
„ en cet endroit que l'on appelle ordinaire-
„ ment *La Base distincte*. Mais l'oeuil étant si-

„ tué

tué plus loin que ce verre oculaire du mi- "
lieu, voit les objets droits & confus. Or c'est "
là la situation du troisiéme verre oculaire, "
ou qui est le plus proche de l'œuil, étant "
toûjours éloigné de l'oculaire du milieu, de "
l'étenduë de leurs deux foiers tout à la fois. "

Enfin ce troisiéme verre n'a aucune part "
dans le renversement ou dans le redresse- "
ment des objets, lesquels il reçoit droits du "
verre du milieu. Dans un Telescope de "
deux verres convexes l'oculaire ne change "
point non plus les objects, qu'il reçoit ren- "
versez du verre objectif, comme nous l'a- "
vons montré. La raison pour laquelle ce "
dernier verre oculaire, lequel est le plus "
proche de l'œuil ne fait rien au renverse- "
ment ou au redressement des objects, est "
la même qui a lieu à l'égard d'un Telesco- "
pe à deux verres convexes. C'est que l'œuil "
est placé dans son foier, d'où il s'ensuit "
qu'il voit les objets, comme ils sont repré- "
sentez dans la Base distincte. C'est à dire "
que l'object étant renversé dans la Base di- "
stincte du verre objectif, un simple verre o- "
culaire convexe le porte à l'œuil renversé, "
mais que dans la Base distincte du second "
verre oculaire l'objet est droit, & c'est "
pourquoi le troisiéme qui le porte immé- "
diatement à l'œuil, le lui représente droit. "

Il faut donc considerer un Telescope com- "
posé d'un verre objectif & de trois oculai- "
res, comme deux Telescopes composez de "
deux verres convexes. Le premier se trouve "
formé du verre objectif & du premier verre "
" ocu-

„ oculaire, & celui-ci renverse les objets, c'est
„ à dire que l'object, étant renversé dans la
„ Base distincte du verre objectif, est ainsi
„ porté à l'œuil. Le second est formé des
„ deux autres verres oculaires, & redresse ce
„ que le premier avoit renversé, c'est à dire
„ que l'objet est droit dans la Base distincte
„ du verre oculaire du milieu, & est porté
„ ainsi à l'œuil au travers du troisiéme. Les
„ verres oculaires, dans l'un & dans l'autre
„ Telescope ne changent rien dans la repré-
„ sentation de l'objet, mais le reçoivent tel
„ qu'il se trouve immédiatement devant eux.

„ L'Auteur du Probleme ne devoit pas di-
„ viser le Telescope à quatre verres en quatre
„ parties, mais en deux seulement, & alors le
„ cas proposé auroit été clair, au lieu qu'en
„ le divisant en quatre parties, il attribuë à
„ deux des verres une chose dans laquelle ils
„ n'ont point de part, savoir le renversement
„ & le redressement des objets.

„ Je dis donc enfin qu'un seul verre convexe
„ situé de la sorte dans un Telescope renver-
„ se l'objet, & que le verre oculaire qui le
„ suit immédiatement n'y contribuë point,
„ & ne le redresse pas non plus, mais le re-
„ présente tel qu'il est dans la Base distincte
„ du verre objectif, c'est à dire renversé. Le
„ troisiéme verre, ou l'oculaire du milieu, le
„ redresse, & le quatriéme en reçoit l'image
„ telle qu'elle est dans la Base distincte du
„ troisiéme, c'est à dire droit. Et voila, selon
„ moi, qui suffit pour la solution du Pro-
„ bleme.

XVII.

XVII.

COMMENTAIRE PHILOSOPHIQUE *sur ces Paroles de* JESUS-CHRIST *contrain les d'entrer ; où l'on preuve par plusieurs raisons demonstratives qu'il n'y a rien de plus abominable, que de faire des conversions par la contrainte ; & où l'on refute tous les Sophismes des Convertisseurs à contrainte, & l'Apologie que S. Augustin a faite des persécutions. Traduit de l'Anglois du S. Jean Fox de Bruggs par M. J. F.* A Cantorbery, & se trouve à Amsterdam chez Wolfgang. I & II Partie. 2 Vol. in 12. 1686.

ON trouvera peut-être que ce Livre est écrit avec trop de vehemence, mais ce seroit mal représenter le personnage d'un persécuté que de parler avec modération d'une Doctrine, qui, dit l'Auteur, éteint toutes les lumieres de la nature, étouffe tous les mouvemens de l'humanité, & renverse tous les fondemens de la Religion, de la Morale, & de la Societé Civile. C'est par ces raisons qu'on prouve, dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que ces mots de la Parabole, *contrain les d'entrer*, ne peuvent se prendre dans un sens literal. Dans la seconde, on répond aux objections des Convertisseurs, dont le nom, dit-on, est devenu présentement aussi odieux que celui

de Sophiste & de Tyran. a On nous promet encore une troisiême Partie où l'on refutera S. Augustin, *b qui a fait l'Apologie des persécutions avec plus d'application d'esprit que Tertullien celle de la Religion Chrêtienne.*

On rencontre d'abord une fort longue préface, où l'Auteur, aprés avoir parlé de l'occasion de ce Traité, s'attache à refuter une objection qui ne lui étoit pas tombée dans l'esprit, pendant qu'il composoit son Ouvrage. Elle est tirée d'un Livre intitulé *Conformité de l'Eglise de France avec celle d'Afrique*, où l'on prétend que les Protestãs, qui ne sont que des enfans rebelles n'ont aucun droit de persécuter les Catholiques, qui sont des enfans obeïssans; & que le droit de punir les infracteurs des Loix Divines & Ecclésiastiques n'appartient qu'à l'Eglise Catholique, qui est la Mere commune des Chrêtiens. On répond que ce raisonnement n'est fondé que sur une supposition que les Protestans traitent de chimere, & qu'ils n'ont qu'à en faire une toute opposée pour avoir autant de droit que les Catholiques. Ils n'ont qu'à dire que l'Eglise Romaine est une prostituée, & ceux qui la reconnoissent, des enfans supposez, qui ont chassé l'Epouse & les heritiers légitimes de leur maison, & qu'eux étant les vrais enfans de l'Eglise Apostolique, l'Epouse de JESUS-CHRIST, ils ne sauroient rien faire de plus juste que de venger les outrages, que les Papistes ont faits à leur Mere & à leurs fre-

a *Préf. p. 8.* b *p. 324.*

rés, & de les traiter comme une Societé d'adulteres & d'usurpateurs.

C'est une des preuves sur lesquelles on appuye le plus fortement dans le corps de l'Ouvrage, pour montrer que la contrainte est absolument défenduë en matiere de Religion; puisqu'elle ne peut être commandée aux Societez Orthodoxes, qu'elle ne le soit aussi aux Hérétiques. On apporte plusieurs autres raisons contre cette contrainte. *a* I. Qu'elle est opposée à ce que la lumiere naturelle apprend à tous les hommes sur ce sujet. II. Qu'elle est contraire à l'esprit de l'Evangile. III. Qu'elle engage à commettre mille crimes & à renverser la Societé Civile. IV. Qu'elle empêche le progrês du Christianisme, en fournissant aux Infideles un prétexte plausible de fermer l'entrée de leur païs aux Chrétiens, & de les chasser de tous les lieux d'où ils sont les maîtres. V. Qu'elle ôte à la Religion de Jesus-Christ un des plus forts argumens qu'elle ait, pour montrer la fausseté de celle de Mahomet. VI. Que durant les trois premiers siecles de l'Eglise, les Péres n'ont point entendu le commandement de la parole d'une contrainte corporelle; & que s'ils eussent été dans ce sentiment, ils n'auroient pas eu sujet de se plaindre des Payens. VII. Qu'un ordre de cette nature ne peut venir de Dieu, parce qu'il exposeroit ses enfans à une oppression continuelle.

P Pour

a Dans la premiere partie ch. X. Ch.

a Pour mettre la premiere preuve dans tout son jour, l'Auteur pose d'abord, après le P. Mallebranche, qu'il semble estimer beaucoup, qu'il y a des notions de bon sens communes à tous les hommes, qui ne trompent jamais ceux qui les consultent attentivement, parce que c'est Dieu lui-même la verité essentielle, qui nous éclaire alors très-immédiatement, & qui nous fait contempler dans son essence les idées des véritez éternelles, contenuës dans les principes de la Métaphysique. Ce sont ces notions communes qu'on appelle la raison immuable & universelle, & qu'on doit consulter comme une regle infaillible dans l'examen de toutes les veritez; b Qu'on ne dise donc plus que la Théologie est une Reine, dont la Philosophie n'est qu'une Servante; car les Théologiens témoignent eux-mêmes par leur conduite, qu'ils regardent la Philosophie comme la Reine, & la Théologie comme la servante, puisqu'ils donnent si souvent la gêne à leur esprit, pour concilier leur Systeme avec la bonne Philosophie. On ajoûte à cela que quand il y auroit des veritez spéculatives, qu'on ne doit pas examiner à cette regle, il n'y a point au moins de pratique, ni de Loi morale, qu'il ne faille soumettre aux idées naturelles de l'Equité; & afin que les passions & les préjugez ne troublent pas l'esprit de ceux qui font cet examen, on veut que s'élevant au dessus de leur interêt personnel & des

a Ch. I. b p. 7.

& des coûtumes de leur patrie, ils se demandent en général : *Une telle chose est-elle juste, & s'il s'agissoit de l'introduire dans un païs, où elle ne seroit pas en usage, & où il seroit libre de la prendre ou de ne la prendre pas, verroit on, en l'examinant de sang froid, qu'elle est assez juste pour meriter d'être suivie?* On fait voir ensuite que cette hypothese est si veritable que personne n'y contredit que de bouche, que tout le monde en convient dans le fond, jusqu'aux Théologiens Romains, & on cite là-dessus un célebre Capucin, le Pere Valerien Magni. *a*

La lumiere naturelle étant la regle infaillible de nos actions, *b* si on prouve que la contrainte en matiére de Religion est contraire aux idées que nous avons de Dieu & de l'homme, on sera forcé d'avouer que c'est une action criminelle. C'est ce qu'on entreprend de faire, en montrant ; (1) que l'adoration principale que l'on doit à l'Etre tout parfait consiste dans les actes de l'esprit, dans les jugemens qu'on forme de Dieu, & dans les mouvemens de respect, de crainte & d'amour que la volonté sent pour lui : (2) Que le culte exterieur ne sauroit lui plaire, lorsqu'il est séparé des mouvemens de l'ame : de même qu'un Roi ne regarderoit pas comme une marque de respect l'abbatement d'une statuë, que le vent feroit tomber en sa présence. (3) Que les menaces, les prisons, les exils & tous ce qui entre dans l'idée de

a P. 6. & 24. b Ch. II.

la Contrainte ne sauroit produire ces jugemens de l'esprit, ni ces mouvemens de la volonté, puisqu'il n'y a que l'instruction & la persuasion, qui puisse nous faire regarder la Divinité d'une autre maniére, & que les peines corporelles ne peuvent tout au plus qu'obliger les timides à changer les honneurs exterieurs, qu'ils rendent à Dieu.

II. Avant que de montrer que la Contrainte est opposée à l'esprit de l'Evangile, l'Auteur qui traite ce sujet en Philosophe se croit obligé de résoudre une objection qu'on auroit pu lui faire; c'est que l'Evangile même est contraire à la raison, puisque rien n'est plus conforme à la lumiere naturelle, que de se défendre lors qu'on est attaqué, que de se venger de son ennemi, que d'avoir soin de son corps &c. & que rien n'est plus opposé à l'Evangile. On répond à cela que la Morale de Jesus Christ éclaircit & dévelope les obscuritez, que la lumiere naturelle n'a pu pénétrer, bien loin d'en renverser les principes incontestables; & que la raison, qui nous apprend que Dieu est le souverain bien, ne peut qu'approuver les maximes qui tendent à nous unir à lui, telles que sont le mépris du Monde, le renoncement de soi même, l'oubli des offenses, la charité &c. Il n'en est pas de même du sens qu'on veut donner à ces paroles

contrain-les d'entrer: car si elles signifioient qu'on peut se servir de toutes sortes de voies, pour obliger les gens à la profession du Christianisme, la raison auroit sujet de se défier de JESUS-CHRIST, & de le regarder comme un émissaire du Démon, qui sous les apparences d'une morale austere, soûtenuë de grands prodiges, auroit répandu un venin mortel sur le genre humain. Mais l'Esprit de l'Evangile est bien éloigné de cette conduite, il ne propose aux hommes que la misericorde infinie de Dieu, pour les obliger à l'aimer, & ne veut pas même des cérémonies pompeuses, de peur qu'on ne fasse, par passion & par préjugé, ce qu'on ne doit faire que par raison. Jamais caractere ne fut plus opposé à la fierté d'un Tyran, que celui de JESUS-CHRIST; c'étoit un modele de douceur, d'humilité & de patience, & tant s'en faut qu'il contraignît le monde à le suivre, que quand les uns l'abandonnoient, il disoit aux autres, *Et vous ne voulez-vous pas vous en aller?*

III. Mais rien ne prouve mieux l'opposition du dogme de la Contrainte a aux préceptes de l'Evangile, que les crimes où cette doctrine engage. Comme les plus grands persecuteurs avoüent que le droit de contraindre n'appartient pas indifferemment à tout le monde, on ne veut pas leur imputer les injustices & les meurtres, que peut commettre une populace séditieuse qui agit sui-

P 3 vant

a C. IV. & VI.

vant ce principe. On se contente de leur représenter ce qu'on fait depuis si longtemps aux Protestans de France, par l'ordre du Prince, cette longue suite d'arrêts, d'emprisonnemens, d'exils &c. On objecte que les Réformez se sont attirez ce traitement, & en particulier l'envoi des Dragons, pour n'avoir pas obeï à l'édit du Roi, qui annulloit celui de Nantes, & qui ne leur accordoit qu'un certain temps pour se faire instruire, & se ranger à la communion Romaine. Après avoir justifié l'innocence de ceux de son parti, l'Auteur montre qu'il n'est pas moins injuste à un Souverain d'ordonner à ses sujets de changer de sentiment en matiére de Religion, qu'il le seroit de leur commander d'avoir les yeux bleus, le nez aquilin, les cheveux blonds &c. d'avoir de la passion pour la chasse, pour la musique, pour l'étude &c. de croire que la terre tourne, que les couleurs ne sont pas dans les objets mais dans l'esprit qui les apperçoit, que les bêtes sont des machines &c. Car les modifications de l'ame à cet égard ne dépendent pas plus de nous que la conformation de nôtre corps. Il est impossible de ne voir ou de ne sentir pas un objet qui nous est intimement present, & de refuser son consentement à ce qui paroît revêtu du caractere de l'évidence. Ainsi tout l'effet des mauvais traitemens se réduit à contraindre ceux qui ne peuvent les soûtenir, à faire des actions qui marquent le contraire de ce qu'ils pensent,

sent, & à leur faire ajoûter l'imposture & le sacrilege, à l'erreur & à l'hérésie. a *Cela n'est-il pas beau*, dit l'Auteur, *qu'on jette le corps du Fils de Dieu à la tête de gens qui n'en veulent point, & qu'une action, qui est la mort de l'ame pour celui qui n'est pas légitimement préparé par soi & par amour, soit commandée sous de grosses peines à des gens, qu'on sait qui n'ont aucune foi pour cela, mais beaucoup d'obstination pour ce qu'on appelle leurs hérésies.* On répond ensuite à trois objections dont la principale est, qu'un Roi peut punir, comme bon lui semble, ceux qui enfraignent les ordres qu'il publie qu'on ait à se conformer à sa Religion. C'est pourquoi on examine la nature des Loix ausquelles on se peut soumettre, & on fait voir qu'elles ne doivent point commander des choses dont l'exécution est impossible, ou que l'honneur & la conscience défendent.

IV. Ce n'est pas une legere difficulté que celle que l'Auteur fait à ses adversaires dans le Chap. V : où il prouve que ce dogme de la Contrainte arrêteroit tous les progrès du Christianisme parmi les infideles. Pour le faire sentir, on suppose que les Missionaires de la Chine eussent assez de bonne foi, pour déclarer à l'Empereur cet article de leur doctrine, & on prouve qu'en cette occasion ce Prince seroit obligé de les chasser sur le champ. 1. En qualité de Roi, qui doit veiller sur ses Etats, & empêcher qu'il ne s'y ré-

a P. 114.

pande des semences de sédition & de guerre civile. 2. Par les principes de la Religion naturelle, qui montrent qu'on ne doit pas souffrir une doctrine qui engage ceux qui en sont persuadez à commettre mille crimes. 3. Par une tendresse de conscience, qui porte à avoir soin de son prochain, à lui ôter les occasions de pecher, & à n'exposer pas les foibles à une tentation aussi violente qu'est celle de la persécution.

a V. L'Auteur est fort court sur sa cinquiéme preuve, parce que M. Dirois, dans son Traité de la Religion Chrétienne, s'est fort étendu sur cette matiére. C'est un des caractéres, que ce Docteur de Sorbonne donne aux fausses Religions, que celui de persécuter & d'exiger des professions de foi forcées. Un Catholique Romain ne sauroit desormais se servir de cet argument contre les infideles: car on le retorqueroit contre lui. Il ne peut plus leur dire avec cet Auteur, *qu'une adoration forcée, une hipocrisie évidente, un culte notoirement contre la conscience, pour obeïr aux hommes, passent parmi eux pour des actes de pieté & de Religion. Que leurs Dieux & leurs adorateurs ne demandent qu'autant de Religion qu'il en faut pour détruire la véritable, puis qu'ils sont aussi satisfaits d'une adoration forcée que d'une sincere.* On se moqueroit de lui, ajoûte nôtre Auteur, & on le renverroit en France chercher la réponse à ces objections.

VI. Per-

a C. VII.

VI. Personne ne doute *a* que les Peres des trois premiers siecles n'aient été grands ennemis de la Contrainte, eux qui étoient persecutez si souvent. Cette notion commune ne s'effaça pas d'abord par la maniere violente, dont les diverses Sectes de Chrétiens se traiterent mutuellement. Ethelrede Roi d'Angleterre, s'étant converti au Christianisme, ne contraignit personne à l'imiter; car il avoit appris de ceux qui l'avoient instruit que le culte de JESUS-CHRIST ne se force pas, & qu'il doit être libre & volontaire: *Ut nullum tamen cogeret ad Christianismum, sed tantummodo credentes arctiori dilectione quasi concives Regni Cœlestis complecteretur, didicerat enim à Doctoribus, auctoribusque suæ salutis servitium Christi voluntarium non coactitium debere esse.* Beda l. 1. c. 26. Les Papistes eux-mêmes, ajoûte l'Auteur, *b* lors qu'ils perdent de vuë, pour un moment, leur fin principale d'excuser & de flatter, parlent le langage du cœur; & semblent convenir de la fausseté du sens litteral puis qu'ils soûtiennent quelquefois qu'on n'a point fait de violence aux Protestans de France.

On tire de là deux conclusions; la premiere est qu'en supposant que Jesus Christ a ordonné de faire des Chrétiens par force, les Peres des trois premiers siecles, qui ont raisonné sur des principes tout opposez, & fait voir que rien n'est plus contraire à

a C. VIII. *b* P. 161.

l'Esprit de l'Evangile; pourroient être accusez, ou d'une profonde ignorance dans la Morale, ou de la plus insigne fourberie qui fut jamais. a La seconde est que si les premiers Chrétiens eussent été dans ces sentimens, ils n'auroient pas eu sujet de se plaindre des Payens: ce que l'Auteur fait sentir en feignant un Dialogue entre les Ministres de l'Empereur & les Députez des Chrétiens, qui leur présentent des Apologies, où ils étalent les principes pieux de la Contrainte. Le Ch. X. est une suite des précedens, & l'Auteur y étend une preuve, qui est répanduë dans tout l'ouvrage; c'est que tous les Chrétiens étant également obligez d'obeïr aux préceptes de l'Evangile, si Jesus-Christ commande à ceux qui ont la verité de contraindre les autres à l'embrasser; comme toutes les Societez croient qu'elle est dans leur parti, cet ordre les obligera toutes à se persecuter mutuellement.

I. Dans la seconde Partie on répond à huit objections. Un des pretextes les plus plausibles des persécuteurs modernes est, que les voies un peu fortes, dont ils se servent, n'ont pour but que de réveiller l'attention des Hérétiques, & non pas de forcer leur conscience; que les préjugez de leur enfance les tiennent attachez à l'erreur, tant qu'ils n'y trouvent rien qui les incommode; mais que ces incommoditez les portant, pour s'en délivrer, à examiner de nouveau leurs dogmes, ils

a Cap. IX.

ils en découvrent la fausseté. On soûtient (1) que cette maxime est propre à troubler l'esprit & non pas à l'éclairer; parce qu'il est évident qu'un homme qui compare ensemble deux raisons, dont l'une est soûtenuë par l'esperance d'un bien temporel, & l'autre affoiblie par la crainte d'un mal temporel, n'est pas en état de juger de leur validité, & que toutes choses étant égales, il se déterminera infailliblement, du côté où il y a tout à esperer & rien à craindre. (2) On dit que selon cette supposition, il faudroit que les Arrêts de ceux de la Religion dominante ne fussent que comminatoires, ou ne fussent mis en exécution que contre ceux qui ne veulent pas examiner sa doctrine. De sorte que si après bien des conferences & de la lecture des livres de Controverse, un Hérétique assure que, quoiqu'il n'ait pas assez d'esprit pour répondre à toutes les objections qu'on lui fait, cepẽdant elles ne le persuadent point : on ne sauroit punir un tel Hérétique, puis qu'en s'instruisant, & examinant les points contestez, il a fait tout ce qu'il a pû pour satisfaire à l'Arrêt, & qu'il ne dépend pas de lui de croire ce qu'on lui veut persuader. Mais, disent les Convertisseurs, les Hérétiques sont opiniâtres; on n'a rien épargné pour les persuader, & c'est par malice & par entêtement qu'ils soûtiennent leurs opinions: ainsi l'Eglise a droit de les traiter en rebelles. L'Auteur demande à ces Messieurs, quelle certitude ils ont de cette prétenduë opiniâtreté? Si leurs raisons

sont si claires, qu'aucun de leurs adversaires ne sache qu'y répondre; en sorte qu'il arrive toûjours que le plus ignorant de tous les Moines confonde, dans la dispute, le plus savant de tous les Ministres? On prouve ensuite que les matieres controversées sont très-obscures, & que l'évidence qui nous paroît dans la plus-part des objets, que nous croyons bien connoître, ne vient que de la disposition de nôtre esprit, ou du biais dont nous les regardons.

II. Pour soutenir cette objection, on dit qu'encore que les hommes soient en état de mal juger, lorsqu'ils agissent par passion, il ne s'ensuit pas que Dieu ne fasse servir leurs desseins à ses vuës, par les ressorts admirables de sa providence. Comme cette raison ne roule que sur une possibilité, qu'on voit au contraire que Dieu agit ordinairement avec les hommes par les voies les plus conformes à leur nature, & les plus propres à les convertir, & que cette objection est tout aussi bonne pour justifier le vol, l'adultere & l'homicide, que pour excuser les persécutions, on ne s'y arrête pas plus long-temps. Voici la troisiéme.

III. Les convertisseurs moderez avouënt que ces réponses pourroient bien prouver qu'il ne faut ni rouër, ni bruler les Hérétiques, mais ils soûtiennent qu'elles ne font rien contre eux, qui ne veulent pas qu'on en vienne jusque-là, & qui trouvent bon qu'on

se contente de les condamner à des amandes, de les mettre en prison, ou de les bannir. On montre ici que ce milieu ne vaut rien, que si la Contrainte est permise elle l'est en tous sens ; & que même la plus violente est la meilleure. La raison dont on se sert est, que s'il y a une espece de Contrainte injuste, il faut ou qu'elle soit défenduë de Dieu, ou qu'elle ne soit pas propre à ramener les errans dans le sein de l'Eglise. On ne peut pas dire le premier, parce que s'il est injuste de punir les Hérétiques du dernier supplice, c'est parce qu'ils sont innocens ; Or il n'est pas moins défendu de tourmenter les innocens par des Soldats, par la prison & par l'exil, qu'il est défendu de les faire mourir. Il ne sert de rien d'opposer que les Hérétiques méritent ces mauvais traitemens & non pas la mort : car on a déja prouvé que l'héresie n'est point un crime, puisque c'est une conviction intérieure & involontaire. Il n'est pas vrai non plus que les chicanes & les concussions soient plus capables de faire des conversions que les roués & les gibets : puis que plus la peine dont on menace est grande, plus l'impression qu'elle fait sur les esprits est violente. Ainsi s'il faut contraindre, ce doit être par les tourmens les plus cruels, *d'où* * *il s'ensuit que l'Inquisition est le plus Saint établissement qu'il y ait sur la terre ?* On trouve en cet endroit une petite histoire de Juste-Lipse, qui n'est pas fort favorable, à la

* Pag. 277.

à la mémoire de ce grand Critique, p. 285. 289.

a La IV Objection est la plus forte de toutes, étant fondée sur deux passages du Vieux Testament. Le premier est au Deuteronome C. XIII. v. 5. où Dieu commande d'exterminer les faux Prophetes, qui vouloient faire renoncer le peuple au culte du vrai Dieu & l'engager dans l'idolatrie. Le second est tiré du I. Livre des Rois C.XVIII. vers. 40, où l'Auteur Sacré rapporte l'action d'Elie qui tua tous les Prophetes de Baal. A l'égard d'Elie on dit qu'il faudroit être inspiré du S. Esprit comme lui, pour avoir droit de l'imiter en cela, & qu'apparemment Dieu lui avoit révelé que ces Ministres de Baal étoient des séducteurs, qui trompoient le peuple contre leur conscience. Pour la Loi de Moïse contre les Prophetes séducteurs & idolatres, on soûtient qu'elle n'a plus de lieu sous l'Evangile; que c'est une de ces Loix politiques que Dieu avoit dőnées en qualité de Législateur particulier des Israëlites, & qui ont été abrogées par la ruïne entiere de la République Judaïque. Ajoûtez à cela qu'on ne punissoit pas les faux Prophetes en qualité d'idolatres, mais comme des rebelles, des traîtres à leur patrie & des perturbateurs du repos public. La raison que Moïse allegue de cet ordre appuye ce sentiment, *parce*, dit-il, *que ce Prophete a parlé de revolte cōtre le Seigneur vôtre Dieu, qui vous a retiré du païs d'Egypte.* Dieu

a *Ch. IV.*

Dieu s'étoit aquis par cette délivrance temporelle le même droit sur les Juifs qu'on a sur des esclaves qu'on achete; il leur avoit prescrit un culte & des Loix, & le peuple s'y étoit soumis volontairement. C'étoit donc une rebellion que de prêcher ouvertement le contraire, & de tâcher de former un parti, qui fit profession de se moquer de Dieu, qui étoit leur Roi. On ajoûte à cela quelques remarques qui font sentir, combien la conduite des Magistrats de l'Ancienne Loi étoit differente de celle des convertisseurs modernes. (1) Que cet ordre ne regardoit que les Juifs de naissance ou de Religion. Or comme cette Nation avoit peu de commerce avec les autres peuples, il étoit moralement impossible, qu'un homme élevé dans le Judaïsme, proposât ce choix par un motif de conscience, & autrement que par un esprit de sédition, de libertinage ou de malice. (2) On ne forçoit point ces séducteurs d'abjurer ce qu'ils croioient, on ne les tentoit point par l'espérance de la vie à faire les comediens, ni à parler, ni à agir contre leur conscience. (3) On toleroit non seulement les opinions differentes, qui se formoient sur le sens des Loix de Moïse, mais même les hérésies les plus affreuses, comme celle des Sadducéens, qui nioient la résurrection des morts, & on ne punissoit que ceux qui vouloient changer le culte exterieur du vrai Dieu, & introduire l'idolatrie: parce qu'on étoit persuadé que ceux qui ne trouvoient

pas

pas de quoi se satisfaire dans une si grande liberté de sentimens étoient des séditieux, qui vouloient faire servir la Religion de prétexte à leurs entreprises.

V. a Constantin, ajoûte-t-on, Théodose & Honorius ont fait des édits contre les Hérétiques. Il est vrai, mais la conduite des Princes est-elle la regle de l'équité ? Est-ce là qu'il faut chercher ce qui est juste & injuste ? b Les Peres ont loüé leur Zele : Mais les Peres n'étoient-ils pas aussi bien que les Ecclésiastiques d'aujourd'hui, toûjours prêts à mesurer l'équité des choses par l'utilité présente ? c Les Protestans ont fait mourir Servet. Mais son supplice, & celui d'un petit nombre d'autres semblables errans dans les doctrines les plus essentielles... est regardé à présent comme une tache des premiers tems de la Réformation & comme des restes déplorables du Papisme. d Combattre des erreurs à coups de bâton est quelque chose d'aussi ridicule que de se battre contre des bastions avec des harangues & des syllogismes. On entreprend ici de prouver qu'il faut accorder la liberté de Conscience à toutes les Religions, qui ne font aucun préjudice aux Loix de l'Etat, & qui ont une morale pure : mais à l'égard de cette Religion, qui tient pour principe qu'elle est en droit d'exterminer toutes les autres, dès qu'elle sera la plus forte, l'Auteur croit que toutes les au-

tres

a p. 325. b p. 327. c p. 360. d p. 338.

tres Religions de l'Univers seroient bien fondées de faire une ligue contre elle, non pour l'exterminer, mais pour la mettre & la tenir si bas, qu'elle ne fût jamais en état de persécuter les autres.

VI. C'est par cette distinction, qu'on répond à une autre objection des convertisseurs, qui est que cette tolerance jetteroit l'Etat en confusion. On soûtient que non, puisque l'Eglise Romaine souffre dans son sein une infinité de communautez fort opposées d'Instituts & de doctrines, & qui s'entr'accusent quelquefois d'erreurs dangereuses, pourvû qu'on se soumette en general à l'autorité de cette Eglise. Qu'on peut aussi fort bien dans une République s'accommoder d'un grand nombre de sectes, pourvû qu'elles s'accordent toutes à reconnoître Jesus-Christ pour leur Chef, & l'Ecriture pour leur regle. " Si cela étoit la diversité de créances, de temples & de cultes ne feroit pas plus de desordre dans les Villes & dans les Societez, que la diversité de boutiques dans une grande place, où chaque marchand honnête homme vend ce qu'il a, sans traverser la vente d'un autre. a L'Auteur étale ici ses raisons pour la tolerance avec autant de force que le sauroient faire ceux qui en font profession publique, & tâche de montrer qu'il y a une énorme difference entre un voleur, un assassin, un empoisonneur &c & un Héré-

a P. 382.

Hérétique. Les premiers font des violences sur le corps ou sur les biens de leur prochain, mais le second n'en fait point, il se contente de dire son sentiment, & laisse au choix de ceux qui l'écoutent de l'embrasser ou de le rejetter. Les premiers savent qu'ils font mal, & pechent contre les lumieres de leur conscience : mais le second est persuadé que l'action la plus agréable à Dieu, qu'il puisse faire, est de répandre ce qu'on appelle ses erreurs. De sorte que les mauvais traitemens, qu'on fait aux Hérétiques, sont aussi injustes que le seroit l'emportement d'un Ministre d'Etat, qui voudroit qu'on allât exterminer un petit Roitelet des Indes; parce qu'écrivant à l'Empereur, il l'auroit fait en des termes qui ont chez nous une idée basse & un sens ridicule & burlesque ; quoiqu'en sa langue ils soient tres-respectueux.

VII. L'Auteur a bien prévu qu'on lui objecteroit que son Systeme va à tolerer toutes les Religions ; mais bien loin de nier la conséquence, il la soûtient & dispute pour la tolerance des Sociniens, dans tout ce Chapitre, contre ceux qu'il appelle les Demi-tolerans, *qui nec totam servitutem nec totam libertatem pati possunt*. Il prétend qu'il n'y a point de partage à faire là-dessus, & que ceux qui l'entreprennent se mettent dans un terrible embarras. Qu'afin qu'un homme passe pour blasphémateur & soit punissable, il ne suffit pas que ce qu'il dit soit un blasphême, selon la définition, qu'il plaira

plaira à d'autres de donner de ce mot-là, il faut qu'il le soit selon sa propre doctrine. C'est pourquoi on punit justement un Chrétien, qui jure le Saint nom de Dieu, & qui se sert de termes choquans contre cette même Divinité, qu'il fait profession de croire, puisqu'il peche par malice & sachant qu'il peche.

La VIII Objection tend à détruire une des principales preuves de l'Auteur contre le sens litteral; c'est que supposé ce sens-là, il s'ensuit que l'erreur a autant de droit de persécuter la verité, que la verité d'exterminer l'erreur; puisque les Hérétiques sont aussi obligez d'obeïr aux commandemens de Dieu que les Orthodoxes, & que le précepte *contrain les d'entrer*, est aussi divin que cet autre *Tu ne tuëras point*. Quelques convertisseurs répondent qu'il y a bien de la difference, que le précepte, *Tu ne tueras point*, oblige tout le monde; mais que celui de *contraindre* n'est que pour ceux qui ont la verité dans leur parti. En un mot, selon eux, une conscience erronée n'a point de droit: un Hérétique doit agir contre ses lumieres, combattre ce qu'il croit être la verité, & soûtenir ce qu'il regarde comme faux. a L'Auteur pour refuter ces Messieurs prouve, par quantité d'exemples sensibles & par plusieurs véritez reconnuës de part & d'autre. (1) Que la volonté de desobeïr à Dieu est un peché. (2) Que la volonté de

de-

a *Cap. VIII.*

desobeïr au jugement arrêté & determiné de sa Conscience est la même chose que vouloir transgresser la Loi de Dieu. (3) Que par consequent tout ce qu'on fait contre le *dictamen* de la Conscience est un peché. (4) Que toutes choses étant égales d'ailleurs, plus on connoît que ce qu'on fait est un peché, plus le crime est grand. (5) Qu'une action qui feroit très-bonne, étant faite selon les lumieres de la Conscience, devient plus mauvaise, si on la fait contre ces lumieres, qu'une action qui est criminelle en soi à laquelle on se croit obligé en conscience. (6) * Que se conformer à une Conscience qui se trompe dans le fond, pour faire une chose que nous appellons mauvaise, rend l'action beaucoup moins mauvaise, que ne l'est une action bonne en elle-même, lors qu'on la fait contre la direction d'une Conscience qui est dans l'erreur.

Dans le Ch. IX, l'Auteur, après avoir rapporté quelques exemples pour confirmer son sentiment des droits de la Conscience erronée, répond aux raisons de † ses Adversaires. La 1 est qu'il faut distinguer le fait du droit ; qu'une Conscience qui erre dans le fait oblige ; ainsi un enfant est obligé d'honorer celui qui a épousé sa mere comme son pere, quand même il ne le seroit pas. Mais un homme, qui croiroit que le meurtre est une

* *l'Auteur semble dire le contraire p.* 438 *l.* 3. *mais il y a faute apparemment.* † *M. Jurieu.*

une bonne action, ne laisseroit pas de tomber dans un grand crime en commettant un homicide. C'est une erreur de droit. On dit à cela que la cause de cette difference n'est pas une distinction faite à plaisir, telle qu'est celle qu'on vient d'apporter; & qu'elle est réellement dans les objets: l'ignorance à l'égard des faits étant d'ordinaire invincible, & celle qui regarde le droit étant presque toûjours malicieuse & affectée. 2. Mais, dit-on; si la Conscience erronée oblige, on fait donc bien de persécuter, lors qu'on suit en cela les mouvemens de la Conscience. Il ne s'ensuit pas, répond l'Auteur, qu'on fasse sans crime ce qu'on fait selon cette direction. Il ne falloit pas se déterminer si tôt, & il étoit facile de s'éclaircir sur ce point. C'est pour cela, ajoûte-t-il, qu'on décrie leurs fausses maximes, & qu'on tâche de répandre des lumieres plus pures dans les esprits. 3. On objecte que suivant ces principes, le Magistrat ne pourroit pas punir les voleurs & les homicides, dès qu'ils oseroient soûtenir qu'ils ont commis ces crimes par l'inspiration de leur conscience; non plus que les Libertins & les Athées, qui declameroient ouvertement contre la Religion & la Morale de l'Evangile, & qui soûtiendroient qu'ils sont intérieurement convaincus que l'adultere, le meurtre &c. sont de très-bonnes actions. L'Auteur répond (1) que le Magistrat juge de l'action, & non pas de l'intention, & qu'une quantité de protestans

de

de la Societé-civile, il est en droit de punir tous ceux qui troublét son repos, par quelque motif qu'ils le fassent. (2) Que les Athées qui dogmatizent ne peuvent pas dire qu'ils le font par conscience, & pour obeïr à Dieu plûtôt qu'aux hommes. (3) Qu'à l'égard des crimes & de la Morale, la Loi de Dieu est si claire qu'on n'a pas grand sujet de craindre les attentats des Hérétiques. De semblables gens deviendroient bien-tôt l'horreur publique ; les Chrétiens, tout relâchez qu'ils sont, aimant les dehors de l'austerité, parce que cela sert à aquerir de la réputation, & à faire de bons livres & de beaux prêches. Que si l'on avoit à traiter avec des personnes persuadées de bonne foi d'erreurs pernicieuses touchant la Morale, il seroit facile de les convaincre par l'Ecriture, & s'ils ne se rendoient pas, on seroit en droit ou de les punir comme des séditieux, ou de les mettre aux petites maisons comme des phrénetiques.

Dans le Ch. XI. on examine cette Question, si un Hérétique faisant ce que sa Conscience lui dicte, peut non seulement éviter un plus grand mal, mais aussi tout mal, & faire une bonne action ? l'Auteur soûtient l'affirmative dans les choses, où l'erreur est de bonne foi & l'ignorance invincible, & appuye son sentiment de plusieurs raisons. Il dit qu'il faut considerer à quelle sorte de créatures Dieu apprend les veritez de la Religion, par quels moyens, & avec quel de-

gré

gré de lumiere. Ce sont des ames unies à des corps qui, pendant quelques années, sont dans l'impuissance de discerner le vrai & le faux, & ne soupçonnent pas même que ceux qui les instruisent les trompent. Qu'elles trainent par tout un corps qui les remplit de mille sensations confuses, & les occupe de mille soins terrestres & indispensables. Que les passions, les habitudes de l'enfance & les préjugez de l'éducation s'emparent de nous, avant que nous aions le temps de penser ce que c'est que nous laissons entrer dans nôtre esprit. Qu'ainsi Dieu, qui est l'Auteur de l'union de l'ame & du corps, doit traiter avec les hommes, comme avec des Etres qui, par sa propre institution, ont des obstacles involontaires lesquels retardent le discernement de la verité, & le rendent presque impossible. C'est à dire qu'il est de l'idée de l'ordre; que la seule Loi, que Dieu ait pu imposer à l'homme à l'égard de la verité, est d'aimer tout objet qui lui paroîtroit veritable, aprés avoir emploié toutes ses lumieres, pour le discerner. C'est pourquoi l'Auteur croit que la Conscience est à l'Ame ce que le goût est au Corps, le sentiment montre ce qui est propre à nourrir l'un & l'autre : de sorte qu'aprés avoir examiné, avec tout le soin possible, ce qu'on nous propose, si nôtre Conscience ne s'en accommode pas, il faut le rejetter. Autrement on ne sera jamais en état d'agir, & on se jettera dans le plus affreux Pyrrhonisme qui

fût jamais ; puis que la seule certitude que nous aions, que les actes, qui nous paroissent honêtes & agréables à Dieu doivent être pratiquez, est que nous sentons interieurement qu'il faut les pratiquer.

XVIII.

PRÆLECTIONES ACADEMICÆ *In præcipua & maximè controversa Novi Testamenti Loca, Habitæ à* JOH. ADAMO OSIANDRO S S. Th. D. P. P. *Cancellario & Præposito Ecclesiæ Tubing.* in duas Partes distributæ. Tubingæ. 8.

C'Est un corps de Leçons sur les passages du Nouveau Testament, que Mr. Osiander, Professeur en Théologie dans l'Academie de Tubinge, a crû avoir quelque rapport au Systême qu'il défend. On ne s'arrêtera pas à rapporter ce que les Lutheriens ont de commun avec les autres Protestans ; on marquera seulement les passages, par lesquels cet Auteur entreprend de prouver les dogmes particuliers de ceux qu'on appelle Evangeliques en Allemagne.

1. Pour commencer par Jesus-Christ, les Lutheriens soutiennent contre quelques Docteurs Réformez qu'il est adorable en qualité de Mediateur, & sans exclusion de sa nature humaine. Ils le prouvent par

Apoc.

Apoc. v : 12, & par Matt. II : 11. où il est parlé du culte que les Mages rendirent au Seigneur Jesus. Calvin, Beze, Piscator & Grotius l'ont expliqué d'un honneur civil; Maccovius, Spanheim, Voëtius & quelques autres plus modernes l'entendent d'une adoration Religieuse, mais qui ne se rapportoit qu'à la Nature Divine. *a* Mr. Osiander tâche de refuter les uns & les autres, & de montrer aux derniers que si la Rédemption est un Ouvrage qui, selon eux, merite nos hommages spirituels, Jesus-Christ étant nôtre Rédempteur aussi bien en qualité d'homme que selon sa Divinité, il est digne de nos adorations à l'un & à l'autre de ces égards.

II. Les Lutheriens ont un autre sentiment à l'égard de la Nature Humaine du Fils de Dieu, qui leur est tout à fait particulier, c'est celui de la Majesté, de la *Multiprésence* & de la *Toute-présence* de la Chair de Jesus-Christ, en vertu de la *Communication des Idiomes*, ce qui est le fondement de la *Consubstantiation* & de *l'Impanation*. Il est vrai que dans la primitive Eglise, on n'auroit pas su ce que ces mots là signifioient, les Apôtres disoient tout simplement la *Cene du Seigneur*, & leurs Disciples, le *Sacrifice*, l'*Eucharistie*, le *Corps* & le *Sang de* Jesus-Christ, la *Communion*. Mais les disputes de ces derniers siécles, ont rendu une partie des Chrétiens plus habiles que leurs Ancê-

a *Part*. 1. *p*. 33.

tres, & leur ont fait inventer de nouvelles expressions, pour exprimer leurs pensées. Que si l'on ne trouve pas ces termes dans l'Ecriture, on y trouve au moins la chose, selon Mr. Osiander. Il est dit Col. III: 1. *Que JESUS est assis à la droite de Dieu: s'asseoir*, c'est regner, la *droite de Dieu* marque sa puissance infinie, suivant le sentiment de l'Auteur, & de tous les Théologiens. Le commun des hommes n'auroit jamais conclu autre chose de ce passage; si ce n'est que Dieu a donné à son Fils nôtre Mediateur un pouvoir infini: mais on nous revele ici un mystere qui étoit caché sous l'écorce de ces paroles, c'est que comme s'*asseoir* est une action de l'homme, & que la droite de Dieu est par tout, il faut pour être assis à la droite de Dieu, que Jesus-Christ soit par tout, & que sa nature humaine, sa chair soit immense & infinie. On allegue encore pour prouver cette doctrine les passages suivans, Matth. XVIII: 20. & XXVIII: 10. Act. IX: 5. Eph. IV: 10. Phil. II: 6. Il ne sert à rien de dire qu'un corps ne sauroit remplir qu'une certaine étenduë; car Mr. Osiander prouve que la *circonscription* n'est pas de l'essence des corps. C'est à dire que malgré toutes les idées que nous avons de l'étenduë, il faut croire que ce n'est pas une des proprietez inséparables des corps d'être en un certain lieu, & d'occuper un certain espace déterminé; & cela parce qu'il est dit Matth. XIV: 24, que Jesus-

Jesus-Christ & S. Pierre marchoient sur les eaux. Car puis que la pesanteur est une proprieté des corps aussi bien que la circonscription, si Dieu peut faire qu'un corps ne soit pas pesant, il peut faire aussi qu'il soit en plusieurs lieux à la fois.

III. Les Lutheriens soûtiennent que tous les pechez sont mortels de leur nature, & le prouvent par Matth. XII : 36. Mais on voit par des Theses que Mr. Osiander a misses après l'explication de ce passage, que cet Auteur n'est pas d'avis qu'on rejette entierement la distinction de peché veniel & de mortel, pourvû qu'on appelle *veniels* les pechez, qui ne mettent pas hors de l'état de grace ; & mortels ceux qui en font déchoir. Ce qui est assez conforme au sentiment des Rémontrans, & de quelques Théologiens modernes parmi les Réformez.

IV. Ceux de la Confession d'Augsbourg paroissent s'accorder avec les Réformez sur la nature du Peché Originel & de la Concupiscence, mais ils expliquent presque comme les Rémontrans l'ordre des Decrets Divins, & les dogmes de la Prédestination & de la Perséverance. Ils tiennent que Dieu veut sincerement le salut de tous & un chacun des hommes. Que la Grace de Dieu a toûjours été universelle, & qu'avant la publication de l'Evangile, Dieu souhaitant de ramener les Gentils dans les voies de la verité, leur avoit donné une grace générale, differente de la

lumiere naturelle; mais que cette grace n'est pas celle qui regenere l'homme, & qu'il n'y a que la lecture & la prédication de la Parole de Dieu, qui fassent cet effet. Que les Paiens ont connu en quelque maniere que Dieu étoit misericordieux, qu'il étoit necessaire de satisfaire pour les pechez, & que sa bonté les invitoit à la pénitence. Que Jesus Christ est mort pour tous les hommes, tant réprouvez qu'élus; qu'il n'y a point d'élection ni de prédestination absoluë, mais qu'elle est fondée sur la prévision de la foi en Jesus Christ; que les élus peuvent devenir des réprouvez, & tomber dans le peché contre le S. Esprit, qui est un crime irrémissible. Que la vocation à l'Evangile est générale, & que Jesus Christ a été prêché à toutes les Nations de la terre: Ce qu'on prouve par le Ps. XIX. où l'on prétend que le Prophete parle d'un Ciel & d'un Soleil mystiques. Voyez Rom. X. 18. Qu'il s'ensuit de là qu'il n'y a point de décret de réprobation absoluë, & que Dieu ne sauroit vouloir en même tems que tous les hommes croient & soient sauvez, & les exclurre de la foi & du salut. Tit. II: 11. Que sous le Vieux Testament la grace étoit aussi universelle en un sens. * Que la grace qui convertit l'homme n'est point irresistible, & que celui sur qui elle agit peut en empêcher l'effet. Que cette grace est attachée à la Parole & aux Sacremens, & que l'Evangile est une

grace

* P. II. P. 510.

grace efficace & Universelle Rom. I: 16. & 2. Cor. II: 15. C'est selon ces Principes, qu'il faut entendre quelques expressions tirées de S. Augustin, dont ces Messieurs se servent. Que l'homme avant sa conversion est comme un mauvais arbre, qui ne peut rien produire de bon. Qu'il n'y a point de libre arbitre, dans l'homme corrompu. Que les bonnes œuvres des Païens n'ont été que des pechez éclatans. Que dans la conversion, l'homme ne coopere point avec Dieu. Que Dieu donne non seulement les forces pour croire, mais qu'il produit l'acte même par lequel nous croions. Que non seulement l'homme n'a point la puissance *active* de se convertir: mais qu'il n'en a pas même de *passive*, telle qu'est la disposition de la cire à recevoir plusieurs sortes de figures. Act. XVI: 14. Que c'est Dieu qui commence, qui poursuit & qui acheve l'ouvrage de nôtre conversion, & que durant tout ce tems-là l'homme n'est qu'un objet purement passif. Que c'est être Pelagien que de comparer la parole à une lumiere, & de dire que l'homme a des yeux pour la voir. 1 Cor. II: 14. & IV: 7.

Les Lutheriens ont tant d'horreur pour les decrets absolus de la Prédestination, que nôtre Auteur, sur 2. Cor. VI: 14, disputant contre les Syncretistes, soutient que les Evangeliques ne sauroient entrer en communion avec les Réformez, parce que le Calvinisme renverse, par ce seul dog-

me le fondement de la foi,& l'Auteur ne fait pas difficulté de traiter d'inspirée par Belial une doctrine contraire à l'universalité de la grace & du merite de JESUS-CHRIST.

Ces Messieurs ne sont pas moins ennemis du Merite des œuvres que de la Prédestination absoluë. *a* Ils veulent que la foi seule nous justifie & nous sauve. Ils soûtiennent que l'homme après le peché ne peut être justifié par aucunes bonnes œuvres ; soit celles de la Loi Cérémonielle ou celles de la Loi Morale, soit celles de la Nature, soit celles de la Grace, soit qu'elles précedent ou qu'elles suivent nôtre conversion. *b* Que Pareus, & les autres Calvinistes appliquent mal ce passage de S Bernard, *les bonnes œuvres sont le chemin du Royaume* celeste *& non pas la cause* qui nous le procure. Que les bonnes œuvres n'entrent dans l'ouvrage de nôtre salut ni en qualité de merite, *ratione meriti*, ni en qualité de moien, *ratione medii*, non pas même comme une condition inséparable de la vie éternelle, *Bona Opera non sunt conditio sine quâ non vitæ æternæ*. Cependant nôtre Auteur n'approuve pas qu'on dise que les bonnes œuvres sont nuisibles au salut : *Non est admittenda phrasis, Bona Opera esse noxia ad vitam æternam*. Cependant un de leurs Docteurs Nic. Ambdorfius n'a pas craint de se servir d'une phrase qui ne differe guere de celle-là, *Bona opera non tantùm ad* SALUTEM NIHIL *conferre, sed etiam* SUO MODO ESSE PERNICIOSA.

a P. II. p. 321. b p. 503.

VI. Le passage de 2. Cor. V : 1. a fait entrer M. Osiander & une partie des Théologiens de la Confession d'Augsbourg dans ce sentiment; c'est que le Ciel des Bienheureux est un *certain être increé*. Si l'on veut voir les preuves de cette opinion & de toutes les autres qu'on a rapportées dans cet extrait, on n'a qu'à consulter nôtre Auteur sur les passages qu'on vient de citer.

XIX.

MEDICINA MENTIS, *sive Tentamen genuina Logica, in quâ disseritur, de methodo detegendi incognitas veritates. Cui annexa est Medicina Corporis, seu Cogitationes admodum probabiles de conservandâ sanitate*. Amstelodami. Apud Albertum Magnum & J. Rieuvverts Juniorem. 1686.

Si les hommes tombent en une infinité d'erreurs & de maladies, ce n'est que parce qu'ils n'ont pas assez de soin de leur esprit & de leur corps. C'est ce que M. de *Tschirnhaus*, de l'Academie Royale des Sciences, entreprend de prouver dans les deux Traitez dont on vient de mettre le titre.

Le premier, qui contient les moiens, dont on doit se servir pour avoir l'esprit juste, & ne point s'égarer dans la recherche de la veri-

verité, est divisé en trois parties. Dans la premiere, *a* L'Auteur nous entretient de ce qui a été l'occasion, qui l'a fait entrer dans la voie qu'il suit, pour découvrir les veritez qui lui sont inconnuës. Ces causes occasionnelles sont un bon naturel, une éducation honnête, l'envie d'apprendre, le desir de se rendre heureux, la fréquentation des savans, la lecture, la méditation, le mépris des plaisirs sensibles, dont l'usage trop fréquent dégoute & traîne mille incommoditez après soi. Dans la seconde partie, M. de *Tschirnhaus*, fait d'abord l'éloge de sa méthode, qui consiste à chercher la verité par des experiences, qu'on peut faire sans sortir hors de soi-même, & montre l'inutilité de celle d'Aristote, de Lulle & des autres Philosophes. C'est un sujet auquel l'Auteur revient souvent, mais il suffit d'en avertir une fois.

I. On divise ensuite cette partie en trois sections. *b* La premiere traite du principe fondamental de nos connoissances assurées, ou de la marque essentielle, par laquelle on peut distinguer certainement le vrai d'avec le faux. C'est que tout ce que l'on peut concevoir est vrai, & que tout ce que l'on ne conçoit point est ou inconnu, ou faux & absurde. Pour le prouver, on montre qu'on peut connoître aussi certainement par soi-même qu'une chose est vraie, qu'on est assuré par un sentiment interieur qu'une chose
est

a P. 1-17. *b* p. 27-35.

est agréable ; par exemple que le tout est plus grand qu'une de ses parties ; que toutes les lignes qui sont tirées du centre à la circonference d'un même cercle sont égales &c. d'où l'on infere. (1) Que les perceptions ou les idées ne sont pas de simples images des choses: mais qu'elles enferment une affirmation, ou une négation naturelle de ce qui est convenable ou de ce qui ne l'est pas. (2) Qu'il n'y a point d'être de la réalité duquel on soit plus assuré, que de celui qui est le principe de nos perceptions, qu'on appelle *entendement* ; parce que toutes les choses que nous concevons sont autant de preuves de son existence. (3) Que les operations de l'entendement sont plus de l'essence de nôtre être que celles des sens & de l'imagination, parce que nous jugeons seuls & par nous-mêmes, de ce qu'il est possible ou impossible de concevoir ; au lieu que nous ne sentons & n'imaginons qu'ensuite des mouvemens du corps. (4) Que nous voions avec évidence qu'il y a de certaines choses que nous ne concevons point, & que nous sommes plus convaincus de nôtre impuissance à cet égard, que de la clarté & de la certitude des choses que nous concevons. C'est la methode que suivent les Géometres, n'admettant rien que de clair ou de connu, & rejettant tout ce qui paroît absurde, ou dont on n'a point d'idée distincte. C'est aussi, selon l'Auteur, ce qui est cause qu'on a poussé cette science beaucoup plus loin que

les autres, & qu'on y a commis moins de fautes.

a Comme il n'est rien de plus ordinaire que de confondre les actions de l'entendement avec celles de l'imagination, M. de Tschirnhaus donne quelques regles pour les discerner. Il suppose, comme l'ayant déja prouvé, que la faculté de concevoir est la même dans tous les hommes, mais que celle d'imaginer varie selon la diversité du temperament, la constitution du corps, l'éducation &c. Un aveugle-né n'a point d'idée des couleurs; ceux qui sont sourds & muets ne sauroient comprendre ce que c'est que le son, l'ouïe, &c. De là l'Auteur conclut (1) que quand nous disons à un autre une chose qui lui étoit inconnuë, & qu'il la voit & la comprend aussi tôt, c'est une marque que nous la concevons clairement: (2) Que quand cet autre ne peut se former aucune idée distincte de ce que nous lui disons, c'est un signe que nous ne faisons que l'imaginer: (3) Et que s'il ne comprend qu'une partie de la chose, c'est une preuve que nous la concevons & que nous l'imaginons en partie. On ne croit pas qu'il soit necessaire de donner des exemples de cette regle, ni qu'il faille avertir que M. de Tschirnhaus suppose que celui qui nous écoute soit attentif, sincere & sans préjugez.

b L'Auteur répond ensuite à quelques diffi-

a P. 35-39. b P. 40.

difficultez qu'on pourroit former contre le principe qu'il a posé, pour distinguer le vrai du faux. (1) Les Sceptiques diront que ce principe est inutile, qu'il ne sauroit faire connoître la verité en elle-même ; parce qu'en supposant que tout ce que nous concevons soit vrai, nous ne prouvons pas qu'il le soit effectivement, mais seulement que cela nous paroît ainsi. On répond que les Pyrrhoniens les plus hardis ne sauroient nier qu'entre ces apparences, comme ils parlent, il n'y en ait qui nous semblent varier : or comme dans le commerce de la vie, il est aussi necessaire de regler ses actions sur cette constance ou sur cette varieté apparente, qu'il est necessaire d'ouvrir les yeux en marchant, pour ne pas tomber, quand il n'y auroit au Monde que des apparences, on seroit pourtant obligé de s'appliquer à la Philosophie, c'est à dire à distinguer les apparences constantes de celles qui ne le sont pas : à cause de l'extrême utilité qu'on en retire. (2) M. de Tschirnhaus se fait une autre objection, qui est beaucoup plus forte, c'est qu'il y a plusieurs choses que nous ne concevons point, qui sont néanmoins tres-véritables, comme la divisibilité de la matiére à *l'indéfini*, le nombre *indéfini* des étoiles, les mysteres de la foi &c. Il répond à cela (1) qu'il n'a pas dit que tout ce que nous ne concevons point fût faux, mais seulement qu'il étoit ou faux ; ou inconnu, & que nous n'en devions pas juger.

(2.) Qu'à l'égard de ce que nous ne savons que par la voie de la révelation, tous les Théologiens avouënt que ce sont des misteres incomprehensibles, & que pour être obligez à les croire, il suffit que nous soyons assurez que c'est Dieu qui les revele. (3) Qu'il ne prétend point étendre cette regle que *l'idée qu'on a d'une chose est une marque certaine de sa verité*, au delà des perceptions simples, ou de celles qui sont composées d'un nombre fini d'objets: parce que pour avoir une perception distincte de l'infini, ou d'une chose composée d'un nombre indéfini d'objets, comme le nombre des parties de la matiere, celui des étoiles &c. il faut être une intelligence infinie.

II. Cè n'est pas assez d'avoir donné dans la I Section une regle générale, pour se préserver de l'erreur, Mr. de Tschirnhaus apprend dans la seconde à se conduire, selon cette regle, dans la recherche de la verité. Il réduit toutes ces connoissances à trois genres, (1) à des perceptions simples qu'il appelle *définitions*; (2) à des proprietez qui se tirent de ces définitions, & à qui il donne le nom d'*Axiomes*; (3) à des veritez, qui procedent de la comparaison de ces définitions entre elles, & qu'il nomme *Théoremes*. En donnant des regles pour faire de bonnes définitions, *a* il reprend, après Clauberge & le P. Mallebranche qu'il ne nomme pas, celle que les Peripateticiēs donnent

a P. 50-52.

nent ordinairement de l'homme, & celles que Descartes fait du mouvement & du repos. Voiez la Physique abregée de Clauberge. Thes. 849, 850, 851, 852. & le IV Livre de la Recherche de la Verité Ch. IX.

La I Regle génerale de Mr. de Tschirnhaus touchant les definitions est, que *a lorsqu'on a un sujet à examiner, il faut d'abord parcourir confusément, & d'une maniere fort génerale toutes les pensées qui nous viennent là-dessus, & en faire autant de genres, qu'on y remarque de differences. Il faut sur tout prendre bien garde qu'il ne nous échape aucun de ces genres. On doit considerer ensuite chacun de ces genres en particulier, & le subdiviser de même, jusqu'à ce qu'on parvienne à des êtres si singuliers qu'ils n'aient rien de commun avec les autres.* *

b Pour mettre sa regle en pratique, l'Auteur se consultant soi-même, voit qu'on peut d'abord en géneral ranger toutes nos perceptions sous trois ordres differens. Ou elles nous viennent en suite de l'impression que les objets exterieurs font ou ont faite sur nous. Mr. de Tschirnhaus appelle ici la faculté qui reçoit ces sortes de perceptions *imagination*, & les *êtres* qui les causent *imaginables*. Ou ce sont des perceptions abstraites, mais arbitraires, & des objets que l'esprit considere, comme séparez de la matiére, une ligne sans largeur, une superficie sans profondeur &c. L'Auteur appelle l'ame ainsi

a P. 53. * *Voi. p. 62.* *b* P. 54-58.

ainsi modifiée, *Raison*, & les idées qu'elle a, des *Etres Mathematiques*. Ou ce sont des idées abstraites, mais qui sont telles de leur nature, & qui se présentent toûjours ainsi à l'esprit : comme celle de l'étenduë, de l'impénetrabilité des corps &c. L'Auteur nomme ici ces objets des *Etres réels ou Physiques*, & la faculté qui les conçoit, *Entendement Pur*.

a Après cela Mr. de Tschirnhaus subdivise les Etres imaginables (1) en ceux qui n'agissent sur nous qu'à la présence des objets, & par le moyen des sens, (2) en ceux qui agissent sur nous, même étant absents par les images, ou les empraintes qu'ils ont laissées en nôtre cerveau, (3) en ceux qui causent en nous des sensations très-vives, quoi qu'ils ne forment aucune image, comme le plaisir, la douleur, les passions &c.

b A l'égard des *Etres Mathematiques*, l'Auteur dit que tout ce qui se présente à l'esprit là-dessus, est qu'ils sont égaux ou inégaux. Que s'ils sont inégaux il ne faut que considerer combien ils sont plus grands les uns que les autres. Qu'ainsi on n'a besoin que de s'attacher à un seul sujet, qui soit capable du plus ou du moins, parce qu'on y peut rapporter facilement tous les autres objets des Mathematiques. Comme il est important de choisir un sujet qui ne donne pas beaucoup de peine à l'imagination, l'Auteur trouve que les seules lignes droi-

a P. 58. *b* P. 60-62.

droites peuvent suffire, puis qu'on peut représenter par leur moien toutes les proportions, qui se trouvent, par exemple, entre les parties d'un solide, d'une surface &c. entre les grandeurs des solides, des surfaces &c. entre les degrez de vîtesse & d'accéleration d'un corps qui est en mouvement &c. Et comme des lignes droites inégales mises par ordre les unes au dessous des autres, commencent à former par leurs extremitez une ligne courbe, on conclut que pour découvrir ce qu'il y a de plus caché dans les Mathématiques, il ne faut que considerer toutes les lignes courbes qu'il est possible de former. Si l'on distingue ces Lignes courbes en divers genres, suivant la premiere regle des définitions, on trouvera qu'il y a une infinité de ces genres. Car il y a

1. Les Lignes courbes les plus simples de toutes, qui sont les Lignes droites.

2. Les Lignes courbes qu'on a formées en ne se servant que des Lignes droites, par exemple, les Sections Coniques, la Cissoïde, la Conchoïde, & une infinité d'autres. Ce sont ces courbes que Mr. Descartes appelle géometriques, donnant le nom de mécaniques à toutes les autres.

3. Les Lignes courbes pour la géneration desquelles on se sert des Lignes géometriques, ou du second genre; comme la Spirale, la Cycloïde ou la Roulette &c.

4. Les Lignes courbes pour la formation des-

desquelles on emploie les mécaniques du 3 genre, & ainsi à l'infini.

a La II Regle est qu'*après avoir divisé un sujet dans tous les genres possibles, il faut repasser dans son esprit ces divers genres selon l'ordre dans lequel ils se succedent les uns aux autres, & considerer tous les êtres particuliers que chacun renferme; non pas pour remarquer ce qu'ils ont de different entre eux; mais ce qu'ils ont de commun, & qui les accompagne toûjours: sur quoi il faut bien prendre garde de ne rien oublier. On aura par là les élemens de toutes les définitions, desquels on doit regarder les uns comme fixes ou immobiles & les autres comme mobiles, & les combiner ensemble, en toutes les manieres possibles, pour en tirer les définitions, ou les premieres choses que l'on conçoit dans tous les êtres particuliers* du genre qu'on examine.

b En expliquant cette regle, l'Auteur montre en passant que, pour former de bonnes définitions des êtres *imaginables*, les experiences sont d'un grand secours, & il marque l'ordre qu'on doit garder, pour ne se tromper pas en les faisant. Il parle en peu de mots des premiers élemens des Etres les plus universels, & dit, par exemple, que ceux des Etres Mathématiques sont les points, les lignes droites & les lignes courbes. Il rend ensuite raison de ce qu'il a dit, qu'il faut regarder quelques-uns de ces elemens comme fixes & les autres comme mobiles.

a P.63. *b* P.64-66.

biles. Ce qui vient de ce que les êtres particuliers étant formez par le mouvement, il faut necessairement supposer quelque chose de fixe à quoi le mouvement se compare.

a La III Regle génerale est : *qu'il faut ranger les définitions de tous les êtres d'un même genre, en sorte qu'elles se succedent les unes aux autres, selon le nombre des élemens qu'elles renferment, ou selon que ces définitions supposent les élemens des precedentes. Ainsi il faut observer, autant qu'il est possible, que les élemens des premieres définitions se trouvent dans les suivantes, & rapporter à un même degré les définitions qui ont un même nombre d'élemens; ce qu'on doit continuer jusqu'à ce qu'on découvre quelle est la progression infinie de ces combinaisons. Après cela on trouvera par une démonstration qui mene à l'impossible, qu'on ne sauroit former un plus grand nombre de définitions ou de conceptions particulieres, que celui qu'on détermine.*

b L'Auteur éclaircit sa regle par l'exemple des lignes courbes du second genre, ou des lignes géometriques, pour la generation desquelles il donne une méthode particuliere. Les premieres qui se forment sont celles qui n'ont pour leur élement qu'un point, les secondes celles qui en ont deux, les troisièmes celles qui en ont trois, & ainsi à l'infini; ce qui divise les lignes géometriques en une infinité de genres differens. Le cercle est du premier genre, parce qu'il se forme

a P. 67. b P. 68-70.

forme par le mouvement d'un fil tendu attaché à un seul point. L'Ellipse, à la formation de laquelle, on rapporte les autres Sections coniques, est du second; parce qu'elle se forme par le mouvement d'un stile, qui tient tendu un fil attaché à deux points. On fait voir ensuite que la formation des lignes géometriques plus composées renferme, dans cet ordre, les élemens qui entrent dans la formation des lignes plus simples; par exemple, si les deux points emploiez pour l'Ellipse concourent ensemble, la ligne qu'on formera sera le cercle. Enfin on montre que les lignes géometriques du second genre ne peuvent être que l'Ellipse, la Parabole & l'*Hyperbole*.

a Il faudroit encore rechercher, suivant la même methode, quelles sont les lignes qui naissent, quand on emploie trois, quatre, ou cinq points &c. à leur formation, & qu'on dispose ces points de toutes les manieres possibles. En continuant ainsi, jusqu'à ce qu'on eût connu la progression des nombres, qui marquent combien il y a de lignes géometriques dans chaque degré, on auroit toutes les lignes courbes, qui ont été rapportées ci-dessus au second genre, c'est à dire les lignes géometriques.

b A l'égard du troisiême genre, on y remarque d'abord deux sortes de lignes courbes dont le nombre est infini. La premiere sorte est

a P. 71. *b* P. 71. 72.

eſt lorſqu'au lieu des points fixes, on ſe ſert des courbes du ſecond genre. Ainſi, ſuppoſé qu'il y ait un fil roulé autour d'un cercle, & qu'on le déroule, en le tenant toûjours tendu; l'extremité du fil formera une nouvelle courbe, qui eſt l'Evoluë du cercle. Suppoſé qu'il y ait deux cercles, ou deux autres lignes géometriques, autour deſquelles on mette un fil continu, comme autour des deux foiers d'une Ellipſe, on décrira une nouvelle ligne; & en ſuivant le même ordre, on trouvera une infinité de lignes courbes du troiſiême genre, deſquelles il faut obſerver la progreſſion. La ſeconde ſorte de lignes du troiſiême genre eſt lorſqu'au lieu des choſes fixes, on prend des points & des courbes du ſecond genre. Il en eſt de même à proportion du quatriême genre, du cinquiême &c.

a Pour montrer l'utilité de cette maniere ſi ſimple de décrire les lignes courbes, l'Auteur fait eſperer que, par ce moyen, il démontrera, dans quelque autre Ouvrage, les propoſitions ſuivantes.

1. Que toutes les courbes, tant celles que M. Deſcartes appelle géometriques, que celles qu'il nomme mécaniques, ont une génération uniforme & conſtante, & qu'on les peut décrire mécaniquement auſſi bien que le cercle.

2. Qu'on peut expliquer très-facilement toutes leurs proprietez.

3. Qu'en décrivant ainſi les courbes on trouve

a P. 73-76.

trouve d'abord leurs tangentes, sans qu'on ait besoin d'aucun calcul: ce que l'Auteur éclaircit ici par quelques exemples.

4. Qu'on peut connoître par là quelles sont les courbes qui ont des opposées, comme l'hyperbole en a?

5. Quelles sont les courbes qui ont des asymptotes?

6. Quelles sont les courbes qui ont des paralleles du même genre, & quelles sont celles qui n'en ont point?

7. Combien il y en a en chaque degré?

8. Que les courbes du second genre ont deux centres, celles du troisiême trois &c.

9. Que les courbes mécaniques ont leurs centres & leurs foiers, un, ou deux ou trois &c.

10. Qu'on trouve en mille manieres la longueur exacte d'une infinité de courbes.

11. Qu'une même courbe a une infinité de générations, ou de définitions differentes.

12. Que cette méthode augmente toutes les parties des Mathématiques, la Géometrie, l'Arithmetique, la Dioptrique, la Catoptrique &c. d'un grand nombre de nouveaux théoremes.

a L'Auteur acheve en suite d'expliquer sa troisiême regle, où il veut qu'on prouve par une démonstration qui mene à l'impossible, qu'on n'a oublié aucun être particulier dans

a P. 77.

dans l'énumeration & la distribution qu'on a faite de ces Etres en divers genres, & soûtient que ces sortes de démonstrations forcent plus l'esprit à se rendre que les autres. C'est pourquoi il reprend les Mathématiciens de ne s'être point mis en peine de prouver qu'ils avoient épuisé leur sujet.

Aprés avoir remarqué de quelle importance il est de déterminer géometriquement les points, qui forment les lignes courbes, & avoir averti que suivant la description qu'on vient de donner de ces lignes, leurs points ne se déterminent géometriquement, que dans celles que M. Descartes nomme géometriques, *a* on donne une nouvelle génération des courbes, dont les points peuvent être déterminez géometriquement : *b* Et pour les renfermer toutes, l'Auteur dit que si on combine entre elles, de toutes les manieres possibles, & par la voie la plus simple, les premieres operations par lesquelles on peut rechercher géometriquement les points d'une ligne courbe, on en trouvera des équations, qui étant continuées à l'infini marqueroient la nature de toutes les lignes géometriques. On donne ici le commencement de deux tables, dont l'une contient les équations des lignes courbes, & l'autre est pour la variation des Signes de ces équations. On marque ensuite le nombre des lignes géometriques differentes, dans les Equations desquelles les ordonnées montent à de

a P. 78. *b* p. 78-81.

de differens degrez, & on dit qu'il y en a 3, où les ordonnées montent a yy, 12 où elles montent à y^3, 39 où elles montent à y^4, 120 où elles montent à y^5 &c. Et ces nombres viennent de l'addition continuelle des nombres de la progression géometrique. 3, 9, 27, 81, &c.

a Aprés cela M. de Tschirnhaus donne de nouveau l'idée d'une infinité de courbes differentes, qu'il croit qu'on doit aussi bien appeller géometriques, que celles de M. Descartes, & dont il montrera l'utilité, dans un autre Ouvrage, par la résolution de quelques Problemes, qu'on n'a point encore pû résoudre, & qui ne sauroient l'être que par leur moien. Encore que la nature des lignes courbes, que M. Descartes rejette de la Géometrie, ne puisse pas être comprise dans une équation, qui se rapporte à tous leurs points, si on n'emploie dans cette équation que des lignes droites, l'Auteur prétend néanmoins qu'on peut la renfermer dans une équation, où il entre des arcs de cercle.

b M. de Tschirnhaus passe ensuite aux axiomes qui sont, selon lui, des veritez lesquelles naissent des définitions qu'on a établies, & peuvent être facilement découvertes, si on prend garde à toutes les comparaisons qu'on peut faire entre les élemens des définitions, & à tous les égards, selon lesquels on peut considerer ces élemens. Il donne quelques exem-

a P.17-84. b p.88-97.

exemples de ces axiomes & de la maniere de les trouver dans ce qu'il appelle les *Mathématiques universelles*, sur quoi il fait plusieurs reflexions. Après cela l'Auteur explique ce qu'il entend par les Théoremes, les *consectaria*, les corollaires, & les problemes. A l'égard de ces derniers il donne quelques regles pour les resoudre. (1) *Qu'il faut connoître la nature ou la définition de toutes les choses qui sont, ou qui doivent être jointes dans la production d'un effet.* (2) *Qu'il faut tâcher de savoir de quel effet chacune de ces choses en particulier est capable.* (3) *Qu'il faut rechercher quel effet suit necessairement de la combinaison des causes.* M. de Tscirnhaus, aiant éclairci ces regles par quelques reflexions fort courtes, a cru devoir y ajouter des exemples, en faveur de ceux qui commencent, & donne ici la résolution, ou du moins des ouvertures sur la résolution de douze problemes, tirez, la plus part, de la Physique ou de la Mécanique. Le douzième contient une explication des apparences, qui s'observent dans les Volcans, ou montagnes ardentes. L'Auteur a vû presque tous ceux qui sont en Europe, & après les avoir bien examinez, il aime mieux rapporter la chaleur, qu'on sent dans les lieux soûterrains voisins de la mer, au mouvement des eaux, qui agite l'air contenu dans les pores de la terre, principalement où elle est fort poreuse, qu'à l'action du Soleil ou à celle d'un feu central. Une des raisons, sur lesquelles on fonde

cette

cette hypothese, est que cette chaleur vient par intervalles. On prétend que c'est l'agitation de l'air, qui fait prendre feu à la matiere combustible que les pores de la terre renferment. Le *Volcan* des Iles Eoliennes a un soupirail, où M. de Tschirnhaus entra fort avant, & s'arrêta sur le bord d'une ouverture assez grande, mais qui avoit peu de profondeur, ce qu'il connut au son des pierres qu'il y jettoit. Il y avoit des veines de souphre, d'où s'exhaloit à diverses reprises une fumée chaude, qui formoit des fleurs de souphre sur les pierres où elle s'attachoit. L'Auteur croit que, s'il y avoit eu de l'eau dans le soupirail, cette vapeur seroit montée en forme de bouteilles, comme on voit qu'il s'en éleve dans les bains chauds & sulphurez. Cela lui donne occasion d'expliquer en passant les phénomenes des fontaines brulantes: après quoi il revient à ceux des Volcans dont il n'a pas encore parlé, tels sont les tremblemens de terre, les flammes, les bruits soûterrains, les pierres que ces montagnes vomissent, les soupiraux qui s'y forment, les fleuves d'une matiere ardente & liquefiée qu'elles dégorgent &c.

Avant que de quitter la matiere des Problemes, *a* on donne quelques avis pour aquerir l'habitude de les résoudre. (1) Qu'il faut d'abord s'exercer à résoudre les problemes, où la nature de tout ce qui entre dans la question, est connuë, comme elle l'est dans

a P. 118.

dans ceux des Mathématiques. (2) Qu'ensuite on doit prendre des problemes, où les proprietez des sujets qu'on examine nous soient connuës par des experiences évidentes. (3) Qu'après cela on peut passer à des problemes, où l'on tâche de découvrir la nature de ces choses, ou par la raison, ou par l'experience. (4) Et lorsqu'on a aquis l'habitude de reüssir dans la solution des problemes, il faut s'attacher plûtôt à résoudre des questions extrémement générales que des problemes particuliers, qui sont ordinairement plus difficiles & de moins d'utilité, à cause des bornes étroites où ils sont renfermez.

III. Dans la troisiéme Section, *a* on propose les moiens qu'on croit les plus faciles pour trouver la verité, & on dit qu'une des premieres choses qu'il faut faire est de lever les obstacles, qui nous empêchent d'avancer dans cette route. * Le principal est l'erreur qu'on assure ne venir jamais de l'entendement pur, mais de l'imagination, qui, lorsqu'elle se trompe, regarde comme differentes des choses qui sont les mêmes, ou comme les mêmes celles qui sont differentes. On prouve ce principe par divers exemples, rangez dans un ordre conforme à la division que l'Auteur a faite des Etres. C'est de cette source, dit il en parlant des Etres imaginables, que procedent

R tou-

a P. 119. * *Empêchemens à la recherche de la verité.*

toutes les erreurs des sens & les tromperies que l'Optique fait à l'imagination, en disposant des choses de differente nature, en sorte qu'elles excitent en nous les mêmes sensations. Les Géometres eux-mêmes s'y laissent quelquefois tromper, si l'on en croit M. de Tschirnhaus, qui tâche de le prouver par quelques raisonnemens de Cavallerius, de Hobbes & de Galilei, qu'il rapporte ici comme des paralogismes. Aprés cela le Lecteur n'aura pas de peine à comprendre qu'on puisse montrer quantité d'erreurs d'imagination, dans ceux qui ont traité des Etres réels ou Physiques. C'est pourquoi l'Auteur s'y arrête peu, & passe aux remedes qu'on doit appliquer à ce *mal*. Le premier est de prendre l'habitude de distinguer les actes de l'imagination de ceux de l'entendement pur, & de ne juger que sur ces derniers. Mais parce que les vûës de l'entendement sont beaucoup plus bornées que celles de l'imagination, il faut apprendre à se servir de l'imagination même, pour découvrir la verité. On peut le faire (1.) par les termes, en exprimant toûjours par des mots differens les idées qui different entre elles, & les rangeant dans le même ordre que l'esprit les conçoit : (2) Par des caracteres, qui par leur diversité répondent à la varieté de nos perceptions ; les lettres de l'Alphabet, par exemple, ou tels autres qu'on voudra. * L'Auteur nous assure ici qu'il y a des

* P. 137.

des voies encore plus abregées que l'Algebre, & qu'il prouvera ailleurs, par des exemples évidens, qu'on peut mettre quelque personne que ce soit, en état de faire, en peu d'heures, des opérations que les autres ne sauroient jamais apprendre. (3) On peut regler l'imagination par le mouvement, ce qui est d'un grand secours dans les operations longues & difficiles; en inventant quelque machine, dont les effets produisent en nous des impressions nouvelles, conformes aux perceptions de l'esprit. On en donne pour exemple le *Promptuarium multiplicationis* de *Nepper*, qui est une invention fort singuliere pour abreger les multiplications longues & ennuieuses: Les instrumens que Torricelli, Gerieke, & Mr. Boyle ont inventez, pour pomper l'air. Mais comme nôtre Auteur tâche principalement d'indiquer une méthode dont tout le monde se puisse servir, il fait voir comment par des experiences très-communes on peut regler l'imagination, & se persuader des veritez, qui semblent n'être que du ressort de l'entendement. On se convaincra, par exemple, de l'extrême petitesse des corpuscules insensibles, & de la divisibilité de la matiere à l'infini, si on prend garde, que les raions du Soleil pénetrent les pores des vitres, au travers desquels l'air ne sauroit passer, & que les particules qui s'écoulent de l'aimant font remuer de la limure de fer au travers du bois, & des metaux les plus durs,

dont les pores sont impénétrables aux corpuscules de l'air & de la lumiere. Ainsi ces trois sortes de corpuscules, qui, à cause de leur petitesse sont insensibles à nos yeux, different néanmoins en grosseur ; & rien n'empêche qu'il n'y en ait encore d'autres infiniment plus petits, tels que sont ceux dont est composé le sang de ces petits animaux qui ne sont visibles qu'au microscope. Mr. de Tschirnhaus donne un autre exemple des moiens de corriger les erreurs de l'imagination par l'imagination même, & montre qu'en remarquant que la Lune croit & décroit, à mesure qu'elle s'approche ou s'éloigne du Soleil, on peut s'assurer, malgré les préjugez de l'enfance, que cette Planete n'a pas sa lumiere d'elle-même, & par conséquent que sa matiére est à peu près semblable à celle de nôtre Terre, que nôtre Terre est une Planete, &c.

Le second obstacle a à la recherche de la verité est, qu'on fait trop peu de cas des notions communes & des principes généraux que tout le monde reçoit, parce qu'on s'imagine qu'ils ne servent qu'à comprendre des choses fort communes, & qu'on savoit déja. Le remede à cela est (1) de penser que toutes les veritez générales se rencontrent dans les objets particuliers, au lieu que celles qui ne conviennent qu'à de certains objets ont des bornes extrémement resserrées: (2) Que les veritez générales sont beaucoup

A P. 145.

coup plus faciles à découvrir que les particulieres. a L'Auteur tire de là plusieurs conséquences : (1) Qu'on a tort de blâmer ceux qui font voir l'utilité de ces veritez générales, & de dire qu'on savoit cela aussi bien qu'eux. *On ne le savoit point*, ajoûte Mr. de Tschirnhaus, *puis qu'on en ignoroit l'usage.* (2) Que pour connoître combien ces veritez sont importantes, il faut tâcher d'en voir toutes les conséquences, qui nous feront paroître comme fort simples bien des choses, que nous croions être composées d'une infinité de ressorts : telles sont les proprietez de l'aimant, la nature & le mouvement des corps celestes, selon l'hypothese des Philosophes modernes, &c.

b Le troisiéme obstacle est une suite du second, puis qu'il procede de l'envie qu'on a de savoir des choses nouvelles & difficiles, c'est par ce préjugé que la plûpart de ceux, qui commencent à étudier les Mathematiques, méprisent les élemens d'Euclide, & veulent d'abord qu'on leur montre à faire des operations. La raison en est qu'étant pleins de mille besoins, nous ne cherchons que l'utile, & croiant le trouver dans ce qui nous est inconnu, nous regardons ces veritez génerales comme de vaines spéculations. On donne ici plusieurs conseils pour remedier à ce mal, (1) d'aimer la verité par elle-même, sans regarder à l'utilité présente: (2) de considérer combien de connoissances

R 3 par-

a P. 152. b P. 155.

particulieres naissent de la méditation de ces veritez génerales ; ce qui les rend très utiles : (3) de remarquer le grand nombre d'erreurs , où tombent ceux qui se laissent conduire à leur imagination. *a* Pour prévenir le quatrième empêchement, qui procede du peu de disposition à l'étude , où l'on se rencontre quelquefois , l'Auteur prescrit diverses choses dont il s'est servi heureusement, pour se mettre l'esprit en état de méditer, & parle du temps & du regime de vivre qui y est le plus propre.

b Le cinquième obstacle est sans doute le plus grand , & celui qui retarde le plus de gens dans la recherche de la verité. Il consiste dans le manque d'attention , ou même dans le découragement qu'on ressent presque toûjours , lorsque l'examen d'une question est long & pénible. A cela Mr. de Tschirnhaus dit (1) que si la difficulté est réelle, il faut diviser le sujet en plusieurs parties , & les examiner l'une aprés l'autre. Si ce n'est qu'une difficulté de l'imagination, qui assemble des choses qui sont séparées d'elles-mêmes, il ne faut point d'autre artifice que celui dont on se sert pour connoître de quels ressorts une machine est composée, qui est de la démonter. Si l'on en faisoit de même à l'égard des sciences , la plus part des disputes s'évanouïroient , & les études deviendroient faciles & agréables. C'est à quoi l'Auteur prétend que sa methode peut être de

a P. 161. *b* P. 169.

de grand usage, parce qu'elle apprend à réduire des idées particulieres & composées à des notions simples & communes.

Aprés tout on dira qu'on manque de temps, de maîtres, & de commodité pour étudier. Mais pourvû qu'on ait de l'inclination, & quelque talent pour les belles Lettres, Mr. de Tschirnhaus croit qu'avec une methode aussi simple que la sienne, on peût aller fort loin en fort peu de temps. *a* Que jamais siécle ne fut plus fécond en habiles gens que le nôtre, sur tout depuis qu'on a erigé quantité d'Academies pour les Sciences, & que plusieurs Savans s'occupent à l'envi à composer des Journaux, & à donner en abregé ce qu'ils trouvent de plus considerable dans les Livres qu'on publie.

Dans la troisiéme Partie, *b* l'Auteur entreprend de prouver qu'il n'est rien de plus doux que de passer sa vie dans l'étude des sciences, & que la plus agréable de toutes est la Physique, ou la Science Naturelle, qu'il définit une science dont on démontre les Principes selon la méthode des Géometres, & que l'on confirme par des experiences claires, & qui convainquent l'imagination. Il en donne plusieurs raisons; que cette science nous délivre des préjugez de l'enfance, qu'elle nous explique les Loix par lesquelles Dieu gouverne le monde; que toutes les autres sciences ausquelles les hommes s'appliquent dépendent de celle-là,

a P. 200. *b* P. 206.

comme la Medecine, l'Anatomie, la Chymie, l'Astronomie, l'Optique, la Morale &c.

Mr. de Tschirnhaus a composé en Allemand le petit Traité *des Remedes du Corps*, qui est traduit en Latin, & mis après celui dont on vient de faire l'extrait. Il contient douze Regles, & est divisé en trois Parties. La premiere renferme quatre regles pour se conserver sa santé, sans s'assujettir à une diéte trop scrupuleuse. La seconde en contient trois, touchant les signes des maladies, & les moiens de les prevenir. Les cinq dernieres regles, qui font la troisiéme partie, enseignent la maniere dont il se faut conduire quand on est malade, ou lors qu'on commence à guerir. Dans la I Regle, on assure que pour devenir d'une complexion robuste, il faut s'accoûtumer de bonne heure à souffrir la faim, la soif, le froid, le chaud, le travail &c. pourvû que ce soit sans excès. Dans la II. Qu'il ne faut pas s'amuser à goûter les viandes, pour savoir si elles sont bonnes ou mauvaises, mais manger d'abord sans façon, & suivant nôtre appetit, qui distinguera suffisamment les viandes; celles qui plaisent le plus étant les plus saines, & celles qui dégoutent le plus faisant le plus de mal. La III est qu'on peut se bien porter sans se géner beaucoup dans les viandes, pourvû qu'on ait soin de manger alternativement des viandes de qualité contraire, des grasses & des maigres, des liquides & des

des seches &c. La IV est, qu'encore qu'il soit bon de s'accoûtumer à toutes sortes de fatigues : il faut néanmoins se donner garde de ne passer pas tout à coup d'une extrémité à l'autre, d'un grand chaud à un grand froid &c.

A l'égard des signes des maladies, l'Auteur dit dans la V Regle, que lors qu'étant à jeun, ou après un repas médiocre, on se trouve plus pesant qu'à l'ordinaire ; c'est une marque que nôtre corps a plus de nourriture qu'il ne lui en faut, & qu'on doit consumer les humeurs superfluës par la sueur ou l'exercice. VI. Que si étant à table on est sans appetit, & qu'on puisse s'abstenir de manger sans effort, on fera bien de le faire ou du moins de manger très-peu, & de ne prendre rien du tout entre les repas, de quitter l'étude, se promener, suer, &c. VII. C'est un autre présage d'indisposition que de sentir une extrême lassitude, sans avoir travaillé plus qu'à l'ordinaire, & pour la prévenir l'Auteur ordonne l'abstinence, l'exercice & la sueur. Il prétend même dans la VIII Regle que ces remedes suffisent pour guerir les maladies. Dans la IX, il veut qu'on mette le malade en un lieu où l'air soit calme, moderément chaud, & où il n'y ait aucune mauvaise odeur. Que si la maladie est longue, on renouvelle de temps en temps l'air de la chambre, où il est couché. X. On ne doit point forcer un malade à manger, lors

qu'il n'a point d'appetit, mais il est utile de lui présenter des alimens de facile digestion, & d'en manger devant lui: que s'il prend envie de quelque viande à laquelle il n'est pas accoûtumé, il faut lui en donner, pourvû que ce soit aux heures du repas & en petite quantité. XI. Il faut qu'un malade se tienne en repos, qu'il soit bien couvert, & qu'on le fasse suer quelquefois. XII. Lors que l'on commence à guerir, il ne faut pas d'abord prendre l'air, ni se remettre à ses occupations ordinaires, mais demeurer encore deux ou trois jours dans la maison.

2. JOHANNIS CLAUBERGII, *Professoris quondam in Academica Teutonopolitana.* DICTATA PHYSICA PRIVATA, *id est Physica contracta, seu Theses Physicæ commentario perpetuo explicatæ. Francofurti ad Mœnum* 1686. in 4.

VOici un autre Disciple de Descartes, qui ne prétend pas que sa méthode differe de celle de son Maître, c'est le celebre Clauberge assez connu par ses ouvrages. Les mille Theses de Physique, qui marquent les sujets qu'on traite dans ce Systeme avoient déja paru dans le corps des œuvres de ce Philosophe: mais on n'avoit pas encore vû les explications qu'on nous en donne ici. Clauberge, étant Professeur à Duisbourg, crut devoir accommoder sa Philosophie à l'usage de l'Ecole, c'est ce qui

lui

lui fit reduire la Physique en diverses Theses, dont il expliquoit tous les jours cinq ou six dans ses leçons. Un de ses Disciples ayant recueilli ses interpretations avec beaucoup de soin, vient de les publier présentement. Elles pourront être d'un grand secours à ceux qui commencent cette étude, parce qu'elles sont fort claires, & qu'ils y trouveront bien des choses qu'il leur faudroit ramasser, avec beaucoup de peine, des écrits de Descartes, ou des autres Livres de Clauberge.

XX.

DETERMINATIO FRATRIS JOANNIS DE PARISIUS *Prædicatoris, de modo existendi corpus Christi in Sacramento Altaris, alio quàm sit ille quem tenet Ecclesia : nunc primùm edita ex MS. Codice S. Victoris Parisiensis : cui præfixa est Præfatio Historica de Dogmate Transsubstantiationis.* Londini, impensis J. Cailloüé juxta Mercatorium Exoniense. *1686.*

LE titre barbare de cet Ouvrage n'empêche pas qu'il ne soit de conséquence, pour l'histoire des sentimens de l'Eglise d'Occident du XIV Siécle, touchant le Transsubstantiation, comme on le verra par la suite. Il a été tiré de la Bibliotheque de S. Victor, & envoié à Mr. Allix en

Angleterre par un Catholique de France pour le faire imprimer. M. Allix n'a pas voulu donner au public un si petit ouvrage, tout seul, il y a joint une dissertation pour le rendre plus recommandable, & pour en faire remarquer l'importance. Il se propose trois choses dans sa Dissertation. La premiere est de faire voir que les définitions des Conciles, qui ont les premiers établi la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, ne favorisent point la Transsubstantiation, & de marquer les changemens qui sont arrivez dans la doctrine de la présence charnelle, depuis qu'elle a été établie par Nicolas II & par Gregoire VII. La seconde est de montrer quelle a été l'autorité d'Innocent III. dans cette affaire, à l'occasion de qui l'on examine le sentiment de l'Auteur de cet Ouvrage & de l'Université de Paris. La troisiéme est de faire l'Histoire des Sentimens des Scholastiques Romains depuis ce temps-là.

I. Sans s'attacher à rechercher l'origine du dogme de la présence réelle ou l'inventeur du mot de *Transsubstantiation*, & sans se mettre en peine si c'est Pascase Radbert qui a inventé le dogme, & si ce fut Pierre de Blois ou Etienne d'Autun qui trouva le mot, on commence par les deux Formulaires que l'on fit signer à Berenger dans le onziéme siecle. Le premier fut composé l'an MLIX par le Cardinal Humbert, par l'ordre de Nicolas II. Voici comme la doctrine de l'Eglise Romaine

maine y eſt exprimée: *le pain & le vin, que l'on met ſur l'autel après la conſecration, ſont non ſeulement le ſacrement, mais encore le vrai corps & le vrai ſang de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, & c'eſt ſenſuellement, & non ſeulement en Sacrement, mais en verité, qu'il eſt manié par les mains des Prêtres, rompu & broié par les dents des fideles:* „ *& ſenſualiter, non ſolùm in Sacramento, ſed in veritate manibus Sacerdotum tractari, frangi, & fidelium dentibus atteri.*

Le ſecond formulaire fut composé par Gregoire VII l'an MLXXVIII, & contient la même doctrine, ſi ce n'eſt qu'il n'y eſt pas dit que le corps de Jeſus-Chriſt *eſt rompu & broié par les dents des fideles.* a On remarque en paſſant que pluſieurs Evêques d'Allemagne & d'Italie qui vivoient en ce temps-là, accuſoient Gregoire de douter lui-même de la doctrine, qu'il fit ſigner & jurer à Berenger, & que Sigebert dit que les ſentimens étoient partagez touchant ce dernier: *contra Berengarium & pro eo multùm à multis & verbis & ſcriptis diſputatum eſſe.* Mais on inſiſte ſur un paſſage de Gregoire lui-même tiré d'un Commentaire MS. de ce Pape, & qui eſt dans la Bibliotheque de M. l'Archevêque de Cantorbery. Il dit que ſi l'on demande ſi le changement qui ſe fait dans le pain & le vin de l'Euchariſtie regarde *la forme, ou la ſubſtance, formalis an ſubſtantialis?* „ il répond qu'il ne ſe fait pas à l'egard de

a *Apud Jeſſerg. ad an.* 1080.

„ la forme , puisque la forme du pain & du
„ vin demeure. Mais qu'il n'est pas clair s'il
„ se fait dans la substance : *Vtrùm verò sit*
„ *substantialis perspicuum non est.* Les uns
„ disent, ajoûte-t-il, qu'ici la substance se
„ change en la substance, de sorte que l'une
„ devient l'autre, sans que celle-ci soit aug-
„ mentée, & n'accordent pas qu'on puisse
„ dire veritablement que celle-ci est l'autre.
„ Quelques autres disent que le changement
„ se fait, en sorte qu'après la consécration
„ la substance du corps & du sang de Jesus-
„ Christ est sous les accidens sous lesquels
„ étoit la substance du pain & du vin, quoi
„ que le pain & le vin ne forment pas la
„ substance du corps de Jesus-Christ. Il
„ conclut enfin en disant, que pour lui,
„ laissant à part ce qui est incertain il fait
„ profession de ce qui est assuré par l'autori-
„ té des Docteurs de l'Eglise, savoir que la
„ substance du pain & du vin est changée en
„ la substance du sang de Jesus-Christ, mais
„ que quant à la maniere du changement il
„ n'a pas honte d'avoüer qu'il n'en sait rien:
„ *modum verò conversionis ignorare non*
„ *erubescimus fateri.*

Les Docteurs de l'Eglise Latine qui vécu-
rent dans la suite ne se trouverent pas peu
embarrassez à expliquer les décisions de ces
deux Papes. Le fameux Abbé Rupert, qui a
vécu peu de temps après, inventa une mé-
thode nouvelle de soudre les difficultez,
qui naissent de la doctrine de la présence
réelle.

réelle. Il crut qu'on pouvoit dire que le corps de Jesus-Christ est uni aux Symboles de l'Eucharistie, à peu près comme sa Divinité est unie à son humanité. On peut voir [a] ici divers passages de cet Auteur, par où il paroit clairement que c'étoit là son sentiment. Il semble que c'est la premiere fois, qu'on entendit parler *d'Impanation*, mot que l'on a inventé selon la même Analogie que celui *d'Incarnation*. Aussi ne manqua-t-on pas d'attaquer ce sentiment, comme M. Allix le fait voir par quelques exemples. Cependant D. Gabriel Bergeron Benedictin, qui a fait une Apologie pour l'Abbé Rupert, soûtient que ce n'étoit point là son sentiment, parce qu'aiant eu beaucoup d'ennemis on n'auroit pas manqué de relever cette erreur, ce qu'il croit n'avoir été fait par personne. Mais outre les exemples dont on vient de parler ; on remarque qu'on a quelquefois laissé passer de grossiéres erreurs de quelques grands hommes, sans les refuter que long-temps après leur mort. C'est ainsi que S. Hilaire a cru que le corps de Jesus-Christ étoit impassible, sans qu'on l'en ait repris de son temps, ni qu'on ait remarqué aucune erreur dans ses Ouvrages. Au contraire S. Jerôme en recommande la lecture à une Dame d'une maniere si génerale, qu'il semble qu'il n'y trouvoit rien à redire : [b] *Hilarii libros inoffenso decurrat pede.*

Se-

[a] *Lib.* 2. *de* Off. *divin. cap.* 2. *&* 9. *in Exod. L.* 2. *c.* 10. *in Ioan. Lib.* 6. *&* 7. [b] *Ep. VII. ad Lat.*

Selon Rupert, le pain & le vin de l'Eucharistie y demeuroient veritablement, & il ne faisoit pas difficulté de dire que ce pain & ce vin devenus le Corps de Jesus-Christ par une Union Personnelle, sont ce que l'on digere, sans que le corps de Jesus-Christ qui est au Ciel puisse être rompu par les dents des fideles, selon le formulaire de Nicolas II. Ce ne fut pas le seul Rupert qui ne put digerer la doctrine de ce Pape. a *Abbaud* assure que plusieurs nioient en ce temps là, que le corps de Jesus-Christ fût rompu & broié par les dents des Communians. Il tâche à la verité de les refuter, mais d'une maniére qui ne s'accommode gueres aux sentimens de l'Eglise Romaine d'aujourd'hui. Il dit *qu'il avoit pensé de répondre quelque chose à ceux qui disent que le Corps même de Jesus-Christ n'est pas rompu, mais qu'il se fait je ne sai quoi dans la blancheur & dans la rondeur; Qu'aiant ensuite consideré qu'il étoit impertinent de disputer de la rondeur & de la blancheur dans l'Evangile de Jesus-Christ, il avoit laissé ces sortes de choses qui ne plairoient pas à des personnes d'un jugement meur, les abandonnant aux Dialecticiens, ou plûtôt aux enfans particuliérement parce que tout le monde voit bien que la blancheur, ou la rondeur ne peuvent pas être séparées du Corps qui est blanc au rond de sorte qu'on les rompe sans rompre le corps.* Abailard avoit été de ce dernier sentiment, qui est celui des Scholastiques

a In Analect. Mabill. T. 3.

lastiques Romains d'aujourd'hui, *a* mais Gautier Prieur de S. Victor le refuta avec chaleur.

On peut penser dans quels embarras se jetterent ceux qui soûtinrent la doctrine de Nicolas II. mais ceux qui suivirent le sentiment d'Abailard ne se trouverent pas moins en peine que les précedens, comme M. Allix le fait voir par divers passages du Maître des Sentences, qui hésite étrangement sur la maniere du changement qui se fait dans l'Eucharistie, & qui rapporte aussi sur cette matiere divers sentimens des Savans de son siecle. On montre encore par plusieurs autres passages, qu'il n'y eut pas moins de diversité de sentimens dans la suite du temps, & que bon nombre de Scholastiques contredirent ouvertement la Définition de Nicolas II.

On trouva alors fort étrange que Rabanus Maurus eût osé dire, aprés Origene, qu'une partie de l'Eucharistie nous nourrit, & que le reste s'en va au Retrait, comme il arrive à l'égard de toutes les autres viandes. Quelques-uns dirent que les especes s'en alloient par les sueurs, & la plûpart qu'ils ne savoient ce qu'elles devenoient. On demanda aussi ce qui arriveroit si un Rat, ou quelque autre animal mangeoit du pain consacré? Ceux qui croioient que le pain demeuroit dans l'Eucharistie *b* se tiroient sans peine de cette difficulté : mais les autres répondoient,

a Ibid. P. 450. *b P.* 26.

doient, ou que cela ne pouvoit pas arriver, parce que le pain se seroit retiré de lui-même; ou auroit été enlevé par les Anges, si un Rat s'en étoit approché pour le mordre; où que quelque substance auroit été produite de Dieu en place de celle du corps de Jesus-Christ : ou qu'encore que le pain ait paru quelquefois rongé par les Rats, il ne l'avoit néanmoins pas été, mais qu'il paroissoit ainsi, pour éprouver la foi des assistans.

II. Jusqu'à Innocent III, on n'avoit pas regardé comme un article de foi la maniere du changement qui se fait dans l'Eucharistie; ce fut lui qui fit déterminer en MCCXV, au Concile de Latran que ce changement se fait par voie de Transsubstantiation. Matthieu Paris dit que ce Pape étoit le plus avare & le plus ambitieux de tous les hommes, & capable de toute sorte de crimes. Il ajoûte qu'il fit seulement lire devant le Concile soixante & dix articles, qu'il vouloit que les Peres approuvassent, sans leur donner la liberté de les examiner. Aussi M. Allix soûtient que le décret, qui établit la Transsubstantiation, n'a eu la force de Loi que par la suite du temps.

Il s'ensuit necessairement du dogme de la Transsubstantiation que si un Rat mangeoit du pain consacré, il mangeroit le corps de Jesus-Christ, comme l'ont reconnu Gregoire XI & Clement VI, qui ont condamné le sentiment contraire par des bulles expresses. Cependant il y a eu plusieurs

Théo-

Théologiens qui ont soûtenu le contraire devant & aprés le Pontificat de Gregoire XI. C'est ce qu'on fait voir par des témoignages formels de Bonaventure, de Pierre de Tarentaise, d'Alanus Magnus, d'Eymerie & de plusieurs autres. Les Vaudois objectoient que supposé la présence réelle un Rat pourroit manger le corps de Jesus-Christ. " Alanus Magnus répond à cela, qu'alors un Rat ne mange pas le corps de " Jesus-Christ, mais seulement la forme du " pain, qui le nourrit miraculeusement, " tout de même que si c'étoit la substance " du pain, ce qui n'est pas surprenant, puis- " que dans la nature on voit qu'on s'enyvre " de la seule odeur du vin. Nous lisons que " de certains peuples vivent de la seule o- " deur des pommes. Il y a néanmoins des " Théologiens qui disent que le Rat ne man- " ge rien, mais qu'il luy semble seulement " qu'il mange, & qu'il est ainsi rassasié mi- " raculeusement, tout de même que s'il " avoit bien mangé. *a Legimus quòd quidam populi pascuntur solo odore pomorum, sunt tamen qui dicunt quòd nihil comedit, sed videtur quòd comedit, & sic miraculosè saturatur ac si ederit.*

Le Pape Innocent lui-même *b* avoüe qu'aprés la consécration ce ne sont pas seulement les accidents du pain qui demeurent, mais encore toutes ses proprietez naturelles; savoir *la* PANEITE', *qui en rassasiant chasse la faim.*

a Cap. 58. *b De Myst. Missa Lib.* 4. *c.* 7.

doient, ou que ... qui en desaltu parce que le ... D'autres soûtenoient que me;ou autre ... stielle du pain demeure, & Rat s'en ... une longue refutation de ce sen- que qu ... Thomas d'Aquin, qui a écrit de D... cinquante ans après la définition du Chr... le de Latran. D'autres, entre lesquels qu... fameux Durand, croioient que dans l'Eucharistie il reste la matiere & les acci- dents du pain, mais qu'il y a la forme sub- stantielle du corps de Jesus-Christ. Un Scholastique plus recent, nommé François de Ferrare, a soûtenu aussi que lors qu'il s'engendre des vers par la pourriture du pain, il n'arrive autre chose, si ce n'est que *la quantité* des especes prend *la forme sub- stantielle* d'un Ver, quoi qu'il n'y ait point là de *matiere premiere*; d'où il conclut que ces Vers ne sont pas de la même espece que les autres. On cite plusieurs autres Scholasti- ques, dont les expressions ne sont pas plus conformes au Concile de Latran, & entre autres Albert le Grand, qui a vêcu l'an MCCLXXX, & qui parle de la Transsub- stantiation, comme d'une matiere proble- matique.

a M. Allix remarque que Thomas d'A- quin, disciple d'Albert, est allé beaucoup plus loin que son Maître; & insiste particuliere- ment sur ce que Thomas, pour prouver qu'il n'y a que le Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, dit qu'on l'adore, ce que l'on ne

a P. 44.

voit point, s'il y restoit quelque matiere créée. Il y a sujet d'être surpris, supposé que l'adoration de l'Eucharistie eût été en usage depuis le commencement, qu'on n'ait point fait cette objection à Berenger, ni à Ratramne qui disoient que l'Eucharistie n'étoit qu'une figure du corps de Jesus-Christ.

Cependant Durand ne traite point d'Hérefie le sentiment de ceux qui croioient que la substance du pain demeure dans l'Eucharistie. On en cite un grand passage, à quoi l'on en joint un d'Alanus Magnus & un autre de Scot, qui contiennent d'étranges subtilitez, comme que la Transsubstantiation auroit pû se faire dans du pain avant l'existence du corps naturel de Jesus-Christ, & pourroit avoir lieu, quand même ce corps n'existeroit plus. En effet les Héretiques jugeront qu'il n'est pas plus difficile d'accorder cela, que la Transsubstantiation d'aujourd'hui. On cite encore plus bas p. 63. des passages de divers Docteurs, pour prouver qu'après la définition d'Innocent III, on ne regardoit pas la Transsubstantiation comme un article de Foi.

III. Enfin on vient à *Ioannes de Parisius* Dominicain, qui doit avoir été en grande estime de son temps, puisque dans le different qui fut entre Philippe le Bel & Boniface VIII, on le choisit pour soûtenir les Droits du Roi contre le Pape. Voici en peu de mots l'Histoire de ce Docteur. Il avoit soûtenu qu'on

qu'on pouvoit dire que le pain demeure dans l'Eucharistie après la Consecration, mais qu'il devient le Corps de Jesus-Christ parce que J. C. l'unit personnellement au sien, ce qui est à peu près le même sentiment que celui de Rupert, dont on a déja parlé. Ce n'est pas qu'il ne protestât de croire la Transsubstantiation, mais il ne la croioit pas comme un article de foi. Il fit là-dessus le livre dont on a vu le titre, auquel quelques Docteurs Thomistes s'opposerent, mais la Faculté de Paris approuva la doctrine de Jean, & dit que l'Eglise n'avoit point encore determiné la maniére dont le Corps de Jesus-Christ est dans l'Eucharistie, de sorte qu'on ne pouvoit regarder, & la Transsubstantiation & l'Impanation, que comme deux opinions probables. Mais l'année M C C C I V la Faculté changea d'avis, sans qu'on sache pourquoi. Jean fut condamné, & ne voulant pas retracter ce qu'il avoit avancé, on lui défendit d'enseigner publiquement, comme il l'avoit fait dans l'Université jusqu'à ce temps-là. Il appella de ce jugement à la Cour de Rome où il fit un voiage, & aiant obtenu des Juges pour examiner de nouveau son procès, il mourut avant que l'examen pût être achevé. On trouve cette Histoire dans le Continuateur de la Chronique de Nangis, lequel Continuateur a vécu vers l'an M C C C X L. & dans le *Memoriale Historiarum*, dont on verra les propres termes dans la Dissertation de M. Allix. L'Au-

teur

teur du *Memoriale* assure que ce *Joannes de Parisius* étoit si vehement dans la Dispute qu'on l'appelloit *Pungens Asinum*, *Pique-âne*.

M. Allix tire de cette Histoire cette consequence principale que l'autorité d'Innocent III, & du Concile de Latran, ne passoit pas pour une autorité à laquelle on fut obligé de se rendre comme à celle des Conciles Generaux, ce qu'il prouve encore par diverses autres reflexions.

1. Ce Concile ne peut pas être Canonique, parce que le Pape y fit passer d'autorité les Décisions qu'il voulut, sans que les Evêques qui s'y trouverent eussent la liberté d'y rien changer. C'est ce que témoignent Matthieu Paris, Platine, Nauclerus, & plusieurs autres Historiens Catholiques.

2. Tous ceux qui ont compilé les Regles du Droit Canonique, après le Concile général, n'ont pas tenu ses Canons pour des Canons d'un Concile général, & ils n'ont été ajoûtez aux autres que dans la Compilation faite par ordre de Gregoire IX.

3. Il n'y a personne qui ait plus d'interêt de rejetter le Concile de Latran que les Catholiques moderez, puisque ce Concile a déclaré que le Pape a le pouvoir de déposer les Rois, contre la doctrine de l'Eglise Gallicane, & des Théologiens Catholiques qui ne sont pas dans les termes du Pape.

4. Dans la premiere Edition des Conciles,

ciles, le Concile de Florence est appellé le Huitiéme Concile Géneral, & dans le titre & dans le Privilege de Clement IV. Dans les Actes du Concile de Florence il n'est fait mention d'aucun Concile, après le Septiéme. Enfin l'on renvoie à un savant Anglois Catholique nommé Preston, qui a montré contre Lessius que le Concile de Latran n'avoit eu aucune autorité parmi les Catholiques mêmes. C'est dans un Livre intitulé *Discussio Discussionis*, où il a pris le nom de Widrington.

Mr. Allix croit que ce n'a été que par la suite du temps, que les Canons du Concile de Latran ont passé pour des Canons, ausquels il n'est pas permis de contredire, & que les Thomistes y ont beaucoup contribué. Il ajoûte encore l'autorité du Pape Gregoire IX. Neveu d'Innocent III, qui les fit inserer dans les Decretales, & dans le *Directorium Inquisitorum*. Il cite encore plusieurs Auteurs, qui semblent n'avoir pas eu beaucoup de respect pour les Canons. Le Cardinal d'Ailli, au commencement du quinziéme Siécle, n'a pas creu que la Transsubstantiation fût un article de foi, quoi que le Concile de Constance semble l'avoir défini de son temps, & d'autres ont rapporté ce dogme simplement à la Tradition, comme l'Auteur du *Fortalitium Fidei*, qui se propose une objection remarquable de la part des Juifs sur cette matiere. On la peut voir à la p. 75.

En effet la maniere du changement qui se fait dans l'Eucharistie étoit si peu assurée du temps du Concile de Trente, si l'on en croit *Fra Paolo*, qu'il pensa y arriver un schisme lors qu'on la voulut définir. On cite à cette occasion des paroles d'un Dominicain, nommé *Barthelemi Spina*, qui dans une Préface qui est au devant du Livre du Cardinal *de Turre-cremata*, dit : *in Concilio Tridentino non fuerunt Docti Theologi, sed homines audaces & vani*, ce qui ne s'accorde pas mal avec la maniere dont Fra Paolo les décrit. Aussi n'ont-ils pu empêcher que les Catholiques même ne revocassent en doute leurs Décisions, & particulierement celle de la Transsubstantiation, sur quoi l'on renvoie à *Guillaume Forbesius*, qui a nommé plusieurs Savans qui ont été de ce nombre, ausquels on ajoûte M. de Marca, & le Benedictin *Jean Barnez*.

M. Allix a encore ajoûté à la fin de sa Dissertation la Préface d'un Abregé d'Amalarius, fait par Guillaume de Malmesbury, tirée d'un MS. de la Bibliotheque de Lambeth. Cet Auteur y blâme le sentiment de Rabanus Maurus, dont on a déja parlé.

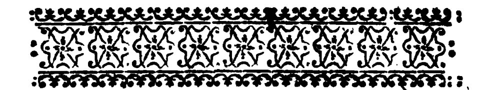
On trouve enfin la *Détermination de Joannes de Parisius*, qui toute barbare qu'elle est, est assez exacte, & en assez bon ordre. L'Auteur montre comment le pain peut être uni au corps de Jesus-Christ, &

S ne

ne faire avec lui qu'un seul tout, qu'on appelle en termes de Metaphysique *suppositum*. Il tâche de faire voir que ç'a été le sentiment de Jean de Damas, & du Pape Nicolas II, ausquels il ajoûte divers Savans de son temps. L'un de ces derniers, nommé *Maître Gui de Clugny*, disoit ouvertement que le Corps de Jesus-Christ étoit sur l'Autel par assomption, & que le pain étoit le Corps de Jesus-Christ par la Communication des Idiomes. Il disoit de cette opinion *quòd si esset Papa, quòd confirmaret eam.* En suite l'Auteur soûtient que cette interpretation sauve mieux la verité de cette Proposition, *Ceci est mon corps, salvat evidentiùs veritatem propositionis.* Il finit son Traité en répondant du mieux qu'il peut, à onze Objections qu'il se propose.

On a crû devoir s'étendre un peu au long sur une matiére qui a été traitée par peu de Savans, & qui n'en est pas moins curieuse, pour ne renfermer que l'histoire des sentimens de l'Ecole Latine, pendant quelques Siécles.

BIBLIO-



BIBLIOTHEQUE VNIVERSELLE ET HISTORIQUE

De l'Anne'e 1686.

DECEMBRE.

XXI.

R. P. F. Joannis Zahn *Carolopolitani, Sacri Candidi Canonici Pramonstratensis in Superiore Cella Dei Professi, Pro practicè construendo & elaborando Oculo artificiali Teledioptrico, sive Telescopio, Fundamentum III Practico-mechanicum, in quo cumprimis de perfecta superficie sphærica tum concava in patinas, quàm convexa in globos inducenda: Deinde de vera, expedita, certáque praxi elaborandarum quarumvis lentium, ope præparatarũ patinarum, vel globorum: De usu quoque;*

tres suivans avec la même exactitude la maniere de se servir des moules de pierre dont on vient de parler, pour en faire d'autres de Plomb & de Cuivre; & comment les fourneaux doivent être faits, soit pour y placer les moules, soit pour y fondre ces metaux, à quoi il ajoûte diverses petites remarques touchant la fusion du cuivre; & les differentes manieres de l'endurcir. Il dit que l'on reconnoîtra que le moule a la figure qu'il doit avoir, si aprés y avoir mis la pierre convexe, on sent de la resistance en la retirant, &c. & que cette même pierre peut servir à racommoder le moule, en cas qu'il y arrivât quelque petit changement dans sa figure.

a L'Auteur passe en suite à l'examen des manieres de faire des moules, que donnent Schyrlæus, Schottus, Kolhansius & Dechales, & remarque les inconveniens qui s'y rencontrent. Il joint à cela plusieurs observations de pratique, pour remedier à diverses difficultez qu'on rencontre en travaillant sur les metaux; la maniere de tremper le fer pour faire des burins & des limes, & la couleur du fer, que l'on doit choisir, pour faire ces instrumens, laquelle on doit remarquer principalement lors qu'on le tire de l'eau où on le trempe, & pendant qu'il se refroidit.

Dans les deux Chapitres suivans *b* on donne la description de six machines du P. Maignan, & de quelques autres pour faire au Tour

a Cap. V. b Cap. VI. VII.

Tour des moules de fer, d'acier, de cuivre, de leton &c. On donne les figures de ces Tours, comme de presque tous les instrumens dont on parle, sans oublier même la figure des maillets & des ciseaux, dont se servent ordinairement les Tailleurs de Pierre.

II. Après avoir décrit la maniere dont il faut faire les Moules, on passe dans le Livre second à la maniere dont on croit qu'on peut faire aisément, & avec toute l'exactitude que l'on pourroit souhaiter, toute sorte de verres lenticulaires. *a* On parle d'abord du verre que l'on doit choisir, qui doit être parfaitement transparent, sans couleur, sans aucunes fibres, sans porositez, & également clair & solide par tout. Mais comme on ne trouve pas toûjours du verre tel qu'il le faut, on donne un moien d'en avoir comme on le souhaite, tiré du P. Dechales. C'est de faire des pincettes assez longues, qui aient au bout une figure spherique creuse, dont chaque bras des pincettes ait la moitié, si bien que ces deux moitiez se puissent rejoindre parfaitement. Il faut prendre dans cette cavité sphérique la matiere fonduë, dans le fourneau même de la verrerie, & ensuite la polir dans un moule. On peut voir dans les Chapitres suivants, de quelle sorte il la faut manier pour la bien polir, soit par le moien des moules, soit par le moien de diverses machines proposées par le P. Traber, dans son livre intitulé *Nervus Opticus*, par le P.

a Cap. I. ad VII.

Dechales dans sa Dioptrique, & par quelques autres.

Quoi qu'il soit difficile de polir les verres concaves & convexes, il est encore plus difficile, selon nôtre Auteur, de faire des verres dont la superficie soit parfaitement plane. C'est ce qui l'a obligé à emploier tout *a* un Chapitre à donner diverses méthodes pour unir le verre, & le rendre plane, ce qui se fait aussi en le frotant sur une superficie parfaitement unie & égale de tous les côtez, avec les précautions que l'on pourra trouver dans l'Auteur.

Il prend occasion de là de passer à la maniere dont on fait les Prismes, ou verres triangulaires *b* & remarque leurs principales proprietez. Il cite en passant un passage du P. Trigaut Jesuïte, qui dit que le P. Riccio étant tombé extrémement malade dans la Chine, il donna à un Chinois de ses amis un Prisme de verre, que ce Chinois estimoit si fort, qu'il fit faire un étui d'argent avec de petites chaines d'or, dans lequel il le gardoit, & que quelques autres Chinois l'aiant vû, en prirent une si grande envie, que l'un d'eux en donna cinq cents pistoles & eut encore de la peine à l'avoir. On peut voir par cette Histoire que les Peres Jesuïtes font de grandes liberalitez en ce païs-là à peu de frais. *c* L'Auteur nous apprend encore dans la suite, comment on fait les Prismes en forme d'ãneau, ou de boucle; & les verres à facettes; dont il dé-

crit

a Cap. VIII. b Cap. IX. c Cap. X. ad XII.

crit en même temps les differens effets. Il dit, par exemple, que si l'on peint sur les facettes d'un Polygone de verre des fruits, des animaux &c. avec des couleurs qui ne soient pas trop enfoncées, & que l'on mette contre un trou de fenêtre ce verre, la chambre étant d'ailleurs parfaitement bien fermée, en sorte qu'il n'y entre aucune lumiere que par là, les objets peints sur ce verre se peindront sur la muraille, ou sur du papier blanc, pourvû que les raions du Soleil tombent directement sur le Polygone : lequel effet se produit encore mieux si l'on reçoit les raions du Soleil qui passent au travers du Polygone, dans un verre convexe, avant qu'ils tombent sur la muraille, ou sur le papier. On peut encore par le moien d'un Polygone joindre, ou separer differents objets que l'on regarde au travers.

L'Auteur traite dans le *a* Chapitre suivant des verres Elliptiques, Paraboliques & Hyperboliques, qui sont beaucoup plus propres pour les Lunettes à longue vuë que les Spheriques, selon Schyrlæus, Kircher, Descartes, Hevelius & plusieurs autres. Mais le P. Dechales soûtient qu'outre la difficulté qu'il y a à rendre un verre parfaitement Elliptique ou Hyperbolique, le Tour proposé par Descartes n'étant qu'une chimere, selon ce Jesuïte, quand même on en pourroit venir à bout, ils ne feroient point l'effet que Descartes & les autres en attendoient.

a Cap. XIII.

On trouve après cela un *Appendix*, où le P. Zahn enseigne la maniere de graver tout ce que l'on veut sur le verre, sans oublier de donner la figure de la machine dont on doit se servir, ni même un recueuil d'Emblemes Latines & Allemandes qu'il explique avec soin.

III. Dans le troisiéme Livre l'Auteur, *a* après avoir fait quelques remarques generales sur les differentes sortes de Lunettes dont on se doit servir en divers âges, & selon qu'on a la vuë courte ; ou que l'on voit de loin, passe aux differentes especes de Microscopes *b* & à la maniere de les faire. Il parle d'abord des Microscopes simples, ou à un seul verre que l'on fait au Chalumeau. Il vient après cela aux Microscopes à deux Verres, & donne les regles qu'il croit qu'on doit observer dans l'éloignement auquel ils doivent être l'un de l'autre, selon leur convexité & la grandeur de leur diametre. Plus ils sont éloignez plus l'objet paroit gros, mais il est aussi plus obscur & plus confus, si bien qu'il faut tâcher de les disposer en sorte que l'objet, paroissant d'une grosseur suffisante, paroisse en même temps assez distinctement pour en appercevoir avec facilité les plus petites parties. L'Auteur traite encore des Microscopes à trois & à quatre verres, & de la maniere de reconoître de combien toutes sortes de Microscopes augmentent la grandeur de l'objet ; Ce qui se fait, en traçant sur du papier une ligne, que l'on divise en de tres-petites parties

a *Cap. I.* *b* *Cap. II.*

parties égales, après quoi on en regarde une avec un œuil au travers du Microscope, pendant qu'avec l'autre on regarde les deux bouts d'un compas avec lequel on mesure la grandeur apparente de l'objet jusqu'à ce qu'il semble qu'on l'ait trouvée exactement. Ensuite on voit combien de fois l'étenduë de l'ouverture du compas se trouve dans la ligne que l'on a tracée, & combien de ses particules elle renferme. Le P. Zahn fait suivre à cela une Table par laquelle, le Diametre apparent de l'objet étant donné, on peut connoître combien le Microscope augmente la grosseur de l'objet & sa superficie. a Après quoi l'Auteur donne un recueuil d'observations faites par le moien du Microscope, qu'il a recueuillies de divers endroits, sãs se mettre trop en peine si elles sont vraies, ou nõn. C'est pourquoi on ne s'arrêtera pas à en faire l'extrait, b non plus que du Chapitre suivant, où il parle de quelques effets très-communs du Microscope. Il vient dans la suite c à la maniere de faire les Telescopes à deux verres, dont l'un doit être convexe & l'autre concave, que l'on assure avoir d'abord été inventez par un Ouvrier Hollandois, ce qui aiant grand bruit dans toute l'Europe obligea Galilei de s'y appliquer avec tant d'attachement, qu'il trouva enfin par raisonnement ce que l'autre avoit peut-être trouvé par hazard. L'Auteur examine les proportions que l'on doit gar-

a Cap. III. b Cap. IV. c Cap. V.

der entre les deux verres, & en donne des Tables: ce qu'il fait encore dans le *a* Chapitre suivant, à l'égard des Telescopes composez de deux verres convexes, qui sont beaucoup meilleurs que les précedens, & en décrit en même temps la construction & la maniere de s'en servir. Il *b* traite après cela des Telescopes dans lesquels on peut regarder avec les deux yeux, en même temps, & de la maniere d'en joindre deux pour les appliquer tout à la fois aux deux yeux. On trouve dans le Chapitre suivant *c* la description de diverses sortes de Telescopes, plus propres à se divertir qu'à s'en servir à regarder les Etoiles, & l'Auteur décrit simplement ce que d'autres faiseurs de Recueuils en ont dit. Et afin qu'il ne manque rien à la description des Telescopes, après avoir parlé du dedans *d* il parle fort au long du dehors, de l'yvoire, du bois, du carton, du cuir, de la dorure & de tout ce dont on se sert pour faire les tuiaux des Telescopes. A quoi il ajoûte la maniere de faire des miroirs planes, creux & convexes de verre & de metal.

IV. Ce Livre traite encore des tuiaux des Telescopes, & l'on nous apprend d'abord *e* les proportions qu'il faut garder dans leur longueur & dans la situation des verres selon la grandeur de leurs diametres; comment on les doit enchasser dans le tuiau, de-

quelle

a Cap. VI. b Cap. VII. c Cap. VIII. d Cap. IX. e Cap. I.

quelle maniere doit être faite la machine qui soûtient tout le Telescope, & de quelle sorte on peut trouver les étoiles que l'on veut contempler. a Dans le chapitre second on décrit plus en particulier les Lunettes, dont on peut se servir pour observer la Lune, Venus, & Mercure, & on enseigne la maniere de les manier, sans épargner les figures ici non plus qu'ailleurs, puis qu'on y met toutes les phases de la Lune & de Venus telles qu'elles paroissent au Telescope. Il est vrai que ces figures sont assez grossieres & assez differentes de celles que l'on trouve ailleurs, mais c'est peut-être la faute du Graveur. On enseigne de même dans le Chapitre troisiéme b la maniere de contempler le Soleil, & l'on donne un Abregé de ce que les Astronomes y ont remarqué jusqu'à present depuis que l'on a inventé les Telescopes, ce qui se reduit aux taches du Soleil, & au mouvement de cet Astre autour de son centre. L'Auteur a fait aussi graver une figure du Soleil, à laquelle le Graveur a peut-être ajoûté je ne sai quels raions & je ne sai quelles fumées que l'on n'y voit point. Le Chapitre suivant c où l'on trouve la maniere d'observer Mars, Jupiter, & Saturne, contient des figures qui ne sont pas plus exactes que les précedentes. On les pourra reconnoître par la description que l'Auteur fait de ces Planetes, & corriger par là les défauts des figures. Dans la suite d l'Auteur

traite

a Cap. II. b Cap. III. c Cap. IV. d Cap. V.

traite de l'usage du Telescope pour observer les étoiles fixes, & donne d'abord le nombre de leurs constellations,& leurs divisions selon leur grandeur, & leur couleur differente. Il passe après cela aux étoiles que l'on a découvertes par le moien des Lunettes, & qu'on ne peut appercevoir des yeux. Il en décrit quelques-unes observées par Mr. Huygens, par Rheisa & par Grindel. Le P. Zahn donne dans le Chapitre *a* suivant la maniere d'observer le diametre apparent des Corps Celestes, & marque en même temps ce que divers Astronomes en ont observé.

V. Enfin le dernier Livre est un recueuil de divers effets Méchaniques assez divertissans, mais qui ne sont pas d'un fort grand usage. L'Auteur donne en sept Chapitres la description de trente-six machines differentes, qu'il appelle des Machines de *Magie Teledrioptrique*. On y trouve des Machines pour représenter des objets qui sont hors du lieu où l'on se trouve; pour les grossir; pour faire paroître divers objets dans l'eau; pour produire divers effets surprenans, par le moien des verres de Telescope, dont on peut se servir à regarder des objets tout proches de soi; pour décrire diverses sortes de Cadrans sur toutes sortes de plans, sur du verre, & sur du cristal; pour multiplier & pour grossir les objets; pour faire paroître tout d'un coup sur une table des jardins, des forêts,

a Chap. VI.

rêts, &c. L'Auteur s'étend particulierement sur la construction de sa Lanterne Magique, par le moien de laquelle on peut, de nuit, voir clairement une personne de plus de cent pieds loin sans en être connu, représenter dans leur grandeur naturelle divers objets sur un fond blanc éloigné de quelques pas, lors qu'il n'y a point d'autre lumiere, & produire divers autres effets surprenans. Le P. Zahn donne encore un usage de sa Lanterne assez curieux & qui ne seroit pas à mépriser si l'on trouvoit qu'il reüssir. C'est de peindre en grand sur une muraille blanche des figures d'Anatomie, pour enseigner plus facilement cette science qu'on ne le peut faire par l'explication des figures des livres qui sont ordinairement trop-petites pour bien distinguer toutes les parties. On trouve encore ici la maniere de separer & de ramasser les objets par le moien des verres à facettes, & de se servir de ces verres dans des Microscopes. L'Auteur finit par la description d'une Machine, qu'il appelle *Panscopium*, qui peut faire tout à la fois l'effet d'un Microscope, d'un Telescope, & de divers autres instrumens semblables. On ne peut pas assurer s'il a fait, ou s'il a vû toutes les machines dont il parle, mais il paroit par ses citations qu'il a tiré la description de plusieurs, des Ouvrages de Kircher de Schottus, & de quelques autres, qui ont ramassé diverses curiositez des Méchaniques.

XXII.

XXII.

SAMUELIS PUFENDORFI *Commentariorum de Rebus Suecicis Libri XXVI. ab expeditione* Gustavi Adolphi *Regis in Germaniam ad abdicationem usque* Christinæ. *Ultrajecti apud I. Ribbium* 1686. in fol.

MR. Pufendorf, s'étant mis à lire les Actes, que l'on garde dans les Archives de Suede, à dessein d'écrire l'histoire de Charles Gustave, par l'ordre de Charles XI son fils à present regnant, il lui prit envie de travailler auparavant à celle de Gustave Adolphe, & de la continuër jusqu'au temps, auquel la Reine Christine a renoncé à la Couronne. Comme il n'y a guere d'Histoires plus remplies de grands évenemens, & de longues negotiations, il y en a peu aussi dont on ait vû des relations plus imparfaites, & plus differentes. Outre cela la Religion se trouvant mêlée dans les guerres de Gustave, qui, selon les Historiens Protestans, avoit pris les armes en partie pour délivrer l'Allemagne de l'esclavage dont les Ecclésiastiques Romains la menaçoient; le faux zele, qui ne manque jamais de venir au secours de ceux qui n'ont pas de meilleures armes pour défendre leur parti, a fait dire sans doute

de

de ce grand Prince bien des choses fort éloignées de la verité. Il étoit donc necessaire qu'un Suedois, pourvû de tous les memoires qu'il faut avoir, pour composer une histoire aussi difficile que celle-ci, entreprit d'en instruire le public. C'est ce qu'a fait M. Pufendorf dans ce Volume, qui comprend, en vint-six livres, tout ce qui s'est passé depuis l'entrée de Gustave en Allemagne, jusqu'à ce que sa fille s'est déchargée d'une Couronne qu'elle a portée avec les applaudissemens de toute l'Europe. M. Pufendorf s'est même proposé particulierement d'instruire les étrangers des circonstances de l'administration de cette Reine, dont ils n'avoient pas encore eu une parfaite connoissance. Il a tiré tout ce qu'il en a dit des Regîtres de Suede, & pour ce qui regarde l'histoire de Gustave, il avoüe que la Guerre d'Allemagne écrite par *Bogislas Philippe Chemnitz* lui a été d'un grand secours. La premiere partie qui va jusqu'à la mort de ce Prince a paru en Latin & en Allemand, la seconde n'a été imprimée qu'en Allemand, & les autres volumes qui n'ont jamais vû le jour, & qu'on garde dans les Archives de Suede, sont aussi écrits dans la même Langue. M. Pufendorf assure qu'il a tiré fidelement de ces memoires, & de tous les autres Actes qu'il a pu trouver, tout ce qu'il a crû digne de la posterité, sans rien soustraire d'essentiel à l'histoire, & sans donner un tour malin aux actions, ou aux des-

desseins des ennemis de la Suede. Il croit n'en avoir rien dit que ce que les Suedois en ont vû, & s'être abstenu de conjecturer les motifs qui les ont fait agir, ou de juger de leur conduite. C'est un droit, selon lui, qui n'appartient qu'aux Lecteurs à qui les Historiens doivent seulement rapporter les faits dont ils sont assurez, sans entreprendre de prevenir leur jugement par des reflexions passionnées.

On va tâcher de travailler dans le même esprit à l'extrait que l'on est obligé de faire de cette Histoire, qui, toute curieuse qu'*elle* est, effraiera par sa grosseur bien des gens, qui en auroient lû un abregé avec plaisir. C'est ce qui nous e gage à en donner ici un, autant circonstantié, que l'étenduë, que l'on s'est prescrite dans cet Ouvrage, le pourra permettre.

a Avant que d'entrer dans l'Histoire des progrès de Gustave Adolphe Roi de Suede, il faut necessairement avoir quelque connoissance de l'Etat où l'Allemagne étoit alors, & des principales sources de ses divisions. Pour cela on est obligé de remonter jusqu'au temps que Luther, en parlant contre quelques vices des Moines, & des Ecclésiastiques Catholiques Romains, & en faisant remarquer publiquement que diverses doctrines de l'Eglise Romaine paroissoient peu conformes à l'Ecriture Sainte, attira une bonne partie de l'Allemagne dans ses senti-

mens,

a Lib. I.

mens, engagea de puissans Princes à le proteger, & s'aquit l'estime & la véneration d'une infinité de gens. Charles V le plus puissant Empereur que l'Allemagne ait eu, croiant profiter des divisions que la Réformation, que Luther se proposoit de faire dans l'Eglise Romaine, devoit apparemment causer entre les Etats qui embrâsseroient cette Réformation, & ceux qui la rejetteroient, ne s'opposa peut-être pas aux commencements de ce changement, avec toute la vigueur qu'il auroit pû. Peut-être aussi qu'il ne pouvoit pas mieux faire dans ces commencemens de son regne, où il avoit à peine appaisé les troubles de l'Espagne, où les Turcs menaçoient les terres de la maison d'Autriche, & où la France sembloit se préparer à lui faire la guerre. Il n'étoit pas sûr de choquer un Electeur aussi puissant que celui de Saxe, & divers autres Princes d'Allemagne, qui s'interessoient dans la conservation de ses anciens droits, & qui n'auroient pas souffert que sous prétexte de Religion on violât leurs immunitez & leurs privileges, en agissant par des voies de fait contre ceux de leurs sujets qui suivoient les sentiments de Luther. Quoi qu'il en soit, divers Princes embrasserent ses dogmes, il fut oui dans la diéte de Vormes, & ceux de son parti publierent à Augsbourg une Confession de foi, où l'on voioit un systeme de sa doctrine, extrémement éloigné de celui de l'Eglise Romaine. Ce fut en vain que l'Em-

l'Empereur proscrivit Luther, & qu'il promit de faire convoquer un Concile, où l'on decideroit des controverses qui troubloient alors l'Allemagne. Ceux à qui les sentimens de Luther paroissoient veritables, les embrasserent sans attendre la décision du Concile, & on fut obligé d'avoir quelque tolerance pour eux, de peur de faire naître une guerre dont on ne prévoioit pas les suites. Mais comme on n'accordoit cette tolerance que par force, & que les Catholiques, & sur tout les Ecclésiastiques menaçoient les Protestans de se servir de voies violentes, pour les ramener, disoient-ils, au sein de l'Eglise: les Protestans firent la fameuse ligue de Smalcalde, qui fut suivie d'une guerre malheureuse pour eux, quoi que d'abord il semblât qu'ils dussent accabler l'Empereur. Jean Frideric Electeur de Saxe, & Philippe Landgrave de Hesse aiant été faits prisonniers par Charles V, on crut que leur parti étoit tout à fait accablé. Mais Charles au-lieu d'avoir soin de s'assurer des terres de l'Electeur, les aiant remises à Maurice Duc de Saxe, à qui il donna l'Electorat, mit ce Prince en état de ne le plus craindre. C'étoit sur sa parole que le Landgrave de Hesse son beau-pere s'étoit venu rendre de son bon gré à l'Empereur, & cependant on le retenoit prisonnier contre la foi donnée, & on le traitoit même assez durement. Maurice piqué d'honneur, & sollicité incessamment par la

fa-

famille du Landgrave d'obliger l'Empereur de lui tenir parole, se mit en campagne lors que Charles y pensoit le moins, & étoit hors d'état de lui faire tête. Il pensa même être pris par l'Electeur à Inspruc, d'où il fut obligé de se sauver avec une précipitation extraordinaire. Peu de temps après se fit le Traité de Passau, par lequel les Protestans eurent la liberté d'exercer tranquillement leur Religion, jusqu'à ce que dans la diéte prochaine, on cherchât un moien d'éteindre pour jamais la source de ces divisions. Enfin trois ans s'étant écoulez, on fit à Augsbourg, en 1555, la paix que l'on appelle *Religieuse*, & l'on en mit les articles entre les Loix perpetuelles de l'Empire. Les principaux sont: Que les Protestans joüiroient de la liberté de conscience, & que, ni l'un ni l'autre parti ne pourroit user d'aucune violence sous prétexte de Religion: Que les Biens Ecclésiastiques, dont les Protestans s'étoient saisis, leur demeureroient, sans qu'on pût les tirer en procès pour cela devant la Chambre de Spire: Que les Evêques n'auroient aucune Jurisdiction sur ceux de la Religion Protestante, mais qu'ils se gouverneroient eux-mêmes, comme ils le trouveroient à propos: Qu'aucun Prince ne pourroit attirer à sa Religion les sujets d'un autre, mais qu'il seroit permis aux sujets d'un Prince, qui ne seroit pas de la même Religion qu'eux, de vendre leur bien

bien & de se retirer des terres de sa domination : Que ces articles subsisteroient jusqu'à ce qu'on se fût accordé sur la Religion, par des moiens legitimes.

Cette Paix ne fut pas plûtôt concluë qu'on se plaignit de part & d'autre de diverses infractions, qu'on accusoit le parti contraire d'y avoir faites peu de temps aprés. Ce qui augmenta encore l'embarras, c'est qu'il n'y avoit point de Juge qui pût prononcer sur ces infractions, les deux partis se recusant reciproquement. Cependant les Protestans, qui devoient s'unir plus que jamais pour conserver la liberté qu'on leur avoit accordée, se diviserent en deux partis, dont l'un suivit Luther & l'autre Zvvingle. La principale difference, qui fut d'abord entre eux, regardoit la présence réelle, mais en suite les disputes s'augmenterent. Le Landgrave de Hesse avoit fait inutilement tout ce qu'il avoit pû pour accorder les differens, plusieurs d'entre les Lutheriens ajoûterent à la Confession d'Augsbourg un écrit nommé *Formulaire de Concorde*, par lequel ils condamnoient la doctrine des Zvvingliens. Ils soûtinrent même que ces derniers n'avoient aucun droit dans la liberté de conscience, que l'on avoit accordée à ceux de la Confession d'Augsbourg, parce qu'ils avoient abandonné cette Confession. Les Princes Lutheriens à la verité agissoient avec plus de moderation, mais ils ne recevoient les Princes Zvvingliens

dans

dans les Assemblées qu'ils faisoient pour la défence commune, que comme par grace, voulant bien qu'ils jouïssent des Privileges, qui à proprement parler ne leur appartenoient point. On en vint enfin jusqu'à chasser de part & d'autre les Théologiens qui n'étoient pas du sentiment des Princes.

Cependant la Religion Protestante ne laissoit pas de s'augmenter. Les Evêques d'Halberstad & de Magdebourg l'aiant embrassée, avoient conservé leurs Evêchez, au lieu que l'Electeur de Cologne qui avoit voulu faire la même chose, avoit perdu le sien, & la dignité d'Electeur, que l'Empereur lui ôta de sa seule autorité, sans consulter les autres Electeurs. Il se fit alors une union entre les Princes Calvinistes & quelques-uns des Lutheriens pour s'opposer aux Catholiques, qui ne pensoient qu'à les accabler. Mais cette union ne produisit point d'effet; parce que l'Electeur de Saxe mécontent de leur conduite, & irrité par ses Théologiens, aussi bien que par les Catholiques, se laissa persuader que les Calvinistes ne cherchoient qu'à opprimer également les Lutheriens & les Catholiques. Les Catholiques firent de leur côté une Ligue à Wirtsbourg, qu'ils appellerent la *Ligue Catholique*, pour l'opposer à celle des Protestans que l'on appelloit *l'Union Evangelique*. Maximilien de Baviere, ancien ennemi de l'Electeur Palatin, en fut le Chef.

Les Empereurs Ferdinand I, & Maximi-

lien

lien II & Rodolphe II avoient toleré dans leurs Etats les Protestans, pour de grandes sommes d'argent qu'ils en avoient tiré, & leur avoient accordé des privileges que Matthias tâcha en vain de leur ôter. Après les avoir obligez de se rebeller, & en avoir été vaincu, il avoit été contraint de confirmer de nouveau les Privileges que Rodolphe avoit accordez aux Bohemiens, & de leur laisser l'Academie de Prague, un Tribunal de Judicature en cette ville, & la liberté de bâtir des Temples, avec des Juges Déleguez pour la conservation de leurs Privileges. Leur nombre s'augmentoit tous les jours, de sorte que la maison d'Autriche & ses alliez résolurent de prendre des mesures, pour s'opposer à leur accroissement & les perdre même s'il étoit possible. On ne trouva point de meilleur moien que de faire élire Roi de Boheme * Ferdinand I. Ce Prince avoit un zele excessif pour la Religion Romaine, & disoit hautement qu'il aimeroit mieux perdre la vie, que de tolerer la Religion Protestante. Cependant il ne laissa pas d'accepter la Couronne de Boheme, & de promettre solennellement qu'il ne toucheroit point aux Privileges accordez par ses Prédecesseurs aux Bohemiens, & ne se mêleroit point de l'administration du Roiaume, pendant la vie de Matthias.

Peu de temps après, quelques Ecclésiastiques de Boheme aiant ou rasé des Temples, ou empêché qu'on n'en bâtit de nouveaux,

* 1617.

quoique les Privileges le permissent, furent soûtenus par Rodolphe. Les Députez des Bohémiens, qui oserent en porter leurs plaintes devant les Magistrats du Roiaume, furent mal reçus dans le Château, où il s'émut une si violente querelle, que les Bohémiens Protestans, s'en étant saisis, jetterent trois de ces Magistrats par les fenêtres. Toute la Bohéme prend les armes, & demande du secours aux autres Protestans, dont quelques-uns les encouragent à la guerre, pendant que les Catholiques achevent de les faire résoudre aux dernieres extrémitez, en leur ôtant toute esperance de pardon. * Enfin on leur déclare la guerre, & Matthias étant mort, Ferdinand veut inutilement prendre l'administration de la Bohéme, après avoir confirmé ses Privileges par une Patente expresse. Les Bohémiens refusent de le reconnoître pour leur Roi, même après son élévation à l'Empire. Ils le déclarent déchu de tous les droits qu'il pouvoit avoir à la Couronne, comme n'aiant pas tenu les conditions sous lesquelles il avoit été déclaré Roi de Bohéme, puis qu'il y avoit envoié des troupes pendant la vie de Matthias. On élit en sa place Frideric Electeur Palatin, qui accepte la couronne malgré l'avis de ses alliez, & s'étant transporté à Prague se fait couronner Roi de Bohéme. Mais peu de temps après abandonné de son beau-Pere le Roi Jaques d'Angleterre, peu secouru

* 1619.

par les troupes de l'Union, mal servi par ses nouveaux sujets de Bohéme, & vaincu par les Imperiaux, * il perd non seulement son nouveau Roiaume, mais encore ses anciens Etats.

Après qu'il eût perdu ses Etats, l'Empereur † entreprit de lui ôter la qualité d'Electeur, ce qu'il fit dans une Diete de Ratisbone au plus grand nombre des voix, quoi que les Ambassadeurs des Electeurs de Saxe & de Brandebourg s'y opposassent. Tilly General de Ferdinand, battu une fois par Mansfeld General de Frideric, battit plusieurs fois Chrétien Duc de Brunsvvic autre chef du même parti, si bien qu'il sembloit que tout alloit plier sous la fortune de la maison d'Autriche. Mais ce fut cette même prosperité, qui la rendoit trop redoutable à ses voisins, qui les obligea de former une Ligue contre elle, où plusieurs Puissances de l'Europe entrerent. Elle fut néanmoins sans succès, & l'on en forma bien tôt une autre dans la basse Saxe, dont Chrétien IV Roi de Danemarc se déclara le Chef. L'Empereur luy opposa deux armées dont l'une étoit commandée par Tilly, & l'autre par Wallenstein. On assiegea des places, on donna des combats, où les Imperiaux remporterent d'assez grands avantages. Il leur vint dans l'esprit, après avoir plusieurs fois vaincu le Roi de Danemarc, d'essaier de se rendre maîtres de la mer Balthique, en fai-

sant

* 1621. † 1623.

sant un Traité avec les villes Hanséatiques, & leur offrant de grands Privileges, si elles vouloient rompre tout commerce avec la Hollande, & negotier droit en Espagne. Mais comme les Espagnols vouloient entretenir une flotte dans la mer Balthique, pour la sureté de ce nouveau commerce, on craignit que sous ce prétexte ils ne se rendissent maîtres de cette mer, & le Traité échoüa à cause de cela. C'est ce qui les obligea d'entreprendre, par la force ouverte, ce qu'ils n'avoient pu faire par adresse. * Ils firent une ligue avec Jean Roi de Suede, & Etienne Batori Roi de Pologne, pour envahir avec eux le Danemarc que le Pape soûhaitoit de ramener à la Religion Romaine par quelque voie que ce fût. Ce dessein ne reüssit pas mieux que l'autre, parce que trop de gens s'en mêloient. On trouva ensuite plus à propos de se saisir du Duché de Mecklenbourg, dont l'Empereur donna bientôt après l'Investiture à Wallenstein. On voulut encore se saisir de la Pomeranie, dont le Duc étant sans enfans sembloit pouvoir être dépouillé sans peine. Il falloit pour cela se rendre maître de Stralsund, & l'on crût qu'il n'y avoit qu'à y mettre garnison Imperiale, sous quelque prétexte, qu'il ne seroit pas difficile de trouver. Mais la ville refusa les Soldats de l'Empereur, & aima mieux recevoir Garnison Suedoise. Elle se laissa même assieger, & les Imperiaux, après y avoir per-

* 1627.

du beaucoup de monde, furent obligez de lever le siege. Ce fut cette ville qui donna ensuite entrée en Allemagne au Roi de Suede. Peu de temps après, Wallenstein conclut à Lubec la paix avec les Ambassadeurs du Roi de Danemarc.

a Cependant l'Allemagne, désolée par de si longues guerres, n'en ressentit aucun soulagement. L'Empereur au-lieu de diminuër le nombre de ses troupes, les augmentoit tous les jours. Wallenstein en usoit avec la derniere insolence, & ses troupes mal paiées & mal disciplinées se croioient tout permis. On confisquoit les biens de la Noblesse, qui avoit été dans le parti de Frideric; on lui enlevoit des fiefs qu'elle tenoit de divers Princes d'Allemagne, sans avoir égard aux protestations de ces Princes, qui soûtenoient qu'il n'appartenoit qu'à eux de les leur ôter. On vouloit encore obliger les Protestans à rendre les biens Ecclésiastiques, dont ils s'étoient saisis depuis la paix de Passau. On les leur ôta par force en quelques endroits comme à Augsbourg, & on déclara que la paix Religieuse ne regardoit que ceux qui suivoient la Confession publiée en cette ville. Comme on se plaignoit de toutes parts de ces violences, l'Empereur convoqua les Electeurs à * Ratisbone, où celui de Saxe, & celui de Brandebourg ne se trouverent point. Quelques-uns des Princes, & des Seigneurs Catholiques furent d'avis qu'on accor-

a §. 55. An 1629. * 1630.

accordât quelque chose aux plaintes des Protestans, mais les Ecclésiastiques presserent au contraire l'exécution de l'arrêt de Ferdinand, qui se laissa persuader à des gens, qui sont ordinairement de très-méchans conseillers d'Etat, & qui ne manquent jamais de faire accroire à ceux qui se confient en eux, qu'ils sont comme les arbitres de la colere & de la faveur du ciel : *a Pessimi ferè in publicum consultores apud animos sibi obnoxios pacem irásque Numinis, velut in sua manu sitas ingerentes.* On n'obtint autre chose de l'Empereur, si ce n'est qu'il ôtât le commandement à Wallenstein, & qu'il congédiât quelques-unes de ses troupes.

C'est ici où finit l'Histoire du premier Livre de M. Pufendorf. Il y joint *b* une description de l'état & de la disposition, où se trouvoient alors la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, le Danemarc, les Provinces Unies, & la Moscovie. Il paroit par là que dans le temps que GUSTAVE ADOLPHE Roi de Suede déclara la guerre à la maison d'Autriche, il pouvoit esperer d'être secouru ou favorisé par la France, par l'Angleterre, & par les Provinces Unies, & qu'il n'avoit rien à craindre de l'Italie, de la Pologne, de la Moscovie, ni du Danemarc. Ce grand Prince avoit de fort bonnes troupes, & si ses revenus n'étoient pas grands, ils étoient bien ménagez, & pouvoient au moins lui fournir

a P. 23. §. 58. b Depuis le §. 59. jusqu'à la fin.

de quoi commencer la guerre. Il avoit toutes les vertus d'un grand Politique & d'un grand Capitaine, & il étoit soulagé dans tous les soins que lui pouvoit donner une aussi difficile entreprise que celle de la guerre d'Allemagne, par le fameux Axelius Oxenstiern, son Chancelier, le plus grand homme après Gustave, que la Suede ait jamais vû.

II. *a* Ce ne fut pas tout d'un coup que Gustave resolut de porter ses armes en Allemagne. Il y avoit pensé dès l'an 1614, qu'on l'avoit voulu engager dans *l'Union Evangèlique*. Mais divers empêchements le détournerent de ce dessein pendant plusieurs années, jusqu'à ce que le Roi d'Angleterre commençât à l'en solliciter fortement. Comme on consultoit en Suede si l'on devoit entreprendre cette guerre, le Roi de Danemarc, dont les Etats sont situez plus commodément pour faire la guerre en Allemagne l'entreprit, mais avec si peu de succès que la Suede fût obligée de soûtenir sa fortune chancelante, & de penser à éloigner l'Empereur de la mer Balthique, dont il s'approchoit après avoir ruïné la basse Saxe. Ce fut alors que les Imperiaux essaierent de se rendre maîtres de Stralsund, comme on l'a déja dit. Ils ne cachoient point le dessein qu'ils avoient de dépouiller de ses terres le Duc de Pomeranie, & ils gardoient si peu de mesures que dans une assemblée qui

a Lib. 2. p. 27.

qui se fit à Lubec, ils ne firent pas difficulté de dire qu'on ne traitoit ainsi ce *a* Seigneur, que parce qu'il avoit eu la hardiesse de boire à la santé de l'Empereur avec de la Biere. Il étoit aisé de voir que si les Imperiaux avoient pû prendre Stralsund, ils auroient porté leurs armes dans la Suede quand ils auroient voulu; & comme l'Empereur avoit favorisé ouvertement les Polonois, ennemis de la Suede, on crut qu'il le falloit prévenir, & qu'il valoit beaucoup mieux que l'Allemagne fût le théatre de la guerre qui menaçoit la Suede, que les bords de la Scandinavie. Ainsi encore qu'on vit bien que c'étoit rompre avec l'Empereur, que de prendre la protection de Stralsund, on ne laissa pas de le faire. Cependant on voulu emploier la negotiation, avant que d'en venir à une rupture ouverte, & l'on envoia trois Ambassadeurs de Suede à Lubec, pour y traiter de la paix avec les Imperiaux, qui y étoient assemblez avec ceux de Danemarc. Mais les Imperiaux leur firent dire de ne s'approcher point de Lubec, & leur refuserent les Sauf-conduits qu'ils demandoient. Gustave se plaignit hautement de cette injure, & résolut néanmoins d'envoier en Pomeranie à Wallenstein un Exprès de la part des Senateurs du Roiaume, pour ne pas s'abbaisser jusqu'à envoier un Ambassadeur à un simple Ministre d'un Prince, mais Wallenstein ne donna aucune satisfaction à cet Envoié. Dès lors on se pré-

a §. 5. p. 28.

prépara en Suede à faire la guerre à l'Empereur, avec toutes les forces du Roiaume. On fit à la verité une assemblée à * Dantzick, où le Roi de Danemarc voulut être comme le Mediateur de la paix entre l'Empire & la Suede. Mais Gustave s'étant apperçu que l'Empereur ne parloit de paix que pour l'amuser, il continua ses préparatifs, commença par se saisir de l'Ile de Rugen, que le Roi de Danemarc marchandoit alors du Duc de Pomeranie, & passa peu de temps après en personne en Pomeranie † avec seize Compagnies de Cavalerie, & quatre-vingt-deux d'Infanterie; armée peu capable de subjuguer l'Allemagne, si elle ne se fût insensiblement accruë, à mesure qu'elle remportoit des victoires. Après s'être d'abord rendu maître de quelques places de moindre importance, il obligea le Duc de Pomeranie, qui étoit à Stetin, de le recevoir dans cette ville, & fit même une Ligue défensive avec lui. Il ne fut pas difficile après cela à Gustave de se saisir de la plus grande partie de la Pomeranie, d'où il passa ensuite dans le Duché de Mecklenbourg. Il remporta par tout de grands avantages, parce que les troupes de l'Empereur n'observoient aucune discipline, n'étant point paiées & n'aiant aucun Chef capable de faire tête à Gustave. Mais Guillaume de Brandebourg, Administrateur de l'Evêché de Magdebourg, chassé de ses terres par l'Empereur, essaia en vain de pro-
fiter

* 1630. † *Le 24. de Juin.*

fiter des victoires de l'armée Suedoise, pour rentrer dans ses Etats.

III. *a* C'est là presque tout ce qui se fit la premiere Campagne, les Suedois prirent encore quelques places l'hiver suivant, mais peu considerables. Gustave travailla encore à engager l'Electeur de Brandebourg dans son parti, mais il ne put l'obliger à sortir de la neutralité. * Cependant il conclut avec la France une alliance, qu'on avoit emploié assez de temps à traiter, par laquelle le Roi de France s'obligeoit à fournir à Gustave quatre cents mille écus par an, & le Roi de Suede à entretenir en Allemagne trente mille hommes de pied, & six mille chevaux. On fit un Manifeste, où l'on déclaroit que cette alliance n'avoit autre fin que de maintenir, ou de recouvrer la liberté de l'Allemagne opprimée par l'Empereur, & pour rétablir le commerce de l'Océan, & de la Mer Balthique traversé par les violences de la maison d'Autriche. Néanmoins les Comtes d'Oldenbourg, & de la Frise Orientale, aimerent mieux demeurer neutres aussi bien que l'Electeur de Saxe, qui se repentit ensuite de ne s'être pas déclaré plûtôt pour la Suede.

Tilli fameux par plusieurs victoires, fut nommé par l'Empereur, pour commander l'armée qui devoit s'opposer aux progrès de Gustave. Il commença la campagne par la prise du nouveau Brandebourg, & par le

T 5 siege

a Lib. III. * *1631. le 13 de Janvier.*

siege de Magdebourg, ce qui n'empêcha point que les Suedois ne prissent en très-peu de temps Francfort sur l'Oder, où étant entrez par force, ils permirent le pillage aux Soldats pendant trois heures. Un Ministre Reformé nommé *a Pelargus*, dont la maison avoit été pillée, s'étant venu plaindre à Gustave, ce Prince lui répondit assez durement, *que c'étoit un châtiment du Ciel, à cause des fausses doctrines qu'il avoit enseignées dans l'Eglise*. Cette réponse s'étant répanduë parmi les Réformez, ils craignirent que le Roi de Suede ne les traitât aussi mal qu'ils l'étoient des Imperiaux, & Gustave pour diminuër leur crainte envoia demander aux Théologiens de Berlin une liste des articles, dans lesquels les Réformez conviennent avec les Lutheriens, pour les faire examiner en Suede. On crut là-dessus qu'il avoit quelque pensée de Reünion dans l'esprit, mais M. Pufendorf assure que ce n'étoit que pour ôter aux Réformez la crainte, que leur avoit donnée la réponse qu'on vient de rapporter.

Dans le même temps il se fit une assemblée des Princes Protestans à Leipsic, où ils resolurent d'écrire à l'Empereur pour l'obliger de revoquer l'Edit de restitution des biens Ecclésiastiques, & de prendre les armes pour se secourir mutuellement. Peu de temps après, Tilli prit Magdebourg par force, & le donna en pillage à ses Soldats, qui

a §. 11. p. 45.

qui firent passer presque tout au fil de l'épée & brulerent une grande partie de la ville. Ce fut alors que Gustave contraignit l'Electeur de Brandebourg de se déclarer pour lui, de lui remettre Spendo & de lui donner passage à Custrin toutes les fois qu'il voudroit. Ensuite il prit Grypsvvald & chassa ainsi les Imperiaux de Pomeranie. Cependant Tilli étant entré dans la Thuringe, alloit désoler les Etats de l'Electeur de Saxe, si Gustave qui étoit campé entre l'Elbe & Hamelberg ne l'en eût détourné. Il voulut attirer à un combat le Roi de Suede, qui étoit alors plus foible que lui, mais Gustave trouva à propos de demeurer dans ses retranchemens. Les Ducs de Mecklenbourg aidez de quelques troupes de Gustave, commencerent aussi à travailler au recouvrement de leurs terres, pendant que Guillaume Landgrave de Hesse se mettoit sous sa protection, & faisoit avec lui une Ligue offensive & défensive. L'Electeur de Saxe épouvanté de la marche de Tilli qui étoit entré de nouveau dans ses Etats, fut obligé d'en faire autant. Ce fut quelques jours après cela que se donna la fameuse bataille de Leipsic, où le Roi de Suede défit entierement ce vieux General, malgré la déroute des troupes de Saxe qui furent d'abord poussées par les Imperiales. a M. Pufendorf la décrit fort exactement, si ce n'est que l'on ne peut deviner le nombre des

a §. 20. p. 51.

combattans, par l'énumeration qu'il fait des troupes des deux partis, parce qu'il se sert des noms équivoques de *Legio, Ala, Turma, Cohors, Agmen* qui ne marquent pas un nombre certain de Soldats. Il y eut plus de cinq mille morts du côté des vainqueurs, & les vaincus y perdirent plus de sept mille hommes. On a cru que si Gustave s'étoit jetté d'abord après cette victoire dans les terres héreditaires de l'Empire, il auroit chassé l'Empereur de Vienne, & ruiné peut-être pour jamais la maison d'Autriche en Allemagne. C'étoit le sentiment du Chancelier Oxenstiern. Mais Gustave entra dans la Franconie, pour s'opposer à Tilli qui recommençoit à mettre sur pied de nouvelles troupes. Plusieurs villes de la haute Allemagne furent néanmoins bien tôt obligées de se déclarer pour Gustave, qui se rendit peu de temps après maître du Palatinat. Les Princes de la Basse Saxe, les Ducs de Brunsvvick & de Lunebourg, l'Archevêque de Bréme & quelques autres Princes étonnez de ces grans succès, recherchèrent de faire alliance avec lui. Cependant les troupes de l'Electeur de Saxe avoient repoussé jusques dans la Bohéme celles de l'Empereur, mais l'Electeur ne poussoit pas ses avantages aussi loin qu'il auroit pû, de peur de ruïner tout à fait la maison d'Autriche & de rendre Gustave trop puissant. On étoit à Vienne dans la derniere consternation, & après avoir cherché long temps quel Chef on pourroit op-

poser à Gustave, on fut encore obligé de donner cet emploi à Wallenstein, qui se fit beaucoup prier, & qui n'accepta la charge de Generalissime des armées de l'Empereur, qu'à condition qu'on lui donneroit en même temps un pouvoir presque sans bornes.

a Les victoires de Gustave firent penser à divers Princes, qui étoient autrefois entrez dans la Ligue Catholique, à leur propre sureté plûtôt qu'à celle de l'Empereur. * L'Electeur de Baviere vouloit alors demeurer neutre entre les deux partis, mais comme on savoit qu'il traitoit secretement avec l'Empereur, on crut qu'il n'agissoit pas de bonne foi. Il n'y eut que l'Electeur de Treves qui joüit de la neutralité. Le reste de l'Allemagne étoit toûjours déchiré par la guerre, les victoires passées de Gustave n'émpêchoient point, que ses Chefs ne fussent quelquefois battus par les Imperiaux, quoi qu'ils les battissent le plus souvent, & qu'ils ne perdissent quelques villes après les avoir prises. Le Marêchal Horn qui étoit demeuré en Franconie par ordre du Roi, prit Bamberg, & le perdit en peu de temps. Le Roi poursuivit Tilli, qui s'opposoit à sa marche jusqu'en Baviere; où après avoir pris Donavvert, il passa la riviere de Like à la vuë de son armée. Ce fût là * que Tilli faisant toutes les fonctions d'un grand Capitaine, fut blessé au genouil d'un boulet de Ca-

a Lib. IV. p. 60. 1632. * Le 5 d'Avril.

Canon, dont il mourut à Ingolstadt quelques jours après. Il étoit parvenu aux premieres charges de l'armée, après avoir passé par tous les degrez militaires. Quoi qu'il eût une experience consommée dans la guerre, on ne remarquoit aucune vanité dans son air, ni dans ses discours, & il avoit été toute sa vie ennemi de la débauche.

Après la mort de Tilli, Gustave s'avança vers Augsbourg, dont il se rendit maître en très-peu de temps, & après y avoir rétabli la Religion Protestante il fit prêter serment de fidelité aux habitans, ce qui fit croire qu'il pensoit à quelque chose de plus qu'à délivrer simplement l'Allemagne du joug de la Maison d'Autriche. En suite il prit encore diverses villes de Baviere, pendant que ses autres troupes remportoient aussi de grands avantages sur les Imperiaux dans la Suaube, sous la conduite de Guillaume Duc de Saxe. Mais l'Electeur de ce nom, mal servi par Arnheim Géneral de ses troupes, resistoit à peine à Wallenstein & à Pappenheim Géneraux de l'Empereur. Le dernier remporta même quelques avantages sur les Suedois, qui s'en vengerent bien tôt après sur les Espagnols, qui étoient entrez dans le Palatinat, & commandez par le Comte de Ritberg.

Cependant l'Electeur de Baviere & Wallenstein avoient reüni toutes leurs forces, malgré

malgré la prévoiance de Gustave, & prétendoient l'accabler bien tôt. Wallenstein fortifié des troupes de Baviere campa près de Nuremberg à sa vuë, mais il n'osa ni entreprendre de forcer son camp, ni lui offrir le combat, quoi que Gustave eût fait sortir sa cavalerie & l'eût mise en bataille au dessous de ses retranchemens. Il se contenta de travailler à lui couper les vivres & le fourrage, qui devint en effet assez rare dans le Camp des Suedois. On détachoit de grands partis qui se rencontroient souvent, mais ces petits combats ne faisoient pencher la fortune ni d'un côté ni d'autre. Enfin Gustave aiant reçu du secours, après avoir demeuré deux mois dans cette posture, resolut d'attaquer Wallenstein, dans son camp, s'il refusoit de lui donner bataille. Ce Géneral qui étoit alors plus foible que Gustave, qui avoit soixante & quinze mille hommes, se tint renfermé dans son Camp, où le Roi de Suede essaia inutilement de le forcer. Cependant les Géneraux de Gustave avoient de la peine à resister à Pappenheim en Saxe, parce que l'émulation causoit de la discorde entre eux. Il se mit aussi de la division entre les troupes de Saxe commandées par Arnheim, que l'on accuse plusieurs fois d'avoir trahi le parti, & celles de Suede qui étoient sous la conduite de Duval; ce qui donnoit beaucoup d'avantage aux Imperiaux, qui étoient battus à leur tour dans le Palatinat par le Marêchal Horn, l'un des

plus

plus heureux Géneraux qui aient command-
dé sous Gustave. Pendant que ces Géneraux
& les autres du même parti faisoient la guer-
re en divers endroits de l'Allemagne, Gusta-
ve étant dans la Thuringe, & aiant sû que
Wallenstein, qui n'étoit pas éloigné de lui,
avoit détaché quelques troupes de son armée
qu'il avoit données à Pappenheim, résolut
de l'attaquer avant qu'il les pût rappeller.
Dès que Wallenstein sût que le Roi s'appro-
choit il mit son armée en bataille, & les
deux armées étant en vuë passerent le reste
du jour en legeres escarmouches. Elles de-
meurerent toute la nuit sous les armes, &
le combat ne put recommencer * le lende-
main que sur les onze heures, à cause d'un
brouillard qui dura jusqu'à cette heure-là.
Ce fut alors que le Roi aiant franchi avec
assez peu de monde un fossé, qui étoit entre
son armée & celle de l'Ennemi, donna dans
un escadron de Cavalerie avec beaucoup de
vigueur, mais aiant reçu un coup de pisto-
let, qui lui rompit l'os du bras, il fut obli-
gé de penser à se retirer. Les Auteurs qui fa-
vorisent l'Empereur disent que François
Albert Duc de Lavvenbourg le recondui-
soit, lors † qu'un Cavalier de l'armée Impe-
riale, aiant poussé son cheval à toute bride,
s'approcha si fort de Gustave qu'il lui ap-
puia.

* *Le 6 Novemb. 1632 proche de Lutzen vil-
lage près de Leipsic.* † *On disoit parmi les Im-
periaux que c'étoit un Catholique nommé
Falckenbourg.*

puia presque au dos son pistolet & le perça par le milieu du corps. Gustave s'efforça encore de se retirer, mais un moment après les forces lui manquerent, il se laissa tomber de cheval, & étant demeuré embarrassé dans les étriers, son cheval le traina quelques pas. Lors qu'il fut débarrassé, il se vit environné d'ennemis, & après avoir dit qu'il étoit le Roi de Suede, il expira. Ses gens qui virent son cheval venir seul à eux, tournerent bride, & chargerent l'ennemi avec tant d'impetuosité, qu'ils leur enleverent demi-heure après le corps de leur Roi. D'autres Historiens rapportent ceci un peu autrement, & M. Pufendorf croit que ce fut le Duc de Lavvenbourg qui donna lui-même à Gustave le coup de mort, lors qu'il le vit blessé au bras. Ce fut en effet un bruit qui courut alors, & nôtre Historien en rapporte d'assez grands indices. Quoi qu'il en soit, l'armée Suedoise, irritée par la perte qu'elle venoit de faire, chargea celle de Wallenstein avec tant de vigueur que les Imperiaux plioient par tout, lors que Pappenheim, arrivant à toute bride avec une partie de ses troupes, recommença à disputer la victoire aux Suedois. Mais aiant reçu un coup de Pistolet à la cuisse, dont il mourut le lendemain, ses gens ne se trouverent pas en état de soûtenir sans Chef l'effort des Suedois, irritez de ce qu'on leur venoit arracher une victoire qu'ils avoient regardée comme certaine. La nuit finit enfin le combat, &

laissa

laissa aux Suedois un avantage, qui leur coûta si cher, qu'un semblable auroit suffi pour les chasser de l'Allemagne.

* M. Pufendorf fait après cela l'éloge du Roi de Suede, & ne remarque en lui aucun défaut, si ce n'est qu'il avoit du penchant à la colere, mais laquelle ne consistoit qu'en paroles, & dont il revenoit en peu de temps. Il y a de l'apparence qu'il étoit dans un de ces fâcheux momens, lors qu'il fit à *Pelargus* la réponse dont on a parlé, qui étoit sans doute plus digne d'un Prêtre, ou d'un Moine que de Gustave. On assure que c'est lui le premier qui a appris à la Cavalerie à aller droit à l'ennemi l'épée à la main, après la premiere décharge, au lieu qu'auparavant elle s'écartoit un peu pour avoir le temps de recharger: & à l'Infanterie à mêler à propos les piquiers avec les mousquetaires. Il étoit né l'an 1594, le 9 de Decembre, de sorte qu'il mourut sur la fin de sa 38 année.

La victoire de Lutzen fut cause que les Imperiaux abandonnerent les Etats de l'Electeur de Saxe. Bernard Duc de Veimar qui commandoit l'armée Suedoise après la mort de Gustave, & les autres Chefs qui lui obeïssoient, remporterent encore de grands avantages sur eux.

V. *a* La mort de Gustave donna autant de joie aux Imperiaux, qu'elle affligea les Protestans. * L'Angleterre & les Provinces Unies recommencerent à craindre que la puis-

* *§. 65. p.* 84. *a Lib. V. p.* 88. * 1633.

puissance de la maison d'Autriche ne vint de nouveau à s'augmenter plus que jamais. La France même ne fut pas sans crainte de ce côté-là, quoi qu'on vit bien que si Gustave eût vécu encore quelque temps, elle auroit rompu avec lui, de peur qu'il ne devint beaucoup plus redoutable à ce Roiaume, que la maison d'Autriche ne l'avoit été. Le Roi de Danemarc, moins jaloux qu'auparavant de la grandeur de la Suede, souhaitoit qu'elle fît la paix, & se flattoit d'obtenir Christine pour le Prince Ulric son fils ainé. Le Roi de Pologne esperoit de pouvoir recouvrer la Suede, ou au moins la Livonie. Mais ces craintes & ces esperances furent presque également vaines.

Le Chancelier Oxenstiern, qui avoit soûtenu une partie du poids des affaires pendant la vie de Gustave, se trouva capable de le supporter tout entier avec une fermeté & une prudence qui a eu peu d'exemples semblables. Il reçut de Suede un pouvoir presque égal en Allemagne à celui qu'il auroit eu, s'il eût été l'Héritier de Gustave. Il étoit Ambassadeur Plenipotentiaire du Roiaume de Suede chez tous les Princes d'Allemagne, & chez tous les Princes voisins. Il avoit droit de faire la guerre & la paix, comme il le jugeroit à propos, & c'étoit de lui que tous les Chefs de la Suede devoient recevoir les ordres d'agir comme il le trouveroit bon. Christine étoit encore mineure, quoi qu'elle eût été déclarée Héritiere de la Couronne

en 1627, au cas que Gustave n'eût point de fils, & qu'on l'eût proclamée Reine solennellement le 14 de Mars 1633. Ce fut en son nom, & en celui du Roiaume de Suede qu'Oxenstiern continua la guerre contre l'Empereur, & fit plusieurs Traitez avec la France, & divers Princes d'Allemagne.

On trouvera dans le V. Livre de M. Pufendorf divers Traitez avec les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, avec la France, avec l'Angleterre, avec les Provinces Unies, avec quelques Cercles, & quelques Princes d'Allemagne, & en géneral tout ce qu'on fit pendant l'année 1633. On y verra encore tous les combats, & tous les avantages que remporterent, pendant ce temps-là, le Duc de Veimar, Horn, Torstenson, Duvval, &c. Géneraux de Suede. Nôtre Historien nous y apprend particulierement de quelle maniere Bernard Duc de Veimar obtint d'Oxenstiern la Duché de Franconie, excepté Wirtsbourg & Koenighshovv, qu'il retint pour la Couronne de Suede: & comment Horn fut obligé de lever le siege de Constance, après s'être rendu maître des dehors de cette place. a Ce fut aussi cette même année que les Héritiers de Frideric Electeur Palatin, qui étoit mort environ deux ans auparavant, rentrerent en possession de quelques-unes des terres de leur Pere, & que l'aîné fut reconnu Electeur dans une Assemblée des Princes Protestans à Heilbrun, malgré la Protestation de l'Electeur de Saxe, que l'on

a §. 35. p. 101.

accuse de mauvaise conduite en ceci & en plusieurs autres choses. Ce fut par la faute d'Arnheim Géneral de ce Prince que les troupes Suedoises, qui étoient en Silesie avec celles de Saxe, furent obligées de se rendre à Wallenstein, qui s'ouvrit en suite un passage à la mer Balthique par la prise de Landsberg.

VI. *a* Ces pertes affoiblirent si fort les Suedois, que dès lors leurs affaires commencerent à aller en décadence, sans qu'elles pussent se remettre. Là discorde se mit entre leurs alliez, & les Saxons entre autres bien loin de les secourir, leur causerent de grandes incommoditez, ce qui fut un prélude du raccommodement de l'Electeur de Saxe avec l'Empereur. Les difficultez, que la Suede avoit eues avec l'Electeur de Brandebourg, touchant la Pomeranie, s'augmentoient à mesure que la santé du Prince qui avoit possedé jusqu'alors ce Duché se diminuoit, & Oxenstiern eut bien de la peine à se démêler de la demande que faisoit l'Electeur, que la Suede déclarât que dès que le Duc de Pomeranie seroit mort, on le mettroit en possession des Etats de ce Prince.

Si la Suede eût été alors aussi puissante qu'auparavant, ou ses alliez aussi unis qu'ils l'auroient dû être, la perte de Wallenstein leur auroit donné occasion de remporter de grands avantages sur les Imperiaux. *b* On l'accu-

a P. 130. *Lib.* VI. *an.* 1634. *b* §. 13. & *seqq.* p. 137.

Ce fut là que fut pris Horn, l'un des plus sages & des plus heureux Generaux de la Suede, pendant que le Duc de Veimar fuioit à toute bride, jusqu'à ce qu'il fût arrivé aux troupes du Rheingrave qui n'étoient qu'à trois lieuës de là, & qui arrêterent les fuiards. Les Suedois perdirent plus de six mille hommes, dans cette défaite.

Le Chancelier Oxenstiern, qui avoit déja toutes les peines du monde à ménager les esprits des Princes & des Cercles d'Allemagne, se trouva si embarrassé par cette perte qu'il ne chercha plus que les moiens de tirer les Suedois avec honneur des difficultez insurmontables où ils se trouvoient engagez. Les Cercles s'étoient conduits cette année avec si peu de prudence, qu'ils n'étoient en état ni de continuër la guerre, ni de faire une bonne paix. Les Imperiaux enflez de leur victoire ne vouloient point entendre parler de Traitez, à moins qu'ils ne vissent que par là ils divisoient les puissances Protestantes. Oxenstiern crut qu'en cette occasion il falloit tâcher d'attirer en Allemagne les François qu'il en avoit éloignez jusqu'alors, ou au moins obliger l'Empire à faire la paix par la terreur des armes de la France. Il ne travailla donc qu'à soûtenir l'effort de l'ennemi & qu'à l'amuser, jusqu'à ce qu'il pût engager la France dans cette guerre. Mais comme l'argent manquoit depuis long temps à la Suede, & que l'Allemagne ruinée n'en fournissoit plus, il

se trouvoit tous les jours plus embarrassé. La France ne voulut point entrer en Allemagne, à moins qu'on ne lui livrât toute l'Alsace entre les mains, comme le Rheingrave l'avoit offert au Maréchal de la Force, après qu'on eut remis au Roi de France Philipsbourg, Colmar, & Sletstadt. Oxenstiern qui n'avoit rien sû du Traité du Rheingrave, offroit l'Alsace par Loeffler & Streiff qu'il avoit envoiez à Paris, mais il vouloit en retenir Rheinfeld, que le Rheingrave avoit accordé avec tout le reste, ou au moins ne remettre cette place à la France qu'à condition que le Roi fourniroit une somme considerable d'argent. Mais Loeffler ceda Rheinfeld sans condition, & relâcha encore contre ses ordres l'argent que la France s'étoit obligée de paier aux Suedois, depuis le commencement de la guerre, par le Traité fait en 1632, & renouvellé depuis à Heilbrun après la mort de Gustave. Ces Ambassadeurs après avoir conclu un autre Traité assez desavantageux, s'en retournerent en Allemagne, où les affaires des Alliez étoient dans un extreme desordre.

VII. a Le Conseil de Suede souhaitoit avec passion de faire la paix en Allemagne, parce que la trêve que Gustave avoit faite avec la Pologne alloit expirer, & que l'on se préparoit à avoir la guerre avec les Polonois. Oxenstiern souhaitoit la même chose avec autant d'ardeur, depuis la défaite de

a Lib. VII. p. 179. an. 15.

Norlingue, qui avoit tout à fait ruïné la réputation des Suedois en Allemagne, refroidi leurs alliez, & donné du courage à leurs ennemis. Mais il n'étoit pas aisé de negotier la paix, & de sauver l'honneur de la Suede, après avoir tant fait de bruit. On trouvera dans nôtre Auteur toutes les difficultez qui se présenterent d'abord, & les peines qu'Oxenstiern eut à ménager les interêts de plusieurs Princes d'Allemagne, sans préjudicier à ceux de la Suede. On verra ici la paix que l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse firent avec l'Empereur, & l'engagement où ils entrerent de chasser les Suedois, & les François de l'Allemagne. Ce fut à Prague où ce Traité fut conclu, sans que la France, qui s'y opposa de toutes ses forces, le pût empêcher. On accusoit un Theologien de Saxe nommé *Matthias Hoëus*, d'avoir reçu onze mille écus de l'Empereur, pour ôter de l'esprit de son maître les scrupules que lui donnoit un Traité, qui pouvoit être fatal à la Religion Protestante. C'est le même que Grotius dit dans ses Lettres P. 1. Lett. 444. avoir été cause que l'Electeur de Saxe refusa d'entendre parler de la Réünion des Protestans. Si ce qu'on dit de lui touchant la paix de Prague est vrai, il pourroit bien se faire que ce Theologien rejetta la paix des Protestans, parce qu'il n'y avoit rien à gagner.

A propos de Grotius, on ne voit pas que Mr. Pufendorf ait rien dit d'une conféren-

ce tenuë à Leipsic peu de temps avant que Gustave mourût, dont parle ce grand homme dans ses Lettres, comme on l'a remarqué dans le premier Tome de cette *Bibliotheque* p. 147. Nôtre Historien bien-loin de faire croire que Gustave eût quelque dessein de réünion, témoigne assez, comme on l'a vû, que ce qui fit courir ce bruit ne fut qu'une adresse de Politique, dont il se servit pour dissiper la crainte que les Calvinistes avoient conçuë, qu'il ne voulût détruire leur Religion. Avant que de quitter Grotius il est bon d'avertir que l'on trouvera dans le §. 4. de ce Livre le sujet de son Ambassade en France, qu'il faut savoir pour bien entendre les Lettres qu'il a écrites pendant cette Ambassade, comme pour entendre les autres il est très-utile de lire celles de divers Savans adressées à Grotius, qui sont contenuës dans le Volume intitulé *Præstantium & Eruditorum Virorum Epistolæ Ecclesiasticæ & Theologicæ*, imprimé à Amsterdam chez Wetstein en 1684. On y voit diverses réponses à des Lettres de Grotius, & des Lettres ausquelles il répond, qu'il faut avoir luës pour entendre ce qu'il dit.

Pour revenir à nôtre Auteur, il nous apprend dans ce septiéme Livre, outre diverses negotiations d'Oxenstiern avec la France, & avec les Princes d'Allemagne, les démêlez qu'il y eut entre les Suedois & les Saxons, à qui il ne semble pas être trop fa-

vorable, les actions du Duc de Veimar dès que l'armée de France se fut jointe à lui, & celles d'un autre illustre Géneral Suedois nommé Baniere. On voit aussi dans ce Livre le Traité que l'on fit cette année-là avec la Pologne, qui avoit menacé de guerre la Suede. Il arriva une chose assez extraordinaire, lors qu'il fallut apposer les seaux de Pologne au Traité. C'est que parmi les titres du Roi de Pologne, qui étoient gravez dans les seaux, il y avoit celui de *Roi des Suedois, des Gots & des Vandales*, ce qui choqua si fort les Suedois que le Traité auroit été rompu, si on ne fût convenu qu'on effaceroit ce titre de l'empreinte des seaux, parce que les Polonois n'en avoient point d'autres.

VIII. a Dès l'année passée la guerre avoit changé de face; ce n'étoit pas seulement contre l'Empereur qu'il la falloit faire, mais encore contre la Saxe, & divers autres Princes, qui au commencement avoient été alliez de la Suede. Ce Roiaume ne faisoit plus la guerre en Allemagne, que parce qu'on ne voioit pas de moien de faire la paix. Aussi malgré les fatigues de Baniere, & celles du Duc de Veimar, les affaires de la Suede ne se remettoient point en bon état. Tout se reduisit à quelques petites victoires, qui ne firent qu'entretenir plus longtemps la guerre, & ruïner l'Allemagne. La France n'agissoit pas d'assez bonne foi pour satisfaire la Suede, ni assez vigoureusement pour occa-

a *Lib. VIII. p.* 234. 1636.

accabler les Imperiaux. C'est ce que l'on pourra connoître par la lecture du VIII Livre de M. Pufendorf, où l'on ne voit que des desseins confus, & traversez par une grande diversité d'evenemens, & de négotiations.

IX. *a* La Campagne suivante ne causa aucun changement considerable dans les affaires, si ce n'est que celles des Suedois, bien loin de se rétablir, devenoient toûjours plus mauvaises en Allemagne, sans que les Traitez qu'elle fit avec la France les pussent remettre en meilleur état.

Ce fut cette année que l'Electeur de Brandebourg voulut se mettre en possession de la Pomeranie, qu'il soûtenoit lui être dévoluë par la mort de Bogislas XIV, qui n'avoit point laissé d'héritier. Les Suedois ne lui contestoient pas son droit, mais ils prétendoient qu'ils pouvoient garder la Pomeranie jusqu'à la fin de la guerre, en vertu d'un Traité fait par Gustave avec le Duc Bogislas. On peut voir au long les raisons des deux partis, & les efforts de l'Electeur pour se saisir de la Pomeranie, dans nôtre Auteur §. 41. & suivans.

X. *b* La Suede ne pouvoit plus se soûtenir en Allemagne, qu'en faisant la paix avec l'Empereur pour elle seule, ou en faisant une plus étroite alliance avec les François. Elle prit ce dernier parti, & Mr. Pufendorf nous apprend dès le commencement de son

a Lib. IX. p. 273. ann. 1637. b Lib. X. p. 315. ann. 1638.

X Livre la maniere dont un Ministre de Suede nommé Salvius la negotia avec le Comte d'Avaux, & les divers articles qu'elle contenoit. En suite, pendant que Baniere & Gallas Géneral des Imperiaux faisoient la guerre dans la Pomeranie & autour de l'Elbe ; que l'on parloit en Suede de faire alliance avec l'Electeur Palatin, & que le Landgrave de Hesse faisoit de nouveau la paix avec l'Empereur, le Duc de Veimar remportoit de grans avantages sur les troupes Imperiales en Alsace. Il leur livra divers combats, dont on trouve ici la description. 1. Celuy de Buken près de Rheinfeld, où le Duc de Rohan, qui étoit alors dans le camp du Duc de Veimar, reçut une blessure assez legere à la jambe *, mais qui fut si mal pensée par un Medecin de Geneve nommé Blandin qu'il envoia querir, qu'il en mourut peu de temps après, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par ce même Medecin. 2. Le Combat de Rheinfeld. 3. Celuy de Wittevveir. Le Duc remporta tout l'avantage dans ces trois combats, ou au moins le partagea avec l'ennemi, & prit peu de temps après Brisac, qu'il avoit commencé d'assieger avant ce dernier combat, où il défit le Duc de Lorraine, qui avoit entrepris d'y jetter un Convoi. La Suede commença néanmoins

* *M. Pufendorf dit qu'il eut la cuisse droite percée, mais l'Histoire de sa vie dit qu'il n'eut que la jambe blessée.*

moins dès lors à entrer en quelque negotiation de paix avec les Ministres de l'Empereur. On parla des pouvoirs des Ambassadeurs, des sauf-conduits, du lieu propre à faire une assemblée &c. quoi que l'on eût quelques démêlez avec le Danemarc, qui témoignoit néanmoins être dans le dessein de procurer la paix.

X I. a On trouva tant de difficultez dans les premieres ouvertures de cette negotiation, que les Suedois resolurent de continuër encore la guerre. D'abord il sembla que la fortune alloit de nouveau se déclarer pour eux. Baniere, qui ne s'étoit pas éloigné de l'Elbe & de la Mer l'année précedente, porta ses armes non seulement en Westfalie, mais encore en Saxe, en Silesie & en Bohéme.

Cependant le Duc de Veimar, avoit fait passer l'hiver à ses troupes dans la Franche-Comté, & avoit remporté divers avantages sur les Imperiaux, & les troupes du Duc de Lorraine. Il y avoit lieu d'esperer que si le Duc de Veimar étoit entré d'un côté en Allemagne, à la tête de l'armée de France, pendant que Baniere étoit en Silesie & en Bohéme, on auroit mis encore une fois l'Empire en de grandes extrémitez. Mais il arriva que le Duc se brouilla avec la France, qui vouloit l'obliger de lui remettre Brisac, qu'elle avoit auparavant consenti qu'il possedât avec diverses terres, dont il

 s'étoit

a *Lib. XI. p.* 357. *an.* 1639.

s'étoit saisi en Alsace. On emploia divers artifices pour le porter à faire ce que l'on vouloit, & comme l'on vit qu'il ne se rendoit à aucunes sollicitations, selon le conseil que Grotius lui en avoit donné, on résolut de ne lui fournir ni argent ni troupes, quoi que cet illustre Ambassadeur de Suede fit les dernieres instances pour cela à Paris. Enfin s'étant rendu de Bourgogne à Neubourg, pour passer le lendemain le Rhein, à dessein d'aller dans la forêt Noire chercher l'ennemi, il tomba malade le 4 de Juillet, & son mal s'augmentant sensiblement, il mourut le 13. L'on crut qu'il avoit été empoisonné par le même Medecin de Geneve, qui avoit empoisonné le Duc de Rohan. M. Pufendorf en rapporte divers indices, & on peut ajoûter à cela que ce Medecin en a été violemment soupçonné à Geneve. On assure encore que ce fut le Cardinal de Richelieu, qui lui fit faire ce crime à l'égard du Duc de Veimar, comme à l'égard du Duc de Rohan. M. Pufendorf dit que le Chirurgien, qui embauma le corps du premier, s'étant égratigné la main en levant le Crane, elle s'enfla sur le champ, & qu'il s'y mit enfin la gangrene dont il mourut dans onze jours.

Ce fut la plus grande perte que la Suede fit en Allemagne après la mort de Gustave, & la défaite de Norlingue. Aussi l'armée qu'il avoit commandée, étant sans chef, pour qui elle eut du respect, ne put

rien

rien entreprendre, & souffrit les derniéres miseres, avant que de se joindre à l'autre armée Suedoise commandée par Baniere. La France se saisit des places du Duc de Veimar, & arrêta prisonnier l'Electeur Palatin, qui étoit passé en Angleterre & de là en France, pour s'aller mettre à la tête de cette armée.

On recommença de nouveau à parler de paix, mais il y eut encore tant de difficultez à l'égard des sauf-conduits, que ces negotiations n'eurent point de suite.

XII. a Il ne se passa rien cette année d'extraordinaire. Baniere continua la guerre avec assez de prudence & de bonheur. On fit quelques Traitez avec le Landgrave de Hesse & la maison de Lunebourg. Les troupes de ces deux Puissances jointes à celles de Suede & à celles de France, qui étoient commandées par le Duc de Longueville, paroissoient tantôt d'accord & entroient tantôt en de grands soupçons les unes envers les autres, outre qu'elles manquoient souvent de provisions, particulierement celles de Suede, qui étoient fort mal paiées. Tout cela étoit fort propre à ruiner l'Allemagne, mais nullement à accabler la maison d'Autriche, ou à rétablir la puissance & le credit des Suedois. On parla de paix, comme à l'ordinaire, sans rien conclurre.

XIII. b Baniere commença cette Cam-

V 5 pagne

a *Lib XII p.391. ann.* 1640. b *Lib. XIII. p.* 433. *an.* 1641.

pagne par une entreprise sur Ratisbone, mais qui ne reüssit pas. Ce fut là que le Comte de Guebrian, qui commandoit les troupes de France qu'avoit commandées le Duc de Longueville, se sépara de l'armée de Suede, mais il s'y rejoignit bientôt. Ces deux Géneraux ne firent que tenir l'armée Imperiale en haleine, sans faire aucune entreprise considerable. Peu de temps aprés mourut * George Duc de Lunebourg, qui commandoit les troupes de cette Maison, & dont Baniere s'étoit promis de tirer un grand secours dans l'état, où étoient alors les affaires des Conféderez. Baniere lui-même avoit la fievre tierce, † & ne pouvoit trouver de repos à cause des fatigues ausquelles il étoit incessamment exposé, de sorte que sa maladie s'étant augmentée, il mourut peu de temps aprés, âgé d'environ quarante ans. M. Pufendorf a fait son éloge, & donne un petit abregé de sa vie qui commença par quelque chose de surprenant. C'est qu'étant tombé dans son enfance d'une fenêtre fort haute du château de Hoerningsholm en Suede, il ne se fit aucun mal. Il assuroit qu'un homme vêtu de blanc l'avoit reçu entre ses bras, & l'avoit posé à terre. On conjectura de là que la Providence le destinoit à quelque chose de grand. On luy donna pour successeur Leonard Torstenson, Grand-maître de l'artillerie. Enfin aprés diverses

* *Le 4 d'Avril.* † *Le 10 de Mai.* *a* §. 35. P. 438.

verses entreprises peu considerables des deux Armées, que l'on n'entretenoit des deux côtez qu'avec toutes les peines du monde, on se mit à parler de paix. On peut voir depuis le §. 83. jusqu'à la fin du Livre, les negotiations des Ministres de l'Empereur, de la France, de la Suede & des Princes d'Allemagne touchant les sauf-conduits, le lieu que l'on pourroit choisir pour faire une assemblée, & divers autres articles semblables.

XIV. *a* Il se trouva tant de difficultez dans les commencemens de ces negotiations, que l'on commença la campagne suivante avec autant de vigueur, que si la guerre eût dû être continuée pendant plusieurs années. Torstenson se jetta sur la Silesie, où il prit un bon nombre de places. Comme il assiegeoit Schvveidnick, François Albert de Lavvenbourg voulut essaier d'y jetter du secours & des vivres, & s'avança avec toute sa Cavallerie, mais Torstenson averti de sa marche, sortit de ses lignes, & lui alla au devant. Il l'attaqua au pied de la montagne de Zotenberg, & le défit si absolument, qu'il le prit lui-même prisonnier. Cet avantage fit résoudre la maison d'Autriche à faire un dernier effort pour accabler les Suedois, & elle arrêta effectivement les progrès que Torstenson faisoit en Silesie. Ce Géneral passa de là en Misnie, & entreprit le siege de Leipsic, que les Imperiaux voulurent lui faire lever. L'Archiduc Leopold qui com-

a Lib. XIV. p. 475. an. 1642.

mandoit l'armée Imperiale s'étant approché, Torstenson ne voulut pas demeurer engagé entre Leipsic,& les Imperiaux. Il quitta ses lignes, & s'éloigna de cette ville à la vuë de l'ennemi jusqu'à une plaine, où il ne pouvoit néanmoins se rendre que par un défilé. Charles Gustave Wrangel qui étoit demeuré le dernier à passer, le fit si heureusement que l'ennemi, qui essaia de le couper, n'en put venir à bout.* Le combat se donna le lendemain, & quoi que Leopold fût plus fort en Cavalerie, il fut entierement défait. Les Suedois lui tuerent cinq mille hommes, outre qu'ils firent beaucoup de prisonniers, & reçurent au service de la Suede un bon nombre de ses Soldats. Ensuite aiant repris le siege de Leipsic, ils contraignirent bientôt cette ville de se rendre.

Mr. Pufendorf nous apprend après cela les negotiations que la Suede eut cette année avec les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & avec l'Empereur, qui souhaitoit de faire la paix avec la Suede, sans y comprendre ses alliez. On craignit que l'Empereur ne cherchât qu'à diviser ces Puissances, plûtôt qu'à faire la paix. Elles s'unirent plus étroitement qu'auparavant, & ce fut peut-être la cause qui fit que les Ambassadeurs d'Angleterre & du Palatinat ne purent rien obtenir d'équitable à Vienne, pour l'Electeur Palatin.

XV. *a* Torstenson remporta encore en cette

** Le 23 d'Octobr. a Lib. XV. p. 407. 1643.*

cette Campagne divers avantages sur les Imperiaux. Mais le Comte de Guebrian étant mort d'une blessure qu'il avoit reçuë dans le siege de Rotvvil en Suaube, l'armée qu'il commandoit, qui étoit jointe aux troupes du Duc de Veimar, fut défaite par les Bavarois près de Dutlingue.

On fit quelques assemblées à Osnabrug, à Munster & à Francfort pour travailler à la paix, pendant que Torstenson engageoit Ragotski Vaivode de Transsylvanie à déclarer la guerre à l'Empereur, & que la Suede rompoit avec le Danemarc. On consulta encore en Suede si l'on rendroit la Pomeranie à l'Electeur de Brandebourg, & l'on conclut qu'on la lui remettroit en partie à certaines conditions, que l'on peut voir §. 84.

Mr. Pufendorf s'étend fort au long, depuis ce Livre de son Histoire, sur les negotiations & les Traitez, dont il rapporte les Actes entiers, & toutes les circonstances. On a cru en devoir avertir le Lecteur, qui comprendra par là pourquoi l'on est beaucoup plus court dans l'extrait des derniers Livres, que dans celui des premiers. Comme les Ministres des Princes étrangers dans les Cours de l'Allemagne & du Nord liront avec plaisir les descriptions exactes de ces negotiations dans l'original, on n'en sauroit faire d'extrait, qui ne parût ennuieux à la plûpart du monde.

On se contentera donc de dire que depuis

le Livre XVI. * qui contient l'histoire de ce qui se passa en 1644. jusqu'au XXII a inclusivement, où l'on trouve l'histoire de l'année 1650, M. Pufendorf nous donne une relation complette de toutes les negotiations d'Osnabrug, où étoient les Ambassadeurs des Princes Protestans ; & de celles de Munster, où il n'y avoit que les Ministres des Princes Catholiques, depuis le commencement des Traitez que l'on y fit jusqu'à leur conclusion & leur execution, où l'on ne put venir que par une assemblée qui se fit à Nuremberg en b 1649.

On peut voir tous les articles de cette fameuse paix concluë le 24. d'Octobre 1648. à la p. 854. On y confirma entre autres choses la paix de Passau faite en 1552, & la *Paix Religieuse* faite à Augsbourg en 1555, sur laquelle étoit fondée la liberté de la Religion Protestante en Allemagne. On y changea seulement quelques articles, & l'on en exprima plus clairement d'autres. On n'avoit parlé dans la paix Religieuse, que de ceux qui suivent la Confession d'Augsbourg, & les Lutheriens avoient prétendu, sous ce prétexte, que les Calvinistes n'y étoient pas compris. Les Princes Réformez firent mettre † un article exprès dans les Actes de la Paix d'Osnabrug ou de Munster, dans lequel il est dit clairement qu'on entend que les Réformez sont compris dans cette paix.

a Pen-

* *P. 529. a P. 941. b Lib. XXI. p. 56.*
† *Art. VII. p. 665.*

a Pendant qu'on negotioit la paix, Torstenson & Koenigsmark, Géneraux Suedois, pressoient vigoureusement Gallas Géneral des troupes Imperiales, autour de l'Elbe, & dans la Saxe. On remarquoit à Munster & à Osnabrug que les Ambassadeurs de l'Empereur parloient plus fierement lors que l'armée de Suede étoit hors des Etats de l'Empereur, quoi qu'elle désolât les Provinces de leurs Alliez, parce qu'ils esperoient que la puissance de la Maison d'Autriche s'établiroit plus aisément sur les ruines du reste de l'Allemagne. Au contraire lors que l'ennemi avoit quelque avantage dans les Provinces héreditaires de l'Empereur, ils témoignoient plus de facilité à entrer en quelque composition. Cette année les Suédois resisterent en Silesie aux Imperiaux, avec assez de fermeté, pendant que Ragorski se jetoit dans la Hongrie, mais ils ne firent pas de grans progrès.

Cependant Merci Géneral des Bavarois faisoit la guerre assez heureusement en Alsace, aprés avoir défait l'armée de France, à Dutlingue. Les restes de ces troupes vaincuës avoient passé l'hiver en Lorraine & en Bourgogne, & l'on avoit fait en suite une trêve d'un mois, ce qui fit que le Vicomte de Turenne qu'on avoit envoié pour les commander, ne se put mettre en campagne que sur la fin de Mai. Il surprit d'abord deux Regimens de Cavalerie Bavaroise, & il auroit défait toute l'armée, si l'ennemi n'eût été averti

a 1644.

averti de sa marche. Les Bavarois prirent en suite Fribourg en Brisgovv, en peu de temps. Ce fut en vain que le Duc d'Enguien qui étoit arrivé en Alsace avec de nouvelles troupes, tenta deux fois de les forcer dans leur Camp. Il fut repoussé, quoi qu'avec une perte assez considerable du côté des Bavarois, aussi bien que des François. Rose, vieux Capitaine de l'armée du Duc de Veimar, qui étoit unie avec celle de France, remporta quelques avantages sur les troupes de Baviere, ce qui donna lieu aux François de prendre en assez péu de temps Manheim, Spire, Philipsbourg, & quelques autres places, après quoi le Duc d'Enguien s'en retourna en France.

a Pendant que les troupes de France & de Baviere étoient en quartier d'Hiver, Torstenson entra dans la Bohéme, au commencement de Janvier. L'armée Imperiale commandée par Hartzfeld, & plus forte que celle de Suede de trois mille Chevaux, se mit d'abord à la suivre, avec une grande esperance de la vaincre, parceque l'Empereur, qui étoit venu à Prague avec son frere Leopold, avoit songé qu'il voioit la Sainte Vierge, & qu'elle lui promettoit la victoire. Afin de lui témoigner de la reconnoissance pour une si agréable promesse, l'Empereur publia divers édits très-rigoureux contre les Héretiques de l'Autriche, qui ne la vouloient pas reconnoître pour la Reine du Ciel. Mais

a 1645.

le bon Prince reconnut bientôt qu'on ne doit pas se fier aux songes, qui ne promettent que ce qu'on pense, & que l'on souhaite pendant le jour ; son armée fut entierement défaite près de Jancovv, le 24 de Fevrier. Les Suedois lui tuerent quatre mille hommes, & pritent prisonnier le Géneral Hartzfeld, avec plusieurs autres des principaux Chefs. Ferdinand épouvanté d'une si grande défaite, & confus de s'être fié à un songe, s'en retourna à Vienne le plus promptement qu'il put, pendant que Torstenson ravageoit tout sur les rives du Danube, & se saisissoit de plusieurs places dans l'Autriche. Ce Géneral joignit peu de temps après une partie de sa Cavalerie aux troupes de Ragotski ; mais la licence de ces troupes mal disciplinées, & les desseins du Vaivode tous differens des siens firent bientôt perdre esperance au Suedois d'en tirer aucun avantage. En effet Ragotski s'en retourna bientôt en Transsylvanie, sous prétexte que les Turcs menaçoient ses Etats, & fit la paix avec l'Empereur. Torstenson étant peu de temps après tombé malade, laissa la conduite de l'armée à Arvide Wittemberg, & se retira à Leipsie, en attendant que Charles Gustave Wrangel, qui devoit lui succeder, fût arrivé.

Turenne Géneral de l'armée Françoise ne fut pas si heureux. Comme il ne se tenoit pas sur ses gardes, Merci défit entierement ses troupes près de Mergentheim en Alsace,

&

& l'on ne sut pendant deux jours ce qu'étoit devenu le Géneral François, qui s'étoit retiré avec peu de monde sur les terres du Landgrave de Hesse. Ce fut là que Koenigsmarck se joignit à lui, avec les troupes de Suede & du Landgrave, dont le Duc d'Enguien arrivé depuis peu avec six mille hommes de pied & quatre mille Chevaux, prit le commandement. Il ne chercha que l'occasion de joindre l'armée Bavaroise,& de lui donner bataille. Il l'atteignit à Allersheim à quelques lieuës de Norlingue, & l'attaqua avec la derniere vigueur. Il tua à l'ennemi plus trois mille hommes, prit prisonnier le Géneral Bavarois François de Merci, & celui des troupes Imperiales nommé Gleen. Mais cette victoire lui coûta assez cher,puis qu'il y perdit près de deux mille hommes; perte considerable à tout autre qu'à ce Prince, qui a toûjours plus consideré la vaine gloire d'une victoire chimerique, que la conservation des troupes qu'on luy confioit. Le reste de l'armée Bavaroise se sauva à Donavvert au travers des forêts, sous la conduite de Wertan.

a Torstenson lassé des fatigues de la guerre obtint enfin de la Reine de Suede, de retourner en sa patrie, après avoir commandé cinq ans ses armées en Allemagne, avec beaucoup de prudence & de bonheur. Wrangel prit le commandement en sa place, & continua de faire la guerre avec assez

a 1646.

sez d'avantage, pendant cette Campagne, tantôt seul, tantôt joint aux troupes de Turenne, mais sans rien faire de considerable.

a Au commencement de la Campagne suivante, Wrangel fit une trêve avec les Electeurs de Baviere & de Cologne, malgré les Ministres de l'Empereur, qui firent tout ce qu'ils purent pour empêcher que les Bavarois ne traitassent sans l'Empereur avec la Suede. Mais l'Electeur de Baviere se raccommoda bientôt avec lui, & il fallut continuër peu de temps après de faire la guerre à l'un & à l'autre, aussi-bien qu'à l'Electeur de Cologne. Mais la France continua de garder la trêve à l'égard des Electeurs, & ne fit rien de considerable pendant cette campagne, Turenne n'ayant pu appaiser les vieilles troupes du Duc de Veimar, qui s'étoient soulevées parce qu'on ne les paioit point. Mais elles se joignirent enfin à Koenigsmarck sous de certaines conditions, que l'on trouvera dans M. Pufendorf.

b L'année suivante la France & la Baviere rompirent la trêve qu'elles avoient faite l'année précedente, & Wrangel continua la guerre conjointément avec Koenigsmarck & Turenne. Koenigsmarck étant allé en Bohéme surprit la nouvelle Prague, & permit à ses gens de la piller pendant trois jours. Wittemberg autre Géneral Suedois battit plusieurs fois les Imperiaux dans le même

a 1647. *b* 1648.

même Roiaume. Ce fut en ce temps-là que la Reine de Suede fit Géneralissime de ses armées Charles Gustave, du sang Roial de Suede, qu'elle destinoit pour son Successeur. Les autres Chefs obeïssoient avec quelque peine à Wrangel qui étoit encore jeune, & que l'on accusoit d'être vain, opiniâtre & peu liberal. On le nomma Lieutenant Géneral de Charles Gustave, avec le Comte Magnus de la Gardie. Ce Prince ne voulut pas partir de Suede, sans avoir fait presser de nouveau Christine, à qui on l'avoit destiné pour époux dès l'enfance, de se déclarer sur son sujet. * La Reine dit qu'elle n'étoit pas encore déterminée là-dessus, mais qu'elle le feroit, lors qu'elle auroit vint-cinq ans accomplis, que le temps de son couronnement seroit venu, & que si elle n'épousoit pas alors Charles Gustave, elle lui promettoit qu'elle ne se marieroit de sa vie, & qu'elle travailleroit à le faire déclarer son successeur. Gustave protesta que si elle refusoit de l'avoir pour époux, il n'accepteroit point les offres qu'elle lui faisoit, & qu'il ne retourneroit jamais en Suede. Christine lui reprocha d'avoir des *pensées Romanesques*, *fabulis esse similia qua agitet*, dit M. Pufendorf; & comme le Prince assuroit toûjours la même chose, Christine essaia de lui fermer la bouche, par des paroles qui ne sont gueres moins Romanesques que les précedentes, c'est que s'il arrivoit qu'il mourût avant

* *Lib.* XIX. §. 61.

avant le terme qu'elle lui avoit marqué, c'étoit toûjours beaucoup d'honnéur que d'avoir été estimé digne d'épouser une Reine, comme elle, & que bien des gens se croiroient fort heureux, pourvû seulement qu'on les crût dignes de cet honneur. M. Pufendorf assure qu'il a tiré cette conversation des memoires de Charles Gustave écrits de sa propre main.

Aprés cela ce Prince partit pour l'Allemagne, & étant allé en Bohéme il commençoit à faire craindre qu'il ne se rendit maître de Prague, lors que les nouvelles que la Paix étoit signée à Osnabrug vinrent en Bohéme. M. Pufendorf nous aprend aussi ce que fit cette Campagne l'armée du Landgrave de Hesse, † & la Victoire que Geis Général de cette armée remporta sur Lamboi. Il emploie en suite les Livres XXI & XXII à faire l'histoire de l'execution de la paix, qui ne se fit pas sans peine, & qui occupa presque, pendant les deux années 1649 & 1650, toutes les Puissances de l'Europe.

XXIII. *a* Dès que la paix fut concluë & executée, la Reine de Suede pensa à se décharger du poids d'une Couronne, qui commençoit à l'incommoder. Elle s'en ouvrit aux Sénateurs du Roiaume un an aprés la Ceremonie de son couronnement. On tâcha de l'en dissuader mais on n'obtint d'elle qu'un délai. On assure qu'aiant résolu

† *Le 4 de Iuin.* *a Lib.* XXIII *p.* 974. *ann.* 1651.

solu de vivre dans le Célibat, & le Roiaume aiant besoin d'un héritier, elle crut qu'elle ne pouvoit mieux faire que de remettre la Couronne à Charles Gustave afin qu'il se mariât, ce qu'il n'auroit pas fait si Christine fût demeurée Reine, & eût refusé de se marier, de peur de lui en faire prendre envie s'il se fût marié lui-même. On ajoûte que Christine considerant la fragilité des choses humaines, craignit qu'il n'arrivât que quelque accident imprévu troublât le bonheur & la gloire avec laquelle elle avoit regné jusqu'alors ; & qu'elle crut que pour se mettre à couvert de ce changement, & porter en même temps sa gloire à un degré auquel elle n'auroit pû autrement atteindre, il falloit faire voir qu'elle méprisoit ce qu'il y a de plus grand sur la terre, en se défaisant volontairement de la Couronne. M. Pufendorf remarque aussi que l'on craignoit alors qu'il n'arrivât quelque trouble en Suede, parce que dans la derniere assemblée des Etats il y avoit eu quelque démêlé entre la Noblesse & le Tiers Etat, & que la source de ce démêlé subsistoit encore, quoi que la Reine eût empêché que l'on n'en vint à aucune extrémité fâcheuse. La Noblesse, qui prétendoit que les charges lui appartenoient, voioit avec peine les creatures de la Reine gouverner l'Etat comme il leur plaisoit, plûtôt que selon les desirs des plus anciennes familles. Le peuple murmuroit de la dépence excessi-

ve que l'on faisoit à la Cour, lors qu'il la comparoit avec l'économie & la frugalité des Prédecesseurs de Christine. Il n'y avoit point d'argent dans l'Epargne, & il étoit difficile d'en avoir, à moins que de dépouiller la Noblesse de Suede des biens que les Rois ses Prédécesseurs lui avoient donnez, ou de charger le peuple de nouveaux impôts; & l'un & l'autre étoit également dangereux. Cet embarras étoit assez grand pour faire croire à des personnes sages, que Christine ne feroit pas mal de s'en décharger sur un autre, aux dépens mêmes de sa Couronne. Cependant la Reine trouva bon de differer encore quelque temps la ceremonie de son abdication.

On voit ensuite les negotiations de la Suede avec l'Empereur, le Roi de France, les Polonois, le Parlement d'Angleterre & les Provinces Unies, pendant l'année 1651.

XXIV, XXV. *a* On trouve la continuation des mêmes negotiations dans les deux Livres suivants, particulierement de celle que la Reine de Suede avoit avec l'Empereur touchant les titres qu'elle prétendoit qu'il lui donnât, & l'investiture d'une partie de la Pomeranie; & du Traité de Lubec entre la Suede & la Pologne. Cét extrait est déja trop long pour entreprendre d'en marquer le détail.

XXVI.

a *Lib.* XXIV. *p.* 1000. *an.* 1652. *Lib.* XXV. *p.* 1013. *an.* 1653.

XXVI. *a* La derniere année du Regne de Christine on fit un Traité de Commerce avec le Parlement d'Angleterre, & la Suede eut un grand démêlé avec la ville de Breme, qui prétendoit avoir de certains privileges, que les Suedois soûtenoient être contraires à leurs droits. L'Empereur jugea cette affaire en faveur de ceux de Breme, malgré les protestations des Ambassadeurs de Suede, & comme la Reine vit que Lubec, & Hambourg, outre les Provinces Unies, s'interessoient pour cette ville, elle aima mieux tâcher d'accommoder cette affaire par la voie de la negotiation, que de soûtenir ses droits par les armes : mais ce different ne fut vuidé que sous le Regne de Charles Gustave.

Enfin Christine resolut absolument de ceder la Couronne à ce Prince, à condition qu'on lui donneroit deux cents mille écus de pension par an, qui lui seroient assignez sur de certaines terres, qu'elle ne pourroit aliener. Les Etats du Roiaume étant assemblez à Upsal, le 11 de Mai, elle leur fit un petit discours sur le sujet pour lequel elle les avoit convoquez, & en suite leur fit lire un écrit par Schering Rosenhan, où elle proposoit son abdication en faveur de Charles Gustave. On en peut voir l'abregé dans nôtre Auteur §.24. Le Chancelier Oxenstiern à qui elle n'avoit pas été favorable, à cause de la puissance extraordinaire qu'il avoit euë peu de temps

après

a Lib. XXVI. p. 1032. an. 1654.

aprés la mort de Gustave, & à qui elle s'étoit en suite réconciliée, refusa de faire cette fonction, parce qu'il croioit que * lors qu'on avoit rendu le Roiaume de Suede hereditaire dans la famille de Charles IX, ce n'avoit pas été pour permettre aux Princes de cette maison de quitter leur patrie, quand ils le trouveroient à propos, mais à condition que les Rois le gouverneroient pendant toute leur vie. Il ajoûtoit à cela qu'aiant promis à Gustave Adolphe de faire tout ce qu'il pourroit pour conserver le Roiaume à sa fille, il ne croioit pas devoir participer à aucune des céremonies de son abdication.

Le 6 de Juin que l'on avoit marqué pour cette céremonie, étant venu, la Reine entra dans le Senat à sept heures du matin, où elle fit lire trois Actes : le 1. regardoit la pension qu'elle demandoit : le 2. son abdication: & le 3. contenoit une déclaration de Charles Gustave, par laquelle il s'obligeoit de lui faire paier exactement ses revenus, & déclaroit particulierement qu'il ne s'aviseroit jamais de lui rien commander, ni de vouloir regler sa conduite, pendant qu'elle le laisseroit joüir en paix de la couronne. † *Christine avoit craint sur tout qu'on ne lui ordonnât de demeurer en Suede, & le plus grand avantage qu'elle pretendoit tirer de son abdication étoit le plaisir de vi-*

X *vre*

* à Norcop en 1604. † P. 1042. §. 28.

vre hors de sa patrie. En suite elle entra revêtuë des ornemens Roiaux dans l'assemblée des Etats, où on lut les mêmes Actes, aprés quoi elle fit signe aux Officiers du Roiaume de s'avancer, & leur remit ces ornemens, qu'on posa sur une Table à gauche du Trône où elle étoit assise, & qui étoit élevé de trois marches. Les Courtisans qui se trouverent proche rompirent sa robe en mille morceaux, tâchant d'en avoir chacun quelque piece. Un moment aprés elle se leva, & s'étant avancée sur le bord du Trône, elle fit un discours d'adieu aux Etats, qui dura une demi-heure, où elle raconta avec une grande présence d'esprit tout ce qui s'étoit passé en Suede, pendant les dix années de son regne. Elle ajoûta que sa conscience ne lui reprochoit rien, & qu'elle croioit s'être bien aquitée de tous les devoirs d'une Reine. Elle loüa son Pere Gustave Adolphe, & rappella en memoire aux Etats les grandes actions de ce Prince, qui avoient porté la gloire de la nation Suedoise à un degré, où elle n'avoit jamais été. Elle finit en disant qu'elle leur donnoit son cousin Charles Gustave pour Roi, qui succederoit dignement à son Pere, & les exhorta à lui être aussi fideles qu'ils l'avoient été à ses Prédecesseurs. Ce discours arracha des larmes à toute l'assemblée, qui ne put voir cette céremonie sans une extrême émotion, quoi qu'il n'en parût aucune dans Christine.

Aprés

Après que Rosenhan lui eut répondu au nom des Etats, elle descendit du Trône & offrit sa main à baiser aux principaux de l'Assemblée. S'étant tournée du côté de Charles Gustave qui avoit un Siege à sa droite, & qui se leva en ce moment & s'avança un peu, elle lui fit un fort-beau discours sur la difficulté qu'il y a à bien regner, l'exhorta à imiter ses Prédecesseurs & à suivre les conseils des Senateurs du Roiaume, & enfin lui recommanda sa mere. Le Prince la voulut obliger de remonter sur le Trône, mais aiant refusé de le faire, il lui fit un discours de remerciment, & de protestation de n'oublier jamais les obligations qu'il lui avoit. Enfin le nouveau Roi harangua les Etats, qui lui répondirent par la bouche de Rosenhan, & qui lui vinrent en suite baiser la main.

Il fut couronné le Lendemain & Christine sortit au plûtôt du Roiaume. Le Roi la fit encore presser sur le mariage qu'il lui avoit proposé autrefois, & la prier qu'au moins elle ne s'éloignât pas du Roiaume, afin qu'elle pût le secourir de ses conseils dans l'administration de l'Etat. Elle répondit à cela que si elle avoit eu dessein de se marier, elle l'auroit fait avant que de renoncer à la couronne, & que le Roi étoit trop prudent pour avoir besoin de ses avis.

M. Pufendorf finit par un éloge de l'administration de cette Reine. Il assure qu'elle n'a pas moins contribué à rendre la Suede

puissante & heureuse par de bonnes loix, & par le soin qu'elle prit à faire fleurir le commerce, que Gustave par ses victoires, & par la terreur de ses armes.

Pour dire présentement un mot de l'Historien, on peut assurer qu'on n'a guere vû d'histoire plus circonstantiée, & l'on doit encore avertir que M. Pufendorf, outre la guerre d'Allemagne, marque chaque année toutes les affaires que la Suede a eües avec ses voisins, la Pologne, la Moscovie, le Danemarc, &c. Quoi qu'il ait gardé les noms propres, sans y faire de grands changemens, comme il leur a donné une terminaison Latine, il auroit quelquefois été necessaire de les mettre en marge, suivant la maniere dont on les écrit dans leur Langue. On auroit été bien-aise aussi d'y trouver toûjours le nombre des Soldats, qui composoient les armées, dont M. Pufendorf parle, exprimé à la maniere ordinaire, parceque, comme on l'a déja remarqué, les mots Latins, dont il se sert, sont équivoques.

XXIII.

XXIII.

Samuelis Pufendorfi Eris Scandica, *quâ adversus libros de Jure Naturali & Gentium objecta diluuntur*. Francofurti ad Mœnum 1686, in 4.

C'Est ici un recueil de plusieurs pieces qui ont paru en divers temps, & qui ont été composées par Mr. Pufendorf, & par quelques-uns de ses amis, pour répondre aux objections qu'on a faites contre son Livre *du Droit Naturel & du Droit des Gens*.

I. La premiere de ces pieces est une préface d'un ami de l'Auteur, sous le nom de *Julius Rondinus*. On nous y apprend que le premier, qui s'avisa d'écrire contre le Livre de *Jure Naturæ & Gentium* étoit un certain *Beckman*, collegue de Mr. Pufendorf dans l'Academie de Carlestad. On prétend qu'il se mêla de la passion dans la réponse qu'on lui fit, & qu'elle n'auroit pas vû le jour, si un Professeur Lutherien * n'y avoit mis la derniere main, & si, pour donner du poids à ses objections, il n'eût tâché d'engager les Théologiens dans son parti. On voulut d'abord émouvoir le Clergé de Suede contre nôtre Auteur, mais les Sena-

* *Josué Schvvartz.*

teurs de ce Royaume l'empêcherent & imposerent silence aux ennemis de Mr. Pufendorf. Ils allerent ailleurs où aiant trouvé des Ecclésiastiques plus faciles, ils publierent *un indice des erreurs* qu'ils croioient voir dans le Livre du Droit Naturel. Rondinus répond en suite à un Livre Allemand * dont l'Auteur † se déclare contre Mr. Pufendorf, loüant le Livre d'un de ses Antagonistes, ** & blâmant celui du Droit Naturel, parce qu'on y fonde le Droit des Gens sur la Lumiere Naturelle, sans parler de l'Ecriture Sainte. *a* ,, On soûtient que la méthode de ,, nôtre Jurisconsulte n'est d'aucun usage ,, parmi les Chrétiens, & qu'elle ne sert de ,, rien pour la conversion des Infideles, par- ,, ce que les Turcs & les Paiens ne lisent ,, point nos Livres, & qu'on se bat contre ,, eux avec plus de succès à coups de Canon ,, & à coups d'épée: *Cum illis efficaciùs disceptatur machinis & gladiis*. L'Apologiste de Mr. Pufendorf répond que cette supposition ne fait point de tort à la révélation divine, cet Auteur aiant pour unique but de montrer que le Droit des Gens est fondé sur des notions communes, que toutes les Nations admettent, de quelque Religion qu'elles soient; & qu'on doit poser ces Principes généraux, avant que de venir à ce que la Religion Judaïque, & la Chrétienne, y ont ajoûté de particulier.

II. Dans

* *Christen-staat*. † *Seckendorf*. ** *Valentin Albert*. *a Pref. p. 7*.

II. Dans la seconde piece de cet Ouvrage, Mr. Pufendorf fait lui-même son Apologie: en répondant à un *Libelle* intitulé , *Index quarundam Novitatum* , &c. *Liste de quelques Nouveautez,que S. Pufendorf a avancées, dans son Livre du Droit de la Nature & des Gens , contre la Doctrine orthodoxe.* Ce sont 30 ou 33 propositions , qu'on prétend contenir des erreurs fondamentales en Théologie. Les preuves qu'on en apporte sont des *passages de Théologiens Papistes, Calvinistes, & Sociniens* , d'où l'on veut que M. Pufendorf ait tiré ces erreurs. Il y a quelques-unes de ces propositions, que bien des gens prendroient pour des veritez reconnuës;telles que sont celles-ci ; *a Qu'on doit enseigner , non seulement dans les belles Lettres , mais aussi dans la Religion,des choses qui soient utiles au bien de l'Etat, & au repos de la Societé Civile. Que Dieu , étant au dessus de toutes sortes de Loix,est souverainement libre; & que s'il ne fait pas plusieurs choses possibles , comme de créer tous les jours de nouvelles especes d'animaux , &c. ce n'est point par défaut de puissance ou de liberté,mais par un effet de sa volonté absoluë , qui ne suit point d'autre regle que celles que lui préscrivent ses vertus. b Que chaque particulier est obligé de travailler à sa propre conservation,comme étant un Etre que Dieu a créé pour le servir, & comme faisant partie de la Societé Civile, au bien de laquelle Dieu veut que chacun tâche de con-*

 tribuër.

a P. 7. *b* P. 51.

tribuër. La plus-part des propositions contestées sont de cette nature, & l'Auteur se plaint presque sur chaque article, que son adversaire tronque ses paroles, ou ne les entend pas.

III. On trouve en suite une Lettre de Mr. Pufendorf a un Théologien de Leipsic, * où nôtre Auteur répondant a un Surintendant Lutherien †, qui avoit écrit contre lui, sous le nom de *Christianus Vigil*, explique son sentiment sur la question, *d'où procede ce qu'il y a de Moral dans les actions humaines?* On distingue d'abord entre ce qu'il y a de Physique & ce qu'il y a de Moral. On appelle une action Physique, lorsqu'on la considere comme un simple mouvement des facultez naturelles, sans faire reflexion sur ce qu'il y a de bon ou de mauvais, & on la nomme Morale, lors qu'on la regarde revêtuë de certaines qualitez, qui la déterminent au bien & au mal. Les termes simples, *adorer*, par exemple, *travailler, tuër, parler*, &c. marquent d'ordinaire les actions entant que Physiques, & les autres mots, qu'on leur joint, en montrent la bonté, ou la malice. Ainsi ce sont de bonnes actions d'adorer Dieu, de travailler à sa vocation, de punir les méchans, lors qu'on a droit de le faire, de dire la verité, &c. Mais c'en sont de mauvaises, que de rendre un culte religieux aux Idoles, de se mêler des affaires

* *Scherzer.* † *Gesen.*

affaires d'autrui, de commettre un homicide, de médire de son prochain, &c.

La raison pourquoi une action ainsi modifiée est bonne ou mauvaise, c'est que l'homme, qui est de lui-même un agent libre, se trouve necessairement obligé de se determiner de telle ou telle maniére, & de conformer ses actions à une certaine regle. Cette regle ne consiste pas seulement dans les commandemens de ceux qui sont au dessus des autres hommes; mais dans un ordre de Dieu, qui, ayant créé les hommes pour l'aimer & pour vivre en societé, a trouvé bon de leur prescrire de certaines Loix qu'ils doivent suivre, s'ils veulent lui obeïr, & vivre heureusement ensemble.

Par ces distinctions, l'Auteur fait voir que ses adversaires lui imputent mal à propos de croire que l'adultere, l'homicide & le larcin sont des actions indifferentes, parce que ces mots ne marquent pas l'action en elle même, & comme un simple mouvement Physique; mais qu'ils la représentent revêtuë de certaines circonstances, qui la rendent mauvaise.

Que si on demande à l'Auteur s'il y a des actions qui soient *honêtes ou deshonêtes de leur nature?* Il répond, que si on entend par honête ou juste de sa nature, le Droit universel, entant qu'opposé aux Loix positives, qui sont particulieres à certains Etats, inventées par les hommes, & fondées sur la coûtume, l'opinion, &c. il est de ce

sentiment. Mais il nie qu'une action soit honête de sa nature, & considerée sans aucun rapport aux loix, que Dieu a données aux hommes en les créant. On trouvera la même matiere traitée fort au long, dans ce Volume p. 272.

Les IV pieces suivantes ne contiennent que des querelles personnelles, ou des disputes sur le sens de quelques passages du Livre *de Iure Naturæ*. Il y a quelque chose de plus utile dans la IX, qui porte pour titre, *S. Pufendorfi Specimen Controversiarum circa Ius naturale ipsi motarum* : & qui est dédié à l'Archevêque d'Upsal. L'Auteur ayant dessein de se justifier entierement des accusations qu'on lui a faites, les examine un peu plus au long & plus méthodiquement que dans les Traitez précedens. *a* Il commence par une Histoire abregée, du Droit Naturel, où il montre l'origine & les progrès de cette Science, qui est aussi ancienne que le monde, & qui a toûjours été la regle des gens de bien, & la Loi Souveraine de tous les Peuples de la terre; mais qui n'a été reduite en forme de Systeme, que dans nôtre siecle *. Il n'est presque aucune partie du droit naturel, qui ne soit traitée dans les Loix Sacrées des Hebreux, mais il y a quantité de Loix positives, qui y sont mêlées, & que les Interpretes n'ont pas pris soin de distinguer. C'est ce que Seldenus a tâché de faire, en recueillant en un vo-

a P. 193. * Histoire du Droit Naturel.

volume toutes les Loix des Hebreux, qui concernent le droit naturel, & les séparant de celles qui ne regardoient que la Republique des Juifs. Mais on dit qu'il manque deux choses à ce Traité. La premiere est qu'il y a de certaines connoissances préliminaires, dont est obligé de s'instruire pour bien entendre cette Science, & dont cet Ouvrage ne parle point: comme celles de la nature des choses morales, des principes des actions humaines, des contracts &c. La seconde est que Seldenus ne tire pas les Principes du droit naturel des pures lumieres de la raison, mais des sept préceptes donnez à Noé, qui sont bien fondez sur une tradition fort ancienne, mais dont le nombre est assez douteux: outre qu'on n'a point encore fait voir qu'ils aient passé en Loi parmi toutes les Nations.

On trouve répandus dans les écrits du Nouveau Testament tous les préceptes de la Loi Naturelle, que Jesus Christ veut qu'on pratique à l'égard de tous les hommes indifferemment & dans le plus haut degré de perfection. On a fait un nombre infini de commentaires sur ces écrits, & expliqué ainsi tous ces commandemens fort au long. Mais comme l'Ecriture ne prouve l'autorité de ces preceptes que par celle du fils de Dieu, qui nous les a donnez, & que cette autorité ne peut convaincre que ceux qui sont déja persuadez de la verité de nôtre Religion, il est encore necessaire de montrer que ces pré-

ceptes sont appuiez sur des principes reçus également par tout l'Univers : principalement depuis que les Théologiens ont rendu la Morale Chrétienne odieuse aux autres nations, par les disputes, sur des Doctrines de spéculation, qu'ils y ont mêlées.

De tous les anciens Peuples les Romains sont ceux qui ont contribué le plus à la perfection de cette Science. L'étude du Droit, étant devenu sous les Empereurs un des principaux degrez pour parvenir aux charges, les plus beaux esprits de Rome s'y appliquerent, pendant deux siecles. Si nous avions les écrits entiers de ces celebres Jurisconsultes, on pourroit en tirer de grandes lumieres, mais Justinien est cause qu'on a négligé ces beaux ouvrages, & qu'il ne nous en reste que quelques fragmens dans le Digeste, sur lequel on a fait une infinité de froids commentaires.

Les Livres qui nous restent des anciens Philosophes renferment plusieurs sentimens, qui auroient mis dans un grand jour la science du Droit naturel, & on auroit pu en former un corps, des seuls ouvrages des Stoïciens, en y corrigeant quelque chose. Mais au lieu de les lire, on s'est attaché uniquement à la Philosophie d'Aristote, qui, excepté dans son Ethique, ne dit rien sur la matiere des devoirs de la Societé civile, qui ne fût particulier aux Citoiens des Républiques de la Grece.

En-

Enfin Grotius, à la sollicitation de Mr. de Peiresc, & à l'exemple du fameux Chancelier Bacon, osa le premier faire un Systeme * du Droit naturel, avec tant de succès, que tout le monde l'a approuvé, si ce n'est quelques Théologiens de Rome, qui l'ont fait mettre dans l'indice des Livres défendus. Quantité de Savans ont fait des notes sur cet Ouvrage, & le nombre en augmente si sensiblement, que Mr. Pufendorf craint qu'il n'y ait un jour autant de Commentateurs sur le Livre du Droit de la Paix & de la Guerre, qu'il y en a sur les sentences de Lombard, & sur les Instituts de Justinien. De tous ceux qui ont travaillé sur Grotius, *Boecler* est celui dont l'Auteur fait le plus de cas.

Hobbes vint en suite, qui, étant grand Mathématicien, tâcha de mettre la Morale en un ordre géometrique, & d'établir l'hypothese d'Epicure, qui pose pour principes des societez la conservation de soi-même & l'utilité. Le Roi d'Angleterre disoit, *qu'il se servoit de lui, comme on fait des Ours pour exercer les Dogues au combat.* En effet le but principal de Hobbes étoit d'étendre le pouvoir des Rois sur le temporel & le spirituel, contre les séditieux & les anarchiques, ce qui lui a fait dire bien des choses, qui ne s'accordent pas avec le repos de la Societé Civile, ni avec la Religion Chrétienne. Un Théo-

* *De Jure Belli ac Pacis.*

Théologien Anglois * entreprit de refuter Hobbes,& d'établir des Principes de Morale approchans de ceux des Stoïciens. La même année & dans le même temps, M. Pufendorf publia son Livre dont les fondemens sont assez semblables à ceux de l'Antagoniste de Hobbes ; l'un & l'autre tirant les maximes du Droit Universel de la lumiere naturelle,considerée sans aucun rapport à la Théologie.

Le Chapitre second traite des nouveautez de Philosophie, & particulierement de celles que Descartes a introduites : sur quoi on fait voir que personne n'a droit de condamner une hypothese, par cela seul qu'elle est nouvelle, si ce n'est qu'il démontre en même temps que le systeme opposé est non seulement veritable, mais encore si achevé qu'on n'en sauroit trouver de meilleur. Aux prétendus troubles qu'on dit que les nouveaux sentimens excitent, on répond, qu'ils ne sont pas si dangereux qu'on voudroit le faire croire, que ce n'est qu'une guerre d'encre & de papier, où l'on ne répand point de sang, & que les plus échauffez se taisent après avoir crié quelque temps. Ce n'est pas seulement l'Etat qui, selon quelques Théologiens, avoit à craindre de la Philosophie de Descartes, mais encore les Libraires des Academies, qui

* *Richard Cumberland de Legibus Naturæ. p. 209.*

qui s'en alloient être ruïnez, parce que les jeunes gens ne vouloient plus acheter de Moralistes, ni de Scholastiques. Un savant Professeur de Iene * touché vivement de ce desordre, pour y apporter du remede, prononça dans une promotion de Maîtres aux Arts, une harangue à la loüange des Docteurs de l'Ecole, où par un transport de zele, il fit cette apostrophe pathetique : *a Ie vous en prens à témoin, vénérables Théologiens, qui avez été mes maîtres, parlez, je vous en conjure, parlez pour l'amour de Dieu, & dites-nous, si le Prince des Moralistes Thomas, si le Pape des Metaphysiciens Suarez, si Molina, Vasquez, Valentia, Sanchez, les Professeurs de Conimbre, & nôtre bienheureux Stahlius, Auteurs dignes de l'éternité, n'ont debité que des sottises?*

C'étoit peu que d'imputer à l'Auteur des erreurs de Philosophie, on vouloit à quelque prix que ce fût qu'il fût Hérétique, & que dans son Livre du Droit Naturel, il eût posé des Principes opposez à ce que la Théologie enseigne de l'état d'innocence, du fondement de la justice humaine & des societez, de la nature des bonnes & des mauvaises actions; &c. Mr. Pufendorf emploie quatre autres Chapitres, & le Traité suivant † à se défendre, & à faire voir que ses hypotheses n'ont rien de commun avec celles des Théologiens; n'étant que des suppositi-

* *Valentin Velthem.* a *P*, 234. † *Spicilegium Iuris Naturæ.*

positions, par lesquelles il a voulu montrer que la seule Lumiere Naturelle, sans le secours de la révélation, oblige les hommes à observer de certaines Loix d'équité, qui sont les liens de la Societé Civile. Mais cela ne sert de rien chez Messieurs de la Confession d'Augsbourg, * car ils vous disent gravement: „ Nous autres Lutheriens, „ nous sommes accoûtumez à ne rien supposer de contraire à ce que Dieu a révelé, non pas même dans la Philosophie, „ parce que ce doit être une science Chrétienne.

La XI & derniere Piece de ce Volume est une Dissertation de l'Auteur de la Préface, écrite en forme de Lettre à un de ses amis, à qui il rend conte de l'état, où étoient les démêlez de Mr. Pufendorf avec quelques Théologiens de Leipsic en 1683. & montre que ce n'étoit qu'une dispute de mots, & une diversité de méthode.

L'Academie de Groningue a perdu cette année un des amis de Mr. Pufendorf; c'est *Jaques Oisel* Professeur du Droit Naturel. Il étoit descendu de l'illustre maison des *Oisels*, qui a fourni des Ambassadeurs à la France, & d'où sont sortis de savans Juris-Consultes † & un premier President ** au Parlement de Paris. Il avoit ramassé une Bibliotheque si nombreuse qu'en

1684

* P. 377. * Albert. † Antoine Oisel.
** Gui Oisel.

1684. elle étoit composée de 12000. Volumes. Il a donné plusieurs Livres au public: *Minutius Felix* avec des notes de plusieurs Savans & les siennes. Les Fragmens de *Cajus* ancien Jurisconsulte avec des remarques de sa façon. Un Recueuil de Médailles choisies depuis Jules Cesar jusqu'à Constantin le Grand : Aulu-gelle avec les Commentaires de *Thysius* & les siens. Cet Ouvrage passe pour un des meilleurs qu'on ait publiez *cum Variorum Notis*. On a trouvé encore dans ses Papiers des Notes sur le Livre *de Jure Belli ac Pacis* de Grotius, ausquelles il travailloit depuis long temps : mais on ne sait pas si on les donnera au public, parce qu'elles ne sont pas achevées.

XXIV.

Théologiens Catholiques.

AGNEAU PASCAL, *ou Explication des Céremonies que les Juifs observoient en la manducation de l'Agneau de Pâque, appliquées dans un sens spirituel à la manducation de l'Agneau divin dans l'Eucharistie, selon la Doctrine des Conciles, & des Saints Peres.* A Cologne, & se trouve à Amsterdam chez Blaau & Wolfgang. 1686. in 8.

C'Est ici une seconde partie des *Pratiques de Pieté*, dont on a parlé dans la I Partie de cette Bibliotheque, p. 310. Entre

Entre les motifs, qui ont fait entreprendre cet Ouvrage, & que l'Auteur marque dans une Préface assez longue, un des principaux est que *a la plus grande partie des Prédicateurs n'instruisent jamais les Chrétiens des veritez de l'Ecriture. Leurs Sermons ne sont pour l'ordinaire que des déclamations de Rhétorique, ou des lieux communs qui laissent les auditeurs aussi peu touchez de leur salut, que s'ils avoient assisté à une harangue de classe, ou à quelque oraison de Professeur en éloquence.* Il fait en suite une comparaison des Israëlites avec les Chrétiens, de leurs défauts avec ceux de nôtre siécle & dit, que *b la conformité universelle avec les Juifs est dans la persécution que nous faisons aux serviteurs de la verité, & dans l'honneur que nous rendons aux faux Prophetes.*

Un autre grand but de l'Auteur est de ramener les Protestans, qu'il appelle *freres séparez, c* & qu'il promet de traiter avec beaucoup de douceur, *parce que l'on voit souvent que ceux qu'on n'avoit pu vaincre, ni par l'autorité & la puissance, ni par la force de la raison, se laissent gagner insensiblement par la douceur.* Il finit par une description fort pathétique de la pureté des premiers Ecclésiastiques, & de la corruption présente du Clergé, où il remarque, entre autres défauts, que *d presque tous les Pasteurs sont toûjours avec les plus forts contre la justice, & du parti de la multitude contre la verité.* Entre

a p. 12. b p. 21. c p. 29. 30. d p. 43.

tre les témoignages du respect que les anciens fideles portoient aux choses saintes, on met celui-ci : que personne *a* n'étoit assis " dans les Temples, que les Prêtres & les " Evêques, & que les Chrétiens de quelque " condition qu'ils fussent n'y étoient que debout, ou à genoux: *Populus in Ecclesia sedendi non habet potestatem.* Au lieu que " *b* maintenant, ces saintes regles, non seu- " lement ne sont plus observées, mais elles " ne sont pas même connuës dans le Cler- " gé, & l'on passe pour novateur de vouloir " les rétablir. "

Cette Préface est suivie d'un Avertissement encore plus long, où l'on rapporte les raisons qu'on a euës de citer si souvent dans le Livre des *Pratiques de Pieté, les Statuts de Guigues*, ou *la Regle de S. Bruno*; & on y joint sept preuves pour la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, tirées du respect des anciens Chrétiens envers ce Sacrement. On appuie ces preuves sur diverses coûtumes de l'Antiquité, dont nous rapporterons quelques-unes.

Tout cet Avertissement est plein de traits perçans contre les Messes & les Communions frequentes, contre les Messes basses, & les Communions privées. On soûtient " que *c* dans les premiers siecles il n'y avoit " qu'un Autel & qu'une Eglise, & qu'il ne " se disoit aussi qu'une Messe, où tous les " Prêtres communioient. Que tous les Prê- "

" tres

a P. 45. *b* P. 48. *c* P. 76.

„ tres d'une Eglise Cathédrale étoient par
„ leur ordination asservis à cette Eglise,
„ mais non pas pour y celebrer TOUS LES
„ JOURS le sacrifice. Que cette prati-
„ que étoit encore en vigueur, dans le
„ neuviême siécle, où les Prêtres *concele-*
„ *broient*, c'est à dire disoient la Messe avec
„ l'Evêque, & où leur obligation de Pas-
„ teur étoit de prêcher la doctrine de l'E-
„ glise. *a* Qu'on ne communioit qu'à la
„ Messe, & que les Moines Mendians, aiant
„ les premiers renversé cette coûtume, ont
„ été suivis par les autres Communautez,
„ & paroisses. *b* Qu'il y a 170 ans que,
„ dans le Diocese de Paris, on excommu-
„ nioit ceux qui entendoient la Messe, les
„ Dimanches & les Fêtes solennelles, ail-
„ leurs qu'à leur paroisse. Qu'on n'y pou-
„ voit dire la Messe en public avant neuf
„ heures du matin, & qu'il étoit défendu de
„ dire aucune Messe basse pendant la Messe
„ de la paroisse. On renvoie ceux qui veu-
lent savoir quand & comment cette coûtu-
me a commencé de n'être plus en pratique,
au Cardinal Bona, qui *en a fait l'Epoque*
dans son Livre des Liturgies L. 1: Ch. 18:
n. 2.

L'Auteur, dans sa troisiême preuve, tâ-
che de montrer qu'on donnoit autrefois le
Viatique après l'extrême Onction, & que
ç'a été l'usage de l'Eglise, depuis l'an 700
jusqu'à l'an 1300; sur quoi, il cite Mr. de
Launoi

a P. 78. *b* P. 88.

Launoi avec de grands éloges, & le défend contre un Docteur, qu'il traite d'Heterodoxe. C'est celui qui a fait en Latin le *Traité des Libertez de l'Eglise Gallicane*, imprimé à Liege en 1684.

a En blâmant une coûtume, qui s'introduit même dans les Communautez, & dans les Monasteres, de n'enterrer les morts que le soir, ou l'après-dinée, on dit avec le Cardinal Bona, * qu'il y a plusieurs céremo- « nies & plusieurs pratiques dans l'Eglise, « qui passent aujourd'hui pour loix, lesquel- « les ont commencé par un abus, & se sont « mises peu à peu en usage. Les Auteurs « qui sont venus depuis n'en connoissant pas « l'origine, se donnent la gêne à chercher « des convenances, & à trouver des raisons « mystiques, pour prouver & pour faire croi- « re, qu'elles ont été sagement reçuës & sain- « tement établies. On peut dire de ces gens- « là, ce que S. Jerôme dit fort à propos d'O- « rigene, ils ont fait des Sacremens & des « Mysteres de l'Eglise les inventions de leur « esprit. « *Antiquos ritus ad opinionem suam expendunt & accommodant.*

b En parlant d'une regle des Chartreux, par laquelle ils faisoient vœu de ne plaider jamais, on rapporte, après Yves de Chartres, une pratique ou plûtôt une Loi du douziême siécle, qui obligeoit les Prêtres « avant que de dire la Messe, les Dimanches «

„ ou

a P. 100. * *De rebus Liturg. lib: 2. c. 7. n. 3.*
b P. 122.

„ ou jours de Féte, à s'informer du peuple, „ s'il n'y avoit point dans le Temple de „ personnes qui fussent ennemis mortels. „ Il falloit faire réconcilier sur le champ „ ceux qu'on déclaroit l'être, ou les chasser „ de l'Eglise, & les exclurre de la com- „ munion jusqu'à ce qu'ils donnassent des „ marques sensibles d'un esprit de paix & de „ charité.

On rapporte sur le même Article un exemple bien rare de Justice. *a* Les Re- „ ligieux de Cisteaux avoient gagné un „ procès de conséquence par le credit qu'ils „ avoient auprès des Juges, mais aiant „ examiné cette affaire, ils reconnurent que „ l'arrêt qu'ils avoient obtenu étoit un arrêt „ de faveur; c'est pourquoi ils rendirent „ le principal, les interêts & les frais. Les Religieux de Clairvaux firent la même chose, dans une occasion semblable. L'Abbé Guibert, qui vivoit du temps de S. Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, fait une histoire des premiers Disciples de ce S. qui est aussi fort singuliere. *b* Le Comte de Nevers les étant allé visiter par dévotion, fut surpris de voir tant de pauvreté & tant de pieté, & pour soulager leur indigence, il leur envoia plusieurs vases d'argent qui étoient de grand prix. Ces Religieux s'étant assemblez, pour déliberer de cette affaire, conclurent à lui renvoier ses présens, & à lui faire dire en le remerciant,

que

a p.126. b p.127.

que comme ils subsistoient du travail de leurs mains, & de ce que leur enclos rapportoit, & qu'ils n'achetoient point d'ornemens d'Eglise, ils n'avoient besoin d'aucun argent. *a* Ils firent une réponse semblable au Seigneur de Coüci, dont ils réfuserent aussi des presens.

Le Corps de l'Ouvrage contient cinq grands Chapitres, divisez en plusieurs Sections, & une Conclusion fort longue. La méthode qu'on observe, pour l'explication de l'Agneau Pascal, est de donner un sens literal & un sens spirituel de cette cérémonie. On prétend, par exemple, que les pains Azymes sont une figure, qui doit inspirer l'horreur du schisme, comme du plus grand malheur qui puisse arriver à l'Eglise, & on traite de *Schismatiques* ceux qui veulent chasser les *Jansenistes* de son sein. On se plaint fortement de la rigueur qu'on exerce contre ces prétendus Hérétiques, qu'on ne connoit qu'à la sainteté de leur vie & *b à un courage, qui ne plie point contre la corruption de la morale de l'Evangile:* sur quoi l'on dit aussi-tôt, *ces gens-là ont une doctrine suspecte, ce sont des Jansenistes.*

c En parlant contre l'injustice, on rapporte l'histoire de Mahomet II, qui fit conscience à sa mort d'un impôt qu'il avoit mis depuis peu sur ses sujets: & une coûtume qui s'observe parmi les Turcs, & qui montre

a Agneau pascal p. 253. b p. 15. c p. 31. 32.

montre l'amour que cette nation a pour l'Équité. Avant qu'une personne riche meure, ses parens font apporter auprès de son lit tous les titres & les papiers qui concernent ses biens, & les montrant au malade l'un après l'autre, ils lui demandent comment il a aquis telle maison ou telle Seigneurie: étant persuadez que cet examen lui fera obtenir une bonne place dans le Paradis de Mahomet.

L'Auteur ne s'attache pas tant à faire des allegories sur les cérémonies de l'Agneau Pascal, qu'il n'explique aussi par occasion plusieurs autres figures de l'Ancien Testament. Il dit, par exemple, *a* après Theodoret, que la raison pourquoi on ne mettoit jamais de miel dans les sacrifices, *c'est que le miel est fait de picorée, & du larcin que les mouches font sur les fleurs.*

Tout le Chapitre II. est rempli de plaintes contre les abus, qui se commettent dans l'usage de la Pénitence & de la Confession, lesquels on tâche de corriger, en rapportant des pratiques contraires de l'Eglise. C'est dans cette vuë qu'on cite *b l'Ordo Romanus*, Livre qui a plus de 800 ans d'Antiquité, & qui étoit, dans toute l'Eglise Latine, la regle des Pasteurs & des Confesseurs.

On trouvera dans le III. Ch. de grands éloges de la virginité & de la chasteté, avec divers reglemens sur la continence des Prê-

a tres;

a p. 73. b p. 72.

tres ; en voici quelques-uns, si un homme étoit tombé dans l'impureté, avant que d'être ordonné Prêtre, & que ce peché vint à être connu, il ne celebroit jamais les mysteres, soit qu'on le sût par sa propre confession, ou par le rapport d'un autre. Il y a bien de l'apparence que ces Canons n'ont jamais été exécutez à la rigueur ; car il auroit fallu déposer le grand S. Jerôme, qui confesse en plusieurs endroits de ses Ecrits, d'avoir perdu sa virginité, avant que d'avoir été admis au Sacerdoce. C'est pourtant sur ces décrets que l'Auteur fonde tout ce qu'il dit de la pureté de l'ancien Clergé, avec autant de raison qu'en auront ceux qui, d'ici à cinq ou six siecles, louëront la sainteté des Ecclésiastiques modernes, & la severité avec laquelle on garde en nos jours la Discipline de l'Eglise ; & qui citeront, pour le prouver, les Canons du Concile de Trente & de quelques Synodes Provinciaux.

C'est sur le même fondement qu'on soutient ici que *a tant que les élections des Evêchez ont été faites sans brigue*; (l'Auteur ne marque aucun temps précis) quoi qu'il en soit que c'étoit alors que celui qui étoit élu faisoit une confession génerale au Metropolitain, ou à quelque habile Prêtre que le Metropolitain commettoit, afin qu'il jugeât si l'élu étoit digne d'être consacré. Un nommé *Gimier* aiant été élu Arche-

Y vêque

a *p*. 107.

vêque de Rheims, comme on vint à l'examiner, & qu'on trouva qu'il n'entendoit pas le Latin, il fut renvoié, & on procede à une autre élection.

Voila un des bons effets de la Confession Auriculaire, en voici un autre beaucoup plus surprenant ; mais il n'est rapporté que par un Jacobin, nommé *Dominique Soto.* *a* Ce Religieux assure que lors qu'il étoit en Allemagne, Confesseur de Charles-Quint, les habitans de Nuremberg vinrent trouver l'Empereur, & le prierent instamment de rétablir, dans leur ville, la Confession Auriculaire, que les Lutheriens en avoient ôtée ; parce qu'ils avoient remarqué que, depuis ce temps-là, la jeunesse s'étoit prostituée aux desordres & à la débauche.

L'Auteur, croiant la Confession d'un si grand secours pour la pieté, blâme extrémement *b* les Grands, qui ne veulent point de Directeur savant. On pourroit ajoûter à ce qu'il dit un mot d'une grande Princesse, qui a été Protestante, & qui répondit à ceux qui aiant remarqué le peu de capacité de son Confesseur lui demandoient pourquoi elle n'en prenoit pas un autre? qu'elle attendoit de le changer jusqu'à ce qu'elle en trouvât un plus simple.

Pour porter le Clergé à rétablir les anciens Canons & à s'opposer au relâchement de la Discipline & de la Morale, on en rap-

a p. 140. *b* p. 87.

rapporte plusieurs fort severes. Tel est *a* celui qui obligeoit ceux qui étoient tombez dans la fornication, ou dans l'adultere à passer plusieurs années sans boire de vin, & sans manger de viande, & qui leur imposoit divers exercices laborieux. *b* Il y avoit une coûtume, qui étoit encore observée dans le quatorziéme siécle, qui ordonnoit que les nouveaux mariez s'abstinssent d'habiter ensemble les trois premiers jours des nôces: & en 1409 le Parlement de Paris prononça un Arrêt contre l'Evêque d'Amiens, qui dispensoit de cette coûtume pour de l'argent. *c* On représente aussi que les adultes qui vouloient être baptisez passoient 40 jours dans les jeunes, les veilles, les exorcismes, & les instructions; & on appuie fort sur les Decrets touchant la Pénitence, que le Concile de Trente fit, à la sollicitation de l'Ambassadeur & des Evêques de France.

Le Chapitre IV est plein de censures contre ceux qui possedent plusieurs Bénéfices à la fois, & contre les Moines qui cherchent à s'enrichir, & abandonnent ainsi les Instituts de leur Ordre, puisque les regles de tous les Fondateurs; & même celles d'Ignace de Loyola *d* recommendent la pauvreté. On crie aussi contre la timidité & le manque de zele, qui sont, suivant l'Auteur, les vices des Religieux les moins

Y 2 cor-

a P. 98. *b* P. 101. *c* P. 169. & 147. *d* P. 258.

corrompus. Pour guerir ces desordres, on leur oppose quelques exemples de la charité & du zele des premiers Solitaires. *a* Ceux de la Thebaïde quittoient, au mois d'Août, leurs solitudes, pour aller servir à la recolte des blez, & distribuoient aux pauvres tout ce qu'ils avoient gagné. Et comme ils étoient au nombre de dix mille, il arrivoit souvent qu'aiant des aumônes plus qu'il n'en falloit pour les pauvres d'Egypte, ils en assistoient ceux des autres païs. *b* Un „ autre Solitaire, nommé *Telemaque*, sous „ l'Empire d'Honorius, vint à Rome & fit „ ainsi un voiage de sept ou huit cents lieuës, „ pour empêcher le combat des Gladiateurs. „ Ce Saint, aiant sû le jour que le combat „ se devoit faire, vint dans l'Amphithéa- „ tre, & se mit entre les combattans, tâ- „ chant de les arrêter par ses paroles & par „ ses actions: mais les Gladiateurs bien loin „ d'avoir de l'égard pour lui, l'écraserent à „ coups de pierre. On rapporta cette action „ à l'Empereur, qui abolit cette coûtume, „ & fit mettre Telemaque au nombre des „ Martyrs.

L'Auteur ne sauroit souffrir la multiplication des Monasteres, qui sont l'effet des richesses & des usurpations des Moines. Il cite à ce propos une parole remarquable de Philippe II Roi d'Espagne, *c qu'il étoit à craindre que le Monde n'abondât plus en Religions & en Monasteres qu'en pieté.*

On

a P. 285. *b* P. 287. *c* P. 280.

On fait en plusieurs paragraphes du Ch. V, une comparaison de la Morale des Sages Paiens avec celle des nouveaux Casuistes, qui n'est pas favorable à ces derniers. On s'attache aussi à prouver que les Ecclésiastiques, qui ont charge d'ames, sont obligez de Droit divin à la residence. On allegue, pour cela, une déclaration de Charles IX enregîtrée au Parlement de Paris en 1561, qui ordonnoit aux Evêques que, conformément aux anciens Canons, ils eussent à resider dans leurs Evêchez. * Le même Parlement défendit en ce temps-là aux Evêques de prendre la qualité de Conseillers du Roi, attendu que ce titre n'appartenoit qu'à ceux qui en exerçoient toûjours la charge, ce qu'ils ne pouvoient faire, à cause de l'obligation indispensable qu'ils avoient à la résidence. L'arrêt portoit encore que les Evêques, qui seroient mandez pour venir en Cour, feroient enregîtrer ledit mandement au greffe de leur Chapitre, & à celui du Bailliage Roial le plus proche de leur Eglise Cathedrale, afin qu'on sût que leur absence étoit forcée & non volontaire. On ajoûte que Mr. le Procureur General Bourdin avoit coûtume de faire saisir le temporel des Evêques, qui demeuroient plus de quinze jours dans Paris, après leur avoir fait dire que s'ils y étoient pour affaires, il se chargeoit de les poursuivre pour eux & en leur nom. L'Auteur dit qu'il a tiré

* P. 238.

ces histoires du I Volume des Libertez de l'Eglise Gallicane.

A l'autorité des exemples & des Canons on ajoûte celle des miracles ; on dit en deux endroits *a* que Sainte Therese apparut après sa mort à ses Religieuses, pour leur inspirer l'amour de la pauvreté : *b* Que Foulques Comte d'Anjou aiant fait, de rapines & d'injustices, l'Eglise d'un Monastere, le même soir qu'un Legat du Pape l'eut dédiée, un vent impétueux la démolit de fonds en comble.

2. ENTRETIENS PACIFIQUES *de deux nouveaux Catholiques.* A Strasbourg, & se trouve à Amsterdam chez P. Mortier. 12. 1686.

CE sont ici les *Entretiens sur l'Eucharistie* de Mr. de Brueys, fameux Converti & Convertisseur, ausquels l'on a changé de nom, en les faisant changer de Climat. L'Auteur, aiant dessein de faire voir que la créance des Réformez, & celle de l'Eglise Romaine sur le Sacrement, ne sont pas si opposées qu'on ne puisse passer facilement de l'une à l'autre, fait faire à chacune la moitié du chemin.

Dans le I Entretien, on soûtient que les Calvinistes modernes ont abandonné le sentiment de Calvin, & de leurs prédecesseurs, & sont devenus Zvvingliens. Pour le prouver

a P.121, & 270.

ver on allegue ces célebres paroles du Catechisme, & de la Confession de Foi des Eglises Réformées de France, qui portent que Jesus-Christ *nous nourrit & nous vivifie de la substance de son Corps & de son sang par la vertu incompréhensible de son Esprit*, ce qu'on appelle *un mystere qui surpasse nos sens*. Si ce raisonnement est bon, & si de ce que les Réformez ne se servent plus de ces phrases obscures de l'Ecole, il s'ensuit qu'ils ne sont pas de l'opinion de leurs Peres touchant l'Eucharistie; on pourroit former un semblable argument qui détruiroit la perpetuïté de la Foi de l'Eglise Romaine. On pourroit dire que, puis qu'en parlant de la Cene du Seigneur, les Catholiques se servent de plusieurs termes inconnus à toute l'Antiquité, comme ceux de *Transsubstantiation*, de *Concomitance*, d'*accidens subsistans sans sujet*, d'*adoration du S. Sacrement de l'Autel*, &c. c'est une preuve évidente qu'ils ont là-dessus des sentimens bien differens de ceux des premiers Chrétiens.

Après avoir rapporté, sur la fin du premier Entretien, un passage du Catechisme du Concile de Trente, sur l'Eucharistie, on tâche de prouver, dans le second, que ce n'est pas un point de foi de croire que le corps de Jesus-Christ *est dans le Sacrement dans toute sa juste grandeur*. Qu'il y est seulement *entant qu'il est une substance*; *puisque c'est la substance du pain qui est chan-*

 gée

gée en la substance, & non en la grandeur, ou en la quantité du corps de Jesus-Christ. L'Auteur s'efforce de lever, avec ces mots qui ne signifient rien, un inconvenient qui suit de la Transsubstantiation, savoir qu'un corps humain semblable au nôtre soit renfermé dans un espace aussi petit que la rondeur d'une hostie. Mais il semble que c'est se donner une peine assez inutile : car cela n'est pas plus difficile à comprendre que cet autre conséquence du même dogme : Qu'un seul corps peut être en plusieurs lieux en même temps. Il y a de bons Catholiques qui disent que c'est donner des bornes à la puissance de Dieu, & anéantir ce grand mystere, que de diminuër les miracles, pour expliquer la Transsubstantiation aux Hérétiques.

3. INSTRUCTIONS CHRETIENNES SUR LES SACREMENS & *sur les Céremonies avec lesquelles on les administre.* A Bruxelles, & se trouve à Amsterdam chez Wolfgang, 1686. in 12.

LEs Sept Sacrements de l'Eglise Romaine sont le sujet des sept Chapitres de cet Ouvrage, chacun desquels est divisé en divers paragraphes, où l'on explique la nature, les effets & la necessité de chaque Sacrement, & où l'on fait des prieres & des reflexions pieuses sur les Céremonies, dont il est accompagné. Quoi que ce

Livre

Livre soit imprimé hors de France, il ne laisse pas d'être muni d'approbations de plusieurs Curez de Paris, & de divers Docteurs de Sorbonne.

4. LE DEUTERONOME *Traduit en François avec l'explication du sens litteral, & du sens spirituel, Tirée des SS. Peres & des Auteurs Ecclésiastiques.* Seconde Edition. Suivant la Copie imprimée à Paris, & se trouve à Amsterdam chez la Compagnie.

SI c'étoit ici le premier Ouvrage de cette Nature, qu'on eût mis au jour, & qu'on fit passer sous le nom de *Port-Roial*, on s'attacheroit à en faire connoître l'ordre, la méthode & l'utilité : mais il y a déja longtemps que ces Auteurs travaillent sur l'Ecriture, & que le public reçoit avec empressement tout ce qui vient de leur main, ou qu'on croit en venir. C'est Mr. *le Maître de Sacy*, qui est le principal Auteur des Traductions de la Bible, que ces Messieurs nous ont données. C'est à lui que nous devons la Version du Nouveau Testament, qu'on appelle ordinairement *la Version de Mons*, avec deux Volumes de Notes tirées de S. Augustin, & des SS. PP. & imprimées à part. Il a aussi traduit les Pseaumes, les Proverbes, la Sagesse, l'Ecclesiaste & l'Ecclesiastique, Isaïe, les douze petits Prophetes, les quatre Livres des Rois,

& les cinq Livres de Moïse. Pendant les troubles, qu'on excita à l'occasion de la Version de Mons, Mr. de Sacy fut mis à la Bastille, où l'on le tint plus de deux ans. Apparemment que ce sejour affoiblit beaucoup sa santé; cependant il a vécu encore assez, pour achever de traduire l'Ecriture Sainte, n'étant mort qu'en 1684. Il seroit à souhaiter qu'on imprimât bientôt le reste de cette Traduction, qui est écrite avec plus de pureté que les Versions Françoises que l'on a vuës jusqu'à présent. On pourroit alors mettre en un ou deux Volumes à part la Version des Livres Sacrez du Vieux Testament, & on auroit ainsi une Traduction de la Bible en nôtre Langue, qui seroit complete, & qui seroit d'un grand secours.

5. Les Devoirs de la Vie Civile *Dediez au Roi.* Nouvelle édition, revuë, corrigée & augmentée. A Paris, 1686. 2 vol. in 12. & se trouve à Amsterdam chez Wolfgang.

Pour apprendre aux hommes de quelle maniere, ils se doivent conduire dans le commerce de la vie, Mr. *Pic*, dans la premiere & la seconde partie de cet Ouvrage, fait le portrait des vicieux & des honnêtes gens, par rapport à trois états differens, où ils peuvent se rencontrer, le mouvement des passions, la conversation & le silence. Il montre dans la troisiême, qu'il n'y a que la Vertu qui puisse remedier

aux

aux incommoditez & aux dégouts qu'on trouve à tout moment dans le monde. La quatriême partie traite de la vertu, de la sagesse & du bonheur, & fait voir en quoi ils consistent. La cinquiême & la sixiême contiennent quelques avis plus particuliers que les précedens, pour prévenir les chagrins de la vie. On va rimprimer ce Livre à Amsterdam.

XXIV.

1. WONDEREN, Zoo aan als in, en WONDERGEVALLEN *zoo op, als omtrent de* ZEEN, *Rivieren, Meiren, Poelen en Fonteinen, Historischer, onderzoekender, en Reden-voorstellender vuit verhandeld, door* S. DE VRIES. Choses Merveilleuses & effets surprenans, qui regardent les Mers, les Rivieres, les Lacs, les Etangs & les Fontaines. A Amsterdam chez Jean ten Hoorn, in 4.

IL y a lontemps que M. de Vries s'occupe à ramasser des faits historiques, qu'il dispose en diverses manieres, pour en composer differens Ouvrages. La plus-part sont écrits en forme de Dialogue & imprimez in 4. On peut voir le titre de quelques-uns dans la Préface & dans le corps de ce livre † Cet ouvrage

† p. 83, 120, & 244.

étant un recueuil de tout ce que l'Auteur a lû de plus extraordinaire touchant les Mers, les Lacs , les Rivieres & les Fontaines, les plantes & les animaux qu'on y trouve, les Navigations qu'on y a faites &c. on se contentera de rapporter quelques-unes des remarques les plus curieuses & les plus dignes de foi , qu'il a tirées de Géographes & de Voiageurs peu connus en nôtre Langue.

a Entre plusieurs questions , que les Interlocuteurs se font, on demande si le sable peut appaiser la faim ? On répond que les hommes ne sauroient s'en nourrir , mais que près d'Alexandrie en Egypte , il y a des oiseaux qui ne vivent que de grains d'arene , & qui néanmoins sont extrémement gras. Ils ne peuvent pas voler, mais ils courent avec tant de rapidité , que le meilleur chien couchant ne sauroit les atteindre ; & qu'on ne peut les prendre que par des filets. Leur chair est bonne, mais elle n'est pas saine , sur tout lors qu'elle est fraiche & qu'on en mange beaucoup , elle donne l'hydropisie. Si l'on veut en manger sans peril , il faut les mettre dans le sel , aussi tôt qu'on les a pris.

b Si ce qu'on nous assure , sur la foi d'un autre Pilote Flamand est vrai , il n'est pas moins suprenant. On a vu , près de la Terre Australe , des sauvages qui

a p. 89. b p. 83.

voguant sur l'Océan, dans leurs canaux, avec leur famille, donnoient à boire à leurs enfans de l'eau salée de la mer. *a* On peut voir en suite dans l'histoire d'un fameux Corsaire Mahometan, nommé *Asan Calaffat*, les superstitions ridicules des Turcs & des Maures, lors qu'ils sont menacez de naufrage.

On parle aussi de diverses proprietez des fontaines. *b* Il y en a une à ce qu'on dit dans la Çyrenaïque, dont l'eau est chaude sur le minuit, quelques heures aprés elle devient tiede, & perd sa chaleur, à mesure que le soleil s'approche du Meridien. Lors que cet Astre est sur son coucher elle recommence à devenir tiede, & sa chaleur s'augmente jusqu'au milieu de la nuit.

c Il y a longtemps qu'on croit qu'au Nord-ouëst ou à l'Ouëst du Japon, il y a un grand païs, qu'on appelle *Eso*, *Ieso*, ou *Iesso*. La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales envoia * de *Batavia* quelques vaisseaux à la découverte de ces terres, lesquels, faisant route du Nord-est du Japon au Sud d'*Eso*, aborderent à un détroit, qu'ils appelerent *de Straat de Vries* du nom de leur Capitaine, & donnerent celui de *Compagnies-Land*, au païs qui est à l'Est de ce détroit. Ils avancerent dans ce bras de mer jusqu'à un promontoire, qui est à la hauteur de 49 degrez, & environ vers le 50, ils trouverent une montagne

a p. 98-102. *b p.* 129. *c p.* 229. * En 1653.

tagne fort haute d'où ils virent leurs bords, & s'en retournerent à *Java*. Aiant ordre de visiter les côtes, ils prirent souvent terre, pour s'instruire de la qualité du païs & des mœurs des habitans. Ils rapporterent que le long du détroit, le rivage est couvert de verdure, comme les côtes d'Angleterre: Qu'il y a des montagnes dont la terre paroît brillante & toute parsemée de particules d'argent: Que le terroir est assez fertile, puis que sans culture il produit des noix: des mûres, des raisins, & diverses sortes de baies. Qu'ils n'y virent ni gros ni menu bêtail, ni bêtes farouches, mais seulement des Faucons & des Aigles.

A l'égard des habitans, on assure qu'ils sont fort semblables les uns aux autres, étant d'une taille courte & épaisse, aiant le corps velu, la barbe longue, les cheveux rudes & en desordre, parce qu'ils n'en prennent aucun soin, si ce n'est qu'ils se coupent ceux de devant le front, qui les empêchent de voir. Les femmes ont le teint moins brun que les hommes, & afin que leurs cheveux ne leur couvrent pas le visage, elles les coupent en rond autour de la tête. Il y en a même qui les lavent & les tressent à la maniere des femmes de Java. Elles se peignent les lévres & les paupieres de bleu ou de noir, & portent des pendans d'oreille d'argent ou d'autre matiere. On apperçoit en eux peu de marques

de

de Religion, si ce n'est que lors qu'ils veulent boire, & qu'ils sont assis près du feu, ils répandent, autour du foier, quelques gouttes du premier trait. Ils ont de petits bâtons, où ils attachent des coupeaux de bois, & les plantent en terre ou aux murailles de leurs maisons. Ils entourent de ces coupeaux la tête & les bras des malades. Ils n'ont point de Magistrats, chacun est maître chez soi, & chaque homme a ordinairement deux femmes, qu'il emploie à faire des nattes de jonc, & des habits, & à préparer les viandes. Les femmes demeurent quinze jours ou trois semaines en couche, & aucun homme n'a permission de les voir pendant ce tems-là. Leurs habitations sont presque toutes près du rivage, au pied de quelque montagne, & à demi-lieuë l'une de l'autre. Ce sont quinze ou seize maisons de bois, avec un toit d'écorce d'arbre. La porte est si basse qu'il faut se baisser pour y entrer, mais le dedans est assez propre. Ils vivent de poisson, de lard & d'huile de baleine. Il y a aussi une espece d'Eglantier qui porte des fruits dont ils se nourrissent, & qui sont de la grosseur de nos néfles. Ils mangent avec des bâtons pointus, & s'habillent comme les Japonnois; on y sert à chacun son plat, mais ceux qui demeurent à 48 degrez 50 minutes de latitude, prennent les viandes avec les doits. Ils punissent de mort les forni-

ca-

cateurs & les adultéres, & leur donnent des coups de bâton sur l'épine du dos, jusqu'à ce qu'ils rendent le dernier soupir. Le Pilote *, du Journal duquel on a tiré cette relation, assure que, l'hyver qu'il fut au Promontoire d'*Eso*, plusieurs habitans moururent de froid & de faim, qu'ils enterroient les uns & couvroient leur tombeau d'écailles d'huitres, mais qu'il y en avoit d'autres dont ils mettoient la Biere sur la terre, au dessous d'une tente de branches d'arbre, appuiée sur quatre pieux.

a On trouve sur la fin de ce Livre une histoire fort remarquable d'un maître de Navire Zelandois †, qui ayant perdu tout son bien, par une inondation, qui arriva en 1682 dans sa patrie, s'enrichit, peu de temps aprés, par la pêche d'une baleine, qu'il eut le courage de poursuivre, dans un Yacht, où il étoit seul avec son fils, agé de 15 ou 16 ans, depuis *S. Annen-Land* jusqu'à *Philips-Land*, sans autres armes, que ses cordages, ses ancres, & quelques crocs.

2. JOURNAL DU VOIAGE *du Chevalier* CHARDIN EN PERSE *& aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchide. Premiere Partie. qui contient le Voiage de Paris à Ispahan. Seconde Edition*

* *Henrik Brouwer.* *a* P. 517. † *Abraham Blick.*

tion revuë & corrigée. A Amſterdam chez Abraham Wolfgang. 1686. in 12.

CE Livre ſera compoſé de quatre parties, qui contiendront les journaux des Voiages de Mr. Chardin, pendant les années 1671, & les ſuivantes juſqu'en 1678. Outre un cinquième Volume, où l'Auteur, *qui a parcouru toute la Perſe*, & qui *parle*, dit-il, *auſſi aisément le Perſan que le François*, promet d'expliquer un grand nombre de paſſages de l'Ecriture, par des coûtumes qu'il prétend s'être conſervées en Orient, depuis le temps de Moïſe juſqu'au nôtre. Cet Ouvrage eſt déja trop connu, pour en faire un plus long extrait.

3. RELATION *de l'Ambaſſade de Mr. le Chevalier de* CHAUMONT *à la Cour du Roi de* SIAM; *avec ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable en ſon Voiage.* A Amſterdam chez Pierre Mortier, 1686. in 12.

ON trouvera dans ce petit Livre pluſieurs choſes ſur les mœurs, les habits & les peuples de Siam, une deſcription aſſez génerale du Païs, & une autre plus particuliere de la Cour du Prince.

a On s'étonnera ſans doute que les Siamois prennent autant de ſoin de ſe noircir les

a P. 30.

les dents que les Européens de se les blanchir, & que pour en venir à bout ils ne fassent pas difficulté de se les frotter de chaux, qu'ils mettent sur une feuille nommée *Betel*, qui ressemble fort au lierre. C'est aussi pour se rendre les dents noires, qu'ils machent du Tabac & de l'*Arrek*, qui est une espece de gland de chêne.

a Les Astronomes seront bien aises d'apprendre que le Roi a envoié dans la Chine quelques Jesuïtes pour faire des Observations. Ils partirent avec Mr. de Chaumont, & firent en passant quelques Observations au Cap de Bonne Esperance, où le Gouverneur Hollandois traita cet Ambassadeur durant sept ou huit jours. Ils en firent d'autres à Siam, où ils n'ont pas voulu s'arrêter, parce qu'ils ont ordre de se rendre incessamment à la Chine, où ils portent des instrumens de Mathematique faits sur ceux de l'Observatoire de Paris.

b. Les Siamois & leurs voisins se font souvent la guerre, mais elle n'a pas chez eux des suites si cruelles qu'en Europe. Toutes leurs entreprises ne vont qu'à se rendre maîtres des places de leurs ennemis, & tout le mal qu'ils leur font, c'est de les rendre esclaves. Ils portent des armes, mais ce n'est que pour faire peur à ceux qu'ils combattent en les tirant en l'air ou contre terre, & non pas pour les tuer. Ils n'attentent qu'à la vie de ceux qui entreprennent sur

a p. 70. *b p*. 81.

sur la leur, & ils se trouvent rarement dans la necessité de se défendre de cette maniere, parce que leurs voisins ne se battent pas autrement qu'eux. Il y a des compagnies & de gros partis qui se détachent pendant la nuit, & vont enlever les habitans d'un village ennemi, qu'ils amenent tous prisonniers, hommes, femmes & enfans. Ces prisonniers demeurent esclaves du Roi victorieux, qui leur donne des terres & des buffles pour les labourer, & s'en sert lors qu'il en a besoin. Le mal est que cette loüable coûtume commence à se perdre, parce qu'il s'y glisse des Européens, qui pour devenir leurs chefs, leur apprennent à combattre à nôtre maniere. De là vient que dans la guerre que le Roi de Siam fit, il y a quelques années, aux *Cambogiens* revoltez, il y eut beaucoup de morts, de part & d'autre.

Ce Prince a introduit une autre coûtume, qui est plus commode aux Soldats. Aiant oüi dire que les Rois d'Europe paioient leurs troupes, il crut que s'il donnoit une solde aux siennes, il en seroit mieux servi. Mais comme son armée est extrémement nombreuse, & qu'il lui auroit fallu des sommes immenses pour la paier en argent, il s'est avisé de leur donner du ris, qui est leur aliment ordinaire, & dont il recueuille beaucoup. Cela est d'un grand soulagement à ses Soldats, qui auparavant étoient obligez de se fournir de ris, & de le porter avec leurs armes.

XXV.

XXV.

Dictionnaires.

LE GRAND DICTIONAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. *Premiere Partie :* suivant la Copie imprimée à Paris, à Francfort chez Frideric Arnaud, in 4.

ENfin voici une partie de ce grand Dictionnaire, si longtemps attendu, & qui a fait tant de bruit avant que de naître. S'il faut juger de la grosseur de tout l'ouvrage, parce qu'on nous en donne présentement, le Volume ne sera pas petit, puis que cette premiere Partie contient 60 feuilles, & ne va que jusqu'au mot *confirmer*. Ajoûtez à cela que le *B* n'est pas une des Lettres les plus riches, & qu'il y a une infinité de mots, dont on renvoie à parler ailleurs.

I. Apparemment que la méthode, de mettre les dérivez sous leur racine, a paru à Messieurs de l'Academie, également savante & judicieuse : sans cela ils ne l'auroient pas choisie, vû qu'elle a d'ailleurs de très-grandes incommoditez. Elle contribuë beaucoup à la grosseur embarrassante du Volume, & fait perdre du temps à ceux qui s'en servent, & qui cherchent souvent

vent un mot où il n'est pas. En effet il faut être fort habile, & même fort accoûtumé à cet arrangement, pour chercher du premier coup *Accort* sous *Cour*, *Accumuler* sous *Comble*, *Acquest* sous *Querir*, *Admonester* sous *Monitoire*, *Æquivoque* sous *Voix*, *Assluer* sous *Fluer*, *Afin* sous *Fin*, *Après* sous *Près*, *Attenuër* sous *Tenuë*, *Collation* sous *Conferer*, *Commensal* sous *Mense*, *Ennemi* & *Inimitié* sous *Ami*. Selon cette analogie il auroit fallu mettre *Comminatoire* sous *Menaces*.

II. On dit qu'on auroit pu, si l'on eût voulu, rendre cet Ouvrage beaucoup plus petit, si au-lieu de repeter, presque à chaque ligne certaines phrases qui occupent beaucoup de place, lors qu'elles reviennent souvent, comme *il est bas*, *il est vieux*, *il est hors d'usage*, *on dit bassement & proverbialement*, *on dit en commun proverbe*, *on dit au figuré*, *ce mot ne se dit qu'en raillant*, &c. on se fût servi de diverses marques, pour faire connoître les differens usages d'un mot, à l'exemple de Richelet. Mais ceux qui font cette objection ne voient pas, que Richelet n'est pas un Auteur à imiter, lors même qu'il fait bien. On tombe dans deux autres inconveniens par ces renvois. 1. on oublie souvent des mots : ainsi l'on renvoie *acenser* & *acensement* à *cens*, où il ne se trouve point ; *Coiment* & *Accoiser* à *Coy*, qui n'y est pas : 2. on redit quelquefois les mêmes choses ; par exemple, en

Pro-

faudroit aussi , ce semble , que l'Auteur se donnât la peine de distinguer les termes vieux, bas ou burlesques de ceux qui sont du bel usage , & les expressions propres des figurées. Pour revenir à Messieurs de l'Academie leur autorité fera passer bien des mots qui enrichiront nôtre Langue , & dont on auroit fait difficulté de se servir avant qu'ils les eussent autorisez. Ce n'est pas là une prédiction sans fondement : on pourra remarquer dans ces deux Lettres & demi , plusieurs termes & diverses manieres de parler, que des Ecrivains scrupuleux n'emploieroient pas, *Un Vieillard* ABECEDAIRE, *un homme qui* S'ABONNIT *de jour en jour* , *un Compliment* AFFECTUEUX, *Amphibologique* & *Amphibologiquement*. *Brouhaha*, grand bruit : *la* CADUCITE' *des bâtimens*, *maison* CADUQUE: Un vent qui *cingle*, *un coup de houssine qui cingle le visage*. *Delaisser*, *délaissement*. *Discords* * en vers , &c. Nôtre langue est extrémement pauvre en diminutifs , néanmoins on en trouvera ici plusieurs, comme *Bellot*, *Bellotte*, *Chambrette*, *Cochets* de petits coqs &c. On y verra aussi presque tous les proverbes & toutes les phrases de la conversation, qu'il ne faut pas ignorer, quand on veut savoir une Langue à fond. On n'y a pas même oublié les locutions les plus basses des écoliers & des servantes: comme, *mettre plusieurs choses* ABLATIVO TOUT EN UN TAS, pour

* Voi. *Accord*.

pour dire les jetter confusément l'une sur l'autre, *Aller d'une fesse, en Catimini*, secretement &c.

a. DICTIONAIRE NOUVEAU FRANÇOIS & FLAMAND, *où l'on donne des définitions exactes des mots & des choses, & où l'on a renfermé toutes les expressions propres, figurées & burlesques, & les termes les plus connus des Arts & des sciences; avec les noms propres d'Hommes, de Provinces, de Villes & de Fleuves, qui sont differens dans les deux Langues: conformément à l'usage & aux Auteurs les plus polis. Par* C. ROUXEL & F. HALMA. Nievv Woorden boek der Fransche & Nederlantsche Tale &c. A Amsterdam chez Wolfgang & à Utrecht chez Halma. in 4. 1686.

IL y a sujet de s'étonner que les Hollandois, qui ont tant de passion pour les Langues étrangeres, & particuliérement pour la Françoise, ne se soient pas avisez plûtot de faire un bon Dictionaire de nôtre Langue & de la leur. Il est vrai que diverses personnes l'ont entrepris, mais aucun n'y a reüssi. C'est qu'il est assez difficile de rencontrer un homme, qui possede parfaitement deux Langues, aussi éloignées l'une de l'autre que le Flamand & le François, qui ait tourné ses études du côté de la Grammaire, & qui

ait le temps & la patience de s'appliquer à la composition d'un Dictionaire. Aussi n'a-t-on vû jusqu'ici que des Vocabulaires Walons, c'est à dire Barbares en l'une & en l'autre Langue; où les differentes significations des mots n'étoient point distinguées; & où tous les termes, vieux & usitez, bas & relevez, ceux de la conversation & ceux des Provinces étoient mêlez confusément ensemble. On ne verra pas le même desordre dans celui-ci : parce qu'on a suivi la méthode & gardé les marques du Dictionaire de Richelet, dont on a emprunté les mots & les phrases, n'en retranchant que la définition & les exemples, que l'explication Flamande rendoit inutiles. A l'égard du Flamand on a sujet de croire qu'il répond assez bien au François, puis que Mr. Halma qui l'a ajoûté, a fait déja plusieurs traductions de nôtre Langue dans la sienne.

XXVI.

De Ipsa Natura, *Sive libera in receptam Naturæ notionem Disquisitio ad Amicum, Auctore R. Boyle Nobili Anglo Societatis Regiæ Socio.* 12. Londini.

On a vû, dans la seconde partie de nôtre Bibliotheque, l'extrait de ce Livre tiré du Journal d'Angleterre. Toutes les

les matiéres qui sont traitées dans cet Ouvrage, y sont bien indiquées, mais il y manque une chose pour le rendre conforme à nôtre methode, c'est de faire l'abbregé d'une de ces matieres, & de donner ainsi une idée de celle de l'Auteur. M. Boyle nous aiant depuis fait l'honneur de nous l'envoier on suppléra maintenant à ce défaut & on a choisi pour cela la section VIII.

Aprés avoir expliqué par d'autres causes dans les sections précedentes, la plûpart des effets qu'on attribuë à la Nature, on montre, dans celle-ci, que quand même quelques-uns de ces Phénomenes, qu'on veut que la Nature produise, ne pourroient être expliquez par des principes méchaniques, il ne s'ensuit pas qu'il faille recourir à une cause imaginaire qu'on exprime par le mot confus de Nature, qui ne fait point comprendre de quelle maniere ces effets se produisent. Et pour faire voir que ce prétendu Principe de tous les mouvemens, & de toutes les operations des Corps, est une chimere, on demande aux partisans de la Nature, si elle est une substance ou un accident? S'ils répondent qu'elle est un accident, on continuë à leur demander, quelle espece d'accident c'est, & comment il est possible qu'un accident seul & séparé produise tant d'effets si differens & si extraordinaires? S'ils disent qu'elle est une substance, on

exige d'eux qu'ils nous apprennent quelle sorte de substance c'est, si elle est créée ou increéé, si elle est spirituelle ou corporelle? & on montre que quelque parti qu'ils prennent, ils se jettent dans des absurditez, d'où ils ne sauroient se tirer.

M. Boyle ne se contente pas d'avoir apuié son systeme de tant de raisons, il finit cette section par montrer qu'il n'est pas moins utile que véritable. I. Parce qu'il sert à détruire l'opinion de ces Philosophes Paiens, qui faisoient Dieu l'ame du Monde, & qui s'imaginoient que les ames des hommes sont une partie de sa substance. C'est un sentiment que des gens qui font profession exterieure du Christianisme ont renouvellé de nos jours, sous d'autres noms, & que M. Boyle traite d'impies, prétendant que leur Dieu est bien different de celui des Juifs & des Chrétiens.

Le II usage que l'Auteur tire de sa méthode est de défendre la providence & la sagesse divine, contre les Athées, qui prétendent que toutes choses arrivent par un pur hazard, ou par une necessité aveugle à cause de certains évenemens qu'ils regardent comme des imperfections & des desordres; tels sont les tremblemens de terre, les inondations, les incendies, la peste. Voici comme il les explique conformément à ses principes.

1. Dieu étant un Etre parfaitement libre,

bre, qui a créé le Monde par un pur effet de sa bonté, avant qu'il y eût aucun Etre que lui, n'a pu être borné dans ses operations par aucune autre puissance, ni recevoir des Loix d'aucune creature.

2. Et comme l'entendement divin surpasse infiniment le nôtre en étenduë & en pénétration, on a sujet de croire que Dieu, en créant le Monde, en a formé les divers ressorts, pour differentes fins : les uns pour servir aux creatures corporelles, les autres pour être un instrument des spirituelles : ceux qui peuvent être découverts, pour exercer nôtre raison, & ceux qui nous sont cachez, pour nous faire adorer les profondeurs impénétrables de sa sagesse.

3. On a aussi raison de penser que l'Etre infiniment parfait a marqué tous ses ouvrages d'un caractere, auquel on peut reconnoître sa souveraine sagesse. Ce caractere est la production d'un grand nombre de choses par un petit nombre de principes, simples, uniformes & dignes de ses perfections infinies.

4. Selon ces suppositions, Dieu aiant dû établir, entre les parties du Monde, les Loix génerales, & constantes qui seroient les plus conformes aux fins qu'il s'est proposées en le créant, a du disposer les choses, en sorte que les Loix génerales ne contribuassent au bien des Etres particuliers qu'aussi long-temps que ce bien

particulier s'accorderoit avec la simplicité & l'uniformité de ces Loix & avec les desseins de Dieu. Ainsi mettant à part les miracles & les évenemens où Dieu agit d'une maniere particuliere, on peut dire, avec raison, que sa sagesse infinie à qui toutes choses sont présentes, aiant consideré toutes les suites de ces Loix & toutes leurs combinaisons dans toutes leurs circonstances, a cru devoir toûjours préferer, si ce n'est à l'égard des miracles & des autres cas exceptez, les Loix generales aux particulieres, les fins principales aux subalternes, & les voies uniformes à une conduite inconstante. Il n'a donc pas dû changer ces Loix simples & fécondes, pour prevenir ce qu'on appelle des irrégularitez, comme les tremblemens de terre, les inondations, les pluyes sur le sable, les éclipses de Soleil & de Lune &c.

5. Ajoûtez à cela que ce qui nous paroît irregulier, en le comparant avec les desseins de Dieu que nous connoissons, peut être une institution très-sage par rapport à d'autres fins qui nous sont inconnuës. Et il est tres-juste d'avoir cette pensée de Dieu, puisque dans ceux de ses ouvrages que nous connoissons le mieux, nous y voions éclater tant d'ordre & tant de sagesse On doit avoir, au moins en cette rencontre, autant d'équité qu'en a une personne de bon sens, lors qu'elle juge d'un Livre, qui traite de plusieurs ma-

tieres, & qui est écrit en diverses Langues, & en caracteres, dont il n'entend qu'une partie. Si ce qu'il y a d'intelligible lui plaît, il s'imagine que ce qu'il n'entend pas ne le satisferoit pas moins, s'il en pouvoit pénetrer le sens.

6. Cette conduite de Dieu de nous découvrir clairement * quelques-unes de ses fins, & de nous cacher les autres, est digne de sa sagesse & proportionnée à nos besoins; car elle nous convainc de deux veritez très-importantes, que nous ne sommes par nous-mêmes qu'imperfection & que tenebres, & que c'est Dieu qui est la Lumiere de nos esprits.

Enfin M. Boyle croit qu'on peut tirer de son systeme une III. utilité, qui est, de grande conséquence dans la Religion. C'est de regarder Dieu comme l'unique directeur du Monde, & de lui rapporter ce grand nombre d'effets, qu'on attribuë faussement à une Nature chimerique.

* *C'est ainsi que nous connoissons certainement que l'œuil a été fait pour voir, puisque toutes les parties dont il est composé, concourent à former l'organe de la vision.*

XXVII.

1. La Morale de Tacite. *Premier essai, de la Flatterie par le S. Amelot de la Houssaie.* 12. A Paris & se trouve à Amsterdam chez la Compagnie.

TAcite est le grand Auteur de M. de la Houssaie, & celui sur lequel il travaille avec autant d'attachement que les Théologiens sur la Bible. C'est sans doute à leur exemple, qu'il commence Tacite par Tacite même, comme il a fait dans son *Tibere*, & comme il fait encore dans cet Ouvrage, où CIII. passages de cet Historien sont le texte & dont les notes sont toutes composées d'autres passages du même Auteur. C'est apparemment aussi pour imiter les Critiques de l'Ecriture que M. Amelot fait des remarques sur les Livres qu'il traduit, où tantôt il prouve, tantôt il éclaircit les sentimens de ses Auteurs par des passages de Tacite : comme il a fait dans sa traduction de *l'Histoire du Concile de Trente* *, de *Fra Paolo*, & dans celle du *Traité des Benefices* † sous le nom de l'Abbé de S. Marc Academicien de la Crusca.

Ce n'est ici qu'un Essai de la morable de Ta-

* In 4. *A Amsterdam chez la Cõpagnie* 1684.

† *A Amsterdam chez H. Wetstein* 1685. 12.

Tacite, & sur un seul vice qui est la flatterie: cependant il est de plus de dix feuilles. Si l'Auteur nous donne un Traité aussi grand sur chaque vertu & sur chaque vice, le Volume entier ne sera pas petit. Il est vrai qu'une des choses qui a contribué à grossir celui-ci, c'est qu'outre les Paraphrases & les Notes, il y a deux Versions du Texte de Tacite; l'une est de l'Auteur, & l'autre est de Mr. d'Ablancourt, qu'on accuse souvent de n'avoir pas bien pris le sens de son Auteur, & de s'expliquer d'une maniere équivoque.

Au lieu de Préface, on trouve à la tête de cet Essai, une Critique assez longue de divers Auteurs modernes, qui ont traduit ou commenté Tacite, avec les Jugemens qu'on a faits de son stile & de sa Morale. Comme Mr. Amelot se met dans ce rang, il tâche aussi d'y faire entrer le Duc de la Rochefoucant, parce que dans sa rélation des *bri-* « *gues faites pour le Gouvernement, à la mort* « *de Louis XIII.* il a eu l'adresse de faire « une application juste des plus beaux traits « de Tacite aux afaires de la Regence, & « aux Ministres qui les ont maniées. On ju- « ge ici fort librement de tous ces Interpretes & Commentateurs, on dit, par exemple, du Marquis *Virgilio Malvezzi*, qu'il « a gâté son travail à force de citer l'Ecri- « ture & les Peres, qui n'ont pas grand rap- « port avec Tacite, ni avec la Politique mo- « derne. Mais il n'y en a point qu'on traite « si mal que Mr. d'Ablancourt : *qui a*, dit-on,

on, *pour partisans tous ceux qui n'ont jamais lû les Originaux Grecs & Latins.* On ose préferer à sa Traduction de Tacite, celle que Chanvalon en a faite, & on dit que l'*un traduit en homme d'Etat & l'autre en Grammairien, & que l'un a plus de* LIME, *& l'autre plus de sens.* Qu'enfin d'Ablancourt a rendu Tacite *aussi fade en François qu'il est* SUCCULENT *en Latin.*

A voir cet air de confiance joint aux longues études que Mr. de la Houssaie a faites de Tacite, on seroit tenté de croire que Mr. d'Ablancourt a mal traduit cet Historien: mais un Anonyme, qui prend plus d'interêt, que le commun des gens, à la mémoire de ce grand homme, vient de prendre sa défense, dans un Livre intitulé,

2. Mr. PERROT D'ABLANCOURT VENGE', ou AMELOT DE LA HOUSSAYE convaincu de ne pas parler François, & d'expliquer mal le Latin. 12. A Amsterdam chez Wolfgang, 1686.

Au lieu que Mr. d'Ablancourt *sacrifioit les mots au sens*, Mr. de la Houssaye, pour ne pas *mettre* ses traductions *à fonds perdu*, *sacrifie le sens aux mots.* Ainsi il ne faut pas s'étonner, si en traduisant Gratien à la Lettre, cet Ecrivain nous parle de l'*Archi-cœur d'Alexandre*, de la *Bequille du temps*, d'une *sonde qui va jusqu'au*

qu'au

qu'au fond de la plus haute profondeur d'une *competence qui ne manque jamais de noircir pour obscurcir*, de *grands hommes qui jouënt d'enjouëment.* Tout ce Livre est rempli d'expressions aussi singulieres : parce qu'une bonne Version doit porter le caractere de son Original, & que Gracien étant, selon Mr. Amelot, *intelligible* en Espagnol, il faut qu'il le soit en François. Cependant l'Apologiste de Mr. d'Ablancourt ne sauroit comprendre ces raisons, & si on l'en croioit on banniroit du Parnasse de semblables Traducteurs.

Il y a plus, on prétend que la Version, que cet Auteur nous donne de quelques passages de Tacite dans son *Essai de la Flatterie*, est bien barbare, mais qu'elle ne rend point le sens de cet Historien. Pour le faire sentir on met au dessous de ces passages de Tacite, la Traduction de Mr. de la Houssaie avec une nouvelle Version, qu'on prétend être beaucoup plus Françoise, & qui est plus literale que la sienne. On l'accuse aussi de tronquer le texte de son Auteur, pour le traduire à sa maniere, & d'estropier la Version de Mr. d'Ablancourt, pour y trouver à redire.

XXVIII.

I. BULLARII ROMANI DESTRUCTIO *& Consultatio Generalis ac Specialis Bullarum Innocentii X & Urbani VIII de*

Abrogatione Pacis Germaniæ, de Suppressione Jesuitissarum, de Cultu Imaginum, & Observatione Festorum Opus hoc tempore persecutionis lectu dignissimum & utilissimum. Amstelodami apud Joannem Henricum : in 4 ; & se trouve chez Waesberge. 1686.

LA cassation de l'Edit de Nantes a fait craindre aux Protestans, qu'on ne fit de semblables infractions à la paix perpetuelle d'Osnabrug, en ce qui regarde la liberté de Conscience. C'est ce qui a été cause qu'on a rimprimé ce Livre d'un célebre Théologien, où aprés avoir tâché de montrer en géneral l'invalidité des Bulles Pontificales, il vient en particulier à celle qu'Innocent X fulmina en 1651 contre les Articles de la Paix d'Osnabrug, qui concernent les Protestans, & il examine en suite celles d'Urbain VIII, touchant la suppression des Religieuses de la Societé des Jesuïtes, & touchant les Festes, la Canonisation & l'Invocation des Saints.

2. HARMONIE DES PROPHETIES *anciennes avec les Modernes, sur la durée de l'Antechrist & les souffrances de l'Eglise.* 12. A Cologne, & se trouve à Amsterdam chez Wolfgang & Waesbergue.

L'Auteur de cet Ouvrage est un de ceux qui prétendent que le don de la Prophie n'a pas cessé à la mort de S. Jean le Théologien ; & qu'il y a eu depuis plusieurs personnes, qui ont eu des révélations du Ciel, non seulement parmi les Protestans, comme Kotterus, Christine Poniatovie, Drabicius, &c. mais même dans le sein de l'Eglise Romaine, depuis qu'elle a enseigné les erreurs que les Protestans lui attribuent, comme Sainte Catherine de Sienne, Sainte Brigide, Sainte Hildegarde, Sainte Elizabeth, l'Abbé Joachim, Nostradamus, &c. On suppose ici que tous ces gens-là sont Prophetes, & on se réserve à le prouver dans une seconde Partie. C'est en cette qualité qu'on les cite, & on en rapporte plusieurs passages qui servent d'explication au Ch. II de la 2 Epître aux Thessaloniciens, au Ch. VII de Daniel, aux deux Bêtes, aux Trompettes & aux Plaies de l'Apocalypse: outre divers Quatrains & Sixains de Nostradamus, qu'on explique dans la Préface. Pour mettre ces Propheties dans un plus grand jour, on y mêle plusieurs traits de l'Histoire.

Une des particularitez de la méthode de cet Auteur est qu'il divise la durée, ou pour ainsi dire, la vie de l'Antechrist en quatre âges. Le premier qu'il appelle son enfance & sa puberté est de 594 ans, depuis l'an de Grace 424 jusqu'en 1018. La Virilité, où la souveraine exaltation de l'Antechrist est

la

la même chose, selon nôtre Auteur, que le nombre de la Bête, & s'étend de l'année 1018 à l'année 1684, durant 666 ans. A l'égard de la vieillesse du Pape, (car on juge bien que le Siege de Rome, & le Regne de l'Antechrist se prennent au même sens dans cet Ouvrage) on veut qu'il ait deux vieillesses; l'une forte & vigoureuse, pendant laquelle les Souverains Pontifes feront bien du mal aux Protestans, mais qui ne sera que de 30 ans & finira en 1714, où l'on met le terme des trois ans & demi, ou des 1260 jours de l'Apocalypse, & des 1290 jours de Daniel. La seconde vieillesse, ou l'âge décrepit de l'Antechrist, ne durera que 45 ans, pendant lesquels l'Evêque de Rome se verra peu à peu méprisé & abandonné de tout le monde, jusqu'à ce qu'en 1759 son Empire tombe entierement en ruïne, & fasse place à celui de Jesus-Christ, qui regnera sur toute la Terre.

3. LETTRES SUR LA NATURE DU PAPISME, *où l'on fait voir que ce n'est qu'une Monarchie Temporelle.* 12. A Amsterdam chez Wolfgang.

IL n'y a encore que deux de ces Lettres, mais on nous en fait esperer plusieurs autres. On prétend d'y montrer que Rome Chrétienne n'a pas d'autre but que Rome Payenne, c'est de se rendre maîtresse de l'Univers, & cela par des voies qui sont

peu conformes à l'esprit du Christianisme. On tâche de le prouver en représentant la conduite des Papes, sur le rapport qu'en font les Ecrivains de leur communion. On va même jusqu'à blâmer les Protestans qui donnent le nom de *Catholique* à l'Eglise Romaine, qu'on apelle *a la secte la plus corrompuë de toutes celles qui déchirent le Christianisme, sans excepter celle des Sociniens. Car les Sociniens sont exemts de Tyranne, de superstition, & d'idolatrie. Et s'ils ont des erreurs capitales, ils croient avoir dans leur parti les Prophetes & les Apôtres, & n'entretiennent leurs erreurs que par entêtement. Mais le Papisme attaque directement la parole de Dieu & éleve ouvertement son autorité au dessus de la sienne.*

4. MUIDER-BERGS GEBOUWDE KERK. *Dédicace du Temple de Muiderberg, le* XI *d'Août* 1686. *par* GERBRAND VAN LEEUWEN *M. du S. E. & Prof. en Th. A Amsterdam*, chez G. Schagen. in 12.

A L'occasion du Temple de Muiderberg, que M. *Nys* Commissaire d'Amsterdam &c. a fait rebâtir cette année, M. *van Leeuwen* prononça le jour qu'on en fit la dédicace, un sermon sur Exod. XX: 24. *En tous les Lieux où je mettrai la mémoire de mon nom, je viendrai*

a *Lettre* 2. *p.* 7.

drai vers vous & je vous benirai. Aiant ensuite étendu ce sujet, il en a composé la dissertation qu'il nous donne présentement. Aprés avoir marqué l'origine des Temples & l'abus que les Payens en ont fait, il s'attache à prouver que le Tabernacle & le service Mosaïque n'étoient pas instituez simplement, pour détourner les Israëlites du culte pompeux des Idoles: mais que le but principal de Dieu étoit de figurer le Messie par toutes ces observances. Il y a des Savans qui prétendent que Moïse bâtit le Tabernacle sur le modele d'un Temple d'Egypte. M. van Leeuvven soûtient que ce sentiment est contraire aux termes formels de l'Ecriture, Exod. xxv: 9, 40; & que Salomon n'a pas fait non plus le Temple, selon ses propres idées, mais que David, par l'inspiration du S. Esprit, en avoit tracé le dessein, 1 Chron. xxviii: 11, 19. On ajoûte que d'autres Savans assurent qu'il n'y avoit point de ressemblance entre eux, ni pour la grandeur, ni pour la disposition. Que le Temple de Zorobabel avoit été bâti sur le modele de celui qu'Ezechiel avoit vu en vision. Que ces bâtimens somptueux n'auroient été que des monumens de la vanité des Juifs, s'ils n'avoient été les emblemes de la manifestation du fils de Dieu en chair, & de la gloire du corps mortel, où le Verbe devoit habiter * comme dans un Taberna-

cle,

* Εσκήνωσεν Jean. 1: 14.

cle. Que les Apôtres ont donné à tout cela un sens mystique, appellant Jesus-Christ le propiciatoire, l'arche de l'Alliance, l'Autel de parfums ; & son Eglise le chandelier &c. Que l'Ecriture condamne ceux qui avoient trop d'attachement à ces signes visibles, & qui avoient de Dieu les mêmes pensées que les Paiens avoient de leurs fausses Divinitez, s'imaginant qu'il habitoit dans le Tabernacle, d'une maniere si grossiere, qu'on pouvoit toûjours s'assurer de sa présence & de sa grace, quoi qu'on manquât de foi, de charité & d'esperance dans le Messie. Que c'est pour ce crime que Dieu accuse les Juifs d'idolatrie, Amos. v : 25, 26. car cela, dit on, ne peut être une circonstance particuliere que l'Histoire sainte ait oubliée, puisque c'est un peché qu'ils commirent durant quarante ans.

a L'Auteur entreprend ensuite de prouver que le Nom de Dieu qui habitoit dans le Tabernacle & dans le Temple, 1. Chron. XIII. 6. étoit l'Ange conducteur des Israëlites, dans lequel le nom de Dieu étoit, Exod. XXXIII : 14. Que c'est le Dieu de Bethel, qui est apparu si souvent aux Patriarches, à Moïse, à Josué, à David. Que les Juifs l'appellent, à cause de cela, *Schethina* שכינה *habitation*, & que quoi qu'ils le nomment aussi le S. Esprit, la Parole, la gloire de Dieu, ils conviennent tous que les.

a p. 69.

les termes de *S. Esprit* marquent la Nature Divine du *Schechina*; Que c'est en ce sens que l'Ecriture dit que Jesus-Christ est ressuscité *par l'Esprit de Sainteté* Rom. I : 4. qu'il s'est offert par l'Esprit éternel Hebr. IX : 15. Que nous serons transformez de gloire en gloire, comme (ἀπὸ κυρίου πνεύματος) par *l'Esprit* qui est *le Seigneur* 2 Cor. III : 18. qu'il a été justifié *par l'Esprit* 1 Tim. III : 16. & 1. Pier. III : 18. C'est à dire en vertu de la Divinité, à laquelle il étoit uni. On trouvera ici une application des Propheties, où il est parlé des honneurs que les Payens rendoient un jour au *nom de Dieu*, qui marquant leur conversion au Christianisme, font voir en même temps, selon l'Auteur, que le nom de Dieu signifie souvent dans l'Ecriture la Divinité du Messie. M. van Leeuwen croit qu'on est obligé d'appuyer ce sentiment de toutes ses preuves, pour fermer la bouche aux Juifs, qui nous objectent incessamment que nôtre Religion est nouvelle, & que nous adorons un Dieu qui a été inconnu aux Patriarches & aux Prophetes.

a On montre encore ici que les benedictions, que Dieu avoit promises aux Israëlites, n'étoient pas toutes corporelles; (1) parce que ces sortes de biens sont communs aux bons & aux méchans & qu'ils tombent plus souvent en partage à la posterité

a p. 120-138.

rité d'Ismaël & d'Esaü * qu'à la semence bénite. (2) Qu'à ne regarder que l'exterieur, le cartier de la Palestine que les Juifs habitoient n'étoit pas si considerable; puis qu'il y avoit beaucoup de montagnes & de deserts comme cette partie de Galilée que le Roi de Tyr appelloit par mépris כבול *Chaboul* 1. Rois IX:13. (3) Qu'il y a des promesses & des expressions qui ne peuvent marquer que des bénedictions spirituelles. Gen. XLIX. Ps. IV : 8. & XVII : 14. 15. &c. (4) Que ceux qui ont souffert le Martyre pour la Loi de Moïse, comme les Maccabées & les autres, dont parle S. Paul Hebr. XI & XII : 1, seroient des insensez d'avoir abandonné leur vie, pour soûtenir la gloire d'un Dieu qui n'a rien promis aprés la mort.

Pour donner du lait aux Enfans aussi bien que des viandes solides aux personnes âgées, Mr. van Leeuwen a mis à la suite de ce Traité un Catechisme, où il explique les veritez de la Religion, selon l'ordre qu'il etoit le plus conforme à l'Ecriture Sainte; commençant par établir l'existence de Dieu, la Divinité des Livres Sacrez, & poursuivant l'explication des premieres promesses faites aprés le peché, & des differentes Economies sous lesquelles Dieu s'est fait connoître, l'Ancien Testament, la Loi & l'Evangile.

5. Re-

* *Gen. XVIII; 20. & XXVII; 30. 39.*

5. REFORM'D DEVOTIONS *In Meditations, Hymns and Petitions for every Day, &c. Devotions Reformées consistant en des Meditations, des Hymnes & des Prieres pour chaque jour de la Semaine, & pour toutes les Fêtes de l'année.* Divisées en deux parties in 12. A Londres 1686. & se trouve à Amsterdam chez la Veuve Svvart.

LE premier Auteur de ce Livre est un Catholique Romain, qui l'avoit disposé selon l'ordre du Breviaire de l'Eglise Latine, & qui, parmi les veritez de la Religion Chrétienne, avoit mélé d'autres dogmes que les Protestans ne reconnoissent pas pour Apostoliques. Cela fut cause qu'en Angleterre, il y a quelques années, l'on condamna ce Livre à être brûlé publiquement. Mais celui qui nous donne cette édition, a jugé cet Ouvrage digne d'un sort plus heureux, & a crû qu'en retranchant ce qui lui paroissoit superstitieux, le reste du Livre seroit bon, & pourroit contribuër beaucoup à la dévotion des gens de bien. C'est ce qui lui a fait donner le nom de *Dévotions Réformées*. On nous assure ici qu'on n'en a fait aucune impression si pure & si correcte, & que celle de *Rouën* 1683. est plûtôt gâtée & mutilée que corrigée, & augmentée, puis qu'on n'a fait qu'y ajoûter l'Office de la Vierge, & y changer ce qu'on croyoit trop favorable aux Prote-

stans.

stans. A l'égard de la matiere, on croit qu'il suffit de remarquer qu'il y a des exercices du soir & du matin, pour chaque jour, & qu'ils consistent en six Méditations, deux Hymnes, & deux Prieres.

6. PRAKTIKALE CATECHISMUS, *dat is, Ondervvijzing in de Christelijke Religie gerigt tot de Praktijk: door Doctor* HENRICK HAMMOND *Mitsgaders zijn Tractaat van de Reedelijkheit van den Christelijken Godsdienst, vertaalt door Doctor* JOANNES GRINDAL. Tot Rotterdam by Barent Bos, 8. *Catechisme de Morale, ou Instruction dans la Religion Chrétienne, pour porter à la pratique des bonnes œuvres. Traduit de l'Anglois du Docteur Hammond: avec un Traité où cet Auteur fait voir combien la Religion Chrétienne est raisonnable.*

SI l'on pouvoit juger de la bonté d'un ouvrage par le débit, on devroit mettre le Catechisme de Hammond entre les meilleurs livres qui aient vû le jour, puis qu'outre l'édition * *in folio*, il s'est imprimé onze fois depuis 1646. que l'Auteur le publia. Mais ce n'est pas par là que l'on doit juger des œuvres de Hammond, non plus que par la probité de leur Auteur, qui a été un modele de vertu, comme feu Mr. l'Evêque d'Oxford nous l'a appris dans sa vie, dont on trouvera un Abregé dans la Préface que l'on a mise au devant de cette Version. Mais il se pourroit faire qu'un Auteur

* *En 1684. 4 voll.*

teur eût beaucoup de vertu, ſans être un bon Auteur, & que la réputation qu'il auroit dans le monde fût cauſe du débit de ſes Livres, comme celui de qui Ciceron a dit: *Veneunt ſcripta ejus probitate ipſius ac moribus*. Le Lecteur ſera donc beaucoup mieux de voir par lui même ſi *le Catechiſme de Morale* de Hammond, eſt digne de l'approbation génerale qu'on lui a donnée en Angleterre. Cependant pour en donner quelque goût, on indiquera en peu de mots ſa Methode & ce qu'il contient.

L'Auteur étant perſuadé que la Religion n'eſt pas tant une ſcience de ſpéculation que de pratique, a deſſein d'expliquer dans cet ouvrage les principaux articles de la Religion Chrétienne par rapport à la Morale, & de montrer les conſéquences que l'on en doit tirer pour la conduite de la vie. C'eſt pourquoi après avoir expliqué les dogmes en eux mêmes en peu de mots, il fait voir aſſez au long les devoirs auſquels la créance des dogmes nous engagent.

Cet Ouvrage eſt diviſé en ſix Livres. Dans le premier on traite des Alliances de Dieu avec les hommes, des noms & des offices de Jeſus-Chriſt, de la Foi, de la Charité, de la Repentance, du Renoncement à ſoi même, des Souffrances, de la Juſtification, de la Sanctification, & de l'Economie dont Dieu ſe ſert dans le ſalut des pecheurs. Le ſecond Livre explique au long le Sermon de Jeſus-Chriſt ſur la montagne,

tagne, jusqu'au commencement du VI Ch. de S. Matthieu, & les quatre premiers commandemens du Décalogue. Le troisiéme Livre contient l'explication du VI Ch. de S. Matthieu, ou la continuation de l'exposition du Sermon sur la montagne. L'on y trouve le sens du dixiéme commandement. Le quatriéme acheve d'expliquer ce même Sermon, par l'exposition du VII Ch. de S. Matthieu, où l'on voit un commentaire assez exact sur le neufviéme & le huitiéme commandement. On ne doit pas être surpris de l'ordre dans lequel l'Auteur explique le Décalogue, parce qu'il ne suit pas celui dans lequel il se trouve dans les livres de Moïse, mais qu'il en explique les préceptes, selon l'ordre des matieres dont Jesus-Christ parle aux V, VI, & VII, Chap. de S. Matthieu. Dans le cinquiéme Livre Hammond donne en peu de mots l'explication du Symbole des Apôtres,& dans le sixiéme il explique la matiere des Sacremens. Au reste quoi que l'Auteur se soit proportionné à la portée de tout le monde dans le Texte de l'ouvrage,il ne laisse pas de donner dans les marges des preuves, qui peuvent plaire aux Savans, tirées des Auteurs Profanes, des Peres de l'Eglise, & des Docteurs Juifs. On peut voir par exemple, la Sect. II du V Livre, où il explique la descente de Jesús-Christ aux enfers, de l'état de mort, dans lequel il a demeuré pendant trois jours.

INDICE DES MATIERES.

A

E.

Metro-

P.

FIN.

